



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 155
Le lundi 26 octobre 2026

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

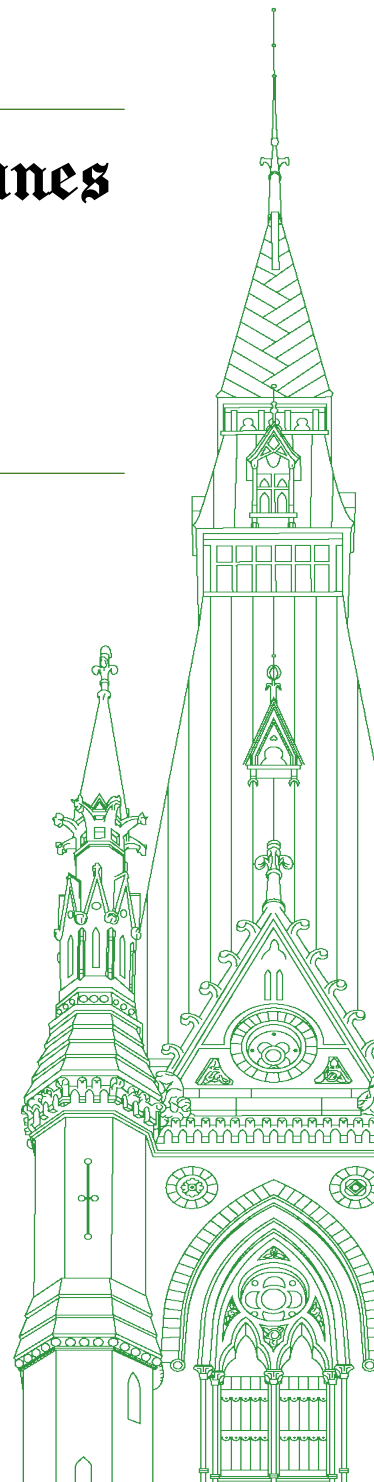


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 octobre 2026

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

● (1100)

[Traduction]

LOI RÉVOQUANT CERTAINES RESTRICTIONS RELATIVES AU TRANSPORT MARITIME

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 mai, de la motion portant que le projet de loi C-264, Loi révoquant certaines restrictions relatives au transport maritime, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à la Chambre pour aborder l'importante question des ressources naturelles du Canada et la valeur inestimable que ces ressources peuvent avoir pour tous les Canadiens. Si nous voulons vraiment examiner comment le gouvernement du Canada aborde cette question, nous devons comprendre l'importance cruciale du fédéralisme coopératif, c'est-à-dire le fait qu'Ottawa travaille avec les provinces et d'autres intervenants pour mener à bien les mesures nécessaires en vue de bâtir une économie plus forte et plus saine.

Dans le cadre de l'examen du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, il serait bon de faire le survol de ce qui a été accompli depuis 1972. Même à cette époque, de nombreuses décisions favorables à l'environnement ont été prises, entre autres par les industries et différents intervenants, y compris les provinces, les dirigeants autochtones et le gouvernement fédéral. On reconnaissait déjà les risques de déversements de pétrole et la vulnérabilité du littoral de la Colombie-Britannique. Alors que nous multiplions les efforts pour bâtir un Canada plus fort et plus sain, il est important de continuer à chercher comment nous pouvons encourager et soutenir cette approche collaborative. C'est un objectif que le premier ministre et le gouvernement s'efforcent d'atteindre depuis que les Canadiens ont décidé de porter au pouvoir un nouveau premier ministre lors des dernières élections fédérales. Le gouvernement comprend l'importance de bâtir une économie qui est à l'œuvre pour tous les Canadiens et à quel point il est avantageux de le faire en collaboration avec les autres provinces.

Comme nous le savons tous, des élections viennent d'avoir lieu en Colombie-Britannique, et je félicite le nouveau premier ministre, Lorne Doerksen, de son élection. J'ai écouté très attentivement ce qu'il avait à dire et j'ai constaté que ses propos rejoignaient à bien

des égards ceux du premier ministre du Canada. Nous verrons qu'il y a des préoccupations non seulement au sujet de l'environnement, mais aussi quant à la façon dont nous pouvons bâtir un Canada plus fort et au rôle important que joue la Colombie-Britannique à cet égard.

La semaine précédente, nous avons vu une majorité écrasante d'Albertains reconnaître la valeur du Canada en tant que fédération et le potentiel de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de toutes les provinces du Canada. Pour réaliser ce potentiel, il faut que le premier ministre, les ministres, le gouvernement dans son ensemble — et j'irais même jusqu'à inclure tous les députés de la Chambre des communes — contribuent à un fédéralisme coopératif qui profite à tous les Canadiens et à toutes les régions du pays. C'est ce que nous devrions tenter de faire.

Toutefois, une bonne partie du projet de loi dont nous sommes saisis se résume des paroles en l'air. Quand il s'agit de pétrole et de l'exploitation de nos ressources naturelles, l'opposition conservatrice a comme approche de foncer tête baissée et de ne pas tenir compte de l'avis des peuples autochtones du Canada ni des provinces. Que les gens militent pour un environnement plus sain ou pour une économie plus performante, les conservateurs aiment à penser que leurs belles paroles résoudront les problèmes.

● (1105)

J'ai entendu le chef du Parti conservateur dire qu'il fallait préparer le terrain et construire des pipelines jusqu'à la côte de la Colombie-Britannique et qu'il fallait parfois complètement écarter les intérêts des Autochtones et construire quand même les pipelines. Or, le gouvernement est tenu, selon moi, de tenir des consultations; c'est une obligation aussi bien morale que juridique. C'est ce que j'entends par une approche collaborative. Cela ne veut pas dire que cela ne se produira pas.

En fait, regardons le bilan de Stephen Harper. Qu'a réellement accompli le premier ministre Stephen Harper pour la construction de pipelines qui se rendent jusqu'aux côtes? Absolument rien. Pas un seul pouce de pipeline n'a été construit en direction de la côte Ouest. Les choses ont commencé à bouger de ce côté quelques années après que le premier ministre Stephen Harper et le chef actuel aient perdu le pouvoir. C'est ça, la réalité. C'est un fait.

Affaires émanant des députés

Depuis les dernières élections fédérales, le premier ministre s'engage à bâtir, mais aussi à bâtir un Canada fort, ce qui suppose d'examiner les ressources naturelles et d'autres choses au pays pour déterminer comment cheminer vers cet objectif. C'est dans cette perspective que nous avons présenté non pas un, mais bien deux mesures législatives qui portent entre autres sur l'unification de l'économie canadienne. C'est ce que veulent les Canadiens, c'est ce qu'ils attendent et c'est ce que le gouvernement a accompli. Nous continuons à favoriser la coopération entre les provinces de manière à abolir davantage des barrières qui jugulent l'activité commerciale interprovinciale. Or, l'activité commerciale implique notamment de s'occuper des pipelines et de la mobilité de la main-d'œuvre, des enjeux primordiaux pour notre pays.

Examinons les projets. En l'occurrence, la mesure législative que proposent les conservateurs concerne surtout la Colombie-Britannique. Je rappelle aux députés d'en face que la plus grosse dépense commune du gouvernement et du secteur privé, c'était pour la première phase de LNG Canada, sous le gouvernement de Justin Trudeau. À peu près 18 mois plus tard, un accord prévoit d'aller de l'avant avec la deuxième phase. Il s'agit d'injecter des milliards de dollars pour générer dans l'avenir des milliards de dollars en recettes pour le gouvernement fédéral, et c'est grâce à la collaboration avec un gouvernement néo-démocrate en Colombie-Britannique et un gouvernement conservateur en Alberta. Autrement dit, c'est une approche du type « Équipe Canada ». Elle a pris le pas sur l'allégeance politique. L'essentiel, c'est de servir les intérêts des Canadiens. Je pense que nous en avons fait la preuve à de nombreuses reprises.

Je peux parler de la Colombie-Britannique, comme je viens de le faire. Je peux parler du protocole d'entente avec l'Alberta. Je peux parler de la mine de cuivre en Saskatchewan. Je peux parler du port de Churchill au Manitoba, et de l'énergie nucléaire en Ontario. Je peux parler des travaux d'expansion du port de Montréal, des projets d'expansion du secteur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, et j'en passe. Je peux parler de la façon dont le gouvernement met à profit l'exploitation des ressources naturelles et fait ce qu'il faut pour attirer les investisseurs étrangers au Canada, comme lors de la rencontre du premier ministre à Toronto, qui a généré 500 milliards de dollars d'investissements, une somme sans précédent.

• (1110)

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, en 2015, le projet de pipeline Northern Gateway, d'une capacité de 525 000 barils par jour, a reçu une approbation conditionnelle pour relier les sables bitumineux de l'Alberta à la côte du Pacifique. Lors des élections de 2015, les libéraux ont fait campagne contre ce projet. Ils étaient largement soutenus par des ONG à vocation environnementale, dont plusieurs étaient financées par des fonds étrangers, qui s'opposaient à ce projet. Le chef du parti à l'époque, Justin Trudeau, sa directrice de campagne et bon nombre de ses candidats s'opposaient farouchement au pipeline.

C'est donc ce qui s'est passé en 2015. Un pipeline a été approuvé sous condition, mais les libéraux s'y sont opposés. Lorsqu'ils ont formé le gouvernement, ils n'ont pas soutenu ce pipeline qui avait pourtant été approuvé. Ils n'ont pris aucune mesure pour collaborer avec qui que ce soit afin que les conditions puissent être respectées ni pour travailler avec l'opposition pour garantir sa construction. Ils ont mis fin au projet par un décret ministériel à l'automne 2016, il y a environ 10 ans. Ils ont ensuite présenté le projet de loi C-48 pour veiller à ce qu'aucun pipeline ne puisse jamais être construit vers la

côte Nord-Ouest. Voilà le bilan du gouvernement. Il est contre l'idée de faire transiter le pétrole par le Nord parce qu'il s'oppose à un pipeline et à l'augmentation de la production nécessaire pour l'alimenter.

La route passant par le nord est la meilleure route menant aux marchés mondiaux. Elle est celle qui nous rapproche le plus des cours mondiaux. Elle est celle qui offre le plus court délai d'expédition vers les marchés asiatiques. C'est grâce à cette route que le Canada pourrait éliminer l'écart de prix et éliminer les goulots d'étranglement actuels qui font en sorte que les Canadiens vendent leurs ressources au rabais. C'est en accédant aux marchés asiatiques, aux marchés mondiaux et aux cours mondiaux que le Canada peut diversifier ses relations commerciales fondées sur sa ressource la précieuse, celle qui constitue de loin la plus importante source de revenus d'exportation et la plus importante contribution à l'économie canadienne.

Pas plus tard que la semaine dernière, dans le cadre d'un débat à la Chambre, j'ai entendu les libéraux prétendre qu'il n'y a jamais eu de trafic maritime dans cette zone et que le projet de loi C-48 ne fait que codifier une interdiction de facto qui existe depuis longtemps. Ce sont des balivernes. Les libéraux ont délibérément interdit le trafic maritime dans cette région. Le projet de loi C-48 interdit le chargement et le déchargement des pétroliers au large de la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique, et le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui abrogerait cette décision.

Soyons honnêtes et admettons que le projet de loi C-48 n'a jamais eu quoi que ce soit à voir avec la politique environnementale, et certainement pas avec la politique environnementale maritime. Il visait avant tout à empêcher la construction de l'oléoduc Northern Gateway et l'expansion du secteur des sables bitumineux nécessaire pour l'alimenter. C'était ça, le programme. Il faut revenir à cette époque et se souvenir des déclarations faites à la Chambre par certains députés. Il faut se souvenir de ce que le premier ministre Trudeau a déclaré lorsqu'il a comparu devant le comité de l'industrie, en 2021, je crois, en réponse aux questions du chef de l'opposition. Il a maintenu sa position en affirmant qu'il appuyait cette décision et qu'il estimait qu'il était justifié de torpiller le projet Northern Gateway. Il n'a pas dit que c'était parce que les libéraux ne voulaient pas de trafic maritime au large de la côte nord-ouest de la Colombie-Britannique. C'était parce qu'ils ne croyaient pas au projet et qu'ils ne voulaient pas d'un oléoduc qui passe par le Nord. Ce n'était pas une question de sécurité. Le projet de loi représentait leur opposition aux pipelines et à l'industrie pétrolière et gazière. De très nombreux membres du gouvernement et du caucus libéraux ont d'ailleurs clairement fait connaître leur position à ce sujet.

• (1115)

Sur sa page Web, l'actuelle ministre de l'Environnement se félicitait de son opposition à l'exploitation accrue des sables bitumineux. Ce n'est pas une information que nous avons tirée des tréfonds d'Internet. Au contraire, elle était en ligne alors que la députée occupait le poste de ministre de l'Environnement. Je l'ai interrogée à ce sujet au comité des ressources naturelles, et j'ai été étonné que les libéraux ne retirent pas cette déclaration dans l'heure qui a suivi sa publication. Il a fallu des mois avant qu'ils la suppriment. La ministre de l'Environnement s'oppose fièrement à l'exploitation accrue des sables bitumineux, et les libéraux voudraient maintenant nous faire croire qu'ils prennent des mesures énergiques pour accroître nos exportations et nous faire accéder au rang de superpuissance énergétique.

Affaires émanant des députés

Pour atteindre cet objectif, il faudrait exporter beaucoup plus de pétrole, de gaz et de produits énergétiques que ce que nous exportons actuellement. Il nous faudrait deux ou trois projets équivalant à Northern Gateway. Il faudrait doubler la capacité du pipeline TMX. Il faudrait que le projet Keystone XL se concrétise. Il nous faudrait un pipeline en direction est jusqu'à Sarnia, ou encore même jusqu'à Saint John. Voilà ce qu'il faudrait pour que nous devenions une superpuissance énergétique. La façon la plus efficace d'acheminer nos exportations vers les marchés mondiaux serait de permettre le trafic maritime qui est actuellement interdit par cette loi.

Si le pipeline Northern Gateway avait été construit avec une capacité de 525 000 barils par jour, aux prix mondiaux actuels, il générerait des revenus de près de 20 milliards de dollars par année. Pensons aux recettes fiscales qui pourraient soutenir nos services publics. Pensons aux nombreux emplois bien rémunérés qui auraient été créés. Pensons à ce que nous aurions aujourd'hui sur le plan économique si ce pipeline et d'autres avaient été construits, si les libéraux avaient défendu le projet de pipeline Keystone XL pour en assurer la construction, ou s'ils n'avaient pas chassé TransCanada Energy hors du pays. L'entreprise a littéralement dû changer de nom, et elle a démenagé toutes ses activités d'investissement au Mexique et aux États-Unis.

Les libéraux ont une occasion à saisir aujourd'hui. Ils peuvent appuyer ce projet de loi lorsqu'il sera mis aux voix, vraisemblablement plus tard cette semaine. Ils montreront alors qu'ils veulent réellement prendre les mesures nécessaires pour permettre au Canada de devenir une superpuissance énergétique. Ils peuvent abroger le projet de loi C-48, qui visait à limiter l'expansion du secteur des sables bitumineux et de nos exportations. Ils peuvent le faire maintenant.

Un promoteur du secteur privé souhaite aujourd'hui expédier 250 000 barils par jour à partir de Prince Rupert, c'est-à-dire le port le plus proche des marchés asiatiques et celui qui compte le moins de jours d'expédition vers ceux-ci. Ce promoteur aurait besoin que la loi issue du projet de loi C-48 soit abrogé. Avec le projet de loi débattu, les libéraux ont l'occasion de défendre les emplois canadiens, de diversifier les exportations canadiennes et de nous sortir de notre dépendance à l'égard des États-Unis comme destination d'exportation. Ils ont l'occasion de le faire avec ce projet de loi, et il sera vraiment intéressant de voir s'ils prendront une mesure concrète pour atteindre les objectifs dont ils parlent à l'occasion.

Les libéraux parlent du Canada comme d'une superpuissance énergétique, mais ils n'ont pas abrogé la loi issue du projet de loi C-69, la loi anti-pipelines. Ils devront appuyer le projet de loi C-264 pour lever le moratoire sur les pétroliers. Ils ne peuvent pas se contenter de prononcer les mots « superpuissance énergétique »; ces mesures doivent être prises. Ils devront modifier les lois que le gouvernement a adoptées et qui empêchent le Canada de réaliser son potentiel en tant que superpuissance énergétique. Il s'agit d'une étape importante. La loi issue du projet de loi C-5, que nous avons appuyé, donne aux libéraux le pouvoir de soustraire certaines personnes à la loi, mais ce n'est pas la voie à suivre. Ils doivent modifier les lois qui empêchent réellement cette activité.

Je tiens à remercier le député de Calgary Signal Hill d'avoir présenté ce projet de loi à la Chambre. Je tiens à remercier mon ami James Cumming d'avoir tenté, au cours d'une législature précédente, d'abroger la loi issue du projet de loi C-48. Les conservateurs ont depuis longtemps pour politique d'abroger cette interdiction, qui

visait à réduire le potentiel d'exportation de pétrole et de gaz du Canada.

• (1120)

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Madame la Présidente, plus tôt ce mois-ci, le premier ministre a annoncé que le Canada allait faire des démarches pour construire un autre oléoduc vers la côte Pacifique. Je conviens que le Canada devrait vendre davantage de ses ressources énergétiques à l'étranger, mais j'ai une question: si un projet national qui accroît la circulation de pétroliers sur la côte Sud de la Colombie-Britannique peut être considéré comme responsable, pourquoi refuse-t-on systématiquement tout projet proposé plus au nord? Voilà la question à laquelle le projet de loi C-264 nous invite à réfléchir.

Soyons clairs. Je ne souhaite aucunement que du pétrole se répande sur une plage ou détruise un écosystème; personne ne le souhaite. Nous pouvons être en désaccord sur la meilleure façon de protéger l'environnement sans prétendre que seul un camp s'en soucie, tandis que l'autre s'en moque.

Soyons honnêtes à propos de cette loi, notamment quant à son origine. En 2016, Justin Trudeau a annoncé que le gouvernement qu'il dirigeait allait rejeter le projet d'oléoduc Northern Gateway et a décidé d'interdire les pétroliers sur la côte Nord de la Colombie-Britannique, sous prétexte qu'il fallait protéger l'environnement. Que prévoit concrètement cette loi? Elle interdit aux pétroliers transportant plus de 12 500 tonnes métriques de pétrole brut ou de certains hydrocarbures persistants de charger leur cargaison, de la décharger ou de faire escale dans les ports et les installations maritimes situés le long de la côte Nord de la Colombie-Britannique. Elle n'interdit toutefois pas le passage de tous les pétroliers au large des côtes. Elle empêche l'aménagement d'un grand terminal d'exportation de pétrole brut dans ces ports.

C'est une différence importante, car les pétroliers n'ont pas disparu de la côte du Pacifique après l'adoption de cette loi. Prenons l'exemple de l'Alaska. Les pétroliers américains transportent depuis longtemps du pétrole brut vers des destinations plus au sud, notamment l'État de Washington. Ils naviguent au large, à l'ouest d'une zone d'exclusion volontaire pour les pétroliers mise en place dès 1985. Il faut regarder la situation dans son ensemble. Nous sommes conscients des risques liés au transport maritime, et certains de ces risques peuvent être réduits grâce à des itinéraires adaptés, à des règles et à des mesures de préparation aux situations d'urgence. Or, peu importe les mesures de sécurité qu'elle pourrait proposer, une entreprise qui souhaite implanter un terminal d'exportation dans le Nord est frappée par le moratoire.

Nous arrivons à assurer le transport maritime de pétrole ailleurs. Des pétroliers naviguent sur le Saint-Laurent et autour de Terre-Neuve. Du pétrole brut canadien est chargé au terminal Westridge, à Burnaby. Rien qu'au deuxième trimestre de cette année, Trans Mountain rapporte que 82 navires ont été chargés à ce terminal. Toutes ces voies de navigation ne sont pas identiques, mais c'est précisément pour cette raison que nous disposons d'experts, d'évaluations des répercussions sur la navigation et d'évaluations environnementales. Les risques liés à un projet donné doivent être évalués là où il serait effectivement mis en œuvre.

Affaires émanant des députés

Cela me ramène au projet Pacific Link, le nouveau pipeline qui a été annoncé. Il est proposé de suivre un tracé méridional jusqu'à un terminal d'exportation à Roberts Bank, en dehors de la zone visée par le moratoire sur la côte nord. Le pipeline n'a pas encore été construit ni définitivement approuvé. Selon le gouvernement fédéral, il pourrait acheminer un million de barils de pétrole de plus par jour vers des clients en Asie. Je suis heureux que le gouvernement libéral reconnaisse enfin qu'il serait bon d'avoir plus d'acheteurs pour l'énergie canadienne. Nous avons été fortement tributaires du marché américain, et nous ne devrions pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Nous ne devrions pas non plus donner, en réalité, des milliards de dollars aux États-Unis en pratiquant une vente au rabais alors que les prix mondiaux sont plus élevés.

Cependant, nous ne pouvons pas continuer à supposer que chaque nouveau pipeline vers le Pacifique devrait emprunter une variante du même corridor sud. Il y a des collectivités, des montagnes, des ports déjà très achalandés et des préoccupations environnementales sur ces tracés également. Parfois, l'utilisation d'un corridor existant est la solution sensée. Parfois, ce n'est peut-être pas le cas. Pourquoi déciderions-nous aujourd'hui que les ingénieurs, les investisseurs et les collectivités de demain n'auraient même pas le droit de proposer une autre option au nord?

Voici ce qui me dérange vraiment dans l'interdiction des pétroliers: elle substitue une décision politique générale au travail minutieux consistant à évaluer chaque proposition au fur et à mesure qu'elle est présentée. Pensons à tout le ridicule d'une telle approche. Une entreprise pourrait présenter un projet prévoyant l'utilisation des pétroliers les plus sûrs qui soient, les technologies de navigation les plus récentes, des remorqueurs pour escorter chaque navire et un système d'intervention d'urgence bien plus complet que tout ce qui est exigé aujourd'hui. Elle pourrait proposer d'investir des centaines de millions de dollars dans des mesures de sécurité supplémentaires et démontrer qu'elle est capable de respecter toutes les normes environnementales que nous pourrions lui imposer. Que répondrait le gouvernement fédéral? « Désolé, ça ne nous intéresse pas. »

Le niveau de sécurité qu'une entreprise peut garantir, les progrès technologiques dont elle peut tirer parti ou les précautions qu'elle est prête à prendre; rien de tout cela n'a d'importance. La décision a été prise dès 2019, et le gouvernement n'envisage même pas d'examiner la question. Voilà, en quelques mots, ce qui rend cette interdiction absurde. Le gouvernement n'a pas fixé de norme environnementale plus stricte à respecter par les entreprises. Il a décidé que, quels que soient les investissements des entreprises, le niveau de sécurité offert par les progrès technologiques ou la rigueur des mesures de protection de l'environnement, rien ne sera jamais assez bien. On n'impose pas aux entreprises un test difficile à réussir. On leur dit simplement qu'elles ne sont même pas autorisées à passer ce test.

• (1125)

Voilà qui me semble être une façon plutôt étrange de gouverner. Le gouvernement réglemente de nombreuses activités qui comportent des risques graves. Les pipelines, les chemins de fer, les ports, les usines et même la conduite automobile sont tous soumis à des règles destinées à prévenir les accidents et à en limiter les conséquences. On ne part pas simplement du principe que chaque projet est sûr. On exige des preuves, on impose des conditions et, si nécessaire, on refuse l'autorisation. À tout le moins, on devrait examiner ce qui est proposé.

Il y a un autre élément qu'il convient de garder à l'esprit. En 2013, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a lancé une vaste initiative visant à renforcer la sécurité des pétroliers au Canada. On a intensifié les inspections, élargi la surveillance aérienne et par satellite, amélioré la capacité d'intervention en cas de déversement et instauré des règles plus strictes pour les installations de manutention des hydrocarbures. Il ne s'agissait pas seulement de promesses. Ces mesures ont été mises en œuvre, et l'évaluation réalisée par Transports Canada a par la suite confirmé qu'elles avaient contribué à améliorer la sécurité maritime. Le gouvernement Harper a également reconnu que la prévention des déversements ne constituait qu'une partie de la solution. Il a modifié la loi pour faire en sorte que, si un incident venait à se produire, les responsables en assumeraient les conséquences financières.

En 2014, le gouvernement a proposé d'abolir la limite d'indemnisation de la caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires. Le principe était simple: en cas de déversement causé par un pétrolier, les parties lésées doivent être indemnisées aux frais du pollueur. D'autres modifications ont été adoptées en 2018, notamment l'abolition du plafond d'indemnisation et l'éclaircissement des règles concernant certaines pertes économiques. Aujourd'hui, ce fonds peut offrir des indemnisations pour les réclamations sans limite globale fixe pour chaque incident.

Au fil des ans, on a mis en place un système conçu pour prévenir les accidents, intervenir quand ils se produisent et faire en sorte que les responsables en assument la responsabilité financière. Plutôt que d'interdire purement et simplement la circulation des pétroliers, ne devrions-nous pas nous demander si ces mesures de protection peuvent encore être renforcées? Si les règles actuelles ne sont pas suffisantes pour le Nord de la Colombie-Britannique, voyons ce qui manque.

Faut-il plus de remorqueurs pour escorter les pétroliers? Faut-il un meilleur équipement le long du littoral? Faut-il interdire la navigation par mauvais temps, peut-être, ou imposer des exigences financières plus strictes aux entreprises qui veulent y exercer leurs activités? Si une entreprise veut construire un terminal et transporter du pétrole dans ces eaux, elle devrait devoir prouver qu'elle peut agir de façon responsable. Elle devrait être prête à investir dans les mesures de sécurité nécessaires et à assumer la responsabilité financière si quelque chose tourne mal.

Cela nous ramène au projet de loi C-264. L'adoption de ce projet de loi ne permettrait d'approuver aucun nouveau pipeline ou terminal pétrolier. Cette mesure législative n'autoriserait pas une pétrolière à agir comme bon lui semble et n'abrogerait pas d'autres lois canadiennes relatives à la sécurité maritime et à l'environnement. Elle abrogerait simplement le moratoire actuel sur les pétroliers, ce qui permettrait d'examiner les projets éventuels au titre des autres lois et processus d'approbation applicables. Ces examens doivent être rigoureux. Si un projet ne respecte pas les normes environnementales exigées, il ne doit pas être approuvé. Si les risques sont tout simplement trop grands, le projet ne doit pas être approuvé. Nous devons toutefois être disposés à examiner les informations disponibles avant de prendre une décision.

Affaires émanant des députés

Le premier ministre nous dit sans cesse qu'il veut faire du Canada une superpuissance énergétique. Je lui pose donc la question suivante: comment peut-on envisager sérieusement d'ouvrir de nouveaux marchés si on conserve une loi qui exclut toute une région des possibilités d'exportation avant même que quiconque puisse présenter un projet?

Nous ne pouvons pas présumer que les futurs pipelines vers l'océan Pacifique devraient tous passer par le corridor sud et inversement, nous ne pouvons pas non plus tenir pour acquis que les projets de terminal dans le Nord seraient tous acceptables. Nous devrions prendre une décision au cas par cas chaque fois, selon ce qui est proposé concrètement. Je ne crois pas que la protection de l'environnement et l'exploitation de nos ressources naturelles doivent être des objectifs contradictoires. En fait, nous devrions être en mesure de faire les deux choses en même temps. Je pense qu'il est tout à fait raisonnable de réexaminer l'interdiction des pétroliers pour déterminer si elle est encore pertinente. C'est pourquoi j'appuierai le projet de loi C-264.

• (1130)

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, avant de commencer, je salue mes collègues qui portent fièrement le coquelicot, en ce début de campagne annuelle du coquelicot, qui vise à se souvenir de ceux qui ont donné leur vie et ceux qui ont combattu pour nos valeurs et notre liberté.

Je fais ce rappel annuellement, parce que j'ai l'honneur d'être le président d'honneur de la Campagne du Coquelicot chez nous, dans Drummond, pour la deuxième année. Le coquelicot se porte du côté du cœur, par-dessus toute autre médaille ou toute autre épinglette. L'épinglette de député que portent plusieurs d'entre nous doit se porter en dessous du coquelicot. Je le répète, chaque année, et je pense que ces détails sont importants pour les vétérans et pour ceux qui ont à cœur les questions de protocole.

Avant de commencer mon discours sur le projet de loi C-264, je voudrais saluer l'arrivée en poste de la nouvelle ministre des Ressources naturelles et des Forêts au gouvernement du Québec, Nathalie Bisaillon, qui est également la députée de la nouvelle circonscription de Marie-Lacoste-Gérin-Lajoie, une nouvelle circonscription qui occupe une partie du territoire de la circonscription fédérale de Drummond, que j'ai l'honneur de représenter depuis 2019. Je souhaite donc la bienvenue à Nathalie Bisaillon dans ses fonctions de députée et de ministre. Ce sera un grand plaisir et un honneur de collaborer avec elle dans les dossiers régionaux, mais aussi dans les dossiers nationaux.

Nous sommes là aujourd'hui pour parler du projet de loi C-264, Loi révoquant certaines restrictions relatives au transport maritime, qui propose d'abolir complètement la Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers. La première chose qu'on doit savoir, c'est que, si on débat de cette proposition aujourd'hui, c'est parce que le premier ministre s'est lui-même engagé, dans son protocole d'accord avec l'Alberta, à s'attaquer au moratoire sur les pétroliers, si un nouveau projet d'oléoduc de bitume entre l'Alberta et la Colombie-Britannique devait voir le jour.

Le premier ministre, pour protéger la soi-disant unité nationale canadienne et pour se donner des airs de capitaine Canada face aux États-Unis, a ouvert la porte à l'abandon du moratoire qui sert à protéger la biodiversité marine en Colombie-Britannique.

Les conservateurs — on s'y attendait — se sont embarqués là-dedans à deux pieds. Si les libéraux pensent que le projet de loi C-264 est un piège, ils ont bien raison, mais c'est un piège qu'ils ont eux-mêmes installé, pas plus tard qu'en novembre 2025, en signant le protocole avec l'Alberta.

La loi dont on débat aujourd'hui concerne donc la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports et des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique. Si on dit de ces hydrocarbures qu'ils sont persistants, c'est parce qu'une fois qu'ils ont coulé dans l'environnement et dans les écosystèmes marins, comme leur nom l'indique, ils persistent longtemps, pendant des décennies. On reste pris avec ça.

Le sujet qui nous occupe est donc celui des risques de déversement de pétrole le long de la côte de Colombie-Britannique, en particulier de la frontière avec l'Alaska à la partie continentale de la Colombie-Britannique, en face de l'île de Vancouver, au nord.

Le moratoire existe, parce que la côte nord de la Colombie-Britannique est considérée comme étant l'un des écosystèmes marins tempérés les plus productifs et les moins altérés de la planète et parce qu'un déversement d'hydrocarbures menace directement la biodiversité marine et les espèces qui dépendent du littoral.

La mer Great Bear englobe 102 000 km² de zone marine qui s'étend de la pointe nord de l'île de Vancouver à la frontière de l'Alaska. C'est l'un des écosystèmes marins les plus riches au monde. Il est l'abri des espèces et des habitats comme des baleines à bosse en migration, des orques, des loutres de mer, des oiseaux marins, des saumons, d'anciens récifs d'éponges de verre, des forêts de varech, des prairies d'herbes marines. Bref, c'est un trésor.

Le pétrole brut et les hydrocarbures persistants, ça se dégrade lentement et ça va contaminer ces écosystèmes pendant des décennies. Les conservateurs, dans le but de soutenir idéologiquement l'augmentation des exportations canadiennes du pétrole des sables bitumineux et leur acheminement par bateau, souhaitent lever tous les obstacles potentiels au développement de leur industrie, sans considération des risques écologiques et des dommages aux écosystèmes marins si précieux dont je viens de parler.

Pourtant, le moratoire actuel concerne seulement le nord de la Colombie-Britannique, alors que les exportations actuelles sont effectuées depuis le sud et ne sont donc pas affectées par le moratoire. Alors pourquoi fait-on ça?

Le projet de loi C-48 a été déposé au Parlement le 12 mai 2017. Cette loi avait été présentée par le regretté Marc Garneau, alors ministre des Transports, et avait été étudiée lors de la 42^e législature. Elle a été adoptée puis a reçu la sanction royale en 2019, au mois de juin.

Le contrôle du transport maritime s'inscrit dans la politique du Plan de protection des océans, et il s'inscrit plus largement dans l'engagement du Canada à protéger 30 % des océans d'ici à 2030, conformément à la Convention sur la diversité biologique des Nations unies et les engagements qui ont été pris à Montréal lors de la COP15, en 2022.

Affaires émanant des députés

● (1135)

La mesure principale impose un moratoire qui interdit aux pétroliers transportant une cargaison de plus de 12 500 tonnes métriques de pétrole brut de s'arrêter le long de la côte nord de la Colombie-Britannique. Les navires qui transportent des cargaisons de moins de 12 500 tonnes métriques sont autorisés dans la zone du moratoire. La Loi comprend un régime d'application et de sanctions. Ça peut être des infractions et des amendes qui montent jusqu'à 5 millions de dollars, dépendamment de la gravité de l'infraction.

Il faut comprendre que ce moratoire a été ajouté à la zone d'exclusion volontaire des pétroliers qui existe depuis 1985 et qui avait été négociée avec les États-Unis, d'ailleurs. Les pétroliers qui voyageaient de l'Alaska à Washington devaient voyager à l'ouest de la zone. De plus, comme il s'agissait aussi d'une zone d'exclusion volontaire des pétroliers, ça n'avait pas fait l'objet d'une mesure législative. C'est depuis 1972 que le gouvernement canadien évoque l'idée d'un moratoire sur la circulation des pétroliers au large des côtes de la Colombie-Britannique. Avant l'adoption du projet de loi C-48 en 2019, le statut juridique du moratoire a été une source de débat et de confusion. Le moratoire a donc réglé une ambiguïté juridique et historique et contribué à assurer la protection de la côte nord de la Colombie-Britannique.

Pourquoi lever le moratoire sur les pétroliers? À quoi est-ce que ça sert? En novembre 2025, quand le premier ministre s'est aventuré à proposer l'abandon du moratoire sur les pétroliers, sa décision a été vivement dénoncée par le gouvernement de la Colombie-Britannique. On peut s'attendre à autre chose avec le nouveau gouvernement qui est entré en poste en fin de semaine. Ça change complètement la donne, mais ce ne sera pas plus simple, parce que les Premières Nations aussi s'opposaient vivement à cette décision. Les prochains mois seront particulièrement fertiles en conversations agitées.

L'aventure albertaine du premier ministre a été reçue comme un abandon de la volonté du gouvernement de protéger la nature. Le message de la Colombie-Britannique et des Premières Nations a été clair: la préservation de l'environnement de la côte nord de la Colombie-Britannique n'entrave pas l'économie, mais contribue à son essor. L'augmentation fulgurante de l'industrie des sables bitumineux et des exportations dans les années 1990 allait nécessairement entraîner une augmentation du transport maritime et des pressions sur les écosystèmes marins. L'agrandissement de Trans Mountain a triplé la capacité de l'oléoduc existant et a ajouté une capacité d'expédition supplémentaire de 590 000 barils par jour.

D'ailleurs, c'est Justin Trudeau qui affirmait que l'objectif de son pipeline à 35 ou 40 milliards de dollars de fonds publics était de diversifier les marchés d'exportation, mais les exportations se font très majoritairement vers les États-Unis. En effet, les États-Unis sont encore la principale destination du pétrole brut canadien: ce pays a reçu 93,8 % de l'ensemble des exportations canadiennes de pétrole brut de mai 2024 à avril 2025. Parmi les exportations canadiennes totales de pétrole brut à destination des États-Unis, 92,8 % passent par le réseau de pipelines existant. Je pense qu'on est dans la belle parure, comme on disait par chez nous dans le temps de nos aïeux.

Pourquoi évoquer l'abolition du moratoire sur les pétroliers? C'est parce que s'attaquer au moratoire sur les pétroliers permet d'alimenter le rêve des conservateurs — et des néo-conservateurs qui se retrouvent dans les banquettes libérales aujourd'hui — de

construire de nouveaux pipelines. C'est la raison pour laquelle, dans le Protocole d'accord entre le Canada et l'Alberta, à côté de la promesse du premier ministre d'accroître la production de pétrole et de gaz de l'Alberta pour atteindre les objectifs du Canada en matière d'exportations, il y a déjà l'idée de modifier le moratoire sur les pétroliers. Je cite:

Si un oléoduc de bitume de l'Alberta est ultimement approuvé en vertu de la *Loi visant à bâtir le Canada* et offre des possibilités de copropriété par des Autochtones et des avantages économiques conjoints, le Canada confirme qu'il permettra l'exportation du bitume d'un port en eau profonde vers les marchés asiatiques, et, si nécessaire, une modification sera apportée à la *Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers*.

C'est une phrase qu'on peut lire encore aujourd'hui sur le site Internet du premier ministre. Si nous débattons aujourd'hui du projet de loi C-264, qui propose de détruire une mesure législative entière contre l'avis des Premières Nations et contre l'avis du gouvernement d'alors en Colombie-Britannique, c'est parce que le premier ministre lui-même a ouvert le débat et nous y a invités. Encore une fois, on s'entend que le nouveau gouvernement en place en Colombie-Britannique va peut-être jouer les trouble-fête un peu. Alors, le premier ministre du Canada a ouvert la porte, les conservateurs y sont entrés à deux pieds, et il poursuit par là son œuvre de destruction du maigre bilan environnemental de son propre parti politique.

● (1140)

[Traduction]

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi de m'adresser à la Chambre ce matin pour appuyer fermement le projet de loi C-264. Ce projet de loi abrogerait enfin l'interdiction des pétroliers imposée par les libéraux. C'est l'occasion de discuter des politiques canadiennes concernant les pipelines et de dénoncer la malhonnêteté du gouvernement libéral.

Il est évident qu'au cours des 10 dernières années, l'opposition conservatrice a remporté le débat public sur les pipelines. Il ne fait aucun doute que la population appuie fortement la construction de pipelines et de divers grands projets énergétiques d'intérêt national. Le gouvernement n'a donc plus le choix de donner l'impression qu'il est plus favorable aux projets d'infrastructure énergétique que par le passé. Cela dit, bien que nous avons remporté le débat public sur la construction des pipelines et des autres grandes infrastructures énergétiques, les politiques du gouvernement continuent d'entraver tout progrès réel dans ces dossiers. Nous avons gagné le débat public, mais nous n'avons pas gagné le combat des politiques. C'est l'objectif du projet de loi C-264: terminer l'élaboration de politiques qui reflètent parfaitement la volonté du public de voir de tels projets se réaliser.

Or, je pense qu'il est important de se pencher sur l'histoire des pipelines, car là-dessus, le gouvernement fait une chose et en dit une autre. Au cours des 10 ou 15 dernières années, le gouvernement a fait tout son possible pour empêcher la construction des pipelines et la réalisation des autres grands projets d'infrastructure énergétique. Il a aussi tenté de le faire indirectement. Les amateurs de films policiers connaissent bien l'expression « faire croire à un accident ». Le gouvernement a tenté de torpiller les projets de pipelines et de faire croire à un accident.

Parlons de là où nous en étions quand Justin Trudeau est devenu premier ministre, en 2015. Voici ce qu'était le bilan du gouvernement Harper: en 2015, quatre grands pipelines avaient été construits et un cinquième, le projet Northern Gateway, avait été approuvé. Lors de la campagne électorale de 2015, les libéraux ont promis de torpiller le projet d'oléoduc Northern Gateway. Alors, ils ont fait deux choses: premièrement, ils ont directement mis fin au projet et, deuxièmement, ils ont légiféré pour interdire les exportations d'hydrocarbures depuis la côte nord de la Colombie-Britannique, ce qui visait à mettre un terme au projet Northern Gateway et aux retombées qui y étaient associées. Le gouvernement a pris la décision de torpiller le projet de deux façons: d'abord directement, puis en légiférant pour empêcher les exportations d'hydrocarbures.

Le gouvernement libéral a ensuite adopté le projet de loi C-69, qui a ajouté des difficultés et des obstacles à la construction de pipelines et qui a torpillé le projet d'oléoduc Énergie Est. Il l'a fait en lui appliquant des conditions qui n'avaient jamais été appliquées auparavant à d'autres projets d'exploitation. À l'époque, le gouvernement a même voulu nous faire croire que la décision d'abandonner le projet d'oléoduc Énergie Est avait été prise par le secteur privé. Cependant, il avait changé la donne en imposant des conditions impossibles à respecter aux promoteurs du projet, qui ont dû l'abandonner pour cette raison. Le gouvernement s'est employé à torpiller les grands projets d'infrastructure tout en s'arrangeant pour que l'abandon de ces projets ait l'air de ne pas avoir été causé par lui, comme si c'était des accidents. C'est une approche qui consiste à imposer des obstacles législatifs et politiques rendant très difficile, voire impossible, la réalisation de ce genre de projets.

Nous avons maintenant un nouveau premier ministre. Il a beaucoup écrit contre l'exploitation des ressources énergétiques mais, maintenant qu'il est premier ministre, il voudrait que les gens pensent qu'il a peut-être un regard plus favorable sur ces projets. Il pourrait donc poser un geste simple et éliminer les règles hostiles à l'exploitation des ressources naturelles qui ont été établies par son prédécesseur. Si le premier ministre est vraiment différent de Justin Trudeau, il pourrait simplement abroger les dispositions issues des projets de loi C-69 et C-48, deux grands projets de loi anti-énergie présentés par son prédécesseur. Il pourrait, en effet, éliminer les dispositions découlant du projet de loi C-48, qui portent sur la zone d'exclusion des pétroliers; c'est d'ailleurs ce que demande le projet de loi C-264, dont nous débattons aujourd'hui. Si le premier ministre est sincère dans sa volonté de faire construire des pipelines, il pourrait simplement voter pour ce projet de loi. Il aurait pu, aussi, proposer d'abroger les dispositions issues du projet de loi C-48 plus tôt.

Quoi qu'il en soit, l'approche adoptée par le gouvernement libéral n'est pas axée sur l'élimination des obstacles créés par l'ancien premier ministre pour empêcher l'exploitation des ressources énergétiques. Les libéraux ont plutôt présenté le projet de loi C-5, qui donne au gouvernement la possibilité de permettre, dans des circonstances exceptionnelles, que certains projets ne soient pas assujettis aux règles qui s'appliquent à tous les autres projets.

• (1145)

Au lieu de se contenter de supprimer les obstacles à la réalisation des projets, ils ont créé un processus qui maintient en place ces obstacles, mais qui permet à quiconque souhaitant mener à bien un projet de quémander des faveurs pour que le projet soit renvoyé par le gouvernement au Bureau des grands projets et qu'il y soit désigné et évalué par divers comités. Au terme de ce processus, le projet

Affaires émanant des députés

pourrait bénéficier d'un traitement exceptionnel, tandis que les obstacles resteraient en place pour tous les autres projets.

Si l'était possible de mener à bien des projets d'envergure avec des formalités administratives, le gouvernement s'en donnerait à cœur joie, car c'est précisément ce qu'il fait: multiplier les formalités administratives. Il tente de donner l'impression que les libéraux s'efforcent réellement de trouver des solutions en annonçant la création de nouveaux bureaux auxquels les gens pourront envoyer leur projet, qui sera ensuite transmis à tel ou tel autre bureau, puis examiné par un comité pour enfin, peut-être, se voir accorder une dérogation au cadre législatif qui avait justement été conçu pour empêcher ces projets d'aboutir.

Les conservateurs proposent une solution bien plus simple : supprimer les formalités administratives et abroger les lois qui empêchent la réalisation de ces grands projets, afin que nous puissions recommencer à construire.

Je pense que c'est ce que veut la population. La population veut que les grands projets énergétiques aillent de l'avant. Il y a eu d'excellentes nouvelles en Colombie-Britannique. Les électeurs de la Colombie-Britannique se sont fortement exprimés en faveur d'un gouvernement déterminé à créer des emplois et des débouchés. La Colombie-Britannique est maintenant dirigée par un gouvernement qui accorde la priorité à trouver comment nous pouvons prospérer ensemble, en tant que pays, contrairement au gouvernement néo-démocrate avant lui qui utilisait la province comme un obstacle aux exportations. Le résultat de cette élection provinciale, et les choix des électeurs d'un océan à l'autre, indiquent clairement que la population veut que les projets de ce type soient menés à bien.

Le gouvernement est sournois et astucieux avec ses politiques. Il sait qu'il n'est pas profitable de remettre ouvertement en question la volonté de la population de faire avancer les grands projets, alors il essaie de donner l'impression que c'est très difficile de les concrétiser. Le gouvernement veut alourdir les formalités administratives au lieu d'abolir les barrières. Le gouvernement préfère promettre qu'il pourrait autoriser des mesures de contournement dans certaines situations, si l'occasion se présente.

Le gouvernement n'a qu'à voter pour le projet de loi C-264 s'il veut faciliter la réalisation de grands projets du secteur de l'énergie, notamment des pipelines, et de bien d'autres grands projets. Aucune loi ne viendrait s'ajouter aux autres. Il abrogerait des dispositions législatives adoptées pour empêcher l'exploitation des ressources. Mercredi, ce sera un test clair pour le gouvernement. Quand nous voterons sur le projet de loi C-264, nous verrons si les députés ministériels des régions productrices d'énergie et ceux des autres régions sont prêts à voter pour un projet de loi qui éliminerait les formalités administratives et rendraient possible la réalisation de grands projets, ou s'ils voteront pour le maintien de ces formalités administratives comme excuse pour dire qu'ils aimeraient voir des projets se réaliser, mais que c'est vraiment difficile. C'est vraiment difficile parce que nous avons une loi qui rend ça difficile.

La construction de grandes infrastructures pourrait se faire beaucoup plus facilement si les gouvernements qui se sont succédé pendant 11 ans n'avaient pas tenté de l'empêcher. N'oublions pas que, depuis 11 ans, ce sont les mêmes gens qui gouvernent.

Une voix: Trudeau n'est plus là. Revenez-en.

Affaires émanant des députés

Garnett Genuis: Madame la Présidente, le député de Winnipeg-Nord, qui me chahute en ce moment, est ici depuis longtemps. Ce n'est pas un nouveau venu. Il a voté pour toutes ces mesures. D'ailleurs, j'ai demandé au député libéral de Calgary Confederation, qui est nouvellement élu, s'il aurait voté en faveur du projet de loi C-48. Il m'a répondu que oui, alors qu'il vient de Calgary. Ce sont essentiellement les mêmes personnes et, lorsqu'il y a de nouveaux députés, ceux-ci affirment partager les mêmes opinions que leurs prédécesseurs.

Le député dit que nous parlons trop de Trudeau. Je serais très heureux de tourner la page sur les années désastreuses de Justin Trudeau. Le député sait-il comment nous pouvons tourner la page sur le bilan désastreux de Justin Trudeau? Nous pouvons voter en faveur de ce projet de loi, qui abrogerait un élément central du programme radicalement hostile à l'exploitation des ressources de Justin Trudeau.

Mercredi, le premier ministre pourra montrer qu'il est différent en votant en faveur du projet de loi C-264. S'il vote en faveur du projet de loi C-264, je dirai qu'il y a peut-être un véritable changement, pour reprendre l'expression consacrée. Cependant, s'il vote mercredi en faveur de la politique de Justin Trudeau, nous devrons conclure que les libéraux s'entêtent à mettre en oeuvre la même politique énergétique.

Certes, ils tentent d'apporter des nuances à leur message dans leurs communications, compte tenu du fait que nous avons remporté le débat public sur cette question, mais ils n'ont pas réellement changé de position. Là encore, le vote de mercredi nous le dira.

• (1150)

L'hon. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Madame la Présidente, je ne peux m'empêcher d'approuver sans réserve la suggestion de mon collègue pour tourner la page sur Justin Trudeau. Il est étonnant de voir à quel point les libéraux ont oublié qu'il a déjà existé, comme s'ils n'avaient pas été là tout ce temps pour voter en faveur de toutes les politiques désastreuses qui ont causé tellement de souffrances, non seulement pour l'Ouest canadien et le secteur de l'énergie, mais aussi pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Nous vivons une grave crise de l'inflation, une crise de la criminalité, une crise des drogues et, bien entendu, une crise énergétique. En raison des politiques libérales, le Canada a été contraint de vendre ses ressources naturelles au rabais parce qu'il n'est plus en mesure d'acheminer son pétrole vers les marchés en pleine croissance d'Asie, où les produits canadiens pourraient se vendre à un prix supérieur. Le démantèlement de ces politiques libérales serait une merveilleuse façon de démontrer un engagement véritable envers le changement.

Mon collègue a utilisé l'analogie des séries et des films policiers où on tente de faire croire qu'il s'agit d'un accident. Il y a un autre thème dans ce genre de films, avec des éléments de la pègre et les mafieux qui se livrent au racket de protection. Ils passent devant le magasin de quelqu'un et lancent une brique à travers la vitrine. Le lendemain, ils reviennent et disent: « Hé, on peut s'arranger pour que personne ne lance de briques dans ta vitrine. »

C'est ce que les libéraux ont fait avec la politique énergétique. Ils ont jeté des briques dans la capacité des promoteurs du secteur privé à mener à bien des projets. Puis, après que des milliards de dollars ont quitté le Canada à destination d'autres pays et après que des entreprises énergétiques canadiennes ont choisi d'investir en Amé-

rique du Sud, en Asie, en Afrique et même au Moyen-Orient, ils disent: « Hé, si vous travaillez avec nous, si vous franchissez de nouveaux obstacles, et si vous permettez au gouvernement de prendre des participations dans des projets énergétiques, vous pouvez mener à bien des projets de construction. » C'est ce que nous avons vu avec le protocole d'entente qui a été imposé à l'Alberta et qui a forcé le gouvernement de l'Alberta à accepter une taxe sur le carbone pour les industries et à payer des milliards de dollars pour le projet Pathways. Ce n'est absolument pas nécessaire.

Nous assistons actuellement à un développement majeur dans le secteur de l'énergie dont le Canada pourrait tirer parti. Strathcona Resources propose d'exporter 250 000 barils de pétrole par jour vers l'Asie. C'est une excellente nouvelle. Une entreprise privée utilise ses propres fonds, et non l'argent des contribuables, pour promouvoir un projet qui permettrait de nouvelles exportations vers les marchés asiatiques, ce qui contournerait le rabais américain qui désavantage actuellement les producteurs canadiens. Il n'y a qu'un obstacle, et c'est le projet de loi C-48, le moratoire des libéraux sur les pétroliers. Pour ceux qui n'en ont pas déjà entendu parler, cette interdiction est une loi libérale qui a été adoptée sous le gouvernement Trudeau. Tous les députés que je vois en face qui étaient présents à l'époque ont voté en sa faveur et elle interdit l'exportation de l'énergie canadienne au large de la côte Ouest. Cette interdiction ne s'applique pas aux pétroliers américains. Les pétroliers américains peuvent venir de l'Alaska et emprunter des voies navigables intérieures vers les raffineries américaines du Nord-Ouest des États-Unis. Cette interdiction ne s'applique qu'au chargement d'énergie canadienne sur les navires canadiens qui quittent les ports canadiens. Il s'agit d'un système de deux poids, deux mesures entièrement auto-imposé qui fait en sorte qu'aucun pétrole ne peut passer par cette route nordique.

Pourquoi est-ce important? C'est parce que la route nordique est plus proche de l'Asie, ce qui réduit les distances à parcourir et, par conséquent, les coûts de transport. De plus, elle est desservie par un port en eau profonde. À l'heure actuelle, pour faire face au projet d'expansion de l'oléoduc TMX et à la possible ouverture d'une route méridionale dans le port de Vancouver, il faudra effectuer des travaux de dragage sous le pont Second Narrows parce qu'on ne peut pas charger les pétroliers au maximum de leur capacité. En effet, ceux-ci s'enfonceraient alors trop dans l'eau et ne pourraient pas emprunter cette voie navigable. Ce n'est pas un problème sur la route nordique, car le port qui la dessert est déjà suffisamment profond.

C'est un exemple parfait d'un problème causé par le gouvernement. C'est caractéristique des politiques libérales: elles sont porteuses de problèmes. Elles poussent les sociétés d'énergie canadiennes à abandonner des projets canadiens et à transférer des capitaux canadiens à l'étranger pour les investir ailleurs. Quelle est la solution aux mauvaises politiques libérales? Encore plus de politiques libérales, une multiplication des obstacles et des formalités administratives et un alourdissement de la bureaucratie.

L'approche des conservateurs est différente. Nous croyons qu'il faut s'attaquer à la véritable cause du problème. Actuellement, dans le secteur de l'énergie, cette cause n'est pas un manque de demande, d'expertise ou même de capitaux, car il y a des entreprises canadiennes qui ont beaucoup d'argent à investir. Après 10 ans de politiques libérales destructrices qui ont fait obstacle à toute initiative, il s'agit plutôt d'un manque de confiance dans la capacité de mener à bien le moindre projet. Nous vivons désormais dans un monde où les investisseurs du secteur privé préfèrent construire des pipelines dans des zones de guerre plutôt qu'au Canada. Ils préfèrent composer avec des bombes et des balles plutôt qu'avec la bureaucratie. La solution des libéraux consiste à annoncer qu'ils ont un nouveau stratagème compliqué, un nouveau Bureau des grands projets, de nouvelles listes et de nouveaux obstacles. Le gouvernement va acquiescer des parts dans le projet, avec tous les effets de distorsion que cela impliquerait, et c'est la seule solution.

• (1155)

Les conservateurs croient que, si nous nous attaquons à la cause profonde du problème en abolissant les mauvaises politiques des libéraux, le projet de loi dont nous débattons aujourd'hui serait un grand pas dans cette direction. Levons le moratoire sur le transport au Canada, appliquons des règles du jeu équitables pour les producteurs et les exportateurs canadiens et acheminons nos ressources vers les marchés.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député de Calgary Signal Hill dispose d'un droit de réplique de cinq minutes.

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Madame la Présidente, comme toujours, je suis honoré de prendre la parole à la Chambre au nom des résidents de Calgary Signal Hill.

Le projet de loi C-264 offre à la Chambre une formidable occasion de se débarrasser d'une autre de ces lois hostiles à l'exploitation des ressources énergétiques et à la réalisation de grands projets que le gouvernement libéral de Trudeau avait mises en place, qui sont toujours en vigueur aujourd'hui et qui continuent d'entraver et de freiner le développement économique et les affaires au Canada.

Tout d'abord, je tiens à souligner que le protocole d'accord conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Alberta à la fin de l'année 2025, il y a tout juste un an, stipule que le gouvernement fédéral « permettra l'exportation du bitume d'un port en eau profonde vers les marchés asiatiques, et, si nécessaire, une modification sera apportée à la Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers ».

Voilà qui clarifie la position du gouvernement. Ne faisons pas les choses à moitié. Allons jusqu'au bout. Abolissons cette loi qui n'a aucune utilité ni pour la protection de l'environnement, ni pour la sécurité, ni pour les questions de transport maritime, et qui a simplement été mise en place pour maintenir le pétrole de l'Alberta sous terre.

On me pardonnera le jeu de mots à saveur aquatique, mais il y a eu plusieurs tentatives de noyer le poisson dans le cadre de ce débat.

Premièrement, l'interdiction des pétroliers, le projet de loi C-48, constitue en quelque sorte le prolongement logique de la zone d'exclusion volontaire qui existe au large de la côte Ouest du Canada et s'applique au trafic des pétroliers étatsuniens. Environ cinq super-pétroliers par semaine font la traversée entre Valdez, en Alaska, et les ports étatsuniens situés sur la côte Sud-Ouest des États-Unis.

Affaires émanant des députés

Ces pétroliers restent au large en vertu d'un accord. Or, l'interdiction des pétroliers, le projet de loi C-48, ne concerne que les eaux intérieures que ces pétroliers ne traversent pas régulièrement.

Deuxièmement, en ce qui concerne la participation des Autochtones, un député d'en face a laissé entendre au cours du débat sur ce projet de loi que les conservateurs ne se souciaient guère de la consultation des Autochtones. C'est tout le contraire. Sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper, le projet d'Eagle Spirit Energy était bien avancé. Il s'agissait d'un oléoduc appartenant à des Autochtones qui aurait permis de transporter du pétrole brut de l'Alberta vers la côte Ouest. Or, ce projet a été enterré par le projet de loi C-48 et d'autres lois libérales anti-énergie.

Je crois en la réconciliation, et la véritable réconciliation passe par la collaboration, notamment en tant que partenaires économiques. De ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons aucune intention de limiter ces consultations et ces processus visant à établir des partenariats qui permettraient à tous de bénéficier d'une prospérité économique.

Troisièmement, en ce qui concerne les tentatives de noyer le poisson dans les dossiers de l'environnement et de la sécurité, on a laissé entendre que nous voulions tourner les coins ronds. Rien ne saurait être plus éloigné de la vérité. Je suis tout aussi soucieux de la protection de l'environnement que n'importe quel autre Canadien. Je vais citer une ancienne députée libérale, Mme Martha Hall Findlay, qui a parlé brièvement des risques liés au transport maritime. Elle a dit: « Il y a des risques associés à tout type de transport de marchandises et ils ne sont pas tous liés aux pétroliers. Tout ce que le fait de cibler une partie d'une côte a fait, c'est empêcher la production de pétrole et de gaz qui pourraient être expédiés au large de cette côte. »

Le secteur du transport maritime de la côte Ouest, voire l'ensemble du secteur maritime canadien, est sûr, performant et de classe mondiale. Peut-être que les députés d'en face, qui forment actuellement le gouvernement, n'ont pas confiance en ce secteur, mais pour ma part, j'ai pleinement confiance. Ce secteur dispose de capacités considérables pour assurer le transport maritime en toute sécurité.

Enfin, je vais citer Greg Ebel, chef de la direction d'Enbridge, le plus grand expéditeur de pétrole brut au Canada. Il a dit: « L'interdiction des pétroliers est un excellent exemple de la façon dont les choses devront changer pour permettre à notre pays de maximiser son potentiel économique. Laissons les marchés et la demande réelle orienter les tracés et les capacités, tandis que le gouvernement se concentre sur la mise en place des conditions propices à la réussite. » Je suis entièrement d'accord.

Comme l'ont clairement indiqué mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, le projet de loi C-48 n'a jamais eu pour objectif de protéger l'environnement. Il n'a jamais eu pour objectif d'assurer la sécurité. Son seul but est d'empêcher l'exploitation du pétrole. Les dispositions qui découlent de ce projet de loi doivent être abrogées.

• (1200)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le vote porte sur la motion.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je demande un vote par appel nominal.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 28 octobre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, la semaine dernière, le jeudi 22 octobre, j'ai présenté le sixième rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Le Comité n'a pas été aussi puissant que d'habitude ce jour-là, car, dans son rapport, il a malheureusement omis de demander une réponse du gouvernement.

Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour me permettre de présenter une version corrigée du rapport afin de remplacer la version précédente.

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

[Français]

Puisque je n'entends pas d'opposition, c'est d'accord.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

(La motion est adoptée.)

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI VISANT À RENFORCER LE SECTEUR DE LA DÉFENSE DU CANADA

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 20 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon honorable collègue d'Edmonton-Ouest.

D'abord, au nom des citoyens et citoyennes de Mégantic—L'Érable—Lotbinière, je tiens à rendre hommage aux quatre militaires qui ont perdu la vie dans l'incendie à la Base des Forces canadiennes Wainwright, en Alberta, le 17 octobre dernier: le sergent Morgan Wong ainsi que les soldats Shaun Farrell, Aidan Goulding et Hayden Lykkemark. Derrière chacun de ces noms, il y a une fa-

mille, des proches et des frères et des sœurs d'armes plongés dans le deuil. Je leur offre mes plus sincères condoléances.

Venant d'une région qui a été touchée par une grave tragédie, je comprends que, quand autant de gens sont touchés par une tragédie comme celle-là, ça laisse des marques longtemps. Je leur souhaite de trouver toute la résilience possible pour être en mesure de surmonter cette épreuve très difficile pour eux et pour les familles qui survivent aux militaires qui ont perdu la vie. Ces derniers s'en allaient tout simplement s'entraîner, faire leur devoir pour le pays. Ils voulaient passer du bon temps à s'entraîner, à faire ce qu'ils aimaient. Je me permets de dire, au nom des citoyens de ma circonscription, que nous leur devons respect, reconnaissance et soutien.

Imaginons un instant un militaire canadien qui se prépare à partir en mission. Il a suivi son entraînement, il connaît son équipe et il sait pourquoi il porte l'uniforme, mais, au moment de partir, il y a une question qui demeure: va-t-il avoir tout l'équipement nécessaire pour accomplir sa mission en sécurité? Derrière lui, il y a une famille, des proches, une conjointe ou un conjoint, des enfants et des parents qui attendent son retour. Ce sont des gens qui font confiance à notre pays pour avoir la décence de fournir les équipements nécessaires à ceux et celles qui vont mettre leur vie en péril, qui vont risquer leur intégrité physique pour nous protéger et pour protéger d'autres personnes. Pourtant, après 10 ans de gestion libérale, les retards d'approvisionnement s'accumulent, les coûts augmentent et les militaires attendent toujours des équipements essentiels. C'est dans ce contexte malheureux pour les militaires que nous discutons du projet de loi C-40, qui vise supposément à réorganiser l'approvisionnement militaire au Canada.

On se serait attendu à des gestes concrets. Ce que propose de nouveau ce vieux gouvernement libéral, c'est de faire ce qu'il fait le mieux depuis qu'il est là, c'est-à-dire qu'il propose une nouvelle structure. Cette fois, il s'agit d'une nouvelle société d'État. Je pense que nos militaires n'ont pas besoin d'un nouvel organigramme. Ce dont ils ont besoin, c'est que les équipements soient fiables, disponibles et livrés à temps. Où sont les navires? Où sont les avions? Où sont les munitions? Ce sont les questions que se posent les militaires. Les conservateurs seront toujours aux côtés des hommes et des femmes qui vont servir notre pays, ceux qui le servent présentement et ceux qui vont le servir à l'avenir. Nous devons nous assurer que chaque dollar qu'on dépense est bien dépensé, répond à leurs besoins et sert à protéger notre pays ou les gens, par exemple quand on participe à des missions de soutien.

Cet argent, c'est bien sûr celui des Canadiens qu'on confie au gouvernement. Les familles, on le sait, doivent faire face à des choix difficiles en ce moment. Au Québec comme ailleurs, le prix de tout augmente, par exemple le prix de l'épicerie. On doit surveiller le montant à la pompe. On doit calculer ce qui reste à la fin du mois pour payer les factures. Chaque cent compte. Lorsque les dépenses augmentent, les familles doivent revoir leurs priorités et, parfois, elles doivent renoncer à certains achats plus importants. Je pense que les familles s'attendent à ce que leur gouvernement fasse preuve de la même rigueur. Pendant que les familles tirent leur argent au maximum pour arriver, le gouvernement, à Ottawa, multiplie les annonces et les structures administratives.

En octobre 2025 — ça ne fait pas longtemps —, le gouvernement libéral a créé l'Agence de l'investissement pour la défense. Au moyen du projet de loi C-31, il voulait déjà changer son statut. Aujourd'hui, il propose encore un autre changement, soit la transformation en société d'État. C'est devenu une véritable lasagne bureaucratique. Quand il y a un problème, on ajoute une couche administrative. Quand il y a un autre problème, on ajoute une autre couche de paperasse. Quand il y a un autre problème, on ajoute une couche de nouveaux patrons. Ça ressemble à ça. C'est le « steak, blé d'Inde, patate » du pâté chinois libéral.

Les Canadiens n'ont pas besoin de nouvelles annonces. Nos militaires n'ont pas besoin d'un nouvel organigramme. Ils ont besoin d'équipements qui fonctionnent, tout simplement, et ils ont besoin d'avoir assez de munitions pour être capables de faire leur travail comme du monde.

• (1205)

Dans la vraie vie, les familles et les petites entreprises ne peuvent pas seulement ajouter des couches de papier et de crayon pour éviter de payer leurs factures. Quand la fin du mois arrive, c'est le temps de payer. À la caisse ou à l'épicerie, on entend malheureusement trop souvent le contraire. Il y a trop d'histoires où les mères de famille retirent des couches de leur panier pour arriver à payer leur facture. Pourquoi le gouvernement se permet-il de faire le contraire?

Quels problèmes libéraux cette nouvelle organisation permettra-t-elle réellement de régler? Combien va coûter cette transformation?

Pendant que les libéraux réorganisent encore une fois leur bureau, nos militaires attendent. Tout ça nous mène à un autre problème. Pendant qu'ils attendent, on se pose une autre question. Pourquoi faudrait-il créer une nouvelle société? Est-ce pour retirer de l'État la prise de certaines décisions, pour retirer au Parlement certaines prises de décisions importantes, pour pouvoir dépenser à l'abri du regard du public? Non, les libéraux ne feraient pas ça, c'est certain. Eh bien, il semble que ce soit le cas.

Le projet de loi C-40 prévoit 17 cas permettant à une personne non élue de faire exception aux appels d'offres. Il y en a 17. Certaines exceptions sont probablement nécessaires. Cependant, quand on peut attribuer des contrats sans véritable concurrence, comment fait-on pour éviter le favoritisme et les risques de corruption?

Comme je l'ai dit, on a le droit d'avoir des doutes. Les Canadiens ont le droit d'avoir des doutes. Je pense à Brookfield et à toutes les autres situations où les membres du club libéral semblent profiter allègrement des largesses du premier ministre avec l'argent des Canadiens, que les familles devront tôt ou tard rembourser. Ce n'est pas le gouvernement qui emprunte. Il emprunte au nom des familles. Au bout du compte, ce sont les Canadiens qui vont payer pour tous ces emprunts. Ce n'est pas l'argent du gouvernement. C'est l'argent des Canadiens, et les Canadiens ont le droit de savoir comment il est dépensé.

Je veux que ce soit clair. Il se peut que, en matière de défense et de sécurité nationale, les achats directs soient nécessaires pour répondre à des besoins urgents. Sous le premier ministre M. Harper, on y a eu recours notamment pendant la guerre en Afghanistan. Toutefois, ça ne veut pas dire qu'on doit renoncer à rendre des comptes. Ça ne veut pas dire que le gouvernement peut simplement dire qu'on a besoin de telle chose, et qu'on doit le croire sur parole. Il faut une reddition de compte. C'est une question de confiance.

Ordres émanant du gouvernement

Après plus de 10 ans de promesses libérales, je peux dire que les Canadiens attendent des gestes plus concrets. Ils s'attendent à des avions, des navires, des munitions, et pas seulement à des annonces comme les libéraux en font. De plus, la question de la transparence doit être réglée. Elle dépasse largement le projet de loi C-40. On a un exemple concret avec l'avion Globaleye de Saab. Le gouvernement a annoncé Saab comme fournisseur privilégié pour un système de surveillance aérienne destiné à détecter les menaces.

L'Aviation royale canadienne a-t-elle été consultée? A-t-on pris en compte les besoins opérationnels de l'Aviation royale canadienne?

Le silence qu'on entend présentement est exactement la réponse qu'on a obtenue. On ne le sait pas. Les Canadiens ont droit à des réponses. Le dossier des F-35 en est un autre dossier qui illustre également les conséquences des hésitations libérales. Le dossier des F-35 en est un dont le dépassement de coûts atteint maintenant 8,7 milliards de dollars. Derrière ce dépassement de milliards de dollars, il y a des travailleurs, des parents et des familles qui essaient de joindre les deux bouts. Je peux dire que ces familles sauraient quoi faire de cet argent.

Les conservateurs proposent d'accorder la priorité aux grands contrats militaires au sein du Bureau du Conseil privé plutôt que de multiplier les structures administratives. Derrière toutes les décisions qu'on prend, il y en a une qui est essentielle, celle de protéger les Canadiens, celle pour laquelle les Forces armées canadiennes ont été formées et entraînées. Quand on est entraîné, mais qu'on n'a pas les équipements nécessaires pour faire ce qu'on a appris à faire, malheureusement, on se retrouve Gros-Jean comme devant et on envoie malheureusement les soldats dans des situations très périlleuses.

Nous allons continuer de défendre et de demander des équipements nécessaires pour protéger notre pays, mais, avec les libéraux, c'est malheureusement toujours la même recette: on promet de faire mieux; on annonce de grands changements; on dépense des milliards de dollars en bureaucratie; et on demande aux Canadiens d'attendre encore et de payer la facture les yeux fermés.

Après 11 années de gouvernement libéral, le premier ministre pense encore à changer la structure. Onze années à attendre, ce sont 11 années de trop. On ne va pas à la guerre avec des papiers et des crayons. On ne se bat pas pour la paix avec des nouveaux bureaux. Pourtant, c'est tout ce que les libéraux semblent avoir à offrir à nos militaires au moyen du projet de loi C-40. Nous allons l'étudier très attentivement pour nous assurer que nos militaires ont les équipements nécessaires et que nous pourrions agir en temps opportun.

• (1210)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à souligner que les députés portent un coquelicot en signe de respect et pour rendre hommage aux membres de nos forces armées qui ont servi sous les drapeaux par le passé, et à ceux qui le font encore aujourd'hui, ainsi qu'en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis. Je suis convaincu, comme l'a dit le député, que la tragédie de Wainwright restera bel et bien présente dans l'esprit et le cœur de beaucoup de gens, tout comme nos prières pour les victimes.

Ordres émanant du gouvernement

Ma question porte sur la société qui serait créée. Je dirais que les sociétés indépendantes ont déjà fait leurs preuves, sous de nombreuses administrations de compétence provinciale ou fédérale, en matière de transparence, de responsabilité et d'efficacité. Je me demande si le député reconnaîtrait que les sociétés, si elles sont correctement encadrées par la loi, peuvent constituer le meilleur moyen de faire en sorte que les militaires disposent à l'avenir de l'équipement nécessaire pour servir au mieux notre pays.

[Français]

Luc Berthold: Madame la Présidente, mon collègue parle-t-il du fonds vert libéral? Parle-t-il de la Société canadienne des postes? Parle-t-on vraiment là d'exemples de transparence et de dépenses contrôlées et soumises à la vérification du Parlement?

Je respecte les propos de mon collègue sur le coquelicot que nous portons aujourd'hui. Je partage aussi le fait qu'il y aura beaucoup de cérémonies au cours des prochains jours, et j'invite tous les Canadiens à y participer en ayant une pensée pour les militaires de Wainwright. Je pense que c'est une occasion unique pour les gens de se rebrancher sur nos militaires et nos vétérans.

Par contre, je ne peux pas être d'accord avec lui sur la partie où il prend en exemple les sociétés d'État en matière de transparence. Il devrait revoir un peu l'histoire. Il se rendrait compte que c'est la meilleure façon pour le gouvernement de continuer à manigancer des dépenses pour éviter que ces dettes soient dans les dettes de fonctionnement du gouvernement, et ça, c'est ce que nous ne voulons pas ici.

• (1215)

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question que je considère comme une question clé. Pourquoi, selon mon collègue, ce gouvernement préfère-t-il mettre sur pied de nouvelles sociétés avec moins d'obligation de rendre des comptes au ministre? La ligne de responsabilité de ce type de société va jusqu'au ministre et jusqu'au Cabinet, mais on est loin du gouvernement en matière de reddition de comptes.

Luc Berthold: Madame la Présidente, ma collègue voit clair dans la décision du gouvernement de vouloir établir une société de la Couronne. C'est pour éviter la transparence. C'est pour permettre probablement, comme on l'a vu dans le cas du fonds vert, de donner des millions de dollars à des organisations, à des compagnies du club libéral.

Quels sont les amis du club libéral qui sont en ligne présentement, qui attendent l'établissement de cette société de la Couronne? Je ne le sais pas. Toutefois, chose certaine, ce qu'on constate depuis 18 mois, c'est qu'il y a une compagnie qui suit le premier ministre libéral partout où il va. Cette compagnie s'appelle Brookfield. Parfois, elle a même un pas d'avance sur lui, et ça nous inquiète beaucoup.

[Traduction]

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais revenir sur la question de la députée du Parti vert, qui va vraiment au cœur de la reddition de comptes et du manque de transparence, dont il est question ici.

Comme j'ai passé des dizaines d'années dans l'armée, je comprends parfaitement que nous devons remanier en profondeur notre système d'approvisionnement en matière de défense. Cependant, l'ancien gouvernement Harper a montré que c'est possible de recourir de toute urgence à un fournisseur unique pour répondre à des be-

soins opérationnels. Que faut-il? Il faut que le premier ministre et le ministre de la Défense nationale fassent preuve de leadership. Dans le cas présent, les libéraux essaient de mettre en place un mécanisme, et j'essaie de comprendre pourquoi ils supprimeraient toute la transparence, la responsabilité ministérielle et, en fin de compte, la surveillance parlementaire. Je n'ai rien contre le fait que le Canada et le gouvernement dépensent des milliards de dollars pour les forces armées, mais il faut en faire rapport à la Chambre.

Mon collègue peut-il expliquer pourquoi, selon lui, les libéraux s'engagent dans cette voie?

[Français]

Luc Berthold: Madame la Présidente, c'est simple, c'est parce qu'ils ne veulent pas rendre des comptes. Il n'y a aucun ministre qui rend des comptes à la population. La responsabilité ministérielle, ça ne veut plus rien dire pour le gouvernement libéral et les ministres de ce gouvernement.

[Traduction]

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, selon le titre que le gouvernement lui a donné. Dans les faits, c'est un autre exemple de la création d'une nouvelle structure bureaucratique pour tenter de masquer les échecs et l'incompétence des libéraux. Cette fois-ci, nous aurions même droit à deux structures bureaucratiques pour le prix d'une.

Les libéraux ont multiplié les échecs dans le dossier de l'approvisionnement en matière de défense. Ils ont donc voulu créer une nouvelle agence, l'Agence de l'investissement pour la défense, afin de dissimuler les échecs passés au lieu de tenter de corriger la situation. Maintenant, on propose de créer une nouvelle structure bureaucratique chargée de couvrir l'Agence de l'investissement pour la défense et de masquer les échecs antérieurs.

Le gouvernement a enchaîné les échecs en matière d'achats militaires. Je pense aux F-35, pour lesquels l'accord initial avait été signé, comme on le sait, à l'époque de M. Chrétien. Puis, bien sûr, M. Trudeau a déclaré que nous n'allions pas les acheter, avant de dire que nous allions peut-être le faire. Aujourd'hui, le gouvernement affirme que nous en avons acheté quelques-uns, mais qu'il va réexaminer la question de l'achat d'autres appareils, et qu'il ne sait pas vraiment où l'on en est.

Il y a aussi le fiasco des armes de poing. Sauf pour l'achat de couteaux pour l'armée — ce qui est sans doute l'arme la moins avancée sur le plan technologique —, il a fallu plus de 10 ans au gouvernement pour mettre en place un processus d'approvisionnement adéquat, notamment pour des armes de poing. Même après 10 ans, le gouvernement a tellement mal géré le dossier que le fournisseur retenu a fini par le poursuivre en justice, ce qui a encore retardé le processus. Ce qui est assez drôle, c'est que la GRC va maintenant faire l'acquisition d'armes. Elle a lancé le processus en 2015, lorsque le gouvernement libéral est arrivé au pouvoir, mais ce dernier n'a toujours pas finalisé son processus d'approvisionnement. On pourrait penser qu'il aurait simplement pu acheter les mêmes armes de 9 mm que celles acquises par les forces armées, mais ce serait trop simple pour le gouvernement.

Il y a eu les frégates, dont le coût a dépassé le budget de plusieurs dizaines de milliards de dollars. On se souviendra que, au début du processus d'acquisition des frégates dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, l'un des principes était qu'il n'y aurait pas de fonds fédéraux pour les infrastructures. Les chantiers navals chargés de leur construction devaient construire leurs propres installations avec leurs propres fonds. Que s'est-il passé? La société Irving, proche des libéraux, est venue quémander 400 millions de dollars supplémentaires au gouvernement libéral, prétextant qu'il y aurait sinon davantage de dépassements des coûts et de retards dans la construction des frégates. Même si la Stratégie nationale de construction navale ne prévoyait aucun fonds du fédéral pour les infrastructures, les libéraux ont rapidement signé un chèque.

Parmi mes appareils préférés, il y a les aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe CC-295. Ils ont été achetés en 2015, après l'ingérence politique de la première ministre des Travaux publics, Judy Foote, qui a fait pencher la balance en faveur d'Airbus afin, comme elle l'a déclaré, de créer des emplois pour l'entreprise PAL dans sa circonscription. Or, cet avion n'était pas encore dûment certifié pour voler au Canada...

Une voix: Il l'est.

Kelly McCauley: Madame la Présidente, ce n'est pas tout à fait le cas, et la personne d'en face qui m'a interrompu le sait pertinemment.

Le gouvernement a dépensé des milliards de dollars pour cet appareil, qui pose encore aujourd'hui des problèmes.

Il y a en outre le GlobalEye. C'est dans ce dossier que le premier ministre s'est ingéré en choisissant personnellement cet aéronef plutôt qu'un autre, de manière à pouvoir déclarer, la main sur le cœur, que nous travaillons avec nos alliés européens, en jouant du coude. Faute d'un processus d'approvisionnement en bonne et due forme, nous avons le GlobalEye, une espèce d'avion pour les opérations de détection lointaine et de contrôle.

Quel est le problème? C'est un appareil destiné aux petits théâtres en territoire européen, pas à un pays qui, on s'en étonnera, s'avère être le deuxième au monde par sa superficie. Je suppose que le gouvernement l'a oublié. C'est un aéronef qu'il est impossible de ravitailler en vol, dont le radar n'est pas panoramique et qui ne répond pas aux exigences définies par l'Aviation royale canadienne. Malgré tout, le gouvernement s'est ingéré dans le processus d'approvisionnement en choisissant un appareil qui n'est pas indiqué pour le Canada.

L'achat de sous-marins pourrait faire l'objet du plus gros marché public de notre histoire. Selon les échos actuels — et libre au gouvernement de prouver le contraire —, les négociations sont paralysées parce que les sous-marins allemands ne correspondent apparemment pas aux exigences de la Marine royale canadienne. Le gouvernement avait annoncé, avec de grands flafas, qu'il allait conclure le marché et ainsi créer tout un tas d'emplois. Cependant, il semble se concentrer plus sur ce qui ferait les meilleures séances de photos que sur ce qui serait le mieux indiqué, au plus bas prix possible, pour les forces armées.

• (1220)

Je veux revenir sur le CC-295 Kingfisher, célèbre pour la complexité de son appel d'offres, qui comprenait un nombre si exagéré d'exigences établies par les libéraux qu'une photo d'Airbus livrant

Ordres émanant du gouvernement

sa soumission avec un camion U-Haul qu'elle avait dû louer est devenue virale et légendaire. La soumission comptait 100 000 pages. Dans le cas de Leonardo, son concurrent, la soumission comptait 180 000 pages. Pour une raison ou une autre, avec un appel d'offres si compliqué — établi par le gouvernement — qu'il a nécessité une soumission de 180 000 pages, les libéraux n'ont pas informé Leonardo que les soumissions pouvaient renfermer de petits tours de passe-passe. C'est grâce à ces petits tours de passe-passe qu'Airbus, même s'il avait présenté une soumission 25 % plus chère, a pu obtenir le contrat. Leonardo a alors intenté une poursuite.

Qu'a fait le gouvernement au lieu de corriger son processus d'approvisionnement? Il a discrètement accordé à Leonardo un contrat à fournisseur unique d'une valeur de plusieurs milliards de dollars pour les CH-149 Cormorant. Airbus est content. Leonardo est content. Qui n'est pas content? Les contribuables et l'Aviation royale canadienne ne le sont pas.

Le gouvernement a énormément modifié l'aéronef d'Airbus pour en justifier l'achat. Il pèse trop lourd et il n'est pas assez puissant. La réglementation exige qu'il puisse maintenir une certaine altitude avec un moteur, mais le Kingfisher en est incapable. L'équipement ajouté a tellement déstabilisé le centre de gravité de l'aéronef qu'il a fallu ajouter des contrepoids, ce qui, bien sûr, a aggravé le problème du poids. L'aéronef est vulnérable au givrage, et les modifications apportées ont fait changer le souffle des hélices. En sautant de l'avion, les secouristes auraient été emportés par le courant d'air et projetés contre l'appareil, se blessant ou se tuant.

Quelle est la solution des libéraux pour remédier à leur ingérence politique et à leur incompetence? Ils créent l'Agence de l'investissement pour la défense. Ils embauchent leur ami Doug Guzman, un proche du premier ministre, et ils lui accordent 1 million de dollars par an. Malgré cette enveloppe et son poste confortable, ce dernier menace de démissionner parce que le processus d'approvisionnement imposé aux Canadiens est sclérosé. Les libéraux présentent donc le projet de loi C-40. Même avant que l'Agence de l'investissement pour la défense ne soit créée au moment où la Loi d'exécution du budget recevra la sanction royale, ils la mettent au rancart en la remplaçant par le projet de loi C-40. Les libéraux font un gâchis, ils créent une bureaucratie pour réparer le gâchis, puis ils créent une autre couche de bureaucratie pour réparer la première qui devait réparer le gâchis initial.

Cela me rappelle l'épisode de la série *Yes, Minister* intitulé « Jobs for the Boys », c'est-à-dire « Des emplois pour les gars ». Le gouvernement tente de cacher l'échec financier d'un projet mal géré et de réparer les pots cassés. Au lieu d'admettre son erreur et de la corriger, il choisit de créer une « quango », une organisation non gouvernementale quasi autonome. Je crois que le gouvernement libéral aurait dû appeler le projet de loi C-40 « quango ».

Ordres émanant du gouvernement

Le mémorable sir Humphrey explique qu'un gouvernement défaillant peut toujours, pour sauver sa peau, établir un nouvel office ou organisme indépendant qui lui permettra de distribuer des emplois à ses alliés, comme M. Guzman, tout en ajoutant une nouvelle couche d'autorité officielle pour superviser la catastrophe initiale. Avons-nous là une impression de déjà vu? C'est sûrement le cas. Voici un extrait de l'épisode. Bernard dit: « Sir Humphrey, c'est une opération de camouflage, en quelque sorte, n'est-ce pas? » Sir Humphrey répond: « Certainement pas, Bernard. Il s'agit d'un pouvoir discrétionnaire responsable exercé dans l'intérêt national afin d'empêcher la divulgation inutile de procédures éminemment justifiables dans un contexte où une révélation inopportune pourrait gravement porter atteinte à la confiance du public. »

Bien souvent, c'est l'émission *Les Simpson* qui semble anticiper l'avenir de la politique, mais on en a ici un autre exemple tiré de *Yes, Minister*.

Nous n'avons pas besoin d'une « quango ». Nous n'avons pas besoin du projet de loi C-40 pour corriger les problèmes dans le système d'approvisionnement. Nous n'avons pas besoin de l'Agence de l'investissement pour la défense pour régler les problèmes d'approvisionnement. Nous avons besoin que le gouvernement libéral dépolitise l'approvisionnement. Nous avons besoin qu'il se tasse du chemin.

Mon collègue de Bruce—Grey—Owen Sound a fait remarquer que, pendant la guerre en Afghanistan, où il a été déployé, le Canada avait pu acheter rapidement des obusiers et d'autres armes en attribuant des contrats à fournisseur unique. C'est une solution, et c'est possible de le faire correctement. Le gouvernement doit se concentrer sur l'acquisition du meilleur équipement possible pour nos hommes et nos femmes en uniforme, et ce, au meilleur prix possible pour les contribuables. Il doit arrêter de se préoccuper de ce qui paraît le mieux pour ses annonces et ses séances de photos.

• (1225)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il y a quelques années, j'étais à une conférence de presse où on a annoncé que l'avion Hercules utilisé par le 435^e Escadron serait remplacé par le Kingfisher. Le Kingfisher entrera en service plus tard cette année pour les missions de recherche et de sauvetage. Je connais très bien ce domaine parce que c'est en recherche et sauvetage que je travaillais lorsque j'étais dans les Forces canadiennes; cette unité était alors basée à Edmonton, et elle est maintenant basée à Winnipeg.

En fin de compte, des organismes comme la Banque du Canada, CBC/Radio-Canada et Postes Canada sont des sociétés d'État qui doivent rendre des comptes de façon très rigoureuse. À l'échelon provincial, les sociétés d'État comme Manitoba Hydro, Hydro-Québec ou Autopac se sont révélées très efficaces. Le premier ministre a maintenant augmenté nos dépenses militaires à 2 % du PIB, un niveau que Stephen Harper n'aurait jamais même osé imaginer. Je crois que Stephen Harper les avait portées à 1 % une année.

Le député ne voit-il pas qu'on peut demander aux sociétés d'État de rendre des comptes?

• (1230)

Kelly McCauley: Madame la Présidente, je ne peux que supposer que le député d'en face est en train de reproduire une scène tirée de l'épisode « La Transformation » de *Seinfeld*. Il prend la parole à la Chambre pour citer CBC et Postes Canada comme des exemples

d'ouverture et de reddition de comptes. Le président de Postes Canada a dit au comité des opérations que le gouvernement a bloqué pendant cinq ans la publication et la mise en œuvre du plan stratégique de son conseil d'administration. Il a déclaré publiquement que l'ingérence politique du gouvernement était une des principales raisons pour lesquelles la société perd plus de 1 milliard de dollars par année. Pourtant, le gouvernement veut utiliser Postes Canada comme exemple pour justifier de céder les rênes des dépenses en matière de défense. Je ne suis pas d'accord.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue d'Edmonton-Ouest de son intervention énergique, dans laquelle il a souligné toute l'ingérence politique dont nous avons déjà été témoins de la part des libéraux.

Mon collègue est le président du comité des opérations gouvernementales, qu'on appelle aussi le puissant OGGO. La directrice parlementaire du budget communique régulièrement avec lui. Au cours de la dernière semaine environ, la directrice parlementaire du budget a reproché au gouvernement son recours excessif aux sociétés d'État afin de dissimuler ses déficits structurels persistants en leur transférant la responsabilité de certaines activités, en particulier celles qui impliquent des dépenses en matière de défense nationale. Ces dépenses seront transformées en actifs, ce qui ne protège pas les contribuables. Je me demande si mon collègue pourrait nous dire ce qu'il en pense.

Kelly McCauley: Madame la Présidente, la directrice parlementaire du budget a effectivement fait part de nombreuses préoccupations concernant la transparence, la capacité du gouvernement à dissimuler la dette et d'autres problèmes liés aux sociétés d'État.

Une des autres questions qui a été soulevée et sur laquelle le député de Winnipeg-Nord n'a cessé d'insister concerne le respect de l'objectif des 2 %. Au comité, la Garde côtière a expliqué que son financement était désormais comptabilisé dans les dépenses liées à la défense, même s'il sert à des activités comme le dénombrement des poissons et à des études scientifiques. Ce sont là les 2 % dont le gouvernement se vante. Comme on l'a dit, il doit se concentrer sur l'acquisition des armes et de l'équipement dont le ministère de la Défense et les militaires ont besoin, au lieu de prétendre que le dénombrement des poissons constitue une activité liée à la défense.

James Bezan: Madame la Présidente, je suis heureux de prendre à nouveau la parole.

Le député d'Edmonton-Ouest a parlé des manœuvres comptables. La Garde côtière en est un bon exemple. Il s'agit d'un organisme civil qui accomplit un excellent travail dans les domaines de la recherche en navigation, des services de brise-glace et de la surveillance de nos pêches, mais qui ne dispose d'aucun pouvoir de maintien de l'ordre. Ses représentants ont déclaré au comité de la défense que même si l'intégralité du financement de l'organisme est désormais comptabilisée dans les dépenses de défense du Canada, il ne s'agit que d'un organisme civil et que, s'il devait faire face à la menace d'un conflit armé entre le Canada et un adversaire, il se retirerait de la situation.

J'aimerais que mon collègue aborde les autres manœuvres comptables des libéraux, notamment le transfert au ministère de la Défense nationale d'aéronefs appartenant à Transports Canada, plutôt que l'achat d'équipement dont nous avons besoin pour assurer la sécurité du Canada.

Kelly McCauley: Madame la Présidente, mon collègue du Manitoba a tout dit. Ce que nous attendons du gouvernement, c'est de la reddition de comptes et de la transparence. Nous travaillerons avec le gouvernement pour servir nos militaires et leur fournir le bon équipement, mais le gouvernement doit également faire sa part.

[Français]

Sophie Chatel (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Labrador.

[Traduction]

Comme c'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole à la Chambre depuis la tragédie survenue à la Base des Forces canadiennes Wainwright, je tiens d'abord à offrir mes plus sincères condoléances aux familles et aux proches des personnes qui ont tragiquement perdu la vie dans cette tragédie. Mes pensées accompagnent également ceux qui ont été blessés, leur famille et toute la communauté alors qu'ils font leur deuil et se soutiennent les uns les autres en cette période difficile.

[Français]

Je me lève aujourd'hui pour donner mon plein appui au projet de loi C-30, qui transformera la manière dont le Canada achète l'équipement militaire, investit dans la défense et, surtout, développe son industrie nationale de la défense.

L'Agence de l'investissement pour la défense est une société d'État qui a été créée en octobre 2025 pour accélérer les achats militaires, et sa transformation pourra réduire la bureaucratie. J'en parlerai tout à l'heure: les entreprises qui veulent obtenir des contrats en défense font face à des défis importants. Le gouvernement a investi des milliards de dollars en défense et c'est très bien. On veut atteindre les objectifs de l'OTAN. Toutefois, on doit aussi s'assurer que ces investissements profitent aux entreprises et aux travailleurs canadiens.

L'Agence a été d'abord établie pour moderniser les achats de défense. C'était un très bon pas en avant, mais cela n'allait pas assez loin. Au moyen du projet de loi C-40, on va enfin donner à l'Agence les pouvoirs et l'autonomie nécessaires pour accélérer l'octroi de contrats, réduire la bureaucratie et mieux coordonner les efforts du gouvernement. C'est très important pour accélérer et faciliter l'accès des PME au marché de la défense. C'est une réponse très concrète aux préoccupations que les entreprises nous ont exprimées; c'est aussi un moyen de transformer rapidement nos investissements en défense en emplois de qualité pour les Canadiens et les Canadiennes, en innovation et en retombées économiques à un moment où on en a vraiment besoin.

Je vais m'attarder particulièrement du secteur de l'aérospatiale au Canada et au Québec, surtout, parce que l'industrie de l'aérospatiale au Québec est un véritable fleuron. Cet été, j'ai eu le bonheur d'organiser une table ronde qui réunissait les grandes entreprises, mais aussi les PME québécoises du secteur de l'aérospatiale et de la défense. Je pense notamment à Bombardier, mais aussi à plusieurs autres PME innovantes. Nous possédons, au Québec, une expertise exceptionnelle, des entreprises de calibre mondial et un réseau d'entreprises spécialisées qui contribuent à notre capacité d'innover au Canada et partout au monde dans le secteur de l'aérospatiale.

Lors de cette table ronde avec les entreprises, un message très fort est ressorti: l'un des plus grands obstacles à leur croissance et à

Ordres émanant du gouvernement

l'obtention de contrats est la lenteur et la lourdeur bureaucratiques des processus d'approvisionnement en défense. Les entreprises m'ont expliqué que les investissements historiques annoncés en défense ne se traduisaient pas automatiquement en emploi et en retombées économiques puisque les contrats tardaient à être signés. Or ces contrats sont essentiels pour que les entreprises puissent investir, procéder à l'embauche et mobiliser d'autres fournisseurs. Par exemple, si Bombardier décroche un contrat en défense, c'est toute la chaîne de PME québécoises et canadiennes qui peuvent ensuite en bénéficier.

Les participants ont également souligné que les PME ont souvent de la difficulté à accéder aux appels d'offres en défense, même si le gouvernement leur a pourtant déjà octroyé des contrats et que leur technologie est bien connue. Bref, l'attribution de contrats tarde grandement.

● (1235)

Donc, nous devons non seulement investir en défense, mais nous devons aussi nous assurer que nos investissements vont se traduire rapidement en contrats, en innovations et en emplois bien rémunérés pour les Canadiens et les Canadiennes. La transformation de l'Agence de l'investissement pour la défense est donc vraiment importante en cette matière. Non seulement nous simplifions les processus, mais aussi, une des choses qui est très importante est de réunir l'expertise au sein de cette agence pour accélérer l'approvisionnement. Si nous faisons tout comme il faut avec ce projet de loi, nous allons enfin pouvoir répondre directement à la principale préoccupation qui a été exprimée par l'industrie.

Notre ambition n'est pas seulement de dépenser davantage en défense, mais aussi de transformer ces investissements en capacités industrielles canadiennes fortes et durables au bénéfice de nos entreprises et de nos travailleurs, tout en assurant la souveraineté de notre beau pays. Le mandat principal de l'Agence est de regrouper et de mettre à profit l'expertise existante en matière d'approvisionnement de défense au sein du gouvernement, dans une organisation unique qui va être axée sur un objectif bien précis. Plutôt que de faire double emploi des ressources, elle réunit des connaissances opérationnelles et l'expertise en matière de contrats d'approvisionnement. Comme je l'ai dit, lors de cette table ronde, une des préoccupations était d'expliquer à une agence son expertise ou sa technologie, et de devoir réexpliquer tout ça à une autre agence, même une fois approuvé. Donc, il y a beaucoup de doubléments. Tout va finir par être réuni au sein d'une même agence.

La transformation de l'Agence reflète l'engagement de notre gouvernement à bâtir un Canada fort, sûr et souverain. Avec une plus grande autonomie et des pouvoirs contractuels renforcés, l'Agence enfin va pouvoir réduire son fardeau administratif et améliorer l'efficacité et la rapidité, parce qu'on a besoin de ces investissements maintenant. Ça va renforcer la capacité de notre pays à se défendre tout en assurant une plus grande reddition de comptes.

En février 2026, le dévoilement de la toute première Stratégie industrielle de défense a marqué une étape clé pour moderniser notre approvisionnement. La Stratégie préconisait déjà une approche pangouvernementale visant à renforcer notre base industrielle en défense. Justement, nous constatons maintenant les résultats de cette stratégie, puisque nous avons finalement atteint l'objectif de l'OTAN de consacrer 2 % de notre PIB à la Défense. De plus, nous avons pu réaffirmer que nous allons respecter l'objectif de l'OTAN d'investir 5 % du PIB d'ici 2035. L'Agence va évidemment jouer un rôle clé dans l'atteinte de ces objectifs.

Ordres émanant du gouvernement

Nous sommes à un moment charnière de notre histoire. L'incertitude mondiale, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'évolution des défis en matière de sécurité nous ont clairement montré une chose: protéger les Canadiens et sauvegarder notre souveraineté, notre économie et notre capacité militaire, c'est ça qui va donner une force industrielle et une capacité militaire fortes.

Nos investissements en défense sont aussi un formidable levier pour faire croître notre économie et nos secteurs innovants. Pensons juste à quelques exemples. Les drones sont des technologies développées pour la défense, mais qui trouvent aussi une application en agriculture. Les innovations en aérospatiale militaire profitent à l'ensemble de l'industrie aérospatiale. C'est la même chose pour la construction navale ou pour les satellites. Il y a notamment une belle compagnie en Outaouais, Telesat, qui construit des satellites. Ça profite aussi à l'intelligence artificielle ou à la cybersécurité.

Tous ces exemples illustrent qu'en travaillant avec une agence efficace, on va pouvoir bâtir un Canada fort et souverain.

• (1240)

[Traduction]

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Madame la Présidente, je souhaite la bienvenue à ma collègue au comité des anciens combattants.

L'une des observations qui reviennent souvent au comité des anciens combattants est que les anciens combattants ne sont toujours pas suffisamment pris en compte lorsque des contrats militaires sont attribués. Si nous regardons au sud de la frontière, les États-Unis ont mis en place une stratégie d'approvisionnement visant à inclure 3 % des petites entreprises appartenant à d'anciens combattants, un pourcentage qui a d'ailleurs été dépassé et qui atteint 5 %. Nous entendons les libéraux lancer tous ces chiffres sans retenue, mais nous n'entendons rien au sujet des anciens combattants. Il y a eu des contrats à fournisseur unique.

La députée pourrait-elle nous en dire un peu plus sur les raisons pour lesquelles les anciens combattants ne sont pas reconnus?

Sophie Chatel: Madame la Présidente, l'une des questions sur lesquelles nous nous penchons actuellement au sein du Comité permanent des anciens combattants, et qui revêt une grande importance pour les vétérans, est de savoir comment reconnaître les compétences exceptionnelles qu'ils ont acquises au sein des forces armées. Comme je l'ai mentionné, dans les forces armées, les drones, la cybersécurité, l'intelligence artificielle et toutes les technologies qui sont cruciales dans le secteur de la défense font désormais partie intégrante des opérations. Quand ils quittent les forces armées, les vétérans n'ont parfois que 34 ans et ils souhaitent mener une carrière épanouissante après leur service. Ils veulent avoir le sentiment de contribuer au développement du pays qu'ils aiment.

Notre rôle, et j'invite tous les députés à me soutenir dans cette démarche, est de les aider à déterminer les compétences qu'ils ont acquises dans des technologies à double usage et à trouver comment les mettre à profit dans des emplois civils, afin que nous puissions offrir des carrières très enrichissantes à tous les vétérans canadiens.

• (1245)

[Français]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais que ma collègue m'explique un peu plus en détail

en quoi ce projet de loi va permettre à des vétérans des Forces armées de se réintégrer adéquatement dans la société civile.

Je suis d'accord avec elle: on a constaté — et je l'ai vu dans ma circonscription — de nombreux cas où les gens sortent de l'armée pour toutes sortes de raisons, mais se retrouvent devant rien; ils n'ont pas de travail, pas d'implication sociale, ni de reconnaissance.

J'ai étudié le projet de loi C-40, mais je ne suis pas sûr d'y voir des améliorations concrètes. Alors, à son avis, en quoi le projet de loi C-40 va-t-il aider ces gens-là?

Sophie Chatel: Madame la Présidente, j'espère que mon collègue va reconnaître comme moi que l'aérospatiale est un fleuron de l'économie québécoise. J'ai parlé à des entreprises de l'aérospatiale et une PME québécoise me disait que, demain matin, elle pourrait engager 300 personnes, mais que les écoles n'arrivaient pas à former tous les gens dont elle aurait besoin pour des métiers extrêmement satisfaisants.

Nous avons des vétérans qui acquièrent ces compétences, cette expertise, et qui attendent seulement que celle-ci soit convertie. Nous travaillons en ce moment avec certaines écoles pour accélérer la reconnaissance des compétences acquises dans les Forces, pour que les vétérans puissent aller combler des pénuries de main-d'œuvre. L'aérospatiale a besoin de 65 000 nouveaux travailleurs dans les 10 prochaines années. Ce sont des métiers techniques. Notre travail, c'est vraiment de reconnaître l'expertise des vétérans, de la transformer en une certification qui leur permette d'exercer un métier Sceau rouge et d'avoir une vraie carrière avec beaucoup de technologies.

[Traduction]

Fraser Tolmie: Madame la Présidente, je dois dire que je suis quelque peu déçu par la réponse que j'ai reçue tout à l'heure, mais je vais passer à autre chose.

Ce qu'il faut se demander, c'est s'il s'agit là d'un aveu d'échec de la part du gouvernement libéral en matière d'acquisition d'équipement. Cela fait des années que nous attendons les F-35. Nous attendons le remplacement des sous-marins. Nous attendons le remplacement des Snowbird. Nous attendons que le gouvernement libéral procède au renouvellement continu du matériel. Il ne cesse de tergiverser, et tout ce que nous entendons, ce sont des excuses. Cela semble n'être qu'une excuse de plus.

S'agit-il d'une nouvelle excuse, ou bien d'un aveu d'échec face aux mauvaises politiques que les libéraux mettent en œuvre depuis plus de 10 ans?

[Français]

Sophie Chatel: Madame la Présidente, mon collègue va donc voter en faveur du projet de loi C-40, parce que l'objectif de celui-ci est d'accélérer l'attribution de contrats à nos entreprises en défense.

Je reviens au secteur de l'aérospatiale. On pourrait avoir facilement des contrats. Quand on regroupe l'expertise, on pourrait accélérer l'attribution de contrats.

[Traduction]

Philip Earle (Labrador, Lib.): Madame la Présidente, comme ma collègue, c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre au sujet d'un projet de loi depuis le 17 octobre. Je tiens à présenter les condoléances des habitants du Labrador à la suite de la tragédie qui a frappé le Canada, nous tous et, en particulier, les familles de ceux qui ont perdu la vie le 17 octobre.

Au cœur du débat en cours à la Chambre sur le projet de loi C-40 se trouve une notion simple, à savoir que les Forces armées canadiennes méritent d'avoir l'équipement dont elles ont besoin au moment où elles en ont besoin. Après tout, c'était la première observation de ma collègue d'en face il y a quelques instants. Les forces armées et la Garde côtière canadienne travaillent sans relâche pour protéger la souveraineté du Canada, défendre sa population, intervenir en cas d'urgence et maintenir la paix et la sécurité à l'échelon international. Les femmes et les hommes qui servent notre pays doivent avoir les capacités nécessaires pour faire leur travail. Il leur faut donc de l'équipement moderne et fiable avec des caractéristiques et des technologies avancées dont ils pourront tirer le meilleur parti sur le terrain.

Depuis longtemps, l'approvisionnement du Canada en matière de défense est compliqué, long et tributaire de fournisseurs internationaux. Les anciennes méthodes d'approvisionnement en matière de défense reposent sur une approche décentralisée qui n'était pas adaptée aux réalités géopolitiques actuelles et qui ne l'est toujours pas, avec des responsabilités et une reddition de comptes réparties entre de trop nombreux ministères distincts. Le Canada a besoin d'un système d'approvisionnement en matière de défense qui puisse suivre le rythme du monde qui nous entoure.

Les Forces armées canadiennes ont besoin de matériel adéquat. Il nous faut de nouvelles méthodes d'approvisionnement, souples et plus efficaces. L'industrie a besoin d'orientations claires, et les Canadiens s'attendent à ce que nous les lui fournissions. Le projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, constitue la prochaine étape de cette importante tâche, qui consiste à doter les Forces armées canadiennes et la Garde côtière canadienne des capacités dont elles ont besoin, au moment où elles en ont besoin. Fournir des capacités modernes et fiables aux Forces armées canadiennes est au cœur même de la mission de l'Agence de l'investissement pour la défense.

L'Agence de l'investissement pour la défense a été créée en octobre 2025 selon une structure temporaire d'organisme de services spéciaux au sein de Services publics et Approvisionnement Canada afin d'aider le Canada à faire face aux menaces actuelles et émergentes en matière de sécurité. L'objectif global était de moderniser l'approvisionnement en matériel et de garantir que les militaires disposent des capacités dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin. La création de l'Agence de l'investissement pour la défense en tant qu'organisme de services spéciaux nous a permis d'améliorer immédiatement l'approvisionnement pendant que nous créons sa structure permanente, mais nous n'avons jamais eu l'intention d'en faire une solution définitive.

Au cours de la dernière année, l'Agence s'est rapidement mise au travail pour accomplir sa mission de transformer l'approvisionnement en matière de défense au Canada, en réduisant les délais, en allégeant les formalités administratives, en simplifiant le processus décisionnel et en livrant les capacités essentielles plus rapidement, tout en assurant la transparence et une reddition de comptes complète aux Canadiens. En tant qu'organisme de service spécial, l'Agence a réussi sa mission, jusqu'à un certain point. Depuis sa création il y a un an, plusieurs grands projets d'approvisionnement ont été menés à bien ou le seront plus rapidement et plus tôt que prévu. L'Agence a franchi des étapes clés dans un certain nombre de projets complexes de grande valeur.

Maintenant guidée par la première Stratégie industrielle de défense du Canada, l'Agence a réalisé des progrès considérables dans

Ordres émanant du gouvernement

des projets importants, comme ceux du fusil de prochaine génération pour notre armée, des nouveaux avions, des capacités spatiales et de la prochaine génération de sous-marins. Le modèle d'organisme de service spécial a fait ses preuves. Il nous a montré que nous pouvons accélérer l'approvisionnement en matière de défense.

En faisant de l'Agence de l'investissement pour la défense un organisme permanent doté d'un mandat actualisé, de pouvoirs accrus et d'une plus grande souplesse, nous nous donnerons les outils nécessaires pour accélérer davantage nos processus. De plus, cette approche nous procurera le degré de souplesse dont nous avons besoin pour relever les sérieux défis auxquels se heurte le Canada dans le domaine de la défense et de la sécurité. Nous pourrions ainsi fournir plus rapidement les capacités militaires requises et renforcer l'industrie canadienne tout en demeurant responsables des résultats obtenus. Le projet de loi C-40 nous permettrait d'accéder à un niveau de progression supérieur grâce à une approche davantage inspirée des pratiques du secteur privé.

● (1250)

Je crois que de nombreux députés, sinon la plupart, conviendront qu'il est grandement nécessaire de désigner un responsable unique de l'approvisionnement en défense. Dans l'ancien système décentralisé, les responsabilités étaient réparties entre plusieurs ministères. De nombreuses organisations jouaient un rôle, mais aucun ministre n'était responsable à lui seul d'obtenir des résultats. Le projet de loi C-40 créerait, au sein du portefeuille de la Défense nationale, un poste de ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement, de façon à ce qu'un ministre soit expressément chargé de diriger ce dossier. Il est important de noter que le projet de loi C-40 permettrait au nouveau ministre associé de mener des activités d'aide financière liées à la production ou aux investissements dans le domaine de la défense ou de la sécurité nationale.

Ces nouveaux pouvoirs permettraient au gouvernement de jouer un rôle plus actif dans le renforcement de la base industrielle de défense et de sécurité nationale du Canada. C'est ainsi que nous favorisons l'innovation au service des capacités stratégiques et que nous agissons rapidement pour que les technologies critiques et les capacités de fabrication restent à la disposition du Canada et de nos alliés. Nous avons déjà simplifié les processus d'approbation dans le cadre de la structure temporaire de l'Agence de l'investissement pour la défense et réalisé des progrès considérables en matière d'accélération et d'amélioration des processus d'approvisionnement, comme je l'ai mentionné plus tôt. Cependant, nous devons aller plus loin, et le projet de loi C-40 nous permettrait d'y parvenir.

En conclusion, alors que les Canadiens se retrouvent dans un monde imprévisible et instable, le gouvernement veille à ce que nos forces armées restent prêtes à relever les défis à venir. Nous réinvestissons pour rebâtir les Forces armées canadiennes de manière à ce qu'elles soient à la hauteur de la situation, afin que les Canadiens qui servent dans ces forces aient accès à l'équipement fiable et moderne dont ils ont besoin. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre la Stratégie industrielle de défense et à respecter la politique « Achetez canadien » en misant sur une approche plus axée sur les affaires. Nous collaborons avec des partenaires industriels aux vues similaires, qui sont fiables et dignes de confiance, afin de créer de nouveaux débouchés pour les industries canadiennes de la défense, ce qui permettra à l'expertise canadienne de jouer un rôle déterminant dans les efforts pour assurer notre sécurité.

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement du Canada protège les Canadiens en faisant des investissements historiques dans les domaines de la défense et de la sécurité, et nous avons besoin d'institutions à la hauteur de l'ampleur et de l'urgence de cette ambition. C'est pourquoi l'Agence de l'investissement pour la défense deviendra une organisation permanente dotée d'un mandat actualisé, ainsi qu'un bureau centralisé soumis à une plus grande obligation de rendre des comptes. Dans le cadre de ce modèle, l'Agence de l'investissement pour la défense agira plus rapidement pour faire des investissements stratégiques et fournir les capacités dont ont besoin les militaires dévoués qui se trouvent en première ligne au sein des forces armées. Il s'agit de mettre en place le cadre institutionnel à long terme approprié afin d'améliorer les achats de défense et d'obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens.

Le projet de loi C-40, une fois adopté, permettra d'améliorer considérablement les résultats pour les membres des Forces armées canadiennes ainsi que pour l'ensemble des Canadiens. J'exhorte tous les députés à appuyer le projet de loi.

• (1255)

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Madame la Présidente, je considère le député de Labrador comme un ami. Je voudrais simplement lui poser quelques questions au sujet de son intervention. Sous le gouvernement Chrétien, les libéraux ont publié un livre blanc sur la défense. Il s'agissait d'acheter des technologies prêtes à l'emploi, ce qui revenait, en substance, à dépendre de pays étrangers pour notre équipement. J'ai entendu le député dire que cela nous avait mis dans une situation délicate et que nous dépendions de pays étrangers.

Sous le gouvernement conservateur, nous avons injecté de l'argent dès le début dans le programme des F-35, ce qui a notamment permis à de petites entreprises canadiennes de tirer profit des contrats. Voilà maintenant que les libéraux font traîner les choses dans ce dossier.

De quel côté se range le député? Si je réunis deux libéraux dans la même pièce, ils finissent par se disputer, et, à un moment donné, l'un d'eux va l'emporter. Lequel va l'emporter?

Philip Earle: Madame la Présidente, j'éprouve le même respect pour mon collègue d'en face. Nous avons collaboré sur de nombreux dossiers depuis mon arrivée au Parlement comme nouveau député.

Je dirais à mon collègue que le monde a changé. La prémisse de sa question, certes bien formulée, ne tient pas compte de cette évolution. Ce projet de loi nous permettrait d'investir davantage dans nos forces armées tout en établissant une industrie ici même au Canada, de sorte que ces investissements serviraient à créer des emplois, peut-être dans sa circonscription ou dans une autre. Il s'agit avant tout de donner aux femmes et aux hommes en uniforme les outils dont ils ont besoin.

[Français]

L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Labrador de son excellent discours.

Il a mentionné l'importance d'arriver à prendre des décisions rapidement.

Pourrait-il expliquer à la Chambre comment, selon lui, cette nouvelle agence va remplir ses promesses rapidement pour les Forces armées canadiennes?

[Traduction]

Philip Earle: Madame la Présidente, ayant travaillé dans le secteur de l'aérospatiale avant de siéger à la Chambre, je sais très bien à quel point le processus d'approvisionnement est complexe au Canada. D'abord, il faut déterminer les besoins, puis attendre que le processus suive son cours, sans compter que les cahiers des charges des appels d'offres ne cessent de changer, et cetera.

Pour répondre à la question de mon collègue, nous devons définir les besoins, nous assurer qu'ils sont clairement formulés, élaborer un appel d'offres précis dans le cadre du nouveau processus, puis suivre le processus d'approvisionnement afin d'obtenir le matériel dont les Forces armées canadiennes ont besoin.

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, n'est-ce pas une façon pour le gouvernement de se désresponsabiliser un peu? N'est-ce pas un terrain un peu risqué que de créer une agence pour des investissements aussi cruciaux et aussi délicats que des investissements en défense? Des questions se posent déjà.

D'une part, il y a la nomination du président de cette agence, qui est un proche du premier ministre et de son ancienne vie chez Goldman Sachs. D'autre part, le salaire de cette personne avoisine les 700 000 \$ par année, ce qui est déjà plus que celui de la plupart des hauts fonctionnaires. C'est plus que le salaire du ministre des Finances et du Revenu national lui-même, et c'est plus que le salaire du premier ministre, quoiqu'on ne compte pas l'intérêt sur ses placements.

Je me demande si c'est une façon pour le gouvernement de se désresponsabiliser. En effet, quand il y aura des décisions discutables, quand il y aura des soupçons de malversations ou de scandales — cela pourrait arriver, ne fût-ce que des malversations à enquêter —, cela permettra peut-être au gouvernement de dire que ce n'est pas lui, que c'est l'agence et qu'il n'est pas responsable de ça. Or, au contraire, pour des investissements en défense, il est absolument primordial que ce soit le gouvernement qui ait les mains sur le volant.

• (1300)

[Traduction]

Philip Earle: Madame la Présidente, je répondrai à mon collègue que c'est tout le contraire: constituer une société d'État, c'est soustraire le tout à l'influence politique. Il s'agit de laisser le soin aux personnes formées et aux experts du domaine qui siégeront probablement au conseil d'administration d'orienter la stratégie d'approvisionnement dans le but de conclure les ententes les plus avantageuses qui soient pour les Canadiens et d'acheter ainsi ce dont les Forces armées canadiennes ont besoin.

Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC): Madame la Présidente, je vais partager mon temps de parole avec le député de Bruce—Grey—Owen Sound.

Je vais parler du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada. Lorsque le secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense a ouvert le débat, il a lu une longue liste de réalisations de l'Agence de l'investissement pour la défense. Il a ensuite dit une chose sur laquelle je suis parfaitement d'accord avec lui: il a mentionné des contrats, des fournisseurs privilégiés et des arrangements en disant qu'il ne fallait pas les confondre. Il a raison, alors évitons de les confondre: un fournisseur privilégié, ce n'est pas un contrat, et un contrat, ce n'est pas une livraison.

Je ne vais pas passer par quatre chemins pour expliquer la position des conservateurs. Au Canada, les marchés publics prennent trop de temps. Les soldats attendent trop longtemps l'équipement dont ils avaient besoin la veille. Vouloir accélérer les choses, c'est le bon objectif. Nous n'avons rien contre l'idée d'aller plus vite. En revanche, nous sommes contre l'idée d'allée plus vite, mais à l'abri des regards.

Nous savons que c'est possible. Pendant la guerre en Afghanistan, le gouvernement conservateur a acheté rapidement des appareils C-17, Chinook et Hercules neufs en recourant aux exceptions déjà prévues pour les motifs de sécurité nationale et les besoins opérationnels urgents. Si les choses ont bougé rapidement, c'est grâce au sens de l'initiative des dirigeants politiques. Il n'a pas été nécessaire de conférer des pouvoirs à quelqu'un, sans droit de regard.

Il s'agit de la troisième version de cette agence en un an. Au départ, elle faisait partie du ministère des Services publics et de l'Approvisionnement. Six mois plus tard, le gouvernement a caché dans un projet de loi omnibus d'exécution du budget un plan visant à en faire une entité autonome. Avant même que ce plan ne soit adopté, il décide plutôt d'en faire une société d'État. Cela fait trois structures en un an. N'est-ce pas une façon fantastique, pour les libéraux, d'avoir l'air occupés sans accomplir quoi que ce soit? Les décisions ne manquent pas, et la façon dont elles ont été prises nous indique exactement ce que ce projet de loi rendrait normal et habituel.

Prenons l'exemple des chasseurs d'entraînement. Depuis mars 2024, l'Aviation royale canadienne n'a plus d'avion de chasse d'entraînement. Les Hawks ne sont plus en service. Le 419^e Escadron est en pause, et nos futurs pilotes de chasse sont entraînés en Italie, au Texas et ailleurs dans le monde.

Comment le gouvernement a-t-il choisi un chasseur de remplacement? Il n'y a pas eu d'appel d'offres ouvert. Le premier ministre a lancé des négociations pour obtenir le M-346 italien avec la première ministre Meloni en marge du G7, même si le Canada avait reçu des propositions de fabricants américains et sud-coréens. C'est peut-être un bon avion, mais une poignée de main entre dirigeants ne constitue pas un processus d'approvisionnement. En vertu du projet de loi C-40, une entente de gouvernement à gouvernement serait l'une des 17 méthodes qui permettraient à un ministre de passer complètement outre au processus d'appel d'offres.

Il y a aussi le système GlobalEye. En mai, à l'occasion du salon CANSEC, le gouvernement a annoncé que l'avion GlobalEye de Saab était l'appareil d'alerte aérienne avancée qu'il privilégiait. Il est vrai que notre force aérienne a grandement besoin de ce type d'appareil, mais on rapporte que la décision a stupéfié l'Aviation royale canadienne elle-même et d'autres fabricants qui étaient prêts à soumissionner pour obtenir ce contrat. Ce n'est que plusieurs semaines après l'annonce que les responsables de Saab ont rencontré ceux de la Défense nationale et de l'armée de l'air pour discuter des besoins opérationnels. L'évaluation technique qui a suivi a révélé de réelles lacunes, à savoir une couverture radar limitée, aucune possibilité de ravitaillement en vol et une incompatibilité avec le réseau de données sécurisées du NORAD.

C'est pourquoi les conservateurs ont demandé à la vérificatrice générale et à la directrice parlementaire du budget de faire enquête. Si c'est ainsi que les décisions sont prises alors que le Parlement exerce encore une certaine surveillance, on peut imaginer ce qui se passera sous le régime découlant de la mesure législative qui supprimerait cette surveillance.

Ordres émanant du gouvernement

En effet, ce projet de loi créerait une société d'État qui, nous dit-on, fonctionnerait de manière indépendante, mais le ministre peut lui ordonner de mener ou non des activités d'approvisionnement, et elle serait tenue de se conformer à cet ordre. En somme, ce sont les ministres qui auraient le contrôle, et la Chambre ignorerait ce qui se passe. Nous savons ce qui se produit lorsque des fonds publics transitent par un organisme qui échappe au contrôle de la Chambre. La caisse noire environnementale, par exemple, a distribué des fonds publics sans faire l'objet d'une surveillance suffisante. Le projet de loi C-40 permettrait de créer le même genre d'organisme, auquel le gouvernement verserait 1 milliard de dollars à la fois.

Autrement dit, ce projet de loi conférerait à un nouveau ministre associé des pouvoirs oligarchiques lui permettant de diriger une société d'État dotée d'un fonds de 1 milliard de dollars, de prêter de l'argent et d'acheter des actions dans des entreprises, et de faire tout cela sans en informer la Chambre. Ce n'est pas une réforme. C'est de la concentration des pouvoirs.

• (1305)

Le secrétaire d'État a défendu l'article 9 en le qualifiant de « lien sans équivoque avec le gouvernement ». C'est exactement ce que je veux dire. Ce n'est pas de l'indépendance. C'est la mainmise d'un ministre sur un fonds de 1 milliard de dollars.

Le gouvernement promet un effort comme on n'en voit qu'une fois par génération pour développer l'industrie de la défense au Canada, alors je vais poser une question simple: qui est mieux placé pour fabriquer de l'équipement militaire, en faire l'entretien et le maintenir à niveau que les personnes qui l'utilisent? Ce sont les mécaniciens, les techniciens, les logisticiens, les pilotes et les gestionnaires de projet qui exécutent leur travail dans des conditions que la plupart des gestionnaires du secteur privé ne connaîtront jamais.

Au comité des anciens combattants, étude après étude, on nous dit que les compétences des vétérans ne sont pas reconnues et que le gouvernement n'a pas de cibles mesurables. Pourtant, il n'y a rien dans le projet de loi ni dans cette stratégie pour changer ça. Il n'y a aucune cible pour les entreprises appartenant à des vétérans et aucun crédit dans l'évaluation des contrats pour l'embauche de vétérans. Il n'y a rien.

Regardons ce qui se passe chez nos voisins du Sud. Aux États-Unis, le Congrès a fixé un objectif législatif de 3 % des contrats fédéraux qui doivent être accordés à des petites entreprises appartenant à des vétérans ayant une invalidité liée au service. Au cours de l'exercice 2023, les agences américaines n'ont pas seulement atteint cet objectif, elles l'ont dépassé pour atteindre plus de 5 %, soit près de 32 milliards de dollars américains.

Nous n'avons pas besoin de regarder au sud de la frontière pour voir que les cibles fonctionnent. Le secrétaire d'État a dit à la Chambre que, l'année dernière, le gouvernement a atteint son objectif de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones dans le secteur de la défense. C'est bien. C'est la preuve qu'il est possible d'établir une cible, de la mesurer et de l'atteindre dans le cadre de l'approvisionnement en matière de défense du Canada. Alors pourquoi n'y a-t-il pas de cible pour les vétérans?

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs veulent que les forces armées soient équipées plus rapidement. Nous voulons simplement un processus transparent et pour les personnes qui ont servi le pays. Pour ça, le ministre doit rendre des comptes au Parlement. Le projet de loi dit : « La Société se conforme à ce que le ministre ordonne. » Ce libellé est unique à ce projet de loi. Les directives devraient venir du Cabinet et être consignées au compte rendu, et non pas dépendre d'un ministre.

Nous devons utiliser les outils dont le système dispose déjà. C'est ce que nous avons fait en Afghanistan. C'est pourquoi les conservateurs ont demandé que l'on crée un secrétariat chargé de ce dossier au sein du Conseil privé afin que les contrats de défense soient traités en priorité par le Cabinet. C'est la volonté politique qui détermine la vitesse à laquelle on progresse, et non de nouvelles sociétés d'État. Les conservateurs simplifieraient le processus, sans écarter le Parlement.

Après une décennie de négligence de la part des libéraux, les marins, les soldats et les aviateurs n'ont pas besoin d'une nouvelle structure bureaucratique ni d'un ministre avec un nouveau titre. Ils ont besoin d'un processus d'approvisionnement qui les outille pour faire face aux menaces modernes auxquelles nous sommes confrontés. Je crains que le projet de loi C-40 mette fin à la surveillance parlementaire dont cette agence a grandement besoin, et qu'il ouvre la porte au gaspillage et à la mauvaise gestion.

Nous avons vu ce que cela donne. La caisse noire environnementale était un organisme indépendant qui distribuait des fonds publics. Le projet de loi C-40 créerait un autre organisme de ce genre. Voilà pourquoi les conservateurs sont préoccupés et demanderont des éclaircissements au comité.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de la dernière minute de mon discours pour rendre hommage à ceux qui ont servi au sein des Snowbirds. J'ai assisté à leur dernier spectacle aérien à Moose Jaw. Évidemment, ce fut pour moi, comme pour des Canadiens de partout au pays, une grande source de fierté et d'inspiration, mais ce fut également très décevant. Voilà un autre exemple des ratés des libéraux en matière d'approvisionnement, car nous ne disposons toujours pas d'un aéronef de remplacement pour les Snowbirds qui permettrait d'assurer une transition harmonieuse et de maintenir en place une équipe qui incarne le professionnalisme des Forces armées canadiennes.

J'ai hâte d'entendre les questions et les observations de mes collègues des deux côtés de la Chambre.

• (1310)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais avoir suffisamment de temps pour réfuter bon nombre des arguments avancés par le député.

Bien franchement, je commence à croire que les conservateurs ne comprennent pas le sujet ou ne s'en soucient pas. Nous pourrions parler des achats. Aujourd'hui, le député a parlé de rapidité, mais j'ajouterais le mot efficacité. Dans 18 mois, nous pourrions nous pencher sur le bilan du premier ministre. Les F-35 sont maintenant en sol canadien.

Il y a énormément de choses que les députés de l'opposition refusent de reconnaître, comme la responsabilité. Les sociétés d'État relèvent d'un ministre. Les députés ont le droit de leur demander des comptes, et ils peuvent le faire quand elles comparaissent de-

vant un comité. Il est important de faire preuve d'efficacité, et il est important de construire la base militaire industrielle du Canada. Une société d'État serait en mesure de le faire. Les conservateurs doivent cesser de s'opposer à tout ce que fait le gouvernement et commencer à reconnaître les bonnes choses quand elles leur sautent aux yeux.

Pourquoi le député n'est-il pas favorable à une société d'État?

Fraser Tolmie: Madame la Présidente, j'ai l'impression d'être au Yuk Yuk. Honnêtement, en ce qui concerne l'efficacité de la livraison des F-35, je rappelle que deux aéronefs ont été livrés après 11 ans de gouvernement libéral, et ce n'est pas la première fois que le gouvernement obtient ce genre de résultat. Il y a eu aussi les hélicoptères Cormorant. C'est incroyable. À maintes reprises, nous avons attendu que le gouvernement libéral nous fournisse de l'équipement. Est-ce là un aveu de la mauvaise qualité de ses politiques et de son incapacité à corriger le tir? Essaie-t-il de créer un nouveau moyen de faire adopter le projet de loi à toute vapeur? Personne ne croit les libéraux.

Tako Van Popta (Langley Township—Fraser Heights, PCC): Madame la Présidente, le discours de mon collègue était très éclairant. Nous parlons du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, qui créerait une autre structure bureaucratique que le gouvernement fédéral pourrait utiliser pour faire des annonces, du recyclage d'annonces et des séances photo. Je pense à Maisons Canada, qui devait permettre de construire des maisons à un rythme jamais vu. Depuis sa création, les mises en chantier sont en baisse, et on est bien loin de la cible des 500 000 nouveaux logements visant à rétablir l'abordabilité du logement.

En quoi cette structure bureaucratique serait-elle différente?

Fraser Tolmie: Madame la Présidente, la réponse courte est qu'elle ne le serait pas. Quand on examine la façon dont les libéraux ont gouverné jusqu'à présent, on constate que les cafouillages se succèdent. Qu'il s'agisse du logement, des forces armées ou de la construction de pipelines, les résultats sont inexistant. Le premier ministre et les ministres ne font qu'enchaîner les annonces, mais ils ne livrent rien. Il n'y a rien de concret. Il faut une éternité aux libéraux pour produire des résultats.

Les Canadiens en ont vraiment assez d'attendre. Nous attendons depuis 10 ans les avions de chasse F-35 dont nous avons désespérément besoin. Deux ont finalement été livrés tout récemment, et les libéraux estiment qu'il s'agit d'une réussite. Ce n'est qu'un autre exemple qui explique pourquoi le recrutement est en baisse dans les forces armées et pourquoi nous n'arrivons pas à attirer de nouvelles recrues. Nous ne fixons ni objectifs ni normes et ne donnons pas aux gens quelque chose à quoi aspirer. Nous ne leur donnons pas l'impression qu'on prend soin d'eux. Lorsqu'ils sont déployés en Lettonie, ils devraient avoir l'équipement dont ils ont besoin et ne pas être contraints d'utiliser du matériel déjà utilisé, voire du matériel retourné après les déploiements de fin de semaine des réservistes.

• (1315)

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député vient de dire que le recrutement militaire est en baisse. Encore une fois, le député a tort, et il devrait savoir qu'un nombre record de personnes ont postulé pour s'enrôler dans les Forces canadiennes. Le député devrait le reconnaître.

Au bout du compte, nous avons un premier ministre qui prend des mesures en faveur des Forces canadiennes depuis 18 mois. Nous sommes passés d'un budget militaire de 1 % du PIB sous Stephen Harper à 2 % du PIB sous le mandat de l'actuel premier ministre. Le député devrait faire preuve de plus d'honnêteté et s'en tenir aux faits.

Fraser Tolmie: Madame la Présidente, je vais être franc: il y a davantage de gens qui se cassent les dents dans les forces armées. On les envoie dans des centres de recrutement et on leur dit qu'ils vont devenir soldats, marins ou fantassins, mais ils n'en savent strictement rien. Ils se présentent, et c'est tout. J'ai parlé à des amis dans les forces armées qui se demandent ce que ces gens font là. Ils ne savent même pas ce qu'ils y font. Qu'on ne vienne pas me dire que le recrutement est en hausse alors qu'on ne tient pas compte de tout ce qui se passe dans l'armée.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada. Ce projet de loi contient des mesures relatives à la production, à l'approvisionnement et à l'investissement dans les domaines de la défense nationale et de la sécurité nationale. La partie 1 porte sur la création de la société canadienne d'investissement pour la défense, tandis que la partie 2 modifierait la Loi sur la production de défense afin, notamment:

- a) d'étendre l'application de cette loi au matériel et aux ouvrages en lien avec la sécurité nationale ainsi qu'aux services relatifs à la défense et à la sécurité nationales;
- b) de prévoir que le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a le pouvoir de faire l'acquisition de matériel et de services relatifs à la défense et à la sécurité nationales [...] sous réserve de certaines exceptions;
- c) d'élargir la portée des fins pour lesquelles ce ministre peut accumuler des stocks pour y inclure la défense nationale, la sécurité nationale, y compris la sécurité économique, et la défense ainsi que la sécurité d'un gouvernement associé ou d'un autre État;
- d) d'accorder à ce ministre de nouveaux pouvoirs en matière financière [...];
- e) d'établir des règles en matière d'approvisionnement [...]

Ensuite, la partie 3 porte sur les examens requis des lois en question. Tout ce que je viens de dire est directement tiré du projet de loi.

En termes simples, le projet de loi C-40 établirait une société canadienne d'investissement pour la défense, une société d'État dirigée par un PDG et un conseil d'administration sous l'autorité du ministre associé de la Défense pour l'approvisionnement. Cependant, on ne sait pas clairement dans quelle mesure les règles du Conseil du Trésor s'appliqueraient à cette société. Ce n'est pas précisé dans le projet de loi, mais tout porte à croire que ces règles seraient beaucoup moins contraignantes une fois que la loi sur l'investissement pour la défense aura été édictée.

La Loi sur la production de défense serait rebaptisée et modifiée afin de permettre au ministre d'acheter tout ce qui pourrait être utilisé à des fins de défense nationale ou de sécurité. En outre, la société exercerait des pouvoirs en vertu des articles 15 et 16 de la nouvelle Loi sur la production et l'approvisionnement pour la défense et la sécurité nationale, qui portent sur l'accumulation de stocks, l'approvisionnement et la disposition de matériel militaire. De plus, le projet de loi C-40 augmenterait considérablement le nombre de catégories au titre desquelles le ministre pourrait procéder à un approvisionnement auprès d'un fournisseur unique. Si le projet de loi est adopté, ce nombre passerait à 17. Le ministre pourrait ainsi refuser de tenir un processus concurrentiel. De plus, le projet de loi autoriserait l'ajout de nouvelles exceptions par règlement sans

Ordres émanant du gouvernement

qu'elles aient à être approuvées au moyen d'une loi. Il permettrait également au ministre d'exclure toute partie d'un processus concurrentiel pour des motifs de sécurité nationale. Le problème, selon moi, est que cette exclusion pourrait être appliquée sans justification, sans mécanisme de surveillance et sans explication au Canada ni au Parlement.

Avant de parler de certaines autres raisons qui, selon moi, expliquent l'importance de réexaminer et de remanier notre processus d'approvisionnement, je tiens à dire que je suis scandalisé que nous débattions aujourd'hui sous la menace d'un recours à l'attribution de temps. Je reconnais que le gouvernement n'a pas présenté la motion, mais un libéral a pris la parole vendredi. Il a menacé d'en présenter une pour un projet de loi qui permettrait au gouvernement de dépenser des centaines de milliards de dollars et qui éliminerait la surveillance parlementaire. Je trouve fascinant qu'à la deuxième journée de débat, à peine cinq heures de débat, nous soyons déjà sous la menace d'un recours à l'attribution de temps.

Je vais vous parler un peu de mon parcours professionnel. J'ai passé 25 ans dans les forces armées, mais il y a 24 ans, j'ai eu le privilège de participer au Programme d'état-major technique de la Force terrestre. Il s'agit d'un cours d'un an où je ne faisais qu'étudier la gestion de la défense telle qu'elle est effectuée dans l'armée canadienne et les procédures d'approvisionnement de l'équipement. Après avoir acquis cette expertise technique, certaines compétences qui y sont associées et beaucoup de connaissances en sciences et en génie, j'ai été pour le moins stupéfait de constater à quel point le système d'approvisionnement est désorganisé depuis des dizaines d'années. C'est pourquoi je suis tout à fait favorable à ce que des changements soient apportés aux procédures d'approvisionnement de l'équipement pour les membres des Forces armées canadiennes.

Je tiens à donner un autre exemple précis. Après avoir suivi ce cours, j'ai eu le privilège d'être affecté à l'École d'infanterie à Gagetown. J'avais un titre bizarre. J'étais l'adjudant technique du corps d'infanterie. Mon travail consistait essentiellement à lire tous les énoncés des besoins pour chaque pièce d'équipement que l'armée achetait et qui pouvait avoir des répercussions sur les Forces armées canadiennes et, en particulier, sur l'infanterie canadienne. Je me souviens d'avoir eu un débat et une discussion animée avec le directeur de projet à Ottawa à l'époque au sujet de l'achat de notre équipement STANO, c'est-à-dire notre matériel de surveillance, d'acquisition d'objectifs et d'observation nocturne, et plus particulièrement de nos lunettes de vision nocturne monoculaires. À l'époque, nous faisions ce que nous appelions la gestion de l'ensemble du parc de véhicules. C'était le gouvernement libéral de Jean Chrétien qui était alors au pouvoir. J'ai dit que cela ne fonctionnerait pas, que nous ne pouvions pas acheter du matériel destiné à des soldats et nous attendre à ce qu'il soit en état de marche et prêt à être utilisé lorsque nous en aurions besoin, lorsque nous serions déployés dans le cadre d'opérations ou en temps de guerre. C'était évidemment après les événements du 11 septembre. Nous avions des troupes en Afghanistan, mais nous ne nous étions pas encore engagés dans le combat.

Ordres émanant du gouvernement

● (1320)

J'ai été choqué et je n'ai pas mâché mes mots lorsque j'ai appelé le directeur de projet au printemps 2006. À ce moment-là, mon unité constituait pourtant la priorité de l'armée canadienne, puisqu'elle devait être déployée en Afghanistan pour des opérations de combat. Or, nous n'avions même pas assez de lunettes de vision nocturne monoculaires, ni suffisamment d'équipement pour nous entraîner au combat de nuit avant notre départ pour le théâtre des opérations. C'était extrêmement frustrant.

Cependant, si on fait un bond dans le temps, on constate qu'il est possible de bien faire les choses. Pendant la guerre en Afghanistan, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a démontré sa capacité à procéder à des acquisitions militaires de grande envergure. Ces acquisitions ont coûté des milliards de dollars dans le cadre d'un processus à fournisseur unique. Nous avons obtenu des hélicoptères Chinook. Nous avons racheté des chars d'assaut. Nous avons obtenu des capacités de transport aérien stratégique grâce aux C-17.

Je pourrais donner beaucoup d'autres exemples. C'est possible, mais il faut du leadership et de la volonté politique. Un intervenant précédent de mon côté de la Chambre l'a souligné. C'est une question de volonté politique. La reddition de comptes, la transparence et la surveillance parlementaire sont nécessaires.

C'est ce qui me préoccupe maintenant. Sous le gouvernement libéral, au cours des 11 dernières années, plusieurs processus d'approvisionnement en matière de défense ont été mal gérés. Dans des discours précédents, nous avons entendu parler du GlobalEye. Encore une fois, il a été acheté avant toute discussion substantielle avec l'Aviation royale canadienne. Il y a encore des préoccupations au sujet des capacités opérationnelles de cette plateforme pour travailler dans le Nord, dans l'Arctique canadien.

Parlons des F-35. Le député de Winnipeg-Nord a pris la parole tout à l'heure et a dit qu'ils étaient une très bonne chose. Je rappelle à tout le monde que le député a fait campagne sous la bannière libérale en 2015, à l'époque où le gouvernement libéral disait qu'il se débarrasserait des F-35 et qu'il était hors de question qu'il les achète, ce qui est tout à fait contraire aux règles d'approvisionnement gouvernementales et à l'ensemble du processus d'appel d'offres. Il est bon de voir enfin la livraison de ces F-35.

Les libéraux ont annoncé la création de l'Agence de l'investissement pour la défense. Elle a été annoncée dans la loi d'exécution du budget et, maintenant, dans le cadre de ce nouveau projet de loi, le projet de loi C-40. Le PDG de l'Agence de l'investissement pour la défense aurait voulu démissionner, ce qui a peut-être joué un rôle catalyseur dans ce projet de loi. Il est très contrarié par la lenteur de l'appareil bureaucratique et par l'inaction de l'actuel gouvernement libéral. Quelle est la réaction du gouvernement? Il veut supprimer la reddition de comptes et la surveillance.

Voilà ce qui me préoccupe. Des centaines de milliards de dollars provenant des contribuables canadiens sont dépensés sans transparence ni surveillance parlementaire adéquate. Les libéraux prétendent que la reddition de comptes se fera par l'entremise du nouveau ministre associé de la Défense nationale. Cependant, les dispositions du projet de loi ne prévoient aucun mécanisme garantissant pareilles surveillance et transparence.

En principe, je suis tout à fait favorable à une refonte majeure du système d'approvisionnement en matière de défense du Canada. Toutefois, comme je l'ai expliqué dans mon discours, le Canada peut procéder à des acquisitions militaires de grande envergure, et

c'est ce qu'il a fait par le passé. Comment a-t-il procédé? Comme je l'ai dit, c'est grâce au leadership. C'est grâce au leadership du premier ministre et du ministre de la Défense nationale, qui ont su faire avancer les choses, qui ont rendu des comptes publiquement aux contribuables canadiens et qui ont indiqué à la Chambre les mécanismes nécessaires pour que ces milliards de dollars soient dépensés à bon escient, et non pas uniquement au profit des proches du Parti libéral. C'est faisable.

Je vais écouter très attentivement. Je suis convaincu que ce projet de loi sera renvoyé au comité. J'attends avec impatience les témoignages du secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense, du ministre de la Défense nationale et du ministre de l'Approvisionnement. J'ai hâte de les voir comparaître et expliquer comment ils entendent rendre des comptes aux contribuables canadiens, agir de manière transparente envers eux et faire en sorte que les membres des Forces armées canadiennes soient dotés du matériel et des systèmes nécessaires pour défendre notre pays.

● (1325)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, il est important de reconnaître que les sociétés d'État sont soumises à des exigences très strictes en matière de reddition de comptes. Certaines d'entre elles, par exemple, doivent répondre devant des comités permanents. Il y a également un ministre responsable de la société d'État à qui nous pouvons poser toutes sortes de questions. Dans l'ensemble, il faut dire que ces sociétés sont indépendantes du gouvernement et qu'elles sont soumises à un contrôle accru.

Je suis parlementaire depuis plus de 30 ans et j'ai travaillé au provincial comme au fédéral. À tous les échelons de gouvernement, les sociétés d'État s'avèrent très efficaces. La création d'une société chargée de l'approvisionnement militaire serait bénéfique pour l'industrialisation militaire du Canada et pour nos forces armées. Je continuerai à défendre cette position.

Le député ne convient-il pas que les sociétés d'État provinciales et fédérales peuvent s'avérer très efficaces?

Alex Ruff: Madame la Présidente, je ne vais pas me lancer dans un débat pour déterminer si les sociétés d'État ont le potentiel d'être efficaces ou non. Je pense qu'il y en a qui prouvent qu'elles peuvent être très efficaces. Toutefois, il y a aussi de nombreux exemples où elles ne sont pas très efficaces ou très efficaces. Nous avons eu de longs débats au sujet de Postes Canada, où il y a encore d'énormes problèmes. Cette société d'État ne fonctionne pas aussi bien qu'elle le devrait.

Cela dit, avec une partie de mon discours, je cherche vraiment à comprendre pourquoi le gouvernement se cache derrière la transparence et la surveillance parlementaire? Voilà ce qui me préoccupe vraiment quand il s'agit littéralement de centaines de milliards de dollars de l'argent des contribuables.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Madame la Présidente, je tiens à remercier le député de Bruce—Grey—Owen Sound pour son service militaire.

Au comité des comptes publics, où je siège également, la vérificatrice générale a déclaré plus d'une fois dans ses témoignages que les ministères et les sociétés d'État ne sont pas assujettis aux mêmes règles et que cela entraîne des problèmes en matière de reddition de comptes et de transparence de la part des sociétés d'État.

Le député peut-il nous dire comment, d'après lui, il serait possible d'obtenir de la transparence compte tenu de ces obstacles?

Alex Ruff: Voilà un excellent argument, madame la Présidente. J'invite d'ailleurs tous les Canadiens qui nous regardent à lire ce qui est écrit dans les derniers rapports du Bureau du directeur parlementaire du budget sur le fait de jouer avec les règles et l'interprétation des notions de reddition de comptes et de comptabilisation par rapport aux dépenses de l'État, étant donné que le premier ministre et le gouvernement libéral essaient de faire croire que les dépenses sont devenues des actifs.

Le secrétaire parlementaire a fait l'éloge des sociétés d'État, mais il y a des exemples. J'ai déjà parlé de Postes Canada, qui perd 1 milliard de dollars par année. Encore là, en quoi est-ce un actif? Cela relève sans contredit du passif. Il s'agit de dépenses, pas d'un actif que l'on gardera.

Je pense que pour comptabiliser ce qui est fait de l'argent des contribuables canadiens, il convient de s'en tenir aux règles que l'on appliquait depuis toujours. Je trouve que c'est extrêmement important que les parlementaires se servent de leurs privilèges pour exercer un droit de regard, de façon à ce que les Canadiens aient l'assurance que notre Trésor public très limité sert à fournir l'équipement approprié aux membres des Forces armées canadiennes.

• (1330)

[Français]

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Madame la Présidente, la création de cette nouvelle société d'État, c'est bien beau. Ça permet au gouvernement de dire qu'il y aura une indépendance en ce qui concerne les décisions. Par contre, quand on lit le projet de loi, on se rend compte que le gouvernement garde quand même un contrôle sur les décisions. Les décisions seront peut-être prises officiellement par une société d'État, mais il y aura quand même un contrôle gouvernemental.

Moi, ça m'apparaît un peu inutile. Ça m'apparaît comme une histoire de structure pour jeter de la poudre aux yeux, mais qui, au fond, ne changera rien concrètement sur le terrain, d'autant plus qu'on voit qu'on avantage un ex-collègue et ami du premier ministre qui va se retrouver à la direction de cette société d'État avec un salaire qu'on pourrait qualifier de stratosphérique.

Comment mon collègue voit-il ces questions-là relativement au projet de loi C-40?

[Traduction]

Alex Ruff: Mon collègue bloquiste pose une bonne question, madame la Présidente, sur l'utilité même de cette société d'État. Pour ma part, je dirais qu'elle est probablement inutile. À l'instar du député, je pense qu'elle ne changera concrètement rien, comme je l'ai expliqué dans mon discours. Après tout, les gouvernements passés ont réussi à acheter rapidement de l'équipement quand c'était nécessaire sans pour autant soustraire la démarche au contrôle du Parlement.

Chris d'Entremont (Acadie—Annapolis, Lib.): Madame la Présidente, c'est un privilège de prendre la parole au nom des habitants d'Acadie—Annapolis à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense au Canada. Je partagerai mon temps de parole avec la formidable députée de South Shore—St. Margarets.

Je tiens d'abord à offrir mes plus sincères condoléances aux familles et aux amis des membres des Forces armées canadiennes qui

Ordres émanant du gouvernement

ont perdu la vie à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Que leur âme repose en paix. Mes pensées accompagnent aussi les blessés qui sont toujours à l'hôpital. Je leur souhaite un prompt rétablissement. Mon frère est membre des Forces armées canadiennes et je sais qu'il a servi à maintes reprises à la Base des Forces canadiennes Wainwright. Sauf erreur de ma part, il a dit qu'il y a suivi des entraînements à plus de sept reprises et il est très peiné de ce qui s'est passé là-bas. Nous espérons que tout le monde se rétablira complètement.

Le projet de loi C-40 a une dimension particulière dans ma région, car la 14^e Escadre Greenwood, la plus grande base aérienne du Canada atlantique, est située dans ma circonscription, Acadie—Annapolis. C'est là que s'entraînent des équipages de patrouilles à long rayon d'action, qu'on effectue une surveillance régulière au-dessus de l'océan Atlantique, qu'on organise du transport aérien stratégique mondial, et qu'on trouve la principale unité de recherche et sauvetage de la côte Est du Canada.

Au cours de la dernière année, le gouvernement a apporté son soutien à la BFC Greenwood en finançant de nouveaux hangars destinés aux nouveaux aéronefs P-8A Poseidon, qui ont remplacé les aéronefs Aurora vieillissants, le nouveau Programme de systèmes d'aéronefs télépilotés, ainsi que de nouveaux logements sur la base. D'autres projets sont prévus pour la BFC Greenwood. Ces investissements sont essentiels, non seulement pour notre sécurité sur la côte Est, mais aussi pour les emplois et les entreprises de la vallée d'Annapolis et de toute la Nouvelle-Écosse.

J'aimerais revenir sur le projet de loi dont nous sommes saisis et sur ce qu'il signifie pour Greenwood, la vallée et, bien entendu, la Nouvelle-Écosse. Au bout du compte, ce projet de loi vise à répondre à une question toute simple: comment faire en sorte que les investissements croissants du Canada dans la défense se traduisent par de réelles capacités, une sécurité accrue et de véritables possibilités économiques pour les Canadiens, y compris dans des collectivités comme la nôtre?

L'environnement de sécurité évolue rapidement. Nos alliés augmentent leurs dépenses en matière de défense, et les gouvernements de partout reconnaissent qu'une armée forte dépend d'une base industrielle forte et résiliente. Pour le Canada, cela va au-delà de l'affectation de ressources. Nous devons veiller à ce que nos institutions puissent utiliser ces ressources à bon escient. Depuis trop longtemps, l'approvisionnement en matière de défense se caractérise par la complexité, la multiplicité des ministères qui interviennent, le chevauchement des pouvoirs et les longs délais d'approbation. Chacun de ces éléments a une fonction importante, mais ensemble, ils mènent à des processus qui peuvent ralentir les décisions, créer de l'incertitude pour l'industrie et retarder les capacités essentielles. Il y a des personnes talentueuses dans tout le système, mais nous leur avons trop souvent demandé de réaliser des projets et des processus complexes qui ne sont pas adaptés au rythme ni à l'ampleur de ce qui est demandé aujourd'hui.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi C-40 propose une approche différente. Premièrement, il établira l'Agence de l'investissement pour la défense en tant que société d'État relevant de la Défense nationale. Cette agence a été créée en octobre dernier en tant qu'organisme ministériel. Il s'agissait d'une première étape importante. Ce projet de loi constituera l'étape suivante: l'établissement d'une institution permanente misant sur son propre conseil d'administration, une expertise commerciale et une plus grande autorité pour négocier et gérer les contrats importants. Sur le plan juridique, il s'agirait de la société canadienne responsable des investissements dans la défense, qui continuerait d'agir sous le nom de l'Agence de l'investissement pour la défense.

Fait tout aussi important, l'approvisionnement, la production et les investissements seraient regroupés en une seule organisation. C'est par l'approvisionnement que nous acquérons ce dont nos forces armées ont besoin. Avec le volet production, nous veillons à ce que le pays dispose des capacités nécessaires pour renforcer les forces armées et les soutenir. Quant aux investissements, ils servent à renforcer les capacités industrielles dont le Canada aura besoin dans les années à venir. C'est important, car un bon de commande ne construit pas automatiquement une usine; un contrat ne crée pas automatiquement une main-d'œuvre qualifiée; et une technologie prometteuse ne peut pas renforcer notre sécurité tant qu'elle n'a pas été produite, mise à l'essai, livrée et maintenue.

• (1335)

[Français]

C'est pourquoi le projet de loi munit l'organisme d'un éventail d'outils plus larges, notamment des prêts et des versements anticipés, sous réserve des approbations requises, afin d'aider les entreprises canadiennes, y compris celles de la Nouvelle-Écosse, à surmonter des obstacles au financement et à accroître leur production.

[Traduction]

Prenons l'exemple d'une entreprise de la Nouvelle-Écosse. Jeudi dernier, j'ai parlé avec des représentants d'A.F. Theriault & Son, le plus ancien et le plus grand fabricant de navires privé en Nouvelle-Écosse. Depuis 1938, cette entreprise a construit plus de 1 000 navires en bois, en acier, en aluminium, en fibre de verre et en composites de pointe. Elle a livré plus de 750 drones cibles terrestres sans pilote à l'armée canadienne, plus précisément à la marine. L'entreprise peut répondre aux besoins, mais elle a besoin, pour ce faire, d'une expansion et d'une modernisation. Un prêt ou un paiement anticipé pourrait aider une entreprise comme celle-là à y parvenir. C'est exactement le genre d'entreprise néo-écossaise que l'Agence de l'investissement pour la défense pourra soutenir.

Cela ne signifie pas que le gouvernement remplacerait les investissements privés. Il s'agit plutôt d'utiliser stratégiquement les investissements privés de manière à attirer des capitaux privés et à renforcer des capacités dont dépend notre sécurité.

La deuxième partie du projet de loi modifierait la Loi sur la production de défense et la renommerait loi sur la production et l'approvisionnement pour la défense et la sécurité nationale. Elle étendrait en outre la portée du cadre afin de répondre aux préoccupations modernes, y compris la sécurité économique et la capacité industrielle d'importance stratégique. Elle permettrait d'être flexibles dans certaines décisions en matière d'approvisionnement, y compris les besoins opérationnels urgents. Elle permettrait au ministre, dans des circonstances précises, d'attribuer un contrat sans appel d'offres,

lorsque c'est nécessaire pour soutenir un secteur de l'économie qui est important pour la défense nationale ou la sécurité nationale.

[Français]

Les députés voudront sans doute examiner cette disposition de près, et ils ont raison de le faire. L'argument en sa faveur est simple: en situation de crise, ou lorsqu'une capacité nationale essentielle est menacée, un long processus concurrentiel risque de nous faire perdre précisément la capacité que nous cherchons à préserver. C'est en comité que ces mécanismes de protection doivent être mis à l'épreuve.

[Traduction]

Cette flexibilité doit s'accompagner de responsabilités. La société aurait son propre conseil d'administration et serait assujettie à des exigences en matière de gouvernance et de rapports financiers. Elle relèverait d'un nouveau ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement, qui rendrait des comptes au Parlement au nom de l'Agence de l'investissement pour la défense et qui pourrait diriger son travail.

Les Forces armées canadiennes, la Défense nationale et la Garde côtière canadienne continueraient d'établir leurs propres priorités opérationnelles, exigences et critères d'acceptation. Les gens qui comprennent les besoins opérationnels continueraient de décider de ce qui est nécessaire. Le travail de l'agence serait de transformer ces exigences en résultats. Le but n'est pas de choisir entre la rapidité et la reddition de comptes, mais bien de s'acquitter des deux.

Le projet de loi porte sur le lien entre la sécurité nationale et la force économique. La Stratégie industrielle de défense, lancée en février, repose sur un cadre construire-collaborer-acheter pour construire au Canada ce qui peut l'être, pour collaborer avec des alliés de confiance là où cette approche renforce nos capacités et nos chaînes d'approvisionnement, et pour acheter à l'étranger lorsque c'est le moyen le plus efficace de répondre à une exigence.

Au cours de la prochaine décennie, la stratégie vise à créer jusqu'à 125 000 emplois, à augmenter les exportations de matériel de défense de 50 %, à porter à 70 % la part des acquisitions de matériel de défense accordées aux entreprises canadiennes et à augmenter de plus de 5 milliards de dollars les revenus annuels des PME en défense. Ce sont des objectifs ambitieux et une occasion à saisir. Cette occasion doit profiter aux petites entreprises de la Nouvelle-Écosse, comme Theriault, et non uniquement aux plus grandes entreprises des plus grands centres.

La Nouvelle-Écosse compte des chercheurs et des entrepreneurs extraordinaires. Nous devons faciliter le passage du prototype à la production pour les innovations, nous devons donner aux entreprises la prévisibilité nécessaire pour investir dans de l'équipement, des installations et des travailleurs, et nous devons aider ces entreprises à soutenir la concurrence sur les marchés alliés du monde entier. Une base industrielle de défense forte ne se résume pas à une question d'emplois. Il s'agit de notre capacité à agir quand la sécurité du pays l'exige.

En période de crise, les pays se disputent les mêmes équipements, matériaux et composants. Un pays qui ne peut pas entretenir son équipement, se réapprovisionner ou augmenter sa production quand la demande monte en flèche est un pays vulnérable. Les équipages de la base Greenwood qui patrouillent dans l'Atlantique et qui interviennent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 lors d'appels de recherche et de sauvetage ont besoin de disposer d'un équipement bien entretenu en tout temps.

• (1340)

[Français]

C'est pourquoi la capacité souveraine et la sécurité des chaînes d'approvisionnement sont importantes. Chaque composant essentiel que nous sommes en mesure de produire ici renforce notre résilience, chaque système critique que nous pouvons maintenir ici renforce notre indépendance, et chaque innovation canadienne que nous pouvons développer et maîtriser renforce notre souveraineté.

[Traduction]

Pour bâtir un secteur de la défense plus fort, il ne suffit pas de relever les défis d'aujourd'hui. Il faut également donner au Canada la capacité, la confiance et l'indépendance nécessaires pour se préparer aux défis de demain. Il faut aussi veiller à ce que ces investissements, une fois concrétisés, profitent à la Nouvelle-Écosse et à l'ensemble du Canada, des hangars de Greenwood aux entreprises de la vallée de l'Annapolis et, bien sûr, de toute la Nouvelle-Écosse.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de prendre la parole au nom des habitants d'Acadie—Annapolis.

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Mon collègue a prononcé un discours exceptionnel, madame la Présidente. Je sais qu'il ne manque jamais de soutenir les membres des Forces armées canadiennes.

Les provinces de l'Atlantique jouent un rôle très important pour le ministère de la Défense nationale. Le député a évoqué certains débouchés qui en découlent pour les entreprises du secteur de la défense dans sa circonscription. Expliquerait-il davantage pourquoi continuer à faire la même chose qu'avant n'était pas la bonne décision et pourquoi il est aussi crucial de constituer une société d'État pour que les soldats obtiennent plus rapidement l'équipement qu'il leur faut, surtout en l'achetant au Canada?

Chris d'Entremont: Madame la Présidente, c'est essentiellement ce que nous tentons de faire. Comme je l'ai dit au début de mon discours, la question à laquelle nous cherchons réellement une réponse, c'est: comment renforcer les capacités au Canada?

Remontons quelques années en arrière, à l'époque où nous avons parlé des nouvelles frégates dont la marine avait besoin. Pour pouvoir les construire, nous avons dû mettre en place un tout nouveau système. Le chantier naval Irving, ou le processus des « navires construits ici et maintenant » que nous avons suivi, a donné lieu à un système de 1 milliard de dollars. Je remercie le gouvernement précédent d'avoir pris ces mesures et je remercie le gouvernement actuel de poursuivre dans cette voie, mais nous devons renforcer la capacité réelle du système. C'est comme lorsqu'on collabore avec A. F. Theriault, l'aéroport de Yarmouth ou une autre entreprise de South Shore—St. Margarets qui est en mesure de renforcer les capacités et de fabriquer l'équipement dont les forces armées ont tant besoin.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, on a créé l'Agence de l'investissement pour la défense alors qu'il existe déjà un mécanisme depuis des décennies. Il n'est pas nouveau que le Canada doive se procurer du matériel militaire. Ça a toujours existé. On a acheté des avions par le passé; on a fait construire des bateaux par le passé. Il n'y a rien de nouveau là-dedans.

Qu'est-ce qui arrive aujourd'hui pour qu'on soit obligé de créer une nouvelle agence qui va décharger le gouvernement d'un certain nombre de ses responsabilités? On s'entend pour dire que les grosses erreurs et les gaffes vont passer sur le dos de l'agence, mais que les bons coups vont passer sur le dos du gouvernement. On sait déjà comment ça va fonctionner. Qu'est-ce qui est arrivé au cours des dernières années pour qu'on dise que ça prend une autre agence parce que le ministère de la Défense nationale n'est pas compétent pour ce genre d'achats? C'est ça qu'on est en train de dire aux fonctionnaires et au ministère de la Défense nationale.

Par surcroît, pourquoi ça prenait un ami du premier ministre, un ancien collègue de chez Goldman Sachs, à qui on va donner 700 000 \$ et plus par année, pour aller faire le travail que les fonctionnaires et le ministère en place auraient très bien pu faire?

Chris d'Entremont: Madame la Présidente, je me pose la même question que mon ami du Bloc québécois: est-ce que les choses fonctionnent bien actuellement? Ça prend des années et des années pour faire venir de nouveaux équipements, qu'il s'agisse de navires, d'avions ou même de bas qu'on doit mettre avant de chausser ses souliers. Nous avons besoin d'un nouveau système qui tient compte des possibilités dans les chaînes d'approvisionnement partout au Canada et des occasions offertes par le Québec et les provinces de l'Atlantique afin de bâtir davantage ici. Le système actuel n'est pas nécessairement le meilleur. Nous devons investir dans un système d'approvisionnement qui répond aux besoins des militaires canadiens.

• (1345)

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Madame la Présidente, je pense que l'Agence de l'investissement pour la défense a vraiment prouvé durant la dernière année que ça prend une agence pour faire l'approvisionnement militaire. Je pense notamment aux 190 véhicules blindés que nous avons achetés au cours de la dernière année, aux sous-marins dont l'acquisition a été accélérée le plus rapidement possible et aux fusils d'assaut achetés cette année.

J'aimerais que mon collègue nous explique en quoi cette société d'État sera mieux placée que l'Agence de l'investissement pour la défense, sous le ministère des Services publics et de l'Approvisionnement, pour fournir plus rapidement à nos militaires l'équipement dont ils ont besoin.

Chris d'Entremont: Madame la Présidente, il faut tenir compte de toute la complexité du système que nous avons actuellement. On travaille avec trois ou quatre différents ministères. On a besoin de trouver une façon de simplifier le système. L'achat de sous-marins, c'est le plus grand achat militaire de l'histoire du Canada, et ça a été fait assez vite. Même si toutes les informations ne sont pas encore connues, cet achat permettra au Canada de se doter de la meilleure capacité sous-marine possible. C'est quelque chose dont nous avons besoin. Ça fait 25 ans, voire 40 ans, qu'on a besoin de nouveaux sous-marins. Grâce à l'Agence de l'investissement pour la défense, on a finalement un système qui permet de les acheter.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Madame la Présidente, il est tout à fait opportun qu'aujourd'hui, le 24 octobre, à l'occasion du lancement de la Campagne nationale du coquelicot de la Légion royale canadienne, je prenne la parole pour soutenir les anciens combattants et m'exprimer au sujet du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada.

Nous sommes ici aujourd'hui pour débattre d'un projet de loi important qui permettrait d'accélérer l'approvisionnement en matière de défense, de renforcer l'identité canadienne et de consolider la souveraineté du Canada. Ce projet de loi représente une étape majeure dans la modernisation de l'équipement des Forces armées canadiennes. Avant tout, il vise à bâtir un Canada plus fort doté de capacités accrues, un Canada qui continue de se défendre face aux menaces émergentes, de protéger ses intérêts et d'assurer la sécurité des Canadiens.

Ce projet de loi arrive à un moment décisif pour notre pays, alors que le gouvernement effectue des investissements sans précédent pour aider à reconstruire, à réarmer et à soutenir les Forces armées canadiennes. Nos investissements ne constituent cependant qu'une partie de l'équation, car nous devons également veiller à ce qu'ils se traduisent rapidement et efficacement par des capacités militaires utiles pour les Forces armées canadiennes et à ce qu'ils apportent de réels avantages économiques aux Canadiens de tout le pays.

Pour respecter ces engagements importants, nous avons créé, en octobre 2025, l'Agence de l'investissement pour la défense, un organisme de service spécial qui fait partie de Services publics et Approvisionnement Canada. En seulement un an, l'Agence a contribué à accélérer et à faire avancer la réalisation de plusieurs grands projets de défense. La mesure législative que nous proposons poursuivrait sur cette lancée. Elle donnerait à l'Agence les outils et les pouvoirs supplémentaires dont elle a besoin pour continuer à faire ce travail avec encore plus de rapidité et d'efficacité. Il faut aussi savoir que nous ne partons pas de zéro.

Dans cette optique, j'aimerais prendre quelques minutes pour mentionner certains des projets importants que l'Agence de l'investissement pour la défense a pu faire avancer au cours de la dernière année afin de renforcer nos forces armées. J'expliquerai aussi comment le projet de loi C-40 nous permettra de continuer à répondre rapidement aux besoins de nos forces armées et aux attentes des Canadiens.

Je m'en voudrais de ne pas parler de l'effet des investissements de l'Agence dans ma circonscription, South Shore—St. Margarets, et dans les régions rurales du Canada atlantique. Quand on parle d'approvisionnement, de construction navale et de capacité maritime, il n'est pas seulement question de navires. On parle d'emplois bien rémunérés, de fabrication de pointe et de métiers spécialisés. Il est aussi question de l'avenir de nos localités côtières en région rurale, où la construction et l'entretien de navires sont des activités qui existent depuis des générations.

Dans South Shore—St. Margarets, nous comprenons le secteur maritime parce qu'il fait partie de notre quotidien. On nous appelle d'ailleurs les « Bluenosers ». Beaucoup d'entre nous ont grandi au bord de l'eau, beaucoup passent leur vie sur l'eau et, depuis des générations, nous contribuons à bâtir, entretenir et moderniser l'économie maritime canadienne. La construction navale, ça nous connaît. Ce qui est remarquable, c'est que les Canadiens de l'Atlantique ne représentent qu'environ 6 % de la population totale du

Canada, alors que notre région abrite plus de 20 % de l'ensemble des infrastructures et des capacités de défense du pays. Cette expertise ne s'est pas développée du jour au lendemain. Elle a été forgée par des générations d'artisans, d'ingénieurs, de fabricants, de soudeurs, de machinistes, de constructeurs navals et de travailleurs du secteur maritime, qui continuent de contribuer chaque jour à la sécurité et à la prospérité du Canada.

L'approvisionnement en matière de défense est donc très important pour une circonscription comme la mienne. L'annonce par le gouvernement du programme historique de 11 milliards de dollars pour la construction de nouveaux brise-glaces au chantier maritime de la Davie — le plus gros contrat de construction navale de l'histoire du Québec — représentait bien plus qu'un simple investissement dans des navires. Il s'agissait d'un investissement dans les travailleurs canadiens, dans les capacités du pays et dans les quelque 1 500 fournisseurs canadiens qui soutiennent le secteur canadien de la construction navale d'un bout à l'autre du pays.

Je suis fière de dire que bon nombre de ces fournisseurs sont implantés dans les zones rurales de la Nouvelle-Écosse. Quand des contrats majeurs sont attribués à des entreprises comme Davie ou Irving, les retombées ne s'arrêtent pas aux portes de ces chantiers maritimes. Elles se répercutent sur l'ensemble d'un réseau de fournisseurs et de fabricants canadiens.

● (1350)

Dans ma circonscription, l'un des meilleurs exemples est celui de Hawboldt Industries, à Chester. Hawboldt a récemment décroché des contrats d'une valeur de près de 40 millions de dollars auprès de Davie pour la fourniture de grues, de treuils et de matériel maritime spécialisé. Ce marché représente bien plus que la réussite d'une seule entreprise. Il soutient l'emploi tout au long de la chaîne d'approvisionnement manufacturière du Canada atlantique. Il génère du travail pour les fabricants, les ingénieurs, les fournisseurs d'acier, les ateliers d'usinage, les entreprises de transport, les gens de métier et beaucoup d'autres. Il renforce la capacité industrielle dont le Canada a besoin non seulement pour construire des navires, mais aussi pour les faire fonctionner et en assurer la maintenance pendant les décennies à venir.

Ma circonscription compte également des entreprises telles qu'ABCO Industries, un chef de file reconnu dans les domaines de la fabrication de pointe et de la métallurgie. Nous avons la fonderie de Lunenburg, la Lunenburg Shipyard Alliance et le chantier naval East River, qui contribuent tous à la base industrielle maritime du Canada en reconstruisant, en fabriquant, en réparant, en remettant en état et en entretenant des navires. Ces entreprises ne font peut-être pas la une des journaux nationaux, mais elles sont absolument essentielles à la préparation de la défense du Canada.

Si nos chantiers navals construisent la prochaine génération de navires, les entreprises de ma circonscription, situées le long de la rive sud, contribuent quant à elles à l'entretien et à la maintenance des flottes dont le Canada dépend au quotidien. Ce travail crée des emplois hautement qualifiés. Il soutient un savoir-faire industriel essentiel et garantit que le Canada conserve la capacité d'entretenir et de réparer ses actifs clés ici même, sur son territoire.

L'Agence de l'investissement pour la défense n'a pas seulement comme objectif d'acquérir du matériel plus rapidement. Elle a aussi comme mission de transformer fondamentalement notre approche en matière d'approvisionnement pour la défense. Dans le passé, les grands projets d'acquisition nécessitaient l'intervention de plusieurs ministères fédéraux, chacun assumant des responsabilités importantes qui lui étaient propres. La Défense nationale déterminait les besoins militaires, Services publics et Approvisionnement Canada gérant le processus d'approvisionnement et les contrats, et Innovation, Sciences et Développement économique Canada supervisait les considérations industrielles et économiques.

Même si ce modèle permet de tirer parti d'une expertise diversifiée au sein du gouvernement, il entraîne des chevauchements et des retards. Par ailleurs, le fait que plusieurs organismes se relaient pour un même projet crée une certaine incertitude. L'Agence de l'investissement pour la défense change les choses, et nous en voyons les résultats dans ma circonscription, South Shore—St. Margarets, qui regroupe de petites municipalités rurales de la Nouvelle-Écosse.

En réunissant des experts de toute l'administration fédérale dans les domaines militaire, technique, commercial et de l'approvisionnement, l'Agence crée des équipes intégrées capables de collaborer dès les premières étapes d'un projet. Au lieu de compter sur la même séquence de transferts entre organismes, les bons experts peuvent travailler ensemble plus tôt pour évaluer les options, résoudre les problèmes et faire avancer le projet. En outre, l'Agence de l'investissement pour la défense applique une approche plus souple en matière d'approvisionnement, notamment en mobilisant l'industrie plus tôt, en rationalisant les processus décisionnels et, dans les cas qui s'y prêtent, en privilégiant des solutions commerciales et militaires déjà éprouvées.

Ce travail est étroitement lié à la Stratégie industrielle de défense du Canada, qui contribue à faire en sorte que les investissements dans la défense renforcent également les capacités industrielles, la main-d'œuvre qualifiée et les chaînes d'approvisionnement sécurisées nécessaires pour produire et maintenir des capacités essentielles ici, au pays. Au cœur de cette approche, il y a la construction, le partenariat et les achats. Il est important d'un point de vue stratégique de construire au Canada, là où nous avons ces capacités ou là où nous les mettons en place. Nous travaillons en partenariat avec nos alliés de confiance, dans un esprit de collaboration, ce qui nous donne accès à de meilleures capacités, technologies et possibilités de production. La partie « achat » signifie acheter des capacités existantes à des partenaires de confiance quand la construction ou le partenariat n'est pas la bonne solution.

Cette approche nous aide à considérer ensemble d'emblée les besoins militaires et les possibilités industrielles. Il s'agit d'une approche rationalisée. Elle aide les entreprises canadiennes, y compris les petites et moyennes entreprises, à soumissionner pour des contrats de défense afin de mettre au point de nouvelles technologies et de développer leurs activités. Elle renforce également notre capacité à assurer l'entretien et le maintien en service de l'équipement militaire essentiel au Canada.

• (1355)

Sherry Romanado (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Madame la Présidente, la Nouvelle-Écosse compte plus de 14 000 membres des Forces armées canadiennes et familles militaires. Elle occupe la troisième place parmi les provinces en ce qui concerne les effectifs de la commu-

nauté de la défense. La Nouvelle-Écosse est un poids lourd dans le secteur de la défense.

La députée a beaucoup parlé de l'équipement que nous allons acquérir, mais elle a également souligné brièvement toute l'importance de disposer non seulement de matériel, mais aussi de mesures de soutien pour les membres des Forces armées canadiennes et leurs proches.

La députée pourrait-elle nous en dire un peu plus sur la manière de veiller à ce que les militaires disposent du matériel dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin, afin qu'ils puissent se concentrer sur la tâche à accomplir sans avoir à se demander s'ils ont les outils nécessaires?

Jessica Fancy: Madame la Présidente, il va sans dire que les membres des Forces armées canadiennes comptent parmi les personnes les plus travaillantes du pays, et nous devons les appuyer. Comment pouvons-nous les appuyer? Nous pouvons le faire en leur fournissant les outils dont ils ont besoin et en leur offrant les logements et les infrastructures nécessaires, y compris les hôpitaux requis au sein même de leur base. Nous avons trop longtemps négligé les infrastructures, et des initiatives comme la Stratégie industrielle de défense et la stratégie d'approvisionnement contribuent à rationaliser ce processus afin que nous soyons mieux à même d'appuyer les membres des Forces armées canadiennes, ainsi que les PME d'ici.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES ARTISTES

Ernie Klassen (Surrey-Sud—White Rock, Lib.): Monsieur le Président, le 25 octobre, les Canadiens et les gens du monde entier ont célébré la Journée internationale des artistes. Créée par l'artiste Chris MacClure, de White Rock, cette journée rend hommage aux artistes et à leur travail. Le 25 octobre a été choisi parce que c'est l'anniversaire de Pablo Picasso, l'un des artistes les plus influents de l'ère moderne.

Les artistes passent souvent des années à développer leur art, mais c'est généralement l'œuvre achevée qui retient l'attention, plutôt que la personne qui l'a créée. Chris MacClure a créé la Journée internationale des artistes parce qu'il estime que les artistes devraient être reconnus de leur vivant, et non après leur mort.

Les Canadiens peuvent être fiers de savoir que cette journée internationale a été lancée par un artiste de White Rock, en Colombie-Britannique, dont la vision a contribué à mettre en lumière l'incidence durable de l'art sur nos vies. L'art préserve des moments dans le temps, reflète la façon dont les gens voient le monde et laisse un témoignage aux générations futures. Lors de la Journée internationale des artistes, le Canada a pris le temps de rendre hommage aux artistes dont le travail enrichit nos collectivités et notre vie quotidienne.

Déclarations de députés

● (1400)

LE COMMERCE ENTRE LE CANADA ET TAÏWAN

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre affirme que la diversification du commerce est une priorité absolue, mais il tarde à conclure un accord commercial avec Taïwan, notre alliée démocratique.

Le cadre de coopération commerciale entre le Canada et Taïwan a été finalisé en mars 2025. Il contribuerait à renforcer les échanges commerciaux, les investissements et les chaînes d'approvisionnement avec l'un de nos plus importants partenaires commerciaux. Il s'agit d'une victoire pour le Canada, mais cette entente sommeille sur le bureau du premier ministre depuis 18 longs mois. La question est de savoir pourquoi.

Pourquoi ce retard? Est-ce dû au partenariat stratégique mal conçu du premier ministre avec la dictature de Pékin? Est-ce parce que le premier ministre suit les indications de Pékin? Il y a lieu de le croire, en tout cas.

* * *

LE PATRIMOINE CANADIEN

Tom Osborne (Cape Spear—Mount Pearl—Paradise, Lib.): Monsieur le Président, pour une deuxième semaine d'affilée, la minisérie *Below* se classe au premier rang des 10 émissions les plus populaires au monde sur Netflix.

Elle a atteint le premier rang dans 82 pays grâce à près de 40 millions de visionnements. Aucune émission canadienne présentée sur Netflix n'a connu un départ plus fulgurant. Ce succès s'ajoute aux excellents résultats des productions canadiennes qui, de *Chronique arctique* à *Indociles* — respectivement *North of North* et *Wayward* en version originale anglaise —, ont cumulé un total de 48 millions de visionnements depuis juin.

Le succès des récits canadiens se traduit par des résultats concrets. En 2025, le nombre de visionnements de contenu canadien au Canada a augmenté de près de 20 %, et près de 65 % des membres de Netflix dans le monde ont regardé du contenu canadien.

Below a été tourné sur une période de 75 jours à Terre-Neuve-et-Labrador, notamment à St. John's, Petty Harbour-Maddox Cove, Brigus South et Pouch Cove. Plus de 700 acteurs ont participé au tournage. *Below* a rapporté plus de 90 millions de dollars à l'économie canadienne, en grande partie à Terre-Neuve-et-Labrador.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, dans son dernier rapport, la directrice parlementaire du budget sonne l'alarme. Selon ses prévisions, les déficits fédéraux ajouteront plus de 400 milliards de dollars d'ici 2031, soit près de 39 milliards de dollars de plus que ce que prévoyait le gouvernement libéral au printemps. Pendant ce temps-là, la croissance économique serait de 0,9 % cette année.

La semaine dernière, le ministre des Finances se réjouissait. Cependant, avec une croissance prévue de 1,5 % en 2027, de quoi se réjouit-il? Les intérêts sur la dette vont atteindre 83 milliards de

dollars d'ici l'exercice financier 2030-2031. C'est encore et toujours sur la carte de crédit des familles canadiennes.

Les Canadiens ont besoin d'une économie qui produit davantage, pas de déficits qui s'accumulent. Les conservateurs proposent de réduire les taxes et les impôts et proposent un plan de 150 milliards de dollars d'économies en éliminant les dépenses fédérales inutiles. Il est temps de remettre la croissance, l'abordabilité et la responsabilité budgétaire au premier plan.

* * *

ALSTOM

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, cet été, Alstom a obtenu un contrat historique pour la conception, l'ingénierie, la fabrication et le soutien de 313 nouvelles voitures ferroviaires qui serviront aux voyageurs partout au pays.

C'est une bonne nouvelle pour Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, où se trouve le siège social d'Alstom pour l'Amérique du Nord. C'est là que les équipes vont réaliser les travaux de conception et d'ingénierie des futurs trains de VIA Rail. Au pic des travaux, ce projet va créer ou soutenir 185 emplois à Saint-Bruno et, au total, plus de 1 000 emplois directs, indirects ou induits partout au pays.

Notre région joue un rôle clé dans l'économie du Canada. Nos équipes ont du talent. Elles ont des idées et savent bâtir les trains de demain. Ce contrat fait rayonner le savoir-faire de notre région. Je dis bravo à Alstom pour ce succès.

Acheter local, c'est soutenir nos emplois et notre savoir-faire. Notre gouvernement donne l'exemple. Le Québec y joue un rôle clé. Avec lui, nous bâtissons un Canada plus fort, maître chez nous.

* * *

● (1405)

[Traduction]

LES ASPIRATIONS FAMILIALES

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, les dernières fois où mon épouse et moi avons annoncé que nous attendions un enfant, nous avons reçu de nombreuses félicitations, mais il y avait toujours quelques personnes qui disaient que ça devait être plaisant de se trouver dans une situation aussi confortable. Elles sont heureuses pour nous, mais tristes que leurs propres projets familiaux ne se soient pas concrétisés. Ces commentaires montrent à quel point le Canada devient un endroit où il est de plus en plus difficile de fonder et d'élever une famille.

Mon épouse et moi avons commencé notre carrière et acheté notre première maison avant 2015. C'était une autre époque. De nos jours, l'accès à la propriété et l'emploi sont hors de portée pour trop de jeunes. La rigidité du système de congé parental rend difficile la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, ce qui contribue au fait que moins de Canadiens parviennent à réaliser leurs projets familiaux. Même si j'aimerais encourager les jeunes couples à se lancer sans hésiter, je comprends que beaucoup voient leurs aspirations à fonder une famille contrariées à chaque tournant.

Alors que mon épouse et moi nous préparons à accueillir notre septième enfant, nous sommes déterminés à poursuivre le combat pour la prochaine génération de familles, afin que le coût de la vie reste abordable, que les congés soient flexibles et que la joie sublime d'être parent soit accessible à tous.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE SUISSE SUR LA COLLINE

Kristina Tesser Derksen (Milton-Est—Halton Hills-Sud, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, nous avons célébré la première Journée suisse sur la Colline.

[Traduction]

Des parlementaires, des chefs d'entreprise et des diplomates se sont réunis à l'occasion de la première édition de la Journée suisse sur la Colline, dont le point d'orgue a été une réception en soirée agrémentée d'un Cervin en chocolat, confectionné à la main par nos amis du Cordon Bleu, ici à Ottawa.

Le Canada et la Suisse sont tous deux des fédérations fondées sur la diversité linguistique. En effet, la Suisse compte quatre langues nationales: le français, l'allemand, l'italien et le romanche.

[Français]

Dans nos deux pays, la diversité est notre force.

[La députée s'exprime en allemand, en italien et en romanche.]

[Traduction]

Nos pays sont des partenaires étroits dans les domaines du commerce, de l'innovation et de la recherche, et les Canadiens d'origine suisse ont enrichi nos collectivités d'un océan à l'autre. Les discussions que nous entamons aujourd'hui peuvent déboucher sur les partenariats de demain.

Je remercie les nombreux organisateurs et collaborateurs d'avoir mis en place cette fête sur la Colline.

[Français]

Vive l'amitié entre la Suisse et le Canada!

* * *

[Traduction]

LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE

Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC): Monsieur le Président, la sclérose latérale amyotrophique, la SLA, est une maladie dévastatrice et débilitante. Un diagnostic de SLA équivaut tout simplement à une condamnation à mort. Il n'y a pas de remède. La SLA n'a aucune frontière sociale. Elle prive les gens de leur capacité à marcher, à parler, à avaler et, finalement, à respirer. Pour les personnes atteintes de la SLA et leur famille, les défis sont immenses. Nous devons faire en sorte que les Canadiens qui reçoivent un diagnostic de SLA aient rapidement accès aux médicaments et aux ressources dont ils ont besoin. Nous devons soutenir la recherche pour trouver de meilleurs traitements et, un jour, un remède.

Ce soir, de 16 heures à 18 heures, j'organise une réception avec la Société canadienne de la SLA dans la salle à manger du Président. J'invite tous les députés à y participer.

Déclarations de députés

Derrière chaque diagnostic de SLA, il y a une personne, une famille et une communauté. Nous devons continuer de les soutenir et d'œuvrer pour un avenir où aucun Canadien n'aura à faire face à cette terrible maladie sans espoir.

* * *

[Français]

ALAIN LEFÈVRE

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Monsieur le Président, je veux rendre hommage aujourd'hui à mon ami Alain Lefèvre. En plus d'être un compositeur et pianiste de génie, Alain est ce que Gaston Miron appelait une « bête féroce de l'espoir », un homme qui n'est pas désabusé de la nature humaine malgré les guerres et les dérives idéologiques de notre époque.

Par son art, il fait la promotion de valeurs qui sont éternelles: l'amour, l'amitié et la paix. Celui qui nous a fait redécouvrir le génie du compositeur André Mathieu et qui se produit dans les plus grandes salles du monde est un homme modeste qui carbure à la tendresse plus qu'aux mondanités.

Alain s'est vu décerner samedi dernier le prix d'excellence pour l'ensemble de sa carrière musicale par l'Alliance internationale de la paix. Par le langage raffiné de sa musique, Alain fait la promotion d'une culture qui nous rend meilleurs et qui développe en nous le goût d'aimer les autres. Puisse-t-il nous inspirer encore longtemps.

J'offre mes félicitations à Alain et Jojo.

* * *

[Traduction]

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Monsieur le Président, pouvez-vous imaginer recevoir un appel téléphonique d'une personne dont la voix est identique à celle d'un membre de votre famille et, plus tard, découvrir qu'il s'agit d'une arnaque? Les escrocs utilisent l'intelligence artificielle pour mettre au point de nouvelles façons de tromper les Canadiens. Le mois d'octobre est le Mois de la sensibilisation à la cybersécurité, qui met l'accent sur l'importance de faire preuve de prudence quant aux liens sur lesquels nous cliquons et aux renseignements que nous partageons en ligne.

Fortinet Canada, une fière entreprise de Burnaby, a lancé une campagne intitulée « P.A.U.S.E. et fortifiez votre défense en ligne ». L'entreprise offre gratuitement des ressources sur la cybersécurité destinées aux élèves, aux éducateurs, aux entreprises et aux familles. Son conseil est très simple: avant de cliquer sur un lien, il faut prendre le temps de vérifier l'adresse du site Web, faire preuve de prudence quand on partage des renseignements personnels et signaler tout ce qui est suspect. Par l'entremise de leur école, plus de 400 000 élèves dans l'ensemble du Canada ont accès à ce programme gratuit sur la cybersécurité.

N'importe qui au Canada peut être victime de ces manœuvres frauduleuses. Les Canadiens doivent savoir à quoi faire attention et où obtenir de l'aide s'ils en sont victimes. Savoir quand s'arrêter, faire des vérifications et poser des questions peut changer les choses et permettre de protéger les aînés, les jeunes, les nouveaux arrivants et tous les Canadiens contre les fraudes en ligne.

Déclarations de députés

● (1410)

LE COÛT DE LA VIE

Philip Lawrence (Northumberland—Clarke, PCC): Monsieur le Président, les marchés le prédisent, la directrice parlementaire du budget le prédit, et même Tiff Macklem, de la Banque du Canada, indique qu'il est fort probable que les taux d'intérêt augmentent, peut-être même dès mercredi.

Lundi dernier seulement, le rendement des obligations sur cinq ans, qui détermine les taux fixes des prêts immobiliers, a augmenté de plus de 14 points de base. Qu'est-ce que cela signifie pour les Canadiens? Eh bien, si une personne a un prêt hypothécaire de 250 000 \$ à taux fixe sur cinq ans qui doit être renouvelé au cours des trois à six prochains mois, cela signifie que le total de ses paiements hypothécaires augmentera de 3 000 \$ à 4 000 \$ cette année. Quelle famille, en pleine crise de l'abordabilité, dispose de 3 000 \$ à 4 000 \$ de plus pour payer son hypothèque? Cette hausse s'explique par les dépenses incontrôlées du gouvernement. Son budget financé à crédit alimente l'inflation, fait grimper de plus en plus les taux d'intérêt et rend la vie inabordable pour les Canadiens.

Quand le gouvernement limitera-t-il enfin ses dépenses afin que les Canadiens aient les moyens de subvenir à leurs besoins?

* * *

LE 650^E ANNIVERSAIRE DU GURU RAVIDAS JI

Gurbux Saini (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, des communautés au Canada et dans le monde entier célèbrent le 650^e anniversaire du gourou Ravidas Ji, un chef spirituel très respecté pour sa position inébranlable en matière de droits de la personne contre la discrimination fondée sur les castes. Sa vision d'une société qui repose sur l'harmonie, le respect mutuel et l'inclusion a été propagée par les membres de la diaspora indienne, qui enrichissent nos collectivités par leur service et leur leadership.

J'invite tous les députés à se joindre à moi ce soir pour participer à un événement spécial que j'organise afin de célébrer ce jalon important et d'accueillir sur la Colline du Parlement des mécènes et des dirigeants communautaires de tout le pays.

* * *

LES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, je félicite Lorne Doerkson et les conservateurs de la Colombie-Britannique pour leur victoire électorale retentissante. Les Britanno-Colombiens ont donné un mandat clair en faveur du changement, de l'emploi, de l'abordabilité et du bon sens. Les électeurs ont rejeté la tentative du premier ministre Eby de centrer les élections sur Donald Trump plutôt que sur le bilan lamentable de son gouvernement. Ils veulent que des mesures soient prises pour lutter contre les pertes d'emplois, la hausse des coûts et les difficultés économiques. L'équipe de Lorne Doerkson fera avancer de grands projets, accordera des allègements fiscaux et rétablira la responsabilité financière. L'abrogation de la Déclaration on the Rights of Indigenous Peoples Act offrira une plus grande certitude aux investisseurs.

À l'échelle locale, je félicite Lawrence Mok, Doug Morneau et Darryl Kropp.

Les libéraux doivent maintenant agir. Les Britanno-Colombiens ne peuvent pas se permettre de nouveaux retards ou de nouvelles promesses creuses. Ils doivent accélérer les procédures d'approba-

tion, éliminer les obstacles à l'investissement et collaborer avec un nouveau gouvernement conservateur de la Colombie-Britannique, afin de relancer l'économie de la province et de permettre aux gens de se remettre au travail.

* * *

[Français]

LES HOMMES DE TERREBONNE À L'HONNEUR

Tatiana Auguste (Terrebonne, Lib.): Monsieur le Président, le 11 octobre dernier, j'ai organisé la cérémonie « Les hommes de Terrebonne à l'honneur », au cours de laquelle j'ai reconnu cinq hommes remarquables...

Le Président: Est-ce que je pourrais demander à l'honorable collègue de recommencer? Il y avait trop de bruit dans la Chambre.

Tatiana Auguste: Monsieur le Président, le 11 octobre dernier, j'ai organisé la cérémonie « Les hommes de Terrebonne à l'honneur », au cours de laquelle j'ai reconnu cinq hommes remarquables pour leur contribution exceptionnelle à notre communauté.

Aujourd'hui, je souhaite rendre hommage à: Chadi Ayoub, pour son engagement dans les arts et le rayonnement culturel de notre région; Éric Barrette, pour son dévouement envers l'éducation, le sport et la réussite de nos jeunes; Gilles Bordonado, pour sa contribution au journalisme, aux communications et au développement de notre communauté; Raymond Paquin, pour son travail remarquable dans la préservation de notre histoire et de notre patrimoine; et le docteur Harry Max Prochette, pour son engagement envers la santé et le bien-être de nos citoyens.

Ces cinq hommes nous rappellent que l'engagement prend différentes formes, mais qu'il poursuit un même objectif, celui d'améliorer la vie des autres. À chacun d'entre vous, messieurs, je dis merci pour votre dévouement et votre contribution à notre communauté. Vous faites la fierté de Terrebonne.

* * *

● (1415)

[Traduction]

LES ÉLECTIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Monsieur le Président, nous avons de bonnes nouvelles. Samedi dernier, les habitants de la Colombie-Britannique ont lancé un message fort et historique. Pour la première fois en près de 100 ans, les Britanno-Colombiens ont élu un gouvernement conservateur majoritaire.

Avec ses 60 sièges, les conservateurs de la Colombie-Britannique ont obtenu un mandat fort, ce qui a mis fin aux neuf années d'un gouvernement néo-démocrate dépensier. De la vallée du bas Fraser à l'arrière-pays, de la vallée du Fraser aux petites et grandes collectivités, les Britanno-Colombiens ont choisi le changement. Ils ont choisi un gouvernement déterminé à faire baisser les coûts, à réduire les formalités administratives et à accorder la priorité aux familles de travailleurs.

Je tiens à féliciter le premier ministre élu Lorne Doerkson, tous les candidats conservateurs et tous les électeurs qui ont refusé le statu quo.

Il ne s'agit pas seulement d'une victoire électorale. C'est un puissant rappel que les principes conservateurs pleins de bon sens trouvent écho auprès des Canadiens. La vague bleue est forte, notre mouvement prend de l'ampleur et ce n'est que le début.

*Questions orales***GORD HUME**

Peter Fragiskatos (London-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à un homme remarquable, Gord Hume, un habitant de London qui est décédé récemment à l'âge de 76 ans.

M. Hume est né à Saskatoon. Il est arrivé à London en 1980. Il a d'abord travaillé dans les médias d'information, mais c'est en tant que conseiller municipal qu'il a contribué le plus durablement à notre collectivité. Élu en 1997, il a siégé au conseil jusqu'en 2010, et il a surtout contribué, par l'entremise du Comité du millénaire formé en 1998, à la revitalisation du Marché Covent Garden, de la bibliothèque centrale et de ce qui s'appelait alors le John Labatt Centre, mais qui s'appelle maintenant la Canada Life Place. C'est le domicile des Knights de London, qui font partie des grands symboles de la ville, c'est le moins qu'on puisse dire. M. Hume a également été romancier: il a écrit un certain nombre de livres et il a beaucoup écrit sur l'administration municipale.

C'était un fier habitant de London. C'était un grand Canadien. Notre ville s'est appauvrie avec son décès. Notre ville était formidable grâce à M. Hume et à des gens comme lui.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, la demande explose. *Le Journal de Québec* a constaté que l'organisme Le Marginal a servi 400 repas en un seul soir. C'est cinq fois plus qu'il y a 10 ans, mais le premier ministre n'a rien appris. Il prévoit encore 730 milliards de dollars de dette inflationniste d'ici cinq ans, ce qui va encore gonfler l'inflation.

Pourquoi les Canadiens doivent-ils payer plus pour sa dette que pour la nourriture?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, les gens de Québec qui nous regardent vont savoir que, ce qui est triste, c'est que le chef du Parti conservateur, qui est le chef de l'opposition, lorsque la Chambre a eu la chance de voter sur l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui va aider 12 millions de Canadiens et de Canadiennes, dont un bon nombre à Québec, a fait deux choses: il a voté contre l'Allocation et il a demandé à son caucus de voter contre elle. Les gens de Québec vont se le rappeler.

De ce côté-ci, nous serons toujours là pour défendre les gens de Québec.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, tous ces programmes inflationnistes des libéraux ne fonctionnent pas pour les 400 personnes qui avaient besoin d'aller chercher un repas chaud.

Il n'y a pas seulement la demande de repas chauds qui explose, il y a aussi la dette inflationniste des libéraux. Selon un rapport de la directrice parlementaire du budget, ce premier ministre vise à ajouter 730 milliards de dollars à notre dette. C'est ce qui va gonfler le coût de la vie. Ça va faire 6 000 \$ d'intérêts par année pour une famille de quatre personnes.

Pourquoi les Canadiens doivent-ils nourrir la dette libérale au lieu de nourrir leurs familles?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, après avoir passé deux décennies à la Chambre, le chef conservateur devrait savoir une chose: quand c'est le temps d'aider les Canadiens et les Canadiennes, il devrait laisser la politique de côté et voter pour aider les Canadiens. Douze millions de Canadiens et de Canadiennes vont recevoir l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Il s'agit de jusqu'à 1 891 \$ pour une famille de quatre personnes. Ça, ce sont des sous qui vont dans les comptes de banque pour aider les familles.

Le chef conservateur va-t-il se lever et dire que, maintenant, il va appuyer nos mesures pour aider les Canadiens?

• (1420)

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre libéral est déconnecté de la réalité, les Canadiens sont fauchés et la dette échappe à tout contrôle. Une hausse de l'inflation se profile à l'horizon, puisque la directrice parlementaire du budget a calculé que le gouvernement devrait alourdir notre dette nationale de 730 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cela représente trois quarts de billion de dollars de plus sur la carte de crédit nationale, ce qui équivaut à une dette de 40 000 \$ par Canadien. Cela représente plus de subventions aux puissants intervenants du monde des affaires, davantage d'intérêts versés aux banquiers et une inflation accrue dans les secteurs du logement et de l'alimentation pour les Canadiens.

Comment s'attend-il à ce qu'ils paient cette facture ?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, nous n'avons pas de leçons à recevoir des conservateurs. Le Canada jouit de la situation financière la plus solide du G7. Nous disposons d'une main-d'œuvre parmi les plus qualifiées au monde. Nous sommes en mesure de construire des avions, des navires et des automobiles. Nous disposons des minéraux essentiels nécessaires pour alimenter l'économie du XXI^e siècle. Nous avons de l'énergie en abondance et nous en produisons davantage. Nous sommes le seul pays du G7 à avoir conclu un accord de libre-échange avec tous les autres pays du G7. C'est ainsi que nous bâtissons un Canada fort.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le ministre des Finances a tout à fait raison de dire que les Canadiens sont très instruits. Ils sont suffisamment instruits pour savoir que le gouvernement trafique les chiffres. Le premier ministre répartit ses déficits entre trois cartes de crédit. Une pour les dépenses de fonctionnement, une autre pour les investissements et une troisième pour les sociétés d'État. Cependant, les Canadiens comprennent que ce n'est pas parce que le gouvernement libéral a transféré la dette nationale sur trois cartes de crédit différentes qu'ils n'ont pas à en payer les intérêts.

Étant donné que les Canadiens comprennent ce petit stratagème, quand le premier ministre pigera-t-il cette leçon financière de base?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a une chose que les Canadiens comprennent, c'est que le chef de l'opposition ne cesse de dénigrer l'économie canadienne. Il ne cesse de critiquer les industries du pays.

Questions orales

Notre situation financière est la plus solide du G7. Notre ratio dette nette-PIB est le plus bas du G7. Nous avons l'un des déficits les plus bas du G7. Le Canada et l'Allemagne sont les seuls pays du G7 à avoir une note de crédit AAA.

Nous allons bâtir un Canada fort et nous allons le faire avec tous les Canadiens.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral affaiblit l'économie canadienne. Il affaiblit l'économie avec un budget financé à crédit, et cette dette s'accompagne d'intérêt; elle n'est pas gratuite.

Quelle est la dépense la plus importante de ce budget libéral? Est-ce que ce sont les services de santé? Est-ce que ce sont les personnes âgées? Non, la dépense qui augmente le plus rapidement, ce sont les intérêts sur la dette. Une famille moyenne de quatre personnes versera 6 000 \$ en impôts fédéraux uniquement pour rembourser la dette; pas pour financer les services de santé ou nos forces armées.

Comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce qu'une famille dépense 6 000 \$ alors qu'elle n'a pas les moyens de payer son épicerie?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, voici à quoi le premier ministre consacre les fonds publics: 5 000 nouveaux emplois à Churchill Falls, 8 000 nouveaux emplois à Contrecoeur, 1 000 nouveaux emplois chez Nouveau Monde Graphite, 18 000 nouveaux emplois à Darlington et 30 000 nouveaux emplois à Pickering.

Au lieu de dénigrer l'économie, pourquoi les conservateurs ne nous aident-ils pas à créer de nouveaux emplois dans l'économie canadienne?

* * *

LES FINANCES

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, l'intérêt sur la dette est le poste du budget gouvernemental qui connaît la croissance la plus rapide. Il ne permet pas de recruter un seul médecin ou soldat, ni même de protéger le moins durement nos frontières.

Voici ce que cette hausse des coûts signifie pour une famille de quatre personnes. Il y a cinq ans, une telle famille devait payer 2 400 \$ d'intérêts sur la dette. Maintenant, ce montant s'élève à 6 000 \$. Dans quatre ans, elle devra payer 8 000 \$, non pas en échange de services, mais uniquement pour rembourser les banquiers.

Le premier ministre va-t-il comparaître devant le comité des finances pour expliquer à cette famille où elle trouvera 8 000 \$ pour payer les intérêts à ses amis banquiers?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, après 20 ans à la Chambre, on s'attendrait à ce que le chef de l'opposition lise *La revue financière*. S'il prenait le temps de la lire, il verrait que les frais de la dette publique sont à 1,7 %, ce qui représente l'un des plus bas niveaux jamais enregistrés au Canada. C'est bien inférieur aux 6,5 % observés dans les années 1990.

Le Canada a la position financière la plus solide du G7. Nous allons nous en servir pour bâtir ce pays, aider les Canadiens et défendre notre souveraineté. Nous allons bâtir un Canada fort.

• (1425)

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 est une dérive historique. Il permet aux projets de pipeline d'éviter l'évaluation d'impact environnemental; il permet de désigner des pans de notre territoire comme étant d'intérêt national pour y suspendre l'application des lois environnementales; et il limite les consultations à un an. Ça veut dire qu'Ottawa pourrait construire le pipeline Marinvest au Québec sans évaluation d'impact, en suspendant les lois environnementales et en bousculant les consultations avec les Premières Nations.

Les libéraux réalisent-ils qu'ils préparent une crise d'acceptabilité sociale?

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé du Roi pour le Canada et ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis, des Affaires intergouvernementales, du Commerce intérieur et de l'Unité de l'économie canadienne, Lib.): Monsieur le Président, comme on l'a dit à maintes reprises à la Chambre — je comprends que notre collègue du Bloc québécois veut caractériser une série de décisions d'une façon qui n'est pas tout à fait correcte —, le projet de loi devant le Parlement vise précisément pour accélérer d'une façon responsable et rigoureuse des projets qui sont dans l'intérêt économique et social du pays.

Juste parce qu'on avance plus vite, ça ne veut pas dire que nous ne respectons pas nos normes environnementales ou nos obligations envers les peuples autochtones. Au contraire, nous allons le faire de la bonne façon.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Monsieur le Président, 15 jeunes de 26 ans et moins poursuivent le fédéral. Ils accusent le gouvernement de compromettre leur avenir en ne faisant rien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le premier ministre leur répond en déposant le projet de loi C-39, qui vise à construire des pipelines en contournant les normes environnementales. Il leur répond en les faisant prisonniers des énergies fossiles pendant au moins 50 ans. Les jeunes ont raison de dire que les libéraux compromettent leur avenir.

Pourquoi ne corrigent-ils pas cette dérive au lieu de se battre contre les jeunes?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les jeunes Québécois, tout comme les jeunes Canadiens, rêvent d'un avenir où le pays continue de se bâtir, de se construire et de s'édifier.

À lui seul, le projet de Churchill Falls va créer des milliers d'emplois et, comme c'est le projet d'énergie renouvelable le plus immense de l'histoire de l'Amérique du Nord, il va montrer que des projets se font plus rapidement, sans pour autant diminuer nos standards et nos attentes comme Canadiens.

* * *

LE TRAVAIL

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi C-39 est aussi une dérive contre les droits des travailleurs.

Questions orales

Les libéraux mettent leur droit de grève sous tutelle avec leur propre interprétation de l'article 107 du Code canadien du travail. Déjà, le Syndicat canadien de la fonction publique a annoncé qu'il contesterait en cour. Le Congrès du travail affirme que ça mettrait en péril des décennies de stabilité de l'emploi. Les machinistes ont déclaré que ça pousserait les employeurs à négocier de mauvaise foi. C'est simple, la ministre fait l'unanimité, mais contre elle.

Est-ce qu'elle se rend enfin compte qu'elle doit retourner faire ses devoirs?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi C-39, avec ses dispositions qui amènent une réforme au Code canadien du travail, fait strictement le contraire. La ministre du Travail devra maintenant considérer certaines mises en garde pour faire en sorte que l'article 107 soit appliqué dans des situations particulières. C'est tout le contraire d'un arrêt du droit de grève. C'est même reconnaître le droit de grève constitutionnel au Canada.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, la directrice parlementaire du budget a averti les Canadiens que le nouveau ministre des Finances et le premier ministre ne respectent même pas leurs propres objectifs financiers et leurs cibles budgétaires. Le premier ministre refuse de respecter les normes qu'il s'est lui-même imposées et qu'il a promis d'appliquer. Si le premier ministre continue à ne pas tenir ces promesses, nous pourrions dire qu'elles sont à peu près aussi peu fiables que les promesses financières de l'ancien premier ministre Justin Trudeau.

Le premier ministre va-t-il nous confirmer qu'il a lui-même approuvé l'utilisation de la carte de crédit pour creuser le déficit?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, le chef du parti du député siège à la Chambre depuis 8 100 jours. Il n'a apporté que négativité et discorde et il n'a jamais de plan concret à proposer.

Quand on est le chef, on peut lever les bras au ciel, tout nier et rejeter la faute sur tout le monde. Un vrai chef, lui, fait avancer les choses. Que dire du demi-billion de dollars générés par le Sommet canadien de l'investissement? Que dire du doublement des exportations hors États-Unis au cours de la prochaine décennie? Que dire du niveau d'investissements étrangers le plus élevé que notre pays ait connu depuis des décennies? De ce côté-ci de la Chambre, nous avons un plan. Le chef de l'opposition peut bien continuer à tenir ses conférences de presse dans des parcs de stationnement vides et à se livrer à des discours creux.

• (1430)

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, je pense que les députés de plusieurs partis qui siègent à la Chambre depuis des décennies ont apporté une contribution précieuse à notre pays.

La dépense qui augmente le plus rapidement dans le budget est celle des intérêts sur la dette. En effet, dans quelques années à peine, près de 14 ¢ sur chaque dollar perçu par le gouvernement serviront à payer les intérêts sur la dette. Quand le premier ministre est arrivé au pouvoir, ce montant était d'un peu plus de 10 ¢.

Au nom de tous les jeunes qui devront assumer les dettes, les déficits et les dépenses financées à crédit du gouvernement libéral, je pose la question suivante: pourquoi les libéraux continuent-ils d'enfreindre leurs promesses budgétaires?

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, il est vrai qu'en 8 100 jours, le chef de l'opposition a fait construire six logements abordables. L'équipe de hockey de ma circonscription, les Sea Dogs de Saint John, a participé à presque autant de tournois de la Coupe Memorial.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons un plan pour renforcer notre économie. Nous avons un plan pour attirer des investissements dans les grands projets et pour créer des emplois. Le premier ministre possède une expérience de calibre mondial dans les domaines économique et commercial. Le chef du Parti conservateur n'a jamais travaillé ailleurs qu'à la Chambre des communes. Les Canadiens le voient. Les Canadiens le savent. Ils nous appuient.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre se comporte comme un joueur qui cache ses dettes à sa famille. Il dissimule 300 milliards de dollars de dette dans des sociétés d'État et prétend qu'il s'agit d'un actif. Il qualifie d'« investissement » 19 milliards de dollars versés en subventions et en crédits d'impôt. Il fait fi du ratio dette-PIB et en invente un nouveau. Chaque dollar emprunté par le gouvernement libéral devra être remboursé un jour ou l'autre, et ce remboursement se fera avec l'argent gagné par les vaillants Canadiens à qui on l'aura prélevé.

Quand le premier ministre cessera-t-il de se livrer à ces manœuvres comptables et quand nous dira-t-il comment il compte rembourser la dette de son budget financé à crédit?

L'hon. Rechie Valdez (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement met l'accent sur l'abordabilité. Il y a quelques semaines à peine, 12 millions de Canadiens dans tout le pays ont reçu le versement supplémentaire au titre de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Cela contribue à limiter l'impact de la hausse du prix des produits de première nécessité et de l'épicerie. Nous avons également réduit les impôts de 22 millions de Canadiens. Nous continuerons à être là pour les soutenir jour après jour.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, les libéraux sont en train d'accumuler une montagne de dettes. Ma génération et celle de mes enfants vont crouler sous ce poids, et les libéraux semblent s'en moquer.

Les intérêts constituent la dépense publique qui augmente le plus rapidement. Ce ne sont ni les soins de santé, ni les infrastructures, ni la défense; ce sont les intérêts. Le premier ministre hypothèque l'avenir de notre pays, mais rend les livres tellement difficiles à comprendre qu'aucun Canadien ne peut voir quel est réellement le montant de la facture. Pour équilibrer le budget et rembourser la dette des libéraux, il faudrait que chaque ménage paie 14 000 dollars supplémentaires d'impôts par an pendant une décennie.

Quand le premier ministre nous expliquera-t-il comment il compte rembourser...

Le Président: La ministre a la parole.

Questions orales

L'hon. Rechie Valdez (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme), Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels aide les Canadiens partout au pays. Dans notre province, l'Ontario, elle aide 5 millions d'Ontariens, dont de nombreuses personnes dans la circonscription de la députée.

Nous allons réduire les impôts des Canadiens. Nous allons les soutenir, créer des emplois de qualité et investir dans les Canadiens. Nous continuerons de défendre leurs intérêts.

* * *

L'ÉCONOMIE

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, qu'ont en commun un toit qui coule, une facture de carte de crédit qui augmente et le Canada? Dans tous ces cas, plus on attend avant de régler le problème, plus cela coûte cher. Notre économie croît à peine, les emprunts sont en forte hausse et les taux d'intérêt augmentent. Alors que le premier ministre avait promis de mettre un frein aux dépenses, il accumule des dettes sur la carte de crédit à une vitesse folle.

Si son plan fonctionne, pourquoi 12,5 millions de Canadiens, soit une personne sur trois, ont-ils besoin d'aide pour payer leur épicerie et mettre du pain sur la table?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, au nom de nos collègues à la Chambre, je tiens à féliciter le nouveau gouvernement de la Colombie-Britannique, le premier ministre élu et son équipe.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre.

Le député peut poursuivre.

● (1435)

L'hon. Gregor Robertson: Monsieur le Président, je remercie le premier ministre sortant Eby et son équipe.

Pour revenir à la question de la députée d'en face, le gouvernement se concentre sur l'abordabilité, notamment en réduisant l'impôt sur le revenu et la taxe d'accise sur le carburant, et en versant une allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels. Nous faisons descendre les coûts. Les loyers baissent depuis 24 mois consécutifs. Nous rendons la vie plus abordable. Il reste encore beaucoup de travail à faire. Nous ne serions pas mécontents de bénéficier de l'appui des conservateurs plutôt que de les entendre vociférer contre nos initiatives.

[Français]

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, le rapport de la directrice parlementaire du budget est accablant pour le gouvernement libéral. Plus de 330 milliards de dollars de déficit sont prévus sur cinq ans. Pendant ce temps, l'intérêt sur la dette atteindra plus de 60 milliards de dollars l'an prochain. C'est de l'argent qui ne servira jamais à aider les familles québécoises et canadiennes qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Les libéraux dépensent sans compter, mais ce sont les Canadiens qui paient la facture.

Quand le gouvernement va-t-il contrôler les dépenses et cesser d'utiliser la carte de crédit de nos enfants et de nos petits-enfants?

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, ça me laisse vraiment perplexe quand j'entends les conservateurs parler autant comme autant de programmes inflationnistes sans jamais définir ce qu'est un programme inflationniste. Est-ce que ce sont, par exemple, les 219 416 enfants du Québec qui reçoivent plus de 800 millions de dollars grâce à l'Allocation canadienne pour enfants chaque année pour aider leurs familles à payer les factures? Est-ce que, ça, c'est un programme inflationniste? Les conservateurs ont voté contre ça.

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska—des-Sources, PCC): Monsieur le Président, ce que les Canadiens et les Canadiennes veulent, c'est avoir de l'argent dans leur poche grâce à un bon job. C'est de ça qu'ils ont besoin, pas des chèques du gouvernement.

Vendredi dernier, le ministre des Finances se réjouissait de la situation économique. La directrice parlementaire du budget vient de revoir la croissance à 0,9 % et l'inflation prévue est de 2,8 %. Pendant que le ministre se félicite, les familles peinent à joindre les deux bouts.

J'invite le ministre à regarder la première page du *Journal de Québec*. Le nombre de demandes d'aide alimentaire explose. C'est ça, la réalité libérale. Il faut arrêter d'utiliser la carte de crédit sans limite.

L'hon. Joël Lightbound (ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, Lib.): Monsieur le Président, à l'entendre, c'est précisément pourquoi les Québécois ont rejeté l'approche des conservateurs. De ce côté-ci de la Chambre, nous pensons que nous pouvons faire croître l'économie grâce à de grands projets. On peut penser au train à grande vitesse, au port de Contre-cœur, à Nouveau Monde Graphite ou au port de Québec. Nous pensons aussi que l'État a un rôle à jouer pour s'assurer de fournir aux personnes les plus vulnérables le soutien dont elles ont besoin. On parle, par exemple, d'une baisse d'impôt, de l'Allocation canadienne pour enfants, du Régime canadien de soins dentaires, de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels ou du programme national pour les petits-déjeuners. Ce sont toutes des mesures auxquelles les conservateurs s'opposent, mais elles changent la situation pour des millions de Québécois et de Canadiens.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre s'est rendu en Turquie pour s'entendre avec le régime autoritaire du président Erdoğan. Il a déclaré que le Canada et la Turquie partagent des valeurs communes, notamment « les droits de la personne, les libertés individuelles, la démocratie et la primauté du droit ». Franchement, le régime turc persécute les personnes LGBTQ+. Il emprisonne les opposants politiques, les journalistes. Il massacre la minorité kurde, et j'en passe.

Comment le premier ministre peut-il utiliser la réputation du Québec et du Canada pour banaliser les abus de ce régime-là?

Questions orales

L'hon. Mona Fortier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous croyons fermement que chaque personne mérite de vivre dans la dignité, de se sentir en sécurité et d'être libre d'être elle-même. Le Canada ne fermera jamais les yeux sur la discrimination, la persécution ou l'oppression fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

L'engagement ne signifie pas l'approbation.

Cependant, en diversifiant nos partenariats par le commerce, les investissements et la coopération économique, nous créerons des occasions de renforcer des hauts liens et de faire progresser les droits de la personne.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, en parlant d'hypocrisie, ce matin, le Canada a cosigné un communiqué pour dénoncer les violences au Soudan qui s'apparentent à un génocide et qui sont commises par les Forces de soutien rapide, ou FSR.

Qui est le principal fournisseur de matériel militaire du FSR? Je le donne en mille: ce sont les Émirats arabes unis, dont le premier ministre du Canada reçoit le prince héritier ce soir. Ce matin, le Canada dénonçait des massacres et, ce soir, il organise un banquet à l'honneur d'un des responsables.

Encore une fois, le Canada banalise les affronts aux droits de la personne.

Le premier ministre va-t-il, au moins ce soir, parler de cette question durant sa rencontre?

• (1440)

L'hon. Mona Fortier (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, comme je le disais plus tôt, nous croyons fermement que chaque personne mérite de vivre dans la dignité, de se sentir en sécurité et d'être libre d'être elle-même. Nous poursuivons nos efforts pour travailler en collaboration avec les Émirats arabes unis et nous allons continuer ces conversations.

Le premier ministre rencontrera justement l'équipe des Émirats arabes unis aujourd'hui même, et nous verrons comment nous allons continuer à collaborer ensemble.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, c'est déchirant. À l'heure actuelle, à Bradford et dans les villes et les villages du Canada, toutes les tablettes des banques alimentaires sont vides. Malgré la générosité continue de la collectivité, les banques alimentaires ne peuvent pas répondre à la demande. Voilà la conséquence des échecs des libéraux: le prix des aliments continue de monter en flèche, bien au-delà de ce que les Canadiens ordinaires peuvent se permettre. Les gens ne devraient pas avoir à compter sur le gouvernement ou sur la charité simplement pour se nourrir.

Quand le premier ministre reviendra-t-il sur ses politiques inflationnistes pour que les Canadiens aient de nouveau les moyens de se nourrir?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les

Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, ces mêmes Canadiens se demandent quand les conservateurs vont changer d'approche. Quand se décideront-ils à soutenir le gouvernement lorsque celui-ci propose des initiatives comme l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels et l'Allocation canadienne pour enfants? Nous appuyons un programme national d'alimentation scolaire qui sert des repas dans les collectivités du député, mais il s'obstine à voter contre ce programme, contre les Canadiens qui bénéficient du soutien que le gouvernement s'attache à offrir.

Scot Davidson (York—Simcoe-Sud, PCC): Monsieur le Président, les libéraux ont beau dire que leurs programmes coûteux fonctionnent, le nombre record de Canadiens qui font la queue devant les banques alimentaires nous dit le contraire. Le recours aux banques alimentaires au Canada a atteint un nombre record de 2,35 millions de visites en un mois, et près d'un usager sur cinq a un emploi. Ces travailleurs canadiens parvenaient auparavant à joindre les deux bouts, mais ils n'y arrivent plus à cause de la politique inefficace du gouvernement.

Si le premier ministre pense que la vie est si abordable, pourquoi un emploi à temps plein ne suffit-il pas à nourrir une famille?

Leslie Church (secrétaire parlementaire des secrétaires d'État pour le Travail, pour l'Enfance et la Jeunesse, et pour les Aînés, et de la ministre de l'Emploi et des Familles (Personnes en situation de handicap), Lib.): Monsieur le Président, nous savons que les Canadiens se heurtent à des difficultés en ce moment. Le prix des aliments est la priorité, mais nous nous efforçons également de réduire le coût des loyers et le prix des maisons, qui représente l'une des dépenses les plus importantes pour les Canadiens. Nous avons renouvelé nos ententes sur les services de garde afin de poursuivre un programme qui permet aux familles d'économiser des milliers de dollars par an. Nous investissons massivement dans les étudiants, dans la formation et dans les métiers spécialisés. Nous investissons dans les domaines qui favoriseront la prospérité et qui assureront un avenir prometteur à tous les Canadiens.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral coûte plus cher aux Canadiens. En 2026, les banques alimentaires en Alberta ont reçu plus de 230 000 visites. Cela représente une augmentation stupéfiante de 9 % par rapport à l'année dernière seulement. Ces chiffres devraient alarmer tous les Canadiens.

Les libéraux reconnaîtront-ils que le recours aux banques alimentaires est désormais la nouvelle norme pour les Canadiens, ou sont-ils complètement déconnectés de la réalité?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, quand les temps sont incertains, le gouvernement est là. C'est pourquoi les habitants de la circonscription du député et des autres circonscriptions du Canada reçoivent l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, qui s'élève à près de 1 890 \$ cette année.

Ce n'est pas tout. Nous en faisons davantage. Nous soutenons les Canadiens grâce aux services de garde et au régime de soins dentaires. Nous investissons dans les Canadiens, et c'est ainsi que nous bâtissons un Canada fort.

*Questions orales**[Français]*

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, quand le visage de la pauvreté change, ce n'est pas pour le mieux. Les personnes qui, il y a quelques années, allaient porter de la nourriture dans les comptoirs alimentaires viennent aujourd'hui en chercher. Les gens qui travaillent ou les couples qui travaillent doivent faire appel à l'aide alimentaire. Dans la région de Québec, il y a Moisson Québec, qui servait, il y a 6 ans, 35 000 personnes. Aujourd'hui, c'est 84 000 personnes, dont 35 % sont des enfants.

Le ministre des Finances prépare le budget qu'il va déposer dans quelques jours. Est-ce qu'il pourrait se lever et expliquer aux Canadiens comment il se fait que, après 11 ans de gouvernance libérale, les Canadiens en arrachent tant que ça?

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, cette année, nous avons rendu permanent le programme d'alimentation et de nutrition scolaire pour les enfants partout au pays. Nous avons atteint un taux de participation au pays de 80 % des écoles publiques et nous servons des repas à 400 000 enfants de plus. Cet investissement continuera dans les années qui suivent, mais, chaque fois qu'il y a un vote à la Chambre pour appuyer ce programme, les membres d'en face votent contre cet investissement dans la nutrition pour les enfants.

● (1445)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, au Québec, c'est plus de 3 millions de Québécois qui ont besoin de l'aide et de l'aide alimentaire, entre autres.

Dans ma région ici, dans ma circonscription, le service d'entraide Amélie et Frédérick a vu une augmentation de 50 % au cours des trois dernières années. J'ai reçu un message il y a quelques minutes à peine dans lequel les gens de ce service me disent qu'ils reçoivent de plus en plus de personnes de 75 ans et plus, et même de 80 ans et plus, qui ont travaillé toute leur vie et qui ont contribué à notre société, mais qui doivent maintenant demander de l'aide alimentaire pour réussir à manger convenablement.

À nouveau, est-ce que le ministre des Finances pourrait expliquer pourquoi, après 11 ans de gestion libérale, les aînés en arrachent tant que ça?

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, dans la circonscription de mon collègue, l'Allocation canadienne pour enfants touche 12 700 familles. Les députés d'en face votent contre ce programme à chaque budget. Il y a plus de 20 000 personnes qui reçoivent des soins dentaires dans la circonscription de mon collègue, mais il vote contre cet investissement dans les soins dentaires pour les enfants.

Nous, nous sommes là pour les familles et pour les Canadiens. Nous aidons ceux qui en ont besoin et ce serait bien que les députés d'en face nous encouragent et nous appuient dans ces mesures-là.

* * *

*[Traduction]***LES SERVICES DE GARDE**

Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le Président, de nombreuses familles de Scarborough—Agincourt et de partout au Canada sont préoccupées par le coût de la vie et leur capacité à assumer des dépenses comme les services de garde.

La secrétaire d'État à l'Enfance et à la Jeunesse peut-elle nous dire ce que fait le gouvernement pour rendre la vie plus abordable pour les familles?

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de Scarborough—Agincourt de son travail.

Nous travaillons avec les provinces et les territoires pour offrir des services de garde abordables qui répondent aux besoins des familles. Les frais diminuent d'un bout à l'autre du pays, ce qui permet aux familles d'économiser des milliers de dollars.

Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire, et c'est pourquoi nous avons récemment annoncé une prolongation de quatre ans de l'accord avec l'Ontario, soit un investissement de 12 milliards de dollars dans l'éducation préscolaire et la garde des jeunes enfants. Trente-neuf mille nouvelles places ont été créées en Ontario, et nous continuerons de travailler avec cette province pour atteindre l'objectif de 86 000 nouvelles places abordables en garderie.

* * *

LE SECTEUR DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, il y a 10 mois, la ministre de l'Industrie a promis qu'elle poursuivrait Stellantis en justice pour récupérer les emplois. A-t-elle intenté des poursuites? Non. A-t-elle récupéré les emplois? Non.

Or, la ministre de l'Industrie affirme maintenant qu'elle va poursuivre Stelco en justice pour récupérer les emplois. A-t-elle intenté des poursuites? Non. A-t-elle récupéré les emplois? Non.

Quand la ministre passera-t-elle de la parole aux actes? Peut-on vraiment se fier à ce qu'elle dit aux travailleurs?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs ont-ils déjà dénoncé les droits de douane américains? Non. Ont-ils fait quoi que ce soit pour empêcher ces mesures de nous nuire? Non. C'est pourquoi nous devons rester vigilants dans nos relations avec Stellantis et Stelco.

Nous ferons tout pour récupérer les emplois de Stelco. Il reste 11 jours. Le temps file, et nous veillerons à protéger ces emplois.

Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, la ministre a-t-elle dit quelque part dans sa réponse qu'elle allait vraiment intenté des poursuites? Non. Les libéraux sont de grands parleurs, mais de petits faiseurs. Elle s'est lancée dans une diatribe sur tout un tas de choses que l'opposition devrait faire en raison des droits de douane américains. J'ai des nouvelles pour la ministre: ce sont les libéraux qui forment le gouvernement. Ce sont eux qui sont censés faire quelque chose par rapport à ça.

Je reviens à l'essentiel: la parole du ministre vaut-elle vraiment quelque chose? À l'expiration de son deuxième avis de 15 jours, intentera-t-elle des poursuites, oui ou non?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Oui, monsieur le Président.

• (1450)

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, il y a un mois, Stelco a annoncé que 350 métallurgistes d'Hamilton allaient perdre leur emploi. Voici le plan en cinq points des conservateurs pour protéger l'industrie sidérurgique et ses travailleurs: conclure un accord sur l'acier avec les États-Unis, ce que le premier ministre a promis il y a un an et demi; mettre fin au dumping illégal d'acier étranger; éliminer la taxe sur le carbone pour les industries; approuver au préalable de nombreux projets de gaz naturel liquéfié; et poursuivre Cleveland-Cliffs pour avoir rompu son contrat avec le premier ministre.

Laquelle de ces mesures avez-vous mise en œuvre?

Le Président: Je veux mettre les choses au clair pour que tout le monde comprenne. Les questions doivent être adressées à la présidence.

La ministre de l'Industrie a la parole.

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'adore entendre les conservateurs citer notre plan. Quelle belle façon de confirmer que nous avons raison.

Blague à part...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je n'entends rien. J'ai besoin d'entendre ce qui se dit.

La ministre de l'Industrie a la parole.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, mon collègue vient de parler de la façon dont nous pouvons soutenir nos métallurgistes. Nos métallurgistes sont victimes des droits de douane américains, et nous sommes là pour les soutenir. C'est pourquoi nous veillerons à protéger les emplois à Hamilton.

Stelco doit nous revenir dans 11 jours. Le PDG ne peut pas dire qu'il défendra les droits de douane américains alors même qu'il s'est engagé à ce que l'acier canadien soit exporté au sud de la frontière en franchise de droits.

Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a rompu sa promesse de conclure un accord sur l'acier. Les libéraux continuent de permettre le dumping illégal d'acier étranger sur le marché canadien. Ils refusent de supprimer la taxe sur le carbone pour les industries afin qu'il soit moins coûteux de travailler, de produire et d'investir au Canada. Les libéraux pourraient agir dès aujourd'hui en traînant Cleveland-Cliffs devant les tribunaux, comme ils l'avaient annoncé. L'inaction des libéraux donne une image de faiblesse au Canada.

Le Canada continuera-t-il à se faire intimider par Trump et ses copains, ou le premier ministre intentera-t-il des poursuites dès aujourd'hui?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous avons entamé le processus judiciaire établi par la Loi sur Investissement Canada, qui prévoit que nous devons envoyer une mise en demeure. La mise en demeure est étayée par de véritables preuves. Nous pouvons bien sûr la transmettre aux conservateurs s'ils le veulent. Elle compte 15 pages et contient toutes les preuves.

Questions orales

Les engagements sont clairs. Nous devons veiller à ce que Cleveland-Cliffs protège les emplois aux installations d'Hamilton et du lac Érié, mais aussi à ce que cette entreprise respecte l'engagement qu'elle a pris de plaider en faveur d'un accès sans droits de douane. Elle ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré au Parlement européen que les Européens devraient pouvoir vivre, travailler et étudier au Canada. Il a fait cette déclaration en Europe avant d'en parler au Parlement ou aux Canadiens.

Les niveaux d'immigration du premier ministre dépassent déjà la capacité de notre offre de logements, de notre système de santé et de notre marché du travail. J'ai donc trois questions à lui poser. Combien de non-citoyens de plus ce nouvel accord avec l'Union européenne fera-t-il venir au Canada? Seront-ils pris en compte dans le plan des niveaux d'immigration? Quelles en seront les répercussions sur nos hôpitaux, sur le logement et sur les services sociaux?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens ont besoin de savoir que nous gardons le contrôle de notre avenir et que nous veillons à maintenir un juste équilibre dans la gestion de notre système d'immigration. Le Canada travaille à établir un partenariat transatlantique plus large qui renforcera notre indépendance dans un monde en pleine transformation. Comme l'a dit le premier ministre à Strasbourg, personne ne dictera son avenir au Canada. Nous ferons toujours ce qui est bon pour les Canadiens.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, personne ne croit que l'immigration est sous contrôle au Canada.

Le Canada dispose déjà d'un accord de libre-échange avec l'Europe, soit l'Accord économique et commercial global. Au titre de cet accord, seulement certaines catégories bien définies de citoyens de l'Union européenne peuvent bénéficier de la mobilité de la main-d'œuvre, et ce, pour des périodes limitées. L'Accord économique et commercial global n'accorde pas explicitement l'accès au marché du travail en général et n'accorde pas la résidence permanente aux citoyens de l'Union européenne. Or, selon un document qui a fait l'objet d'une fuite, le premier ministre prévoit éliminer les garanties restrictives prévues dans l'Accord économique et commercial global dans le cadre de son projet d'intégration accrue avec l'Union européenne. Dans le contexte actuel de crise migratoire que traverse l'Union européenne, ce serait une très mauvaise idée.

Le premier ministre s'engagera-t-il auprès de tous les députés à ne pas éliminer les normes migratoires de l'Accord économique et commercial global?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, nous devrions tous nous réjouir de l'Accord économique et commercial global. Après 10 longues années, les échanges commerciaux avec l'Union européenne ont augmenté de plus de 75 %...

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

● (1455)

Le Président: Le ministre du Commerce international peut reprendre depuis le début.

L'hon. Maninder Sidhu: Monsieur le Président, nous venons de célébrer le 10^e anniversaire de l'Accord économique et commercial global. En fait, les échanges commerciaux bilatéraux ont augmenté de plus de 75 %, tandis que les échanges de services ont bondi de plus de 90 %. Nous avons beaucoup plus de possibilités de croissance grâce à notre accord sur le commerce numérique, que nous sommes en train de négocier et qui ouvrira des débouchés d'exportation d'une valeur de 5 milliards de dollars. Voilà ce que cela signifie de continuer à faire croître notre économie et à bâtir un Canada fort.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, les politiques européennes d'ouverture des frontières se sont si mal passées que les pays européens ont dû adopter un pacte sur la migration, qui oblige les États à accueillir les demandeurs d'asile sous peine de se voir infliger une amende colossale. Le premier ministre déclare maintenant devant des Parlements et des journalistes étrangers qu'il entend augmenter les flux d'immigration en provenance de l'Union européenne. La ministre de l'Immigration ne donne aucun détail aux Canadiens, mais ceux-ci ont droit à des réponses.

Combien de non-citoyens supplémentaires viendra-t-il au Canada à cause de cet accord et quelles seront les conséquences pour les hôpitaux, le logement, l'emploi et les services sociaux au Canada?

L'hon. Maninder Sidhu (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, l'Union européenne offre de nombreuses opportunités aux entreprises et aux travailleurs canadiens. D'ailleurs, nous avons discuté avec des chambres de commerce et des associations professionnelles partout au pays et elles recherchent davantage de débouchés dans les secteurs de l'énergie, de la technologie, du commerce numérique et des services financiers. L'Union européenne représente des milliards de dollars d'opportunités en marchés d'exportation, et nous allons faire ce qu'il faut pour y avoir accès.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, il est très révélateur que le premier ministre ne laisse même pas sa ministre de l'Immigration donner de simples détails sur un pacte d'ouverture des frontières avec l'Union européenne. S'il n'a rien à cacher, pourquoi ne la laisse-t-il pas prendre la parole? Il a fait une annonce devant le Parlement européen, mais qu'il ne donne aucun détail à la presse d'ici, ni dans les journaux ni dans des entrevues.

Les Canadiens méritent d'avoir des réponses. Combien d'autres non-citoyens entreront au Canada? Quelles seront les catégories de non-citoyens et quelles seraient les conséquences pour les provinces, comme l'Alberta ou le Québec, qui réclament davantage de contrôle sur les niveaux d'immigration?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas de pacte d'ouverture des frontières avec l'Union européenne et il n'y en aura pas. Ce sera plutôt une relation renforcée, qui permettra au Canada de plus que doubler ses échanges commerciaux avec d'autres pays que les États-Unis au cours des dix prochaines années. C'est ce que nous allons faire.

Nous allons nous rapprocher de nos partenaires européens et entretenir des relations privilégiées avec eux. Nous aurons des liens économiques plus étroits. Nous exporterons vers l'Europe davantage de produits canadiens, de produits agricoles et énergétiques, et nous continuerons absolument à travailler avec nos cousins de l'Union européenne pour continuer à aller de l'avant.

[Français]

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, il est grand temps que les libéraux et le premier ministre expliquent la grande hypocrisie libérale en matière d'immigration.

En 11 ans, les libéraux ont démantelé un système qui fonctionnait bien. Le premier ministre dit au *New York Times*, mais pas ici, qu'il est temps de hausser l'immigration. Pendant ce temps, il se rapproche de l'Union européenne qui, elle aussi, comme par hasard, a perdu le contrôle de l'immigration et la trace de millions de personnes.

Quelle est l'entente avec l'Union européenne? Le Canada expulse-t-il les immigrants qui suivent les règles à cause de l'incompétence des ministres pour accueillir plus d'immigrants de l'Union européenne?

L'hon. Lena Metlege Diab (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, ce que les Canadiens doivent savoir, c'est que nous sommes maîtres chez nous. Nous nous concentrons sur l'équilibre et le contrôle de notre système d'immigration.

Exactement comme l'a dit le premier ministre à Strasbourg, personne ne dicte la voie à suivre au Canada. Le Canada travaille à établir un partenariat transatlantique plus étroit qui nous donnera davantage d'indépendance dans un monde qui est en évolution.

* * *

LE SECTEUR DE L'ACIER ET DE L'ALUMINIUM

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, 90 % de l'aluminium primaire au Canada est produit au Québec. L'industrie est bien plus qu'un moteur économique, c'est une industrie stratégique pour notre pays.

La ministre de l'Industrie peut-elle nous dire comment notre gouvernement protège les emplois et défend l'industrie de l'aluminium au Québec?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de Rivière-des-Mille-Îles de son importante question.

L'aluminium est l'une de nos forces industrielles. Nous sommes fiers des travailleurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de partout au pays. En effet, vendredi dernier, j'étais à La Baie afin d'annoncer un investissement de 160 millions de dollars dans Rio Tinto et Alouette, deux de nos grandes alumineries.

Nous allons continuer d'aider les grands producteurs, mais également les plus petits, qui sont très affectés par la guerre tarifaire. Nous allons faire en sorte d'utiliser cette crise comme une occasion...

● (1500)

Le Président: La parole est à l'honorable député de Calgary Signal Hill.

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, nous souhaitons tous que le Canada développe et diversifie ses marchés d'exportation. Aujourd'hui, j'ai une bonne nouvelle à annoncer. Strathcona Resources, un producteur canadien de pétrole et de gaz, souhaite exporter 250 000 barils de pétrole brut par jour depuis Prince Rupert. Strathcona les acheminera grâce au réseau ferroviaire déjà en place. Tout ce qu'il lui faut, c'est que le gouvernement libéral cesse de faire obstacle et lève l'interdiction des pétroliers sur la côte Ouest. C'est exactement ce que prévoit mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-264.

Le premier ministre va-t-il cesser de faire obstruction et lever l'interdiction des pétroliers afin que Strathcona puisse aider le Canada à devenir une superpuissance énergétique?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, voici ce que nous allons faire. Nous allons collaborer avec la Colombie-Britannique, l'Alberta et les Premières Nations concernées pour concrétiser le projet Pacific Link, qui permettra d'augmenter considérablement les exportations de pétrole. Nous allons également collaborer avec les Premières Nations pour construire des interconnexions entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, pour développer l'hydroélectricité au Québec, pour construire des centrales nucléaires en Ontario et pour aménager la ligne de transport d'électricité de la côte Nord en Colombie-Britannique.

Au lieu de s'opposer aux peuples autochtones, pourquoi les conservateurs ne nous aident-ils pas à bâtir le Canada?

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, c'est le projet de loi C-48 qui a mis fin au projet Eagle Spirit Energy, qui était contrôlé par des intérêts autochtones. Le député d'en face ferait donc mieux de reconsidérer sa position sur ces questions. Il est temps que le gouvernement libéral interdise l'interdiction des pétroliers plutôt que de se contenter de laisser la question en suspens. Pourquoi ne pas la révoquer complètement pour que des producteurs comme Strathcona puissent développer l'industrie énergétique du Canada et créer des emplois et de la prospérité au Canada?

Les libéraux vont-ils s'écarter du chemin, lever l'interdiction des pétroliers et laisser Strathcona Resources exporter un quart de million de barils de pétrole?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous donnerons au député quatre fois ce qu'il demande. Nous acheminerons 1 million de barils par jour jusqu'à la côte Ouest en travaillant en partenariat avec les Premières Nations, et non contre elles. Il pourrait peut-être commencer à travailler avec nous pour créer des emplois au Canada, en partenariat avec les Premières Nations.

Carol Anstey (Long Range Mountains, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre parle de faire du Canada une superpuissance énergétique, mais il continue de nous mettre des bâtons dans les roues. Strathcona Resources propose d'expédier quotidiennement jusqu'à 250 000 barils de pétrole canadien par chemin de fer à Prince Rupert, et les exportations vers les marchés étrangers devraient commencer d'ici deux ans à peine. La ligne ferroviaire existe déjà. L'entreprise est prête à mettre le projet à exécution. Il ne manque plus qu'à lever le moratoire libéral sur les pétroliers.

Questions orales

Les libéraux vont-ils enfin se tasser du chemin, lever le moratoire sur les pétroliers et permettre à Strathcona Resources d'aller de l'avant avec ce projet, oui ou non?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, il est très intéressant que la députée se concentre sur un projet en Colombie-Britannique. Elle devrait peut-être s'intéresser à ce qui se passe un peu plus près de chez elle. Son premier ministre, M. Wakeham, a déclaré que le gouvernement fédéral avait joué un rôle déterminant dans la réalisation du projet Bay du Nord, un projet énergétique de 10 milliards de dollars dans sa province que les conservateurs n'appuient pas. Ils devraient peut-être réfléchir à la manière dont ils emploient leur temps.

* * *

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, l'insécurité alimentaire n'est pas un problème qui touche seulement les Canadiens. C'est un problème mondial. Quelle que soit sa situation, chacun mérite d'avoir accès à des aliments sains et nutritifs.

Dans ma circonscription, Spadina—Harbourfront, les banques alimentaires, comme Spadina-Fort York Community Care au Waterfront Neighbourhood Centre, travaillent sans relâche pour venir en aide à la population. Le Fonds des infrastructures alimentaires locales a joué un rôle essentiel dans le soutien apporté à ces organisations et, au début de l'année, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un nouveau volet de soutien communautaire doté d'une enveloppe de 20 millions de dollars.

Le ministre peut-il informer la Chambre de la manière dont ces fonds seront répartis à l'échelle nationale et des retombées qu'ils auront pour les Canadiens?

L'hon. Heath MacDonald (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement prend des mesures immédiates, que l'on pense à l'allocation pour l'épicerie et les besoins essentiels, au programme d'alimentation scolaire ou au volet de soutien communautaire du Fonds des infrastructures alimentaires locales. Banques alimentaires Canada et Deuxième récolte recevront chacun jusqu'à 10 millions de dollars. Ces deux bénéficiaires distribueront les aliments à des banques alimentaires et à des organismes communautaires sans but lucratif admissibles partout au pays.

Nous nous concentrons sur le présent, mais nous bâtissons également la Stratégie nationale de sécurité alimentaire pour l'avenir.

* * *

● (1505)

LA JUSTICE

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Monsieur le Président, les familles de Richmond Centre—Marpole sont inquiètes. À quelques jours seulement de la date limite du 29 octobre pour faire appel de la décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique concernant le trafic de drogue, le gouvernement libéral doit toujours une réponse aux Canadiens. Pourquoi attend-il la décision du Service des poursuites pénales? C'est le monde à l'envers. Le procureur général a le pouvoir d'ordonner un appel.

Travaux des subsides

Les libéraux vont-ils user de leur autorité pour protéger les familles canadiennes contre les trafiquants de drogue, ou y a-t-il quelque chose que les libéraux ne veulent pas que les Canadiens sachent?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, les trafiquants causent des dommages réels. Voilà pourquoi nous avons travaillé d'arrache-pied pour veiller à ce qu'ils soient sévèrement punis. Nous avons fait adopter de nombreuses réformes du Code criminel dans cette enceinte.

En ce qui concerne l'appel, nous laisserons le Service des poursuites pénales prendre sa décision. Il dispose encore d'un délai, et je suis convaincue qu'il prendra la bonne décision.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui, des chefs des Premières Nations se trouvent à Ottawa à l'occasion de la rencontre entre les Premières Nations et les premiers ministres. L'un de leurs principaux sujets de préoccupation est le projet de loi C-39, dont les Premières Nations de tout le pays ont demandé l'abandon, notamment l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique, l'Union of British Columbia Indian Chiefs, les Premières Nations du Traité n° 6, la nation crie d'Onion Lake, la nation nishnawbe-aski, les chefs de l'Ontario, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador et la Confédération iroquoise, qui représentent des centaines de milliers de membres des Premières Nations. Les chefs ont clairement indiqué que le succès de cette réunion serait jugé à l'aune des mesures prises par le gouvernement libéral.

Le ministre des Ressources naturelles dit qu'il respecte les droits des Autochtones. Si c'est le cas, retirera-t-il le projet de loi C-39 dès aujourd'hui, oui ou non?

Jaime Battiste (secrétaire parlementaire de la ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une bonne nouvelle pour la députée. En ce moment même, les Premières Nations rencontrent les premiers ministres des provinces, des territoires et du Canada dans le cadre de l'une des réunions les plus marquantes jamais organisées entre les premiers ministres et les Premières Nations. Ce sont les Premières Nations qui ont défini l'ordre du jour de cette réunion, et nous apprécions grandement cette occasion d'entendre les dirigeants exprimer directement leurs préoccupations et d'avoir des discussions franches sur les possibilités et les défis à venir.

Nous accomplissons au Canada des avancées historiques et importantes, et les peuples autochtones joueront un rôle essentiel dans la construction de cet avenir commun.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Samuel Okudzeto Ablakwa, ministre des Affaires étrangères de la République du Ghana.

Des voix: Bravo!

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LE FINANCEMENT DU MILIEU CULTUREL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 22 octobre, de la motion.

Le Président: Comme il est 15 h 8, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion du député de Drummond concernant les crédits.

Convoquez les députés.

Avant que le greffier n'annonce le résultat du vote:

● (1520)

L'hon. Jill McKnight: Monsieur le Président, mon téléphone ne fonctionnait pas. Je vote contre.

Amarjeet Gill: Monsieur le Président, il y a eu des problèmes techniques. Je vote contre.

(La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:)

(Vote n° 181)

POUR

Députés

Barsalou-Duval
Blanchet
Bonin
Champoux
DeBellefeuille
Garon
Gazan
Larouche
May
Normandin
Simard
Thériault — 23

Beaulieu
Blanchette-Joncas
Brunelle-Duceppe
Davies (Vancouver Kingsway)
Fortin
Gaudreau
Johns
Lemire
McPherson
Perron
Ste-Marie

CONTRE

Députés

Aboultailf
Al Soud
Ali
Alty
Anandasangaree
Anstey
Au
Baber
Bains
Baldinelli
Barlow
Battiste
Begum

Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold
Bezan
Block
Bonk
Bragdon
Brière
Calkins
Carney
Casey
Chambers
Chang
Chatel
Chi

Acan
Albas
Allison
Anand
Anderson
Arnold
Auguste
Bailey
Baker
Bardeesy
Barrett
Beech
Belanger (Desnethé—Mississippi—Churchill River)
Bendayan
Bexte
Bittle
Blois
Borrelli
Brassard
Caley
Caputo
Carr
Chagger
Champagne
Chartrand
Chenette
Chong

Travaux des subsides

Church	Clark	Michel	Miedema
Cobena	Cody	Miller	Mingarelli
Connors	Cooper	Moore	Morin
Cormier	Coteau	Morrison	Morrissey
Dalton	Dancho	Motz	Muys
Dandurand	Danko	Myles	Naqvi
Davidson	Davies (Niagara South)	Nater	Nathan
Deltell	d'Entremont	Nguyen	Noormohamed
DeRidder	Deschênes-Thériault	Ntumba	Olzewski
Desrochers	Dhaliwal	O'Rourke	Osborne
Dhillon	Diab	Patzner	Paul-Hus
Diotte	Doherty	Petitpas Taylor	Poileuvre
Dowdall	Duclos	Powlowski	Ramsay
Duguid	Duncan	Rana	Redekopp
Dzerowicz	Earle	Reid	Rempel Garner
Ehsassi	El-Khoury	Reynolds	Richards
Epp	Eyolfson	Roberts	Robertson
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)	Falk (Provencher)	Rocheftor	Romanado
Fancy	Fanjoy	Rood	Ross
Fergus	Fisher	Rowe	Royer
Fonseca	Fortier	Ruff	Sahota
Fragiskatos	Fraser	Saini	Sarai
Fry	Fuhr	Sari	Sawatzky
Gaheer	Gainey	Scheer	Schiefke
Gasparro	Genuis	Schmale	Seeback
Gerretsen	Gill (Calgary Skyview)	Sgro	Shahnawaz
Gill (Brampton West)	Gill (Calgary McKnight)	Sheehan	Shipley
Gill (Windsor West)	Gill (Abbotsford—South Langley)	Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Gladu	Gobeil	Small	Sodhi
Goodridge	Gould	Solomon	Sousa
Gourde	Grant	Steinley	Stevenson
Greaves	Groleau	St-Pierre	Strahl
Guglielmin	Gull-Masty	Strauss	Stubbs
Gunn	Hajdu	Sudds	Tesser Derksen
Hallan	Hanley	Thomas	Tochor
Hardy	Harrison	Tolmie	Turnbull
Hepfner	Hirtle	Uppal	Valdez
Ho	Hoback	van Koeverden	Van Popta
Hodgson	Hogan	Vandenbeld	Vien
Holman	Housefather	Villeneuve	Vis
Hussen	Iacono	Warkentin	Watchorn
Idlout	Jackson	Waugh	Weiler
Jaczek	Jansen	Williamson	Yip
Jeneroux	Jivani	Zahid	Zerucelli
Joly	Joseph	Zimmer	Zuberi- — 298
Kayabaga	Kelloway		
Kelly	Khalid		
Khanna	Kibble		
Kirkland	Klassen		
Kmiec	Konanz		
Koutrakis	Kram		
Kramp-Neuman	Kronis		
Kuruc	Kusie		
Lake	Lalonde		
Lambropoulos	Lamoureux		
Lantsman	Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)		
Lapointe (Sudbury)	Lattanzio		
Lauzon	Lavack		
Lavoie	Lawrence		
Lawton	LeBlanc		
Lefebvre	Leitão		
Leslie	Lewis (Essex)		
Lewis (Haldimand—Norfolk)	Lightbound		
Lloyd	Lobb		
Long	Louis (Kitchener—Conestoga)		
Ma	MacDonald (Malpeque)		
MacDonald (Cardigan)	MacKinnon (Gatineau)		
Mahal	Majumdar		
Malette (Bay of Quinte)	Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkego-wuk)		
Maloney	Mantle	Dabrusin	Deschênes
Martin	Mazier	Gallant	Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
McCauley	McGuinty	Guay	Kwan
McKelvie	McKenzie	Oliphant	Plamondon
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McKnight	Provost	Thompson- — 10
McLean (Calgary Centre)	McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)		
Melillo	Ménard		
Mendès	Menegakis		

PAIRÉS

Députés

Le Président: Je déclare la motion rejetée.

*Affaires courantes***AFFAIRES COURANTES**

● (1525)

*[Traduction]***LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Chris Bittle (St. Catharines, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 36^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Le Comité signale que, conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le Sous-comité des affaires émanant des députés s'est réuni pour examiner les ordres portant deuxième lecture de projets de loi d'intérêt public émanant du Sénat et a recommandé que les affaires suivantes ne soient pas désignées non votables et qu'elles soient examinées par la Chambre.

Le Président: Conformément à l'article 91.1(2) du Règlement, le rapport est adopté d'office.

* * *

PÉTITIONS

LA RECHERCHE AGRICOLE

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions.

Les signataires de la première pétition demandent au gouvernement de suspendre les licenciements à Agriculture et Agroalimentaire Canada et de maintenir les activités du centre de recherche, des fermes expérimentales et du programme de recherche en agriculture biologique et régénératrice pendant au moins 24 mois, le temps d'effectuer une évaluation transparente des coûts et des avantages et d'éviter qu'une capacité de recherche irremplaçable ainsi que des travaux de longue haleine ne soient compromis par des décisions prises à la hâte.

Les signataires demandent au gouvernement de miser sur la recherche lorsqu'il prend des décisions en santé publique, plutôt que sur des phrases-chocs politiques.

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): La deuxième pétition est signée par des habitants de Winnipeg-Centre qui se disent préoccupés par le fait que le gouvernement continue de violer le droit international en refusant d'éliminer les échappatoires au Canada sur les exportations d'armes qui font en sorte que des armes fabriquées au Canada puissent être utilisées pour commettre des crimes de guerre et des génocides. Mes concitoyens demandent au gouvernement de contribuer à faire de la paix une réalité en abolissant cette échappatoire une fois pour toutes.

Je soutiendrai toujours mes concitoyens en défendant le respect du droit international, et je me joins à eux pour exiger que le gouvernement libéral fasse de même.

LES POMPIERS FORESTIERS

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de déposer une pétition au nom des pompiers forestiers. Elle arrive à point nommé, puisque des représentants du syndicat des employés généraux de la Colombie-Britannique et du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public sont en ville.

Les pétitionnaires mentionnent que, partout au Canada, les pompiers forestiers accomplissent des tâches liées à la sécurité publique qui mettent leur vie en danger, notamment la lutte contre les incendies de forêt, des évacuations, ainsi que la protection des collectivités, des écosystèmes, des biens immobiliers et des infrastructures essentielles pendant des saisons de feux de forêt de plus en plus intenses.

Les pétitionnaires soulignent que, même si les pompiers forestiers effectuent le même travail dangereux que les autres pompiers, ils sont exclus du groupe des pompiers dans la Classification nationale des professions, ce qui limite leur accès à la reconnaissance, aux avantages et aux protections dont bénéficient les autres pompiers ainsi que les travailleurs du domaine de la sécurité publique. Cette reconnaissance est accordée aux pompiers forestiers qui travaillent directement pour le compte du gouvernement fédéral, ainsi qu'à d'autres pompiers de tout le pays, qui sont ainsi plus aptes à se battre pour obtenir les protections et les avantages appropriés dont ils ont besoin en tant que pompiers, premiers intervenants et agents du personnel de la sécurité publique.

Les pétitionnaires signalent aussi que le Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes a soutenu à l'unanimité des mesures visant à remédier à cette injustice, mais qu'aucune mesure corrective n'a encore été prise.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de corriger immédiatement l'erreur de classification des pompiers dans la Classification nationale des professions en les reconnaissant comme des pompiers, et de supprimer tous les obstacles fédéraux qui empêchent les pompiers forestiers d'être reconnus comme les pompiers et les travailleurs de la sécurité publique qu'ils sont réellement.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

Le Président: Je signale à la Chambre que la période consacrée aux ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 13 minutes en raison des votes par appel nominal différés.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1530)

[Français]

LOI VISANT À RENFORCER LE SECTEUR DE LA DÉFENSE DU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, le vendredi 16 octobre dernier, au pénitencier de La Macaza, dans ma circonscription, il y a eu tous les ingrédients d'une émeute par manque d'effectifs. Les agents de première ligne se sont retrouvés au cœur d'une situation qui aurait pu être très dangereuse. Je le dis à tous mes collègues qui n'étaient pas au courant: ça a été très alarmant. Sans le savoir-faire des agents qui étaient sur place, la situation aujourd'hui serait peut-être très différente.

On va voir le lien que je vais faire en parallèle. Disons-le clairement: il y a eu, dans les dernières années, un changement de la population carcérale à La Macaza. Là, on ne parle pas d'une prématurée. On ne parle pas d'un centre de la petite enfance. On parle d'un pénitencier, celui de La Macaza.

C'est un exemple direct des politiques du gouvernement fédéral. Le gouvernement, on le sait, a choisi de couper 132 millions de dollars au sein de Service correctionnel Canada. Ces 132 millions de dollars en compressions s'ajoutent à des compressions budgétaires qui sont faites partout dans la fonction publique.

Là, on apprend, avec le projet de loi C-40, que la société d'État que souhaite mettre en place le gouvernement aurait comme président-directeur général un ami du premier ministre, soit M. Doug Guzman. Est-on surpris? M. Guzman, un ancien de Goldman Sachs, un banquier comme le premier ministre, aurait un salaire avoisinant les 700 000 \$ par année. C'est un petit peu plus qu'un député, voire plus qu'un ministre. Je suis outrée.

Pendant que le monde sur le terrain assure chaque jour la sécurité publique aux pénitenciers de La Macaza, de Joliette, de Cowansville ou de Port-Cartier, il voit les coupes budgétaires affecter directement son travail. On nous demande, les parlementaires, de voter pour octroyer un salaire de 700 000 \$ à un ami du premier ministre. Ce n'est pas des blagues. C'est ça. C'est une insulte.

J'explique pourquoi. C'est parce que nous avons appris aussi que M. Guzman aurait menacé de quitter l'Agence de l'investissement pour la défense. C'est à la suite de ce chantage que le gouvernement changerait la nature de l'Agence, dont nous avons reçu les représentants au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, pour une société d'État.

Expliquons aux Québécois et aux Canadiens, ce que ce changement signifie réellement. La création d'une société d'État vise à établir une compagnie indépendante du gouvernement, dotée d'un conseil d'administration et d'une présidence à la direction générale. La société d'État ne sera pas redevable au Parlement. J'insiste sur ce fait: elle ne sera pas redevable au Parlement. Le gouvernement ne sera pas responsable des opérations courantes.

Il y en a, des sociétés d'État, on le sait comme moi: Radio-Canada, la Banque du développement du Canada, Destination Canada, ou encore Postes Canada. Qu'ont-elles en commun, ces so-

Ordres émanant du gouvernement

ciétés d'État? Elles offrent des services. Elles ont des missions destinées au public ou aux entreprises. Or la gestion de l'approvisionnement militaire et de défense n'est pas une mission sociale, culturelle ou de développement économique. Il n'y a pas d'argument rationnel pour défendre la création d'une société d'État dans le cas présent.

La seule raison que je vois, c'est que le gouvernement veut faire comme dans le cas du projet de loi C-5 — on se souvient de ce printemps; encore pire, on se souvient du moment où le gouvernement a déposé le projet de loi C-39. Le gouvernement et le premier ministre veulent avoir les coudées franches pour passer en force et contrôler l'ensemble des processus sans contrôle du Parlement. Ça, ça s'appelle avoir du pouvoir.

• (1535)

Ce que veut le premier ministre, c'est se soustraire au contrôle législatif et transformer le Parlement en chambre d'enregistrement. C'est facile. Personne ne dit rien, et ça passe dans le beurre, comme on le dirait chez nous. C'est ni vu ni connu. Il n'y a pas de reddition de comptes, merci, bonsoir.

On prive les parlementaires de trois fonctions — ça fait sept ans que je suis ici et je dois dire que je n'ai jamais vu ça. La première, c'est la fonction d'intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique. La deuxième, c'est la fonction de législateur. La troisième, c'est la fonction de contrôle et de surveillance de l'action gouvernementale.

À quoi bon autrement? Comment les parlementaires — je parle de nous tous, pas juste de l'opposition — vont-ils pouvoir contrôler l'action gouvernementale si le gouvernement ne cesse de brimer la transparence et la reddition de comptes? C'est gênant.

Avec le projet de loi C-40, tout comme avec le projet de loi C-39, on assiste à des manœuvres antidémocratiques pour passer en force des mesures sans le regard des parlementaires. On veut faire ça à la va-vite, ni vu ni connu, comme je l'ai déjà mentionné. Quel serait mon rôle au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires si je n'avais plus de droit de regard, si je n'avais plus le droit de savoir? Qu'avons-nous à offrir à l'ensemble des gens qui nous ont élus?

Personnellement, je représente la circonscription de Laurentides—Labelle. Je représente un territoire, mais je représente surtout des gens. Dans ma circonscription, il y a 92 897 personnes. Quand je prends la parole à la Chambre, je le fais en leur nom. Je le fais dans l'intérêt des gens de ma circonscription. C'est à eux que je pense.

Quand le premier ministre et le gouvernement veulent restreindre le pouvoir parlementaire, ce qu'ils font, c'est restreindre le pouvoir des citoyens. Je pense que c'est clair.

Ordres émanant du gouvernement

Ces dérives m'inquiètent et je ne suis pas la seule. Je ne veux pas que le gouvernement se cache derrière un conseil d'administration qu'il aura nommé pour justifier des achats potentiellement douteux ou qu'il se félicite quand un achat est bénéfique. Je ne veux pas que le gouvernement du Canada, qui est d'ailleurs le seul parmi nos alliés à se créer une sorte de mécanique, puisse se soustraire à un examen minutieux des députés. On mérite d'avoir un gouvernement qui traite le Parlement avec respect; c'est ce qu'on veut. Je veux que le Parlement puisse faire son travail avec diligence, dans le respect des citoyens et en ayant en tête la gestion rigoureuse des finances publiques.

Je suis inquiète. L'efficacité ne doit pas se faire à tout prix. Or c'est ça qu'on nous dit; on nous dit que c'est pour être efficace qu'on veut faire ça. Nous venons justement de voir qu'on aurait pu être efficace en s'occupant de notre culture et en investissant dans la culture. Toutefois, on a pris une décision à sens unique.

En terminant, je suis d'accord que le processus peut être amélioré, évidemment. Toutefois, il faut veiller à ce que les intentions soient nobles et dans l'intérêt commun, pas dans celui des amis du premier ministre.

J'ai déjà vu ce film, et j'espère qu'on va agir autrement, parce que la situation est grave. Soyons sérieux.

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, j'ai lu le projet de loi C-40 et j'ai eu la chance de faire une allocution, ici, à la Chambre. Je pense qu'il y a une certaine incompréhension à l'égard du projet de loi. Je vais expliquer pourquoi: le projet de loi C-40, au moyen de la création de cette société, va aider les entreprises à répondre aux appels d'offres du gouvernement. J'ai travaillé avec des entreprises. Trop souvent, on se rend compte qu'elles voudraient bien répondre aux appels d'offres, mais qu'elles n'ont pas les moyens financiers ou n'ont pas de structure financière, comme les banques, pour les appuyer. C'est ce que vient offrir le projet de loi C-40. On va aider tout le secteur à répondre à ces appels d'offres. Ça va permettre d'avoir des assurances pour les prêts. Ça va permettre d'obtenir des prêts.

J'aimerais demander à ma collègue de prendre le temps de bien lire le projet de loi et de voir l'impact que ça peut avoir sur le secteur. Ça va aider des centaines d'entreprises à répondre aux appels d'offres.

• (1540)

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question, parce que j'ai omis, dans mon discours, de mentionner à quoi sert l'ombudsman de l'approvisionnement. C'est notre pare-feu, notre regard indépendant externe. Quand il y a un contrat et un litige et qu'on veut en avoir le cœur net, on envoie une demande à l'ombudsman. Il vient nous en parler, au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, et nous faisons la lumière. Nous corrigeons le tir, s'il y a lieu. Avec l'agence de l'investissement pour la défense, *niet*, il n'y aura pas d'ombudsman. Imaginons ça: aucune transparence.

Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue qu'il faut accélérer le processus, qu'il faut accompagner tout ça et donner un coup de pouce, mais à quel prix ce sera? Ça ne doit surtout pas être au prix de mettre à défaut notre démocratie.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, j'ai apprécié les remarques de ma collègue concernant le respect et la surveillance parlementaire. Dans quelle mesure est-elle

convaincue que, au sein du comité, les députés libéraux accepteraient des amendements visant à garantir la surveillance parlementaire?

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, le français de mon collègue est toujours extraordinaire. En fait, ce qui se passe en ce moment, c'est que ce sont de grandes paroles. Comme dans d'autres dossiers, j'aimerais bien savoir à quel point les députés du parti au pouvoir sont bien au courant. J'ai déjà parlé de l'aveuglement volontaire, mais, après, on va ramasser les enjeux d'une dérive énorme, et ça, ça m'inquiète. Donc, si on change les choses, mais qu'on a des pare-feu et des critères, ce qui n'est plus une agence, ça ne tient pas la route.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour son excellent discours. Quand on regarde le projet de loi C-39, qui fait suite au projet de loi C-5, qui permet de concentrer encore plus le pouvoir au bureau du premier ministre, qui lui permet de décider qu'un projet est d'intérêt national et de contourner les lois environnementales, est-ce que le projet de loi C-40 n'est pas dans cette continuité-là? Jusqu'où est-ce que ça va aller? Qu'est-ce que ma collègue en pense?

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, pour tous ceux qui suivent nos travaux, c'est la pointe de l'iceberg. C'est incroyable, ce qui se passe. Présentement, on a prétendument un sauveur, mais, tantôt, où serons-nous dans nos difficultés? Tout ça pour la souveraineté nationale, pour le développement économique. Sérieusement, nous sommes en train de porter atteinte à notre démocratie. Le projet de loi C-40, c'est exactement le même processus d'anti-transparence.

[Traduction]

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Monsieur le Président, dans ma magnifique circonscription, Bay of Quinte, nous sommes fiers d'accueillir la principale et la plus grande plaque tournante des opérations de mobilité aérienne de l'Aviation royale canadienne, la 8^e Escadre de la Base des Forces canadiennes Trenton.

Bien qu'en raison de l'ampleur et de la portée des opérations de la BFC Trenton ce soit un lieu fascinant et formidable dont on peut faire l'éloge, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter d'une mesure législative importante visant à accélérer les délais d'approvisionnement en matière de défense, à consolider l'industrie canadienne et à renforcer la souveraineté du Canada. Nous prenons ces mesures pour soutenir le travail des 5 000 militaires et employés civils qui veillent à ce que la base de Trenton soit opérationnelle nuit et jour, chaque jour de l'année.

Le projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada, marque une étape importante dans la modernisation des processus d'approvisionnement du Canada pour ses forces armées. Le projet de loi vise avant tout à bâtir un Canada plus fort avec des capacités accrues, un Canada pouvant encore se défendre contre les menaces émergentes, défendre ses intérêts et assurer la sécurité des Canadiens.

Ce projet de loi arrive à un moment charnière de l'histoire de notre pays. Le gouvernement fait des investissements de portée historique afin de rebâtir, réarmer et moderniser les Forces armées canadiennes, mais ce n'est qu'une partie de l'équation. Nous devons également veiller à ce que ces investissements se traduisent par une amélioration rapide et efficace des capacités militaires de nos forces armées ainsi que par des avantages économiques réels pour les Canadiens d'un océan à l'autre. En octobre 2025, nous avons créé l'Agence de l'investissement pour la défense, un organisme de service spécial au sein de Services publics et Approvisionnement Canada, afin de réaliser ces engagements importants.

En seulement une année, l'Agence a contribué à faciliter et à accélérer la mise en œuvre de plusieurs grands projets de défense. Le projet de loi que nous proposons prend appui sur cette lancée en donnant à l'Agence les outils et les pouvoirs supplémentaires dont elle a besoin pour continuer à faire ce travail encore plus rapidement et efficacement.

Il est important de préciser que l'Agence ne part pas de zéro. J'aimerais d'ailleurs prendre quelques minutes pour souligner certains des projets importants que l'Agence a été en mesure de faire progresser depuis sa création et expliquer comment le projet de loi C-40 contribuerait à répondre sans tarder aux besoins de nos forces armées et à satisfaire aux attentes des Canadiens.

Je vais d'abord parler de l'aviation et de l'espace. Le Canada est un vaste pays. Pour protéger notre espace aérien, en particulier dans l'Arctique, il faut des avions modernes, des systèmes de surveillance perfectionnés et des communications fiables. Nous faisons des progrès importants sur ces trois fronts. En mai dernier, le Canada a retenu Saab comme fournisseur privilégié pour sa future capacité d'alerte lointaine et de contrôle aérien par moyens aéroportés. Les négociations progressent maintenant en vue de l'acquisition de la plateforme GlobalEye. Cette plateforme fournirait des capacités de surveillance longue portée et d'alerte lointaine, ce qui aiderait nos forces armées à détecter et à suivre les menaces possibles. Comme GlobalEye utilise des avions Bombardier Global 6500 fabriqués au Canada, ce projet offre également d'importantes possibilités à l'industrie aérospatiale canadienne.

Nous renforçons les capacités aériennes et spatiales du Canada, mais nous investissons également dans les nouvelles technologies. En quelques mois seulement, l'Initiative liée aux drones de la Défense, rendue possible grâce à la participation de l'Agence de l'investissement pour la défense, a contribué à jeter les bases d'un écosystème souverain de drones de défense.

Une autre initiative importante est le Projet de communications par satellite améliorées — Polaire. Ce projet fournira à nos militaires des communications fiables et sécurisées dans l'Arctique, où les communications conventionnelles sont souvent limitées.

En travaillant de concert avec des chefs de file de l'industrie canadienne comme Télésat et MDA, l'Agence de l'investissement pour la défense a contribué à élaborer une méthode d'approvisionnement novatrice. Plutôt que de mettre au point une solution technique en vase clos, nous avons fait appel à l'industrie canadienne plus tôt dans le processus afin de tirer parti de son expertise et d'ainsi déterminer la meilleure voie à suivre. En août, l'Agence de l'investissement pour la défense a attribué à Télésat un contrat de 2,3 milliards de dollars pour la première composante majeure de cette capacité. C'est un excellent exemple de la façon dont nous pouvons agir plus rapidement tout en renforçant l'expertise technologique et la capacité industrielle du Canada.

Ordres émanant du gouvernement

Passons maintenant aux capacités terrestres. Nos soldats ont besoin d'équipements modernes et fiables. Plus tôt cette année, le gouvernement a attribué à Colt Canada un contrat pour un maximum de 65 402 nouveaux fusils d'assaut modulaires canadiens. Ces fusils remplaceront l'équipement dont les militaires se servent depuis des dizaines d'années. Dans le cadre du contrat négocié avec l'Agence de l'investissement pour la défense, Colt Canada s'engage à intégrer au moins 80 % de contenu canadien dans ces fusils, en plus de les fabriquer ici.

● (1545)

Ce projet est un excellent exemple de l'effet déjà bénéfique qu'a l'Agence sur l'état de préparation des soldats tout en soutenant le secteur canadien de la fabrication, les travailleurs qualifiés d'ici et le socle industriel national de la défense.

L'Agence contribue également à rendre la Marine royale canadienne mieux à même de défendre nos vastes plans d'eau, en particulier grâce au programme de sous-marins de patrouille. En effet, en juillet dernier, le Canada a retenu l'allemande TKMS, en concertation avec l'Allemagne et la Norvège, en tant que fournisseur privilégié. Des négociations sont en cours pour acquérir un maximum de 12 sous-marins à propulsion classique modernes, dotés d'un grand rayon d'action et d'une grande autonomie, et adaptés à l'Arctique. Ces sous-marins amélioreront notre capacité à détecter, à traquer et à dissuader les éventuels adversaires dans les océans Atlantique, Pacifique et Arctique, et nous entendons les entretenir directement au Canada.

Ce ne sont là que quelques exemples des principales acquisitions en cours dans le domaine de la défense. Depuis la création de l'Agence de l'investissement pour la défense, ces dossiers ont beaucoup progressé, mais ils révèlent aussi quelque chose d'important: l'Agence n'a pas strictement pour objectif d'accélérer l'acquisition d'équipement. Il s'agit de transformer du tout au tout l'approche de l'approvisionnement de la défense.

Historiquement, en effet, les grands projets d'acquisition mobilisaient plusieurs ministères fédéraux, chacun avec ses responsabilités importantes: la Défense nationale cernait les besoins de nature militaire, Services publics et Approvisionnement Canada gisait les marchés publics et les contrats, alors qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada s'occupait des considérations d'ordre industriel et économique. Or, bien que cette organisation mette à profit l'expertise précieuse que recèlent les divers secteurs de l'appareil fédéral, au fur et à mesure qu'un projet passait d'un ministère à l'autre, elle entraînait des dédoublements, des retards et de l'imprévisibilité.

L'Agence contribue à changer cette situation. En réunissant des spécialistes des domaines militaire, technique et commercial et des spécialistes en matière d'approvisionnement provenant de l'ensemble du gouvernement, l'Agence met sur pied des équipes intégrées capables de travailler en collaboration dès les premières étapes d'un projet. L'Agence adopte également des approches plus souples en matière d'approvisionnement qui visent notamment à faire intervenir l'industrie plus tôt dans le processus, à simplifier le processus décisionnel et à envisager des solutions commerciales ou militaires existantes lorsque c'est approprié.

Ordres émanant du gouvernement

Ce travail est étroitement lié à la Stratégie industrielle de défense du Canada, qui contribue à garantir que nos investissements en matière de défense renforcent également la capacité industrielle, la main-d'œuvre qualifiée et les chaînes d'approvisionnement sûres qui sont nécessaires pour produire et maintenir des capacités essentielles ici même, au pays. Au cœur de cette stratégie se trouve une approche simple qui se résume à construire, à collaborer et à acheter. Cela signifie qu'il faut construire au Canada lorsque nous disposons de la capacité nécessaire ou lorsque le développement de cette capacité prend une importance stratégique, établir des partenariats avec des alliés de confiance lorsque la collaboration donne accès à de meilleures capacités, technologies ou possibilités de production, et acheter des capacités existantes auprès de partenaires de confiance.

Tout cela renforcerait notre capacité à entretenir et à maintenir l'équipement militaire essentiel au Canada. C'est important, car chaque composante essentielle que nous pouvons fabriquer au pays et chaque système que nous pouvons entretenir et réparer nous-mêmes permettent d'accroître la résilience de notre pays. L'Agence de l'investissement pour la défense serait explicitement responsable de traduire ces exigences en résultats tout en exerçant une gouvernance et une surveillance financière solides et en respectant son obligation de rendre des comptes au Parlement par l'entremise d'un ministre.

Ultimement, notre succès ne se mesurera pas au nombre de contrats que nous signerons. Il se mesurera par les possibilités que nous créerons pour les travailleurs et les entreprises du Canada et les capacités que nous fournirons à nos forces armées. C'est ce que vise le projet de loi C-40: une armée plus forte, une industrie de la défense plus forte et un Canada plus fort et plus souverain. C'est pourquoi j'exhorte tous les députés à appuyer le projet de loi.

• (1550)

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, le député de Bay of Quinte représente la plus grande base aérienne au Canada. C'est une base qui abrite nos C-17, un équipement massif qui a été acheté par le gouvernement conservateur précédent sans cette agence, sans rien. Ce marché s'est conclu dans le cadre d'un processus à fournisseur unique. Il s'agissait d'une exigence opérationnelle, et cette approche n'a pas éliminé la nécessité d'une surveillance parlementaire ou d'une reddition de comptes.

Le député convient-il que l'achat des Chinook et des chars d'assaut pendant la guerre en Afghanistan a été un bon achat, effectué pour les bonnes raisons et de manière efficace?

Chris Malette: Monsieur le Président, je remercie mon ami le député de Bruce—Grey—Owen Sound des services qu'il a rendus au Canada en tant qu'ancien combattant, surtout en cette période de l'année.

J'ai écouté tout à l'heure le député énumérer une litanie de lacunes concernant l'envoi de troupes dans des situations dangereuses lorsqu'il était en service actif, et je tiens à lui rappeler que le programme que nous présentons dans ce projet de loi contribuerait à répondre aux préoccupations qu'il a soulevées plus tôt. Ce programme est conçu pour faciliter l'acquisition d'articles comme les C-17, mais nous avons également constaté que nous avons besoin de tout, allant des chaussettes aux sous-marins, et ce projet de loi permettrait d'y parvenir, non seulement avec rapidité, mais aussi avec un contrôle rigoureux.

• (1555)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, tantôt, dans mon discours, je parlais d'obligations redditionnelles, de transparence. J'aimerais que mon collègue m'explique de quelle façon, dans cette nouvelle société d'État, le gouvernement va pouvoir s'assurer d'une transparence. Qu'il m'explique ça.

[Traduction]

Chris Malette: Monsieur le Président, le changement prévu dans le nouveau projet de loi porte sur la centralisation de l'exécution et la reddition de comptes au sein de ce qu'on appelle la Société canadienne d'investissement pour la défense. Tout en reconnaissant que les investissements importants dans le domaine de la défense continueront à faire progresser les priorités générales du gouvernement du Canada, le mandat de la Société canadienne d'investissement pour la défense serait davantage axé sur la production, l'approvisionnement et l'investissement en matière de défense. Il accélérerait également la mise en œuvre des capacités de défense.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il y aurait moins de contrôle. La Société canadienne d'investissement pour la défense fonctionnerait de manière indépendante sous l'égide du ministère de la Défense nationale et relèverait d'un nouveau ministre, le ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement. Le gouvernement du Canada s'engage à garantir une reddition de comptes claire et à une approche plus intégrée pour...

Le vice-président adjoint (John Nater): Reprenons les questions et les observations. La parole est à la députée de Compton—Stanstead.

[Français]

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Bay of Quinte de son exposé sur la nouvelle agence de l'investissement pour la défense. J'aimerais que mon collègue me précise davantage le genre de retombée qu'il pourrait y avoir dans une circonscription comme la sienne ou comme la mienne.

[Traduction]

Chris Malette: Monsieur le Président, l'Agence de l'investissement pour la défense continuera d'exercer ses pouvoirs actuels et de s'occuper de l'approvisionnement pendant la mise sur pied de la société d'État. La transition sera gérée de manière à assurer la continuité et à réduire autant que possible les perturbations pour les marchés publics en cours, les partenaires industriels au sein de l'industrie et les organismes clients. Par exemple, j'ai rencontré tantôt un entrepreneur dans le domaine de la défense qui manifeste un intérêt et qui travaille déjà à la Base des forces canadiennes Trenton, dans Bay of Quinte. Il est très enthousiaste à la perspective que le projet de loi C-40, très précisément, l'aide à mettre encore plus son expertise privée au service d'une collaboration avec nos forces de défense.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai remarqué que le député a dit qu'un ministre devrait toujours répondre de l'Agence, mais le député ne convient-il pas que, foncièrement, étant donné qu'il s'agira d'une société d'État, les activités de celle-ci ne relèveront pas directement de la responsabilité du ministre?

Chris Malette: Comme on l'a vu, monsieur le Président, il ne s'agit pas de réinventer la roue. Nous ne redéfinissons pas le concept de société d'État. Je ne vois donc pas pourquoi, quand il est question d'approvisionnement pour la défense, il y aurait tout d'un coup moins de reddition de comptes. Beaucoup de sociétés d'État fonctionnent en relation étroite avec le gouvernement. Il y a alors des contrôles scrupuleux.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, nos soldats ont besoin d'équipement rapidement, mais le gouvernement a passé la dernière année à essayer de décider comment organiser la structure bureaucratique qui sera responsable d'acheter cet équipement. Après 11 ans de gouvernement libéral, on demande encore à nos marins, à nos soldats et à nos aviateurs de se débrouiller avec du matériel vieillissant en attendant qu'on le remplace, et ils continuent à faire leur travail. Ils méritent un gouvernement qui fera son travail, lui aussi.

En octobre dernier, les libéraux ont créé l'Agence de l'investissement pour la défense. On a dit aux Canadiens qu'elle réduirait les formalités administratives et qu'elle fournirait de l'équipement à nos forces armées plus rapidement. Quelques mois plus tard, le gouvernement a décidé qu'il fallait que l'Agence devienne une entité autonome. Au printemps, il a présenté un projet de loi à cet effet, mais avant même que l'étude de cette mesure législative ne soit achevée, le projet de loi C-40 propose de transformer l'Agence en société d'État.

Pour les Canadiens qui l'ignorent, une société d'État est une entreprise appartenant à l'État qui a ses propres administrateurs, comme Postes Canada et VIA Rail. On a consacré beaucoup de temps à la réorganisation d'une agence qui était censée faire gagner du temps. Pourquoi une agence faisant partie d'un ministère n'a-t-elle pas fonctionné? Pourquoi remplace-t-on déjà la proposition visant à créer un organisme autonome? Quels sont au juste les problèmes que les libéraux n'ont pas réussi à régler les deux premières fois et qu'une société d'État pourrait régler? Le gouvernement devrait répondre à ces questions avant de demander au Parlement d'approuver une autre restructuration.

Les conservateurs ont demandé un centre de responsabilité clair, doté de son propre secrétariat au sein du Bureau du Conseil privé afin que les achats militaires soient une priorité pour le Cabinet. Nous voulons que des décisions soient prises, que les contrats progressent et, surtout, que le matériel soit fourni. Les Canadiens devraient être en mesure de déterminer qui est responsable et de demander des comptes à cette personne concernant les résultats.

Les libéraux changent continuellement d'idée pour ce qui est de savoir qui devrait acheter le matériel, et pendant ce temps, les militaires doivent continuer de faire leur travail sans ce matériel. Ils ne peuvent pas mettre leurs fonctions en veilleuse pendant que le gouvernement se demande comment faire son travail. Après 11 ans, ils méritent un gouvernement qui peut leur donner ce dont ils ont besoin, et sans délai.

Le gouvernement continue de restructurer son agence plutôt que de fournir le matériel à nos soldats. L'Agence de l'investissement pour la défense a été créée pour acheter et livrer plus rapidement le matériel militaire, mais un an plus tard, elle n'a toujours pas livré une seule nouvelle pièce d'équipement à nos forces armées. À titre de solution, le gouvernement entreprend une autre restructuration.

En vertu du projet de loi C-40, le ministre pourrait ordonner à la société de mener à bien une activité, de mettre fin à une activité ou

Ordres émanant du gouvernement

de faire une activité d'une certaine manière. Le projet de loi précise que la « Société se conforme à ce que le ministre ordonne ». Les Canadiens devraient comprendre ce que cela implique.

À quoi bon avoir un conseil d'administration et un chef de la direction s'ils ne peuvent pas empêcher le ministre de diriger les activités de la société? Plus important encore: que fait-on de l'avis des forces armées? Quelles mesures de protection nous garantissent que les décisions relatives aux achats respectent les exigences opérationnelles plutôt que les priorités politiques?

Nos pilotes ont besoin d'aéronefs qui peuvent mener à bien leurs missions, tout comme nos marins ont besoin de navires équipés pour les conditions qu'ils rencontrent. Ainsi, avant qu'un politicien n'annonce le recours à un fournisseur, les exigences de l'armée devraient être établies.

Les préoccupations entourant GlobalEye, un système de surveillance aéroporté, montrent bien à quel point c'est important. On s'est demandé si les exigences de l'Aviation royale canadienne avaient été au moins adéquatement prises en compte avant l'annonce du fournisseur retenu par le gouvernement. Les conservateurs ont demandé à la vérificatrice générale et à la directrice parlementaire du budget d'examiner cette décision.

Les personnes qui utiliseront cet équipement comprennent ce que le travail exige. Ce sont aussi elles qui, lorsque le gouvernement achète quelque chose qui n'est pas à la hauteur, en subissent les conséquences. Elles ne devraient jamais être obligées de se compliquer la vie pour faire des annonces après que des décisions ont déjà été prises.

Avant de demander des pouvoirs élargis, le gouvernement doit rendre des comptes sur les résultats obtenus. Qu'a fait l'agence? Qu'est-ce qui a été accéléré? Quelle garantie les militaires auront-ils que l'on répondra à leurs besoins si le ministre peut ordonner à la société ce qu'elle doit faire? Les troupes ont besoin d'un système d'approvisionnement qui, en plus de répondre à leurs besoins opérationnels, leur accorde toujours la priorité.

• (1600)

Le gouvernement dissimule sa dette au sein des sociétés d'État, comme le confirme le dernier rapport de la directrice parlementaire du budget. Il classe des dépenses de fonctionnement dans la catégorie des investissements et il fait fi des cibles budgétaires. C'est ce qui se produit dans le cas du ministère de la Défense. Les libéraux créent une société d'État pour soustraire les dépenses militaires à la surveillance parlementaire et au regard du public. Transférer ces dépenses dans une société d'État ne signifie pas qu'elles ne sont plus à la charge de l'État. Ce sont toujours les Canadiens qui en supportent le coût et qui en assument le risque.

Prenons l'exemple de Postes Canada. Le gouvernement a débloqué plus de 1 milliard de dollars de financement remboursable en 2025, puis a annoncé cette année une nouvelle enveloppe de 1 milliard de dollars pour assurer la solvabilité et la poursuite des activités de la société. Ce financement n'est pas ajouté au déficit; il est comptabilisé comme un actif dans les livres. Quelqu'un pense-t-il que Postes Canada remboursera sa dette? C'est fort improbable. La société n'a pas réalisé de bénéfices depuis 2017 et a accumulé environ 5,3 milliards de dollars de pertes. Qualifier ce financement de « remboursable » ne répond pas à la question que les contribuables devraient se poser: quelle est la probabilité que nous récupérions cet argent?

Ordres émanant du gouvernement

La semaine dernière, le Bureau du directeur parlementaire du budget nous apprenait qu'en 2025, 141,5 milliards de dollars avaient été prêtés ou avancés aux sociétés d'État entreprises. C'est presque le triple de ce que c'était en 2016: 51 milliards de dollars en 2016 contre 141 milliards de dollars en 2025. Ce n'est pas rien: le gouvernement emprunte de l'argent, il le prête à une société d'État, puis il l'inscrit à ses actifs financiers. L'argent qu'il s'attend à recouvrer est inscrit parmi les actifs, alors qu'il a extrêmement peu de chances de le recouvrer un jour. En revanche, la dette que le gouvernement a contractée pour accorder le prêt demeure à la charge des Canadiens. Inscrire quelque chose aux actifs ne fait pas disparaître l'emprunt. Le contribuable devra quand même assurer le service de la dette tout en courant le risque que le prêt accordé ne soit pas remboursé.

Le projet de loi C-40 vise à constituer une autre société d'État qui aura le pouvoir de contracter des prêts, de fournir des garanties et d'acheter des actions d'entreprise. J'ai passé 15 dans le domaine des services bancaires commerciaux, alors je sais pertinemment que la valeur d'un prêt se limite à ce que l'emprunteur est en mesure de rembourser. Il faut connaître la situation financière de l'emprunteur et tenir compte de la possibilité d'essuyer des pertes. Les Canadiens méritent que le gouvernement fasse preuve de discipline à ce chapitre. Qu'est-ce que la société financera? Comment les risques seront-ils évalués? Advenant qu'un remboursement devienne improbable, comment et à quel moment en tiendra-t-on compte dans les comptes publics? Le Parlement et le Bureau du directeur parlementaire du budget doivent disposer d'assez d'information pour suivre les flux financiers et évaluer les risques de leur côté.

Cette même obligation de rendre des comptes doit s'appliquer aux marchés publics. Le projet de loi C-40 donnerait au gouvernement des motifs très larges pour contourner la procédure d'appel d'offres. Pourtant, la loi devrait obliger le gouvernement à expliquer quelle exception il a invoquée, pourquoi celle-ci était nécessaire et comment il a établi le rapport qualité-prix.

Les conservateurs réclament des rapports réguliers au Parlement et des réponses claires à savoir quelles mesures de protection le Conseil du Trésor pourrait appliquer à cette agence chargée de l'approvisionnement en matière de défense, qui en est déjà à sa troisième restructuration. Si un contrat dépasse le budget prévu ou si un investissement engendre des pertes, quelqu'un doit en assumer la responsabilité. Les Canadiens ne devraient pas se voir renvoyés d'un ministre à un directeur général puis à un conseil d'administration, chacun rejetant la responsabilité sur le prochain. Les Canadiens méritent de savoir où va leur argent et qui en est responsable.

Les membres des forces armées méritent le matériel qui leur a été promis. Ils respectent leur engagement à protéger le Canada. Après 11 ans, il est temps que le gouvernement respecte lui aussi sa promesse envers eux.

• (1605)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en écoutant les conservateurs débattre de ce projet de loi, j'ai presque l'impression qu'ils veulent trouver un moyen de voter contre.

Les sociétés d'État, que ce soit à l'échelle nationale ou provinciale, ont fourni toutes sortes de services aux Canadiens. Le premier ministre s'est engagé très clairement à faire croître les Forces canadiennes et à les soutenir. Examinons notre industrie militaire dans son ensemble et voyons comment elle pourrait tirer profit

d'une société d'État. Cela ne porte pas atteinte à la responsabilité. Nous pouvons toujours poser des questions aux ministres et aux secrétaires parlementaires. Les représentants de sociétés d'État peuvent encore comparaître devant les comités permanents.

Les sociétés d'État, tant à l'échelle nationale que provinciale, se sont révélées très efficaces. Pourquoi le Parti conservateur décide-t-il de voter contre...

Le vice-président adjoint (John Nater): La députée de Newmarket—Aurora a la parole.

Sandra Cobena: Monsieur le Président, le député dit que le Parti conservateur essaie de trouver une excuse pour voter contre ce projet de loi. En réalité, le gouvernement libéral veut que nous approuvions les yeux fermés un projet de loi qu'il présente. Les Canadiens nous ont envoyés ici pour poser des questions et obtenir des réponses, c'est que les dépenses que nous n'obtenons malheureusement pas souvent.

Le problème des sociétés d'État a été clairement exposé par la directrice parlementaire du budget, qui est non partisane. Elle est à la tête d'un organisme indépendant qui examine les comptes de notre pays, et elle a sonné l'alarme au sujet du montant de la dette que le premier ministre dissimule dans des sociétés d'État. Il semble vouloir continuer à faire la même chose.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, on sent que c'est Noël à l'Halloween tant ce projet de loi se veut généreux: il semble y en avoir pour tout le monde. Or, la réalité, c'est que les dépenses sont limitées, à moins de creuser davantage le déficit.

Par contre, il est vrai qu'en Abitibi-Témiscamingue, il y a des occasions à saisir dans le secteur de la défense, que ce soit en matière de formation de sauvetage, de création de défense balistique, d'enfouissement de balles ou d'armes ou encore de réparation d'équipements militaires. Nous avons beaucoup à offrir.

Toutefois, selon moi, en confiant ça à une agence, on s'éloigne du processus démocratique et on réduit la transparence.

En tant que députés, comment pouvons-nous nous assurer qu'une telle agence rendra des comptes alors que nous savons très bien — le temps que j'ai passé au Comité permanent des comptes publics me l'a démontré — que ce type de structure sert à enlever la reddition de comptes?

• (1610)

[Traduction]

Sandra Cobena: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord. La priorité est de veiller à ce que l'équipement soit livré aux troupes canadiennes, à ce que cela se fasse efficacement et rapidement, et à ce qu'il réponde aux besoins. Malheureusement, ce que nous avons vu jusqu'à présent, c'est que le premier ministre a pris des décisions unilatérales en matière d'approvisionnement et dans le choix des entreprises, sans consulter les militaires comme il serait nécessaire de le faire. Ce projet de loi ne garantirait en rien la transparence ni la reddition de comptes quant à ces décisions. Ce sont les militaires canadiens, les gens qui nous protègent, qui finiront par être mis en danger.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, il faut avant tout préciser que les conservateurs appuient nos troupes et sont favorables à ce qu'elles obtiennent très rapidement l'équipement dont elles ont besoin. Malheureusement, les libéraux tentent de recourir une nouvelle fois à leur comptabilité créative pour mettre en place un tour de passe-passe qui leur permettra de retirer des dépenses publiques de leur déficit pour les transformer en actifs au sein d'une société d'État. Tout cela n'est que de la poudre aux yeux.

Le député de Winnipeg-Nord s'est montré très habile à tenter de fournir des renseignements trompeurs à la Chambre et aux Canadiens. Ce qui importe, ce sont les faits, notamment que ce projet de loi n'apporterait pas la transparence et la responsabilité que nous méritons en tant que Canadiens et en tant que parlementaires. Jusqu'à présent, cette agence n'a pas réussi à fournir à nos troupes l'équipement dont elles ont désespérément besoin.

Sandra Cobena: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec le député.

En ce qui concerne les sociétés d'État, puisque le gouvernement ne cesse de nous mettre la pression, n'oublions pas que la Banque de l'infrastructure du Canada est une société d'État et que son PDG perçoit une rémunération d'environ 1,5 million de dollars par année. Nous savons également que le premier ministre a tendance à nommer ses amis et ses proches à ce genre de postes. De nombreuses questions restent encore sans réponse.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, comme nous le savons, nous vivons dans un monde en évolution rapide. Il y a plusieurs conflits partout dans le monde, à l'heure actuelle. Les règles de l'ordre international comme nous les connaissions au courant des dernières décennies sont chamboulées. Les changements technologiques changent la donne quant aux types de menaces auxquelles nous devons faire face et quant aux moyens pour y répondre. Nous devons nous doter de capacités de défense adaptées à ces nouvelles réalités.

Il y a aussi des nouveaux défis à relever. Pensons notamment à toute l'importance stratégique qu'occupe l'Arctique à l'heure actuelle et à la façon dont nous pouvons nous doter des moyens nécessaires pour assurer notre souveraineté sur ce grand territoire au Nord du pays. À la base, nous avons un besoin de réinvestissement pour que nos forces armées canadiennes disposent de l'équipement dont elles ont besoin au moment où elles en ont besoin. Il faut donc un réinvestissement pour nous rééquiper et avoir de l'équipement moderne, mais aussi pour nous assurer d'avoir une chaîne d'approvisionnement en défense qui est capable de répondre aux besoins des forces armées en temps opportun. C'est justement pour ça que nous débattons aujourd'hui du projet de loi C-40.

Depuis la dernière année, nous avons fait des investissements majeurs dans les Forces armées canadiennes. Nous avons d'ailleurs atteint notre objectif de 2 % du PIB, conformément à notre engagement comme membre de l'OTAN. Ces investissements sont essentiels pour protéger la souveraineté de notre pays. Ça nous donne les moyens pour défendre notre territoire, nos frontières, nos intérêts nationaux. Au moyen de ces investissements, nous cherchons aussi à renforcer notre autonomie stratégique. Nous voulons développer davantage nos capacités industrielles et des chaînes d'approvisionnement fiables ici même au pays pour que nous soyons en mesure de répondre à nos propres besoins en matière de défense et de respecter nos engagements envers nos alliés comme membres de l'O-

Ordres émanant du gouvernement

TAN. C'est aussi un gage de notre crédibilité comme partenaire fiable à l'international.

Au moyen de ces investissements en défense, en plus de répondre à des besoins de sécurité, nous renforçons en même temps l'économie canadienne parce que nous sommes capables de renforcer les capacités industrielles du Canada. Dans cette optique, nous avons lancé en février dernier la toute première Stratégie industrielle de défense du Canada. Cette stratégie vise justement à transformer nos industries de la défense en accordant la priorité aux fournisseurs et aux matériaux canadiens. En investissant dans nos capacités en défense, nous voulons favoriser les entreprises de chez nous, stimuler notre économie, en plus d'investir dans l'innovation et la commercialisation au Canada tout en améliorant le processus d'approvisionnement afin d'assurer une demande constante et prévisible aux entreprises.

Comme je l'ai mentionné, nous avons déjà pris des mesures historiques pour accélérer l'achat d'équipements de défense tout en veillant à ce que les travailleurs et les entreprises canadiennes en profitent. Toutefois, nous voulons aller plus loin et, comme nous l'avons déjà mentionné, il est possible de faire mieux. Si nous voulons nous améliorer, il faut commencer par regarder quelles sont les lacunes actuelles du système canadien d'approvisionnement en défense et voir comment nous pouvons y répondre.

Je pense notamment à la fragmentation entre les ministères parce que, à l'heure actuelle, pour s'approvisionner en matière de défense, il y a plusieurs instances gouvernementales, plusieurs ministères qui sont impliqués et cette fragmentation peut avoir des conséquences sur notre efficacité. Il y a aussi parfois des procédures trop complexes pour répondre aux besoins militaires qui sont en constante évolution. Nous avons aussi constaté la lenteur et la difficulté du système à s'adapter pour répondre aux besoins immédiats de nos forces armées. En soi, nous voulons réduire la lourdeur administrative. Nous voulons accélérer les achats et livrer plus rapidement l'équipement et les capacités critiques aux Forces armées canadiennes et à nos alliés.

C'est dans cet esprit-là que nous souhaitons établir, au moyen du projet de loi C-40, l'agence de l'investissement pour la défense comme société d'État. Le mandat de cette agence va être solide pour mener des activités liées à la production, à l'approvisionnement et à l'investissement des actifs nationaux de défense. Qu'est-ce que cette agence va changer? Elle va disposer de pouvoirs additionnels et accrus pour faire avancer des projets complexes et elle va avoir la capacité et les compétences pour le faire tout en développant la base industrielle de défense du Canada. Plus particulièrement, comme société d'État, cette agence va pouvoir fonctionner avec des pouvoirs accrus pour négocier et gérer les contrats selon les pratiques commerciales plus familières à l'industrie. Elle réunira au même endroit les décideurs responsables des achats et des investissements stratégiques, plutôt que de maintenir la fragmentation que nous connaissons actuellement. Elle réduira la lourdeur administrative et facilitera l'accès aux fournisseurs afin d'accélérer les achats.

De plus, le projet de loi C-40 propose de créer un poste de ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement qui va superviser cette nouvelle société d'État. C'est encore l'idée de mieux concentrer les activités autour d'une même agence plutôt que d'avoir un système fragmenté comme on le connaît en ce moment.

Ordres émanant du gouvernement

● (1615)

L'objectif derrière ça est donc d'obtenir de meilleurs résultats pour nos Forces armées.

Nous sommes déjà au travail. Nous avons déjà annoncé des investissements majeurs pour nos Forces armées depuis la dernière élection. Nous sommes en négociation pour acquérir jusqu'à 12 sous-marins, ce qui est le plus important approvisionnement en matière de défense de l'histoire de notre pays. Nous sommes en train d'établir un cadre de partenariat stratégique en vertu de la Stratégie industrielle de défense, afin d'augmenter notre flotte de véhicules blindés. Nous avons annoncé un investissement de 11 milliards de dollars pour un contrat de brise-glace au chantier Davie, ce qui est le plus important contrat de construction navale de l'histoire de la province du Québec.

Ma province, le Nouveau-Brunswick, n'est pas laissée pour compte. En avril dernier, notre gouvernement a annoncé un investissement de plus de 1 milliard de dollars pour la base des Forces armées canadiennes à Gagetown. Cela comprend 871 millions de dollars pour la réfection du champ de tir et de la zone d'entraînement, et 172 millions de dollars pour l'établissement d'une nouvelle infrastructure de défense aérienne et terrestre.

Ces investissements veillent à assurer que nos soldats s'entraînent avec des infrastructures construites pour durer tout au long du prochain siècle et réellement adaptées aux besoins d'aujourd'hui.

À ces investissements s'ajoute aussi un montant de 20 millions de dollars prévu pour créer un bâtiment moderne qui va centraliser les services de transition, afin de mieux soutenir les membres des Forces armées canadiennes et leurs familles pendant la transition vers le retour au service ou à la vie civile.

J'insiste sur l'importance d'un investissement fédéral de plus de 1 milliard de dollars pour ma province, le Nouveau-Brunswick. C'est un montant significatif, qui va avoir des retombées économiques à la fois pour la base militaire, mais aussi pour l'ensemble de ma province. D'ailleurs, mon collègue de Fredericton—Oromocto nous parle régulièrement de l'importance d'investir à la base militaire de Gagetown, à la fois pour soutenir nos membres des Forces armées canadiennes, afin qu'ils puissent avoir accès à des lieux d'entraînement adéquats réellement adaptés à leurs besoins, mais aussi pour toutes les retombées sur l'ensemble de notre province.

J'appuie le travail de mon collègue de Fredericton—Oromocto en ce sens.

Dans notre Stratégie industrielle de défense, il y a aussi un volet qui vise à accroître l'innovation canadienne en matière de défense et à double usage. J'entends par là le financement de technologies, des infrastructures, des recherches ou des équipements qui ont à la fois une utilité militaire, donc qui servent nos Forces armées canadiennes, mais qui ont aussi des applications civiles. Je pense notamment aux investissements que nous faisons dans les drones et les systèmes de surveillance.

Il va de soi qu'il y a un potentiel énorme en matière de défense, notamment pour surveiller de grands territoires comme l'Arctique et pour des missions de reconnaissance, mais ces technologies peuvent aussi être utilisées dans des activités de recherche et de sauvetage; elles peuvent être utilisées dans le cadre de feux de forêt ou encore pour cartographier nos forêts. C'est aussi utile dans le domaine agricole pour cartographier des terres. Il s'agit donc d'investissements

qui améliorent nos technologies en matière de drones, qui ont des usages militaires, mais aussi civils.

Je pense aussi à toute la technologie satellitaire et aux améliorations que nous apportons pour avoir accès à l'espace et améliorer la connexion de satellites. Il va de soi que ça permet de répondre à des besoins de communications fiables et sécurisés dans des zones qui sont parfois difficiles d'accès, mais il y a aussi un potentiel pour améliorer la connectivité cellulaire dans les régions rurales du pays.

Je pense aussi aux investissements en matière de cybersécurité, qui permettront d'améliorer la protection de nos réseaux et la détection de menaces. C'est d'autant plus important à l'heure où on sait que l'intelligence artificielle se développe rapidement. Nos investissements en cybersécurité auront aussi des effets concrets, notamment pour améliorer la sécurité de nos réseaux publics ou de nos entreprises.

Par tous ces exemples, je cherche à démontrer que nos investissements en défense ne serviront pas seulement à acheter du matériel militaire, ils auront aussi des retombées pour nos entreprises et pour nos communautés. Nous investissons pour répondre à des besoins militaires, mais nous en profitons pour renforcer l'avantage du Canada dans des secteurs comme l'intelligence artificielle, la technologie et l'accès à l'espace.

● (1620)

[Traduction]

Nous discutons du projet de loi C-40 alors que nous approchons du jour du Souvenir, et je pense qu'il est important de le souligner. Du 24 octobre au 11 novembre, des millions de Canadiens portent un coquelicot en signe d'engagement à honorer la mémoire de ceux qui ont servi notre pays et de ceux qui ont fait le sacrifice ultime pour la liberté dont nous jouissons aujourd'hui.

Porter un coquelicot est un symbole de gratitude envers les membres des forces et leurs proches, ainsi qu'un hommage à ceux qui ont perdu la vie au service de notre pays. C'est également un signe de commémoration et d'éducation, qui rappelle aux jeunes générations l'importance de connaître notre histoire et de se souvenir de ceux qui ont servi notre pays. C'est un moyen concret d'appuyer les sections locales de la Légion royale canadienne. La campagne du coquelicot permet de recueillir des fonds pour venir en aide aux anciens combattants et à leurs familles. Faire un don est donc un moyen concret de manifester notre appui.

Cette année, le jour du Souvenir revêt une signification particulière à la suite du décès récent de quatre membres des Forces armées canadiennes, à Wainwright, et des blessures graves que plusieurs autres ont subies.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député d'avoir attiré l'attention sur l'importance de la base de Gagetown. J'y ai passé huit ans de ma carrière. Je sais à quel point cette base est importante pour l'armée canadienne.

Ma question porte sur la reddition de comptes. Le député a effleuré ce sujet, qui fait l'objet de nombreux débats. Cependant, au cours des 10 dernières années, le gouvernement libéral a été excellent pour ce qui est de refuser toute reddition de comptes. Il y a eu un cas où nous avons réussi à censurer un ancien ministre de la Défense nationale qui avait commis une faute dans le cadre de ses fonctions de leadership. Puis, il y a eu le dossier de Technologies du développement durable Canada, où le gouvernement a malheureusement entraîné le Président devant les tribunaux pour éviter d'avoir à respecter la volonté du Parlement.

Étant donné que le député siège sur les banquettes du gouvernement, qui est majoritaire, je ne suis pas convaincu que les amendements proposés par les députés de l'opposition seront adoptés à l'étape de l'étude en comité. Le député s'engagera-t-il à demander personnellement la démission ou le congédiement du ministre ou du PDG de l'Agence de l'investissement pour la défense si l'un ou l'autre est reconnu coupable de quelque chose?

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre que le député a eu la chance de passer plusieurs années au Nouveau-Brunswick et du fait qu'il a rappelé l'importance du milliard de dollars annoncé en investissement pour les infrastructures de la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. Cela aura un effet concret pour nos Forces armées canadiennes et pour la province que je représente.

En ce qui a trait à la reddition de comptes, c'est clair: un ministre sera responsable de cette agence. Il sera à la Chambre pour répondre aux questions des députés de l'opposition. Il y aura des comparutions en comité. Toute une série de mécanismes assurant la transparence et la reddition de comptes existent dans notre système parlementaire. La société d'État sera toujours tenue de se soumettre à la divulgation d'informations financières, à des audits et à des dépôts de documents au Parlement.

Par ailleurs, on donne à cette organisation plus d'indépendance sur le plan opérationnel, mais on conserve des mesures de reddition de comptes strictes.

• (1625)

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, parlons-en, de la reddition de comptes.

On reçoit régulièrement l'Ombudsman de l'approvisionnement au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Quand je lui ai demandé s'il y avait suffisamment de pare-feux ou s'il peut faire l'analyse de certains contrats qui auraient pu être donnés à des amis à certaines fins, même si ça n'arrive pas, semble-t-il, il répond évidemment qu'avec une nouvelle structure comme celle-là il ne peut pas travailler.

Alors, sérieusement, on est en train de croire à des paroles quand, de façon légitime, c'est d'autonomie complète qu'on parle.

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné, des mesures de reddition de comptes qui vont s'appliquer. L'objectif de la société d'État est d'avoir plus d'autonomie pour être en mesure d'investir dans la défense et de répondre aux besoins actuels, tout en renforçant notre base industrielle au pays.

Les mesures de reddition de comptes vont s'appliquer. Il y a des travaux en comité, il y a des rapports et il y a des obligations de divulgation financière. L'ensemble de ces critères s'appliquent, et les

Ordres émanant du gouvernement

députés du Parlement vont pouvoir poser leurs questions en comité et à la Chambre.

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, comme mon collègue de Madawaska—Restigouche, on a des circonscriptions qui sont en partie rurales. Les gens se demandent souvent si on va avoir accès, en région, au financement et aux projets qui vont découler de cette agence.

Qu'est-ce que mon collègue croit pouvoir obtenir pour les gens de sa région de l'Agence de l'investissement pour la défense?

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, d'abord, il y a 1 milliard de dollars en investissement à la base militaire de Gagetown. Cela aura des retombées économiques importantes pour l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick.

Dans ma circonscription, certaines entreprises ont des contrats avec le ministère de la Défense nationale ou encore avec des fournisseurs du ministère.

J'en ai visité certaines en tant que député. Je documente aussi les capacités de ma région pour répondre à des besoins en matière de défense au pays et je transmets cette information aux instances appropriées.

Pour ce qui est des doubles usages, il y a des retombées concrètes pour nos régions. Je pense notamment à un projet de recherche qui a été financé par notre stratégie industrielle à l'Université du Nouveau-Brunswick, qui s'intéresse à la sécurité de nos infrastructures critiques et qui porte précisément sur le port de Saint-Jean et sur le port de Belledune, qui est situé dans le nord du Nouveau-Brunswick.

On s'intéresse à la façon d'améliorer la sécurité et l'efficacité de ces infrastructures critiques. Il y a donc des retombées sur le plan de la sécurité, mais aussi dans le domaine civil. Il y a de nombreux exemples.

Je pourrais encore continuer. Cela offre diverses occasions à nos entreprises pour des infrastructures, comme nos ports, et à nos centres de recherche qui s'intéressent aux questions liées à la défense.

[Traduction]

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, c'est vraiment un privilège de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-40, la loi sur la production et l'approvisionnement relativement à la défense et à la sécurité nationales. Les événements tragiques survenus à la Base des Forces canadiennes Wainwright il y a un peu plus d'une semaine et le lancement de la campagne nationale du coquelicot de la Légion royale canadienne la fin de semaine dernière nous donnent l'occasion de réfléchir au dévouement et aux sacrifices des soldats canadiens, ceux d'hier et d'aujourd'hui, ainsi qu'à l'importance du débat que nous tenons ici aujourd'hui.

En ce qui concerne le projet de loi, on peut dire que c'est reparti, et cela me chagrine. C'est la troisième fois que le gouvernement libéral tente de fournir efficacement et rapidement du matériel de défense aux Forces armées canadiennes. Peut-être que la troisième fois sera la bonne.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a à peine un an, j'ai pris la parole au sujet du projet de loi d'exécution du budget du gouvernement libéral, le projet de loi C-31, où le gouvernement faisait valoir que l'Agence de l'investissement pour la défense, qu'il avait récemment créée, devait devenir une entité indépendante de Services publics et Approvisionnement Canada et de la Défense nationale. Le projet de loi C-40 propose maintenant de transformer l'Agence de l'investissement pour la défense en société canadienne d'investissement pour la défense.

L'Agence a été créée pour accélérer l'approvisionnement en matière de défense, mais elle n'a réussi à livrer aucun équipement neuf aux Forces armées canadiennes. Le gouvernement parle de cérémonies de signature et d'annonces de partenariats privilégiés, comme si c'était la même chose que de livrer la marchandise.

Après 10 années à être délaissés, nos marins, nos soldats et nos aviateurs ont besoin d'un processus d'approvisionnement qui leur permettra de s'équiper pour contrer les menaces modernes. Les courageux militaires des forces armées méritent d'avoir l'équipement dont ils ont besoin pour défendre le Canada et protéger la population. Surtout, ils devraient pouvoir compter sur des processus d'approvisionnement efficaces et responsables.

En préparant mes observations pour le débat d'aujourd'hui, j'ai réfléchi à la question de la responsabilité et de la confiance. Puis-je faire confiance à ce vieux gouvernement libéral fatigué pour prendre les bonnes décisions en matière d'approvisionnement dans la défense? Examinons le bilan du gouvernement libéral. Il y a de nombreuses raisons de ne pas lui faire confiance, mais c'est particulièrement vrai pour ce qui est de l'approvisionnement. J'ai l'honneur de siéger à la Chambre depuis près de 20 ans, alors je veux rappeler une saga très triste aux députés qui ne sont pas ici depuis très longtemps.

Le Canada s'est joint au programme d'avions de combat interarmées sous l'ancien gouvernement libéral en 1997. Cela remonte à près de 30 ans. En 2010, sous la direction d'un gouvernement conservateur, le Canada a finalement choisi le F-35, un avion de chasse de cinquième génération, pour remplacer son parc de CF-18 vieillissants. Dans un élan d'opportunisme politique flagrant, l'ancien premier ministre libéral Justin Trudeau, alors seulement chef du parti, a fait campagne en promettant de ne jamais acheter le F-35. Cela a marqué le début d'environ sept années d'obstruction, de tergiversations et de retards de la part des libéraux. Les libéraux ont même concocté l'idée saugrenue d'acheter de vieux avions de combat à l'Australie.

Ensuite, en 2022, ce même gouvernement libéral a fini par choisir le F-35 pour remplacer le CF-18. Je suppose qu'on peut toujours compter sur un gouvernement libéral pour revenir sur ses promesses. Cependant, cette saga ne s'est pas arrêtée là. En 2025, ce même gouvernement libéral a encore remis en question l'acquisition du F-35.

L'approvisionnement militaire devrait servir les intérêts des Forces armées canadiennes ainsi que la sécurité nationale du Canada; ça ne devrait pas être politisé. Cela m'amène à un autre sujet de préoccupation concernant ce projet de loi, à savoir l'érosion potentielle de la surveillance parlementaire et de la transparence.

Cela semble être une tendance privilégiée par le gouvernement libéral. Afin de réparer le système défaillant d'approvisionnement en matière de défense et d'accélérer ses processus, les libéraux ont créé une agence spéciale et ils ont nommé à sa tête Doug Guzman, un ami du premier ministre qui n'a aucune expérience dans le do-

main de la défense nationale, mais qui lui avait demandé de lui trouver un emploi. M. Guzman est devenu la première personne à occuper le poste de PDG de l'Agence de l'investissement pour la défense, avec un salaire supérieur à celui des fonctionnaires fédéraux les mieux rémunérés. Quatre mois plus tard, le gouvernement a annoncé que l'Agence devrait être une entité indépendante et, pour en rajouter, il a présenté un projet de loi ayant pour but de transformer l'Agence en une société d'État qui serait supervisée par un ministre associé doté de pouvoirs sans précédent.

● (1630)

Les modifications proposées dans le projet de loi C-40 pourraient mettre fin à l'indispensable surveillance parlementaire de l'Agence de l'investissement pour la défense, ce qui entraînerait inévitablement une mauvaise gestion des fonds publics et le gaspillage de ceux-ci, deux choses pour lesquelles ce gouvernement est reconnu. Considérant que des milliards de dollars de fonds publics sont en jeu, les conservateurs craignent fortement que les libéraux ouvrent davantage la porte aux risques d'ingérence politique et minent la reddition de comptes.

Je suis certaine que les députés se souviendront de la divulgation d'un conflit d'intérêts potentiel, qui persiste toujours, concernant le ministre des Finances et le projet ferroviaire bidon d'Alto et du gouvernement libéral. Je suis profondément troublée par la perspective que le ministre des Finances prenne des décisions dans le cadre du processus budgétaire du gouvernement fédéral, lequel présente des avantages fiscaux et autres pour sa partenaire et l'employeur de celle-ci, et qu'il intervienne et vote au Parlement afin que ces décisions entrent en vigueur. Pensons à la dernière annonce du premier ministre, avant l'Action de grâce, concernant les subventions pour des thermopompes. Par l'entremise d'Enercare et de Trane, Brookfield a des intérêts importants dans le secteur de la rénovation et des thermopompes, et le premier ministre a beaucoup d'actions à diviser, d'options sur actions et d'intéressements aux plus-values.

Pendant ce temps, un nombre croissant de preuves indiquent que l'Agence de l'investissement pour la défense ou les libéraux eux-mêmes auraient peut-être déjà choisi Saab comme fournisseur privilégié pour sa plateforme GlobalEye, une plateforme aéroportée d'alerte et de contrôle rapides, et ce, sans examen approprié ni consultation avec l'Aviation royale canadienne. L'ingérence politique semble aller de soi pour le gouvernement.

Je donne ces exemples pour rappeler aux Canadiens pourquoi nous ne pouvons pas simplement faire confiance au gouvernement libéral et pour faire valoir la nécessité d'assurer une surveillance et une transparence rigoureuses. Soyons clairs: comme nous l'avons dit publiquement, du côté des conservateurs, nous sommes en faveur d'un point de responsabilité unique pour l'approvisionnement en matière de défense, et non de l'ajout de couches de bureaucratie à un système déjà bureaucratique. C'est pourquoi les règles relatives à l'approvisionnement auprès d'un fournisseur unique et d'autres exigences en matière de rapports doivent être strictes.

Les conservateurs estiment que les pouvoirs conférés au premier dirigeant par le nouveau ministre associé devraient être réduits en ce qui concerne la possibilité d'opter pour un approvisionnement auprès d'un fournisseur unique. Ils estiment aussi que, lorsque le gouvernement se sert d'une exception au titre de la sécurité nationale pour permettre l'attribution de contrats à un fournisseur unique, il devrait être tenu de le dire et de préciser le paragraphe invoqué. Cette exigence ne figure pas dans le projet de loi C-40 à l'heure actuelle. Je crains que les mesures proposées dans le projet de loi ne soient pas assez fortes. Au lieu de dépolitiser l'approvisionnement, le projet de loi permettrait aux proches du Parti libéral de bénéficier de contrats en l'absence de toute transparence, sans reddition de comptes, sans surveillance du Conseil du Trésor et sans rapports suffisants au Parlement.

En conclusion, la première et la deuxième tentative du gouvernement libéral fatigué pour réformer les marchés de la défense n'ont pas donné les résultats escomptés. Tout comme le programme Maisons Canada ou le Bureau des grands projets, l'Agence de l'investissement pour la défense n'est que le dernier processus bureaucratique des libéraux à créer des goulots d'étranglement au lieu de faire avancer les choses. Il est donc tout à fait normal que les députés s'inquiètent de cette troisième tentative visant à réformer l'approvisionnement en matière de défense.

L'approvisionnement en matière de défense est un élément essentiel de notre souveraineté et de notre sécurité, mais après une décennie de négligence sous les libéraux, nos forces armées se retrouvent mal préparées face aux menaces qui nous guettent. Le monde évolue constamment. Les annonces symboliques ne suffisent pas à fabriquer ou à acheter l'équipement dont les Forces armées canadiennes ont besoin. Il n'est pas nécessaire de réduire la reddition de comptes pour accélérer le processus d'approvisionnement. Les Forces armées canadiennes doivent se procurer rapidement l'équipement requis, mais ces dépenses doivent faire l'objet d'une transparence et d'une reddition de comptes adéquates pour les contribuables canadiens. Ces deux exigences ne sont pas contradictoires, contrairement à ce que semble prétendre le gouvernement.

Par conséquent, je crains que le manque de transparence dans le processus proposé par ce projet de loi ne soit une caractéristique intentionnelle, et non une faille involontaire. Le projet de loi C-40 ne permettrait ni de fournir l'équipement dont nos forces armées ont désespérément besoin ni de protéger les contribuables contre la corruption libérale. Les conservateurs s'opposent donc à ce projet de loi.

• (1635)

[Français]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours de notre collègue de Sentier Carlton—Eagle Creek, qui a parlé de l'approvisionnement. Notre collègue est ici depuis plusieurs années; elle siégeait à la Chambre à l'époque où le gouvernement Harper était au pouvoir. À ce moment-là, les dépenses en matière de défense étaient vraiment sous le seuil de 2 % que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord demande à ses membres. En 2013, c'était sous la barre du 1 %; en 2014, c'était à 1,01 %; et en 2015, c'était à 1,2 %. Notre gouvernement a dépassé l'objectif de 2 %. De plus, nous sommes en voie d'atteindre l'objectif de 2035, qui est de consacrer 5 % du produit intérieur brut à la défense.

Tantôt, notre collègue disait qu'il était important de rendre l'approvisionnement plus rapide. Est-ce que les conservateurs vont ap-

Ordres émanant du gouvernement

puyer les mesures visant à simplifier l'approvisionnement, à améliorer la préparation et à mettre sur pied la société d'État?

[Traduction]

Kelly Block: Monsieur le Président, il y a eu beaucoup de belles paroles, mais le gouvernement libéral parle toujours plus qu'il n'agit. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement fait de la comptabilité créative. Il l'a fait à maintes reprises avec des postes qui n'ont rien à voir avec les dépenses en matière de défense, comme les pensions des anciens combattants, les avions de Transports Canada ainsi que l'ensemble du budget de la Garde côtière canadienne, afin d'atteindre la cible de 2 % fixée par l'OTAN.

Si l'on ajoute à cela les récents rapports selon lesquels les Forces armées canadiennes devront endurer une nouvelle vague d'austérité à l'interne, les libéraux prouvent une fois de plus qu'ils ne prennent pas la défense au sérieux.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'ai entendu ma collègue parler du manque de transparence. C'est revenu souvent, et c'est important parce que c'est au cœur du débat qu'on a à avoir ici comme parlementaires. Il faut rappeler à quel point une agence n'est pas soumise aux mêmes exigences de reddition de comptes. J'aimerais que le gouvernement puisse nous faire une présentation là-dessus. Il serait intéressant d'entendre les hauts fonctionnaires nous dire la différence entre lorsqu'on a une agence et lorsqu'on a un ministre qui est responsable de dépenses publiques. C'est une préoccupation importante pour ma collègue. J'aimerais entendre son avis à ce sujet.

• (1640)

[Traduction]

Kelly Block: Monsieur le Président, je dois dire ceci: personne ne remet en question la création d'une agence de la défense, car d'autres pays utilisent aussi ce modèle. Le gouvernement a cependant l'habitude de privilégier l'ingérence excessive, l'opacité et l'absence de reddition de comptes. Voilà pourquoi il faut vraiment examiner le processus.

Bien sûr, quand des mesures de protection ou des règlements appropriés sont en place, le recours à un fournisseur unique et à une société d'État fonctionne bien. Je dirais donc que le problème, ce ne sont pas les outils. Le problème, ce sont ceux qui s'en servent.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, ma collègue de Sentier Carlton—Eagle Creek était là à l'époque du gouvernement Harper, quand nous avons acheté beaucoup d'équipement pour les membres des Forces armées canadiennes. Nos soldats ont été envoyés en Afghanistan sans rien ou presque. Nous avons dû tout acheter, des avions de transport tactique aux hélicoptères, en passant par les chars d'assaut et les nouveaux véhicules d'assaut légers, et la liste est encore longue.

Nous l'avons fait sans avoir d'Agence de l'investissement pour la défense. Une grande partie de ces contrats ont été attribués à un fournisseur unique. Il s'agissait en grande partie de répondre aux besoins opérationnels urgents des Forces armées canadiennes. Il s'agissait en grande partie d'exemptions mises en place pour des raisons de sécurité nationale. Tout cela s'est fait par l'intermédiaire d'un secrétariat que l'ancien premier ministre a mis sur pied et dirigé lui-même. Les ministres, les sous-ministres et tous les ministères ont ainsi été en mesure de faire le travail rapidement sans créer de nouvelle bureaucratie.

Ordres émanant du gouvernement

Selon ma collègue, pourquoi les libéraux créent-ils cette société d'État? Est-ce pour apaiser Doug Guzman et éviter une démission subite, ou est-ce pour éviter de faire preuve de transparence en respectant les lignes directrices du Conseil du Trésor?

Kelly Block: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue du travail qu'il a accompli dans le dossier de la défense nationale, ainsi que du travail qu'il a accompli en examinant ce projet de loi et en soulignant les lacunes inhérentes.

Si je pense à ce qui motive le gouvernement et aux options qui m'ont été offertes, je dirais que je crois que ce sont les deux.

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Sherwood Park—Fort Saskatchewan, Les finances; l'honorable député de York—Durham, L'industrie aérospatiale; et l'honorable député de St. Albert—Sturgeon River, L'éthique.

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord rendre hommage aux membres des Forces armées canadiennes, ainsi qu'à tous les vétérans. Nous avons commencé à porter le coquelicot, symbole du Souvenir.

Parlons maintenant du projet de loi C-40. Notre gouvernement fait des investissements importants pour aider les entreprises québécoises à entrer et à s'étendre au sein des chaînes d'approvisionnement de la défense canadienne et internationale. Soyons clairs, ces investissements ne concernent pas simplement les achats militaires, ils concernent des emplois, ils sont une question d'innovation, ils concernent la croissance économique et ils visent à s'assurer que les travailleurs et les entreprises québécoises sont à l'avant-garde de l'une des plus importantes occasions industrielles de notre génération.

En avril 2026, par exemple, un total de 4,5 millions de dollars a été attribué à Aéro Montréal, à Propulsion Québec et à Sous-traitance industrielle Québec, ou STIQ, pour soutenir les petites et les moyennes entreprises. C'est une excellente nouvelle pour la région des Basses-Laurentides. Ces investissements vont aider les entreprises québécoises à s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement de la défense canadienne et internationale, à commercialiser des nouvelles technologies et à être plus concurrentielles pour l'obtention de contrats, tant au pays qu'à l'étranger.

Grâce à ce soutien, STIQ aidera les fabricants à respecter les normes requises pour participer à des projets de défense. Aéro Montréal et Propulsion Québec aideront les entreprises de l'aérospatiale, de la mobilité électrique et du transport intelligent, des industries très présentes dans les Basses-Laurentides, à accéder à de nouveaux marchés de défense et à obtenir des contrats auprès du Canada, de pays alliés et de grands contractants de la défense. Ces investissements font partie de l'Initiative régionale d'investissement dans la défense, plus large, qui fournit 64,9 millions de dollars au Québec sur trois ans.

Cette initiative régionale privilégie les projets de croissance et de productivité des entreprises, notamment ceux des PME, afin de les aider à répondre aux besoins existants ou futurs des Forces armées canadiennes, de l'OTAN ou de pays alliés. Ces projets visent à augmenter la capacité de production et d'innovation, à améliorer la productivité et la compétitivité, à explorer de nouveaux marchés et à prendre de l'expansion, à respecter les normes de certification et de

qualification en défense, à soutenir la création et la croissance des entreprises dans le but de les intégrer dans les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales de la défense, et à répondre aux appels de propositions des principaux entrepreneurs du secteur de la défense et du gouvernement du Canada.

Nous voulons que les entreprises québécoises augmentent leur capacité de production. Nous voulons qu'elles développent des technologies innovantes. Nous voulons qu'elles améliorent leur productivité, respectent les normes de certification de la défense et soient concurrentielles avec succès sur les marchés mondiaux et nationaux. Le plus important, c'est que nous voulons que les travailleurs et les communautés québécoises prospèrent.

Les projets financés par l'Initiative régionale d'investissement dans la défense devraient soutenir des centaines d'emplois bien rémunérés partout au Québec. Grâce à nos bureaux régionaux comme DEC, soit Développement économique Canada pour les régions du Québec, ou EDC, soit Exportation et développement Canada, un soutien sera disponible dans toute la province et aidera les entreprises des grandes et des petites communautés à saisir les occasions et à accéder aux investissements croissants liés à la défense du Canada.

Ces investissements sont réalisés dans une province qui est déjà un pôle très important en matière de défense et d'innovation. Le Québec compte plus de 8 500 emplois dans le secteur de la défense, soit près du quart de l'ensemble de la main-d'œuvre de l'industrie de la défense canadienne. L'aérospatiale du Québec est parmi les plus sophistiquées au monde. Je ne sais pas si on m'a déjà entendu en parler dans d'autres discours, mais je tiens à souligner la présence de l'aérospatiale que nous avons dans les Basses-Laurentides. Il y a L3Harris, qui fait l'entretien des avions F-35 dont on parlait tantôt, Airbus, Bell Textron, un fournisseur d'hélicoptères, et MHI RJ Aviation Group, qui développe plein de nouvelles technologies pour répondre aux besoins de demain, parce qu'en matière de défense, ce ne sont plus les mêmes équipements dont nous avons besoin.

Le secteur de la fabrication avancée de la province est reconnu internationalement. Ces institutions de recherche réalisent des avancées en intelligence artificielle, en technologies numériques, en communications, en capteurs, en optique et en matériaux très avancés.

● (1645)

À mesure que les dépenses de la défense augmentent, tant au Canada qu'auprès de nos alliés, ces forces mettent le Québec, et bien sûr sans oublier les Basses-Laurentides, en bonne position pour saisir une part croissante de ces nouvelles occasions. Les entreprises opérant dans l'aérospatiale, les technologies de l'information, la sécurité, les transports avancés, les minéraux critiques et la fabrication de précision auront des occasions de croissance.

En ce qui concerne le transport, j'aimerais souligner que, dans ma circonscription, il y a l'usine de montage d'autobus électriques, Nova Bus. À Blainville, il y a les pistes d'essai et, dans la circonscription voisine, il y a PACCAR.

Les petites et les moyennes entreprises produisant des drones, des systèmes optiques, des simulateurs, des technologies de surveillance, des composants électroniques et des équipements de fabrication spécialisés sont déjà en position pour jouer un rôle plus important dans les chaînes d'approvisionnement en matière de défense.

En fait, le nombre d'entreprises québécoises intéressées par le secteur de la défense a plus que doublé au cours de la dernière année. Cela démontre à la fois la confiance des entrepreneurs québécois et l'ampleur des occasions à venir. Nous n'avons pas besoin de spéculer sur ce que ces occasions peuvent apporter. Nous pouvons déjà voir les résultats chez les entreprises québécoises qui créent des emplois, qui développent des technologies avancées et qui sont en concurrence sur les marchés mondiaux.

Considérons une entreprise comme CAE à Montréal. En tant que chef de file mondial des technologies de simulation de vol aérien et de formation, CAE a bénéficié d'investissements liés à la défense qui renforce le leadership mondial du Québec et du Canada dans les technologies de simulation et de formation.

Je me permets une petite parenthèse. Mon fils est pilote d'avion commercial et il donne des cours sur les simulateurs de CAE à Saint-Hubert. Je souhaite à mon fils, qui continue sa carrière de pilote d'aviation commerciale, tout ce qu'il veut le mieux possible.

Ces investissements soutiennent la recherche, les exportations et les emplois grandement qualifiés. Notre tâche consiste maintenant à s'appuyer sur ce succès et à créer les conditions pour que davantage d'entreprises canadiennes croissent, innover et soient concurrentielles. C'est précisément le but de la nouvelle Stratégie industrielle de défense de notre gouvernement en vertu de laquelle nous nous sommes engagés à fournir 6,6 milliards de dollars sur cinq ans pour renforcer la base industrielle de défense du Canada.

Nous investissons et nous améliorons les chaînes d'approvisionnement, nous accélérons l'innovation, nous améliorons l'accès au capital pour les entreprises canadiennes. Grâce à sa toute première Stratégie industrielle de défense, le gouvernement consolide les fondations industrielles qui sous-tendent la sécurité et la résilience économique du Canada.

En combinant des investissements à long terme dans les capacités de défense et dans les capacités industrielles, la Stratégie soutient les entreprises et les travailleurs canadiens, améliore nos chaînes d'approvisionnement et fait du Canada un partenaire de confiance pour ses alliés.

Nous faisons des investissements historiques dans l'écosystème de la défense du Canada pour transformer nos Forces armées. Nous créons des emplois bien rémunérés et de qualité pour les Canadiens de partout au pays et, surtout, nous fournissons aux Forces armées canadiennes l'équipement nécessaire pour assurer la sécurité et la souveraineté du Canada.

La Stratégie industrielle de défense reconnaît une réalité simple: les Canadiens devraient bénéficier d'investissements majeurs en défense. C'est pourquoi notre gouvernement privilégie les fournisseurs canadiens, les matériaux canadiens et l'innovation canadienne. C'est aussi pourquoi nous avons créé l'Agence d'investissement de défense, afin de moderniser les processus, d'accélérer les projets et d'aider les entreprises canadiennes à participer plus activement aux occasions d'approvisionnement en matière de défense.

Qu'est-ce que ça signifie pour le Québec?

Pour le Québec, ces investissements signifient plus de contrats d'approvisionnement. Ça signifie des occasions pour les petites et moyennes entreprises et ça signifie une croissance dans l'aérospatiale et la fabrication avancée. Ça signifie des investissements dans la recherche et l'innovation.

Ordres émanant du gouvernement

Je ne prendrai pas plus de temps, car je pourrais expliquer encore longtemps à quel point je vois tout cela de façon positive. Notre but est d'aider les travailleurs, les entreprises et nos communautés au Québec et partout au Canada.

Je suis prête à répondre aux questions de mes collègues.

• (1650)

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je remercie ma collègue pour son discours sur le sujet de l'approvisionnement militaire, qui est très important.

J'aimerais lui poser une question. Au mois de mai dernier, au salon CANSEC, tout le monde a été pris par surprise quand le gouvernement a annoncé vouloir faire l'acquisition du GlobalEye, un avion fait par Saab, sans avoir consulté les forces aériennes du Canada. À la grande surprise de tout le monde, cette annonce a été faite vraiment sans aucune consultation.

Compte tenu du projet de loi C-40 et de la formation du bureau au secrétariat d'État pour l'approvisionnement militaire, on voit que le ministre va pouvoir prendre lui-même les décisions. Pire que ça, le PDG Guzman va pouvoir décider lui-même ce dont il a besoin, ce qu'il veut pour le pays sans nécessairement consulter les forces canadiennes.

Ma collègue croit-elle que la façon de faire au gouvernement est la bonne, alors que celui-ci procède à des achats sans consulter les militaires?

Linda Lapointe: Monsieur le Président, je vais revenir sur ce qui a été fait par le passé. À l'époque du gouvernement Harper, on était en bas de la barre des 2 % pour ce qui est des investissements. En 2013, ça n'atteignait pas 1 %. En 2014, c'était à 1,1 %. Nous nous sommes engagés à atteindre 2 %, ce qui est déjà fait. De plus, en 2035, nous allons nous rendre à 5 % de notre produit intérieur brut.

Je présume que mon collègue est au courant de ceci: auparavant, 70 % des équipements en défense provenaient des États-Unis. Maintenant, nous voulons inverser la courbe: nous voulons que le Canada produise 70 % des équipements. Nous voulons utiliser nos chaînes d'approvisionnement et nos industries pour les fabriquer. Si mon collègue a bien écouté ma réponse, il a compris que c'était bien de regarder ailleurs en matière d'approvisionnement en avions.

• (1655)

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé que ma collègue commence son discours en saluant nos vétérans et nos vétéraines. D'ailleurs, je voudrais souligner que, hier, j'ai assisté à l'inauguration d'un nouveau monument dédié aux vétérans et aux vétéraines, à Lavaltrie, dans ma circonscription. Ce magnifique monument est une œuvre de M. Claude Des Rosiers et représente un homme et une femme. Je pense que ça représente un pas important. Nous sommes très heureux de voir que tout le monde est représenté par le monument. Les femmes font activement partie des Forces armées. Je tiens à saluer et à féliciter la Ville de Lavaltrie, la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie et toutes les personnes qui ont participé à l'érection de ce monument.

Ordres émanant du gouvernement

Dans ses réponses antérieures, ma collègue a beaucoup insisté sur le fait que, à l'époque du gouvernement Harper, c'était en bas de 2 %. Il me semble qu'il y a des moyens beaucoup plus brillants d'augmenter les dépenses que de donner un salaire de 700 000 \$ au dirigeant d'une nouvelle agence qui va servir à laver les mains du gouvernement et qui n'aura pas besoin de rendre des comptes.

J'aimerais que ma collègue fasse un commentaire sur le salaire de ce dirigeant. Il me semble qu'on pourrait augmenter les dépenses d'une manière plus intéressante et plus respectueuse pour nos militaires.

Linda Lapointe: Monsieur le Président, les investissements que nous faisons dans la défense ont un objectif de double usage. Il faut s'assurer qu'on développe les entreprises privées en même temps que les applications qui vont servir à la défense. Dans la région des Basses-Laurentides, à Mirabel, il y a un pôle qui sert justement à développer tout ce qui est autonome, dont les drones. Il y aura donc un double usage: le secteur privé et celui de la défense.

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie les exemples de ma collègue, qui, cet été, nous a fait visiter sa circonscription, soit Rivière-des-Mille-Îles. D'ailleurs, je pense qu'une des entreprises qu'elle nous a fait visiter pourrait bénéficier de l'Agence de l'investissement pour la défense.

J'aimerais que ma collègue nous donne davantage d'exemples d'entreprises de sa circonscription qui pourraient bénéficier de cette agence.

Linda Lapointe: Monsieur le Président, quand mes collègues sont venus dans les Basses-Laurentides, cet été, j'en ai effectivement profité pour leur faire part de toutes les occasions que nous avons, mais nous n'avons pas eu assez de temps pour visiter toutes les entreprises. Nous avons visité l'entreprise Abipa. La particularité de cette entreprise, c'est qu'elle fait des pièces en 3D. Pour l'aéronautique, faire des moules de pièces, c'est beaucoup plus facile et sécuritaire, vu qu'il y a juste une pièce qui va servir.

Nous sommes aussi allés à Blainville pour visiter les pistes d'essai, où on vérifie l'autonomie de toutes les voitures, y compris automobiles. Il y a plus que ça, car il y a aussi le développement de drones et de tout ce qui est autonome, que ce soit des motomarines, des quatre-roues ou des drones qui servent à transporter des médicaments. Il va y avoir un double usage: le secteur privé et celui de la défense.

Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui simplement pour m'opposer au projet de loi C-40.

D'abord, avant d'aller plus loin, il faut savoir que j'ai toujours été favorable à l'idée trouver une façon de réformer notre système d'approvisionnement militaire. J'ai vécu moi-même une époque en tant que militaire. Par la suite, et depuis que je suis élu, j'ai vu à quel point la gestion de l'approvisionnement de défense au Canada était totalement inefficace.

Oui, il faut changer cela. Nous avons des modèles. D'autres pays, comme l'Australie, par exemple, ou la Grande-Bretagne, ont des différentes façons de faire. Aujourd'hui, malheureusement, on s'en va complètement ailleurs. Le gouvernement, dans sa manière de présenter, le projet de loi utilise un prétexte en parlant d'accélérer l'approvisionnement en défense. En réalité, ce n'est pas un plan pour équiper les Forces armées canadiennes. On assiste plutôt à une tentative flagrante de créer une structure bureaucratique opaque. On demande un chèque en blanc de 1 milliard de dollars conçu pour

contourner la surveillance parlementaire et enrichir le club des initiés libéraux.

Les faits sont là. Je n'invente rien, c'est tiré directement des rapports officiels du ministère de la Défense nationale. Aujourd'hui, en 2026, on a des navires de guerre en train de rouiller, de l'équipement militaire usé à la corde et des avions de chasse totalement obsolètes. Plus de 40 % des principales flottes maritimes ne sont pas en état de servir à l'entraînement ou aux opérations. Il y a 50 % de nos principaux véhicules de l'armée de terre qui sont immobilisés. La situation est encore pire dans les airs. En effet, 57 % de notre flotte aérienne est inutilisable. Pourquoi en est-il ainsi?

Ce n'est pas compliqué: le gouvernement a systématiquement sous-financé les achats nationaux; il a laissé le personnel s'épuiser; et il a accumulé près de 10 milliards de dollars de dépenses de défense allouées qui n'ont jamais été dépensées. Mes collègues ont bien entendu: 10 milliards de dollars de dépenses qui avaient été alloués pour la défense, soit des investissements en défense, n'ont pas été dépensés et n'ont pas été utilisés. C'est resté mort, sur une tablette de la bureaucratie libérale.

La situation s'est tellement dégradée que, pas plus tard qu'en mai dernier, on a demandé à des membres des forces armées de remettre du matériel aussi élémentaire que des sacs à dos et des gilets tactiques en raison d'une grave pénurie d'équipement. C'est grave. On est obligé de dire aux soldats de rapporter leurs sacs à dos, parce qu'on n'en a pas assez pour ceux qui arrivent, ou parce qu'on doit se déployer quelque part, et il manque de l'équipement. On leur demande également de rendre les vestes tactiques.

Comme je le disais, j'ai passé 22 ans dans les forces canadiennes. Bien sûr, on a déjà vécu cette époque, qu'on appelait les 10 ans de grande noirceur, du temps de Jean Chrétien. C'était terrible. C'est pourquoi c'est presque un choc post-traumatique de gestion de défense que de voir ces événements se produire à nouveau. C'est une honte nationale.

Pendant que les soldats manquent de gilets pare-balles et de sacs à dos, que font les libéraux? Ils créent des postes de ministres, multiplient les structures administratives et nomment leurs amis de la haute finance en leur offrant des salaires énormes. De plus, le projet de loi C-40 prépare la création de la Société canadienne d'investissement pour la défense.

C'est la troisième fois. C'est la troisième fois en un an que les libéraux changent d'avis sur la structure de l'agence. D'abord, ça devait être une agence qui était au sein de Services publics et Approvisionnement Canada. Quatre mois plus tard, ils ont déposé le projet de loi C-31. Ils ont décidé d'en faire une entité autonome. Maintenant, avec le projet de loi C-40, ça devient une société d'État dotée de pouvoirs sans précédent et placée sous la responsabilité d'un ministre associé à la défense.

Quand on demande aux libéraux à savoir pourquoi on a fait ça une fois, deux fois et une troisième fois, on n'obtient aucune réponse. Ils ne sont pas capables de l'expliquer, mais nous le comprenons. Nous comprenons parfaitement ce qu'ils essaient de faire. En transformant l'agence en société d'État, les libéraux se soustraient à l'obligation de répondre aux règles du secrétariat du Conseil du Trésor en matière de marché public. C'est délibéré. Les sociétés d'État ont leurs propres règles. Ainsi, en créant une société d'État, on n'a plus à rendre des comptes au Parlement. On n'a plus à rendre des comptes à quiconque. On n'est pas assujéti aux mêmes règles. En proposant le projet de loi C-40 et en créant une société d'État, ça va permettre à la personne responsable de prendre jusqu'à 1 milliard de dollars à la fois sans rendre des comptes. Je dis bien 1 milliard de dollars, et non 1 million de dollars. Cet argent public pourra être dépensé sans qu'on ait à rendre des comptes.

● (1700)

Ce ne sont pas les mêmes règles. Ça ne fonctionne pas de la même façon. Il n'y aura pas de reddition de comptes ni de transparence envers le Parlement. Je ne l'invente pas. La directrice parlementaire du budget l'a clairement indiqué dans son rapport daté du 20 octobre dernier. Elle dit que l'utilisation massive et croissante des sociétés d'État par ce gouvernement depuis 2016 sert de comptabilité créative pour masquer la réalité de la dette en espèces et obscurcir la viabilité financière du pays. Donc, c'est une belle patente faite par les libéraux. Ce n'est pas récent, ça date de 2016. Les libéraux se disent que s'ils créent telle organisation, telle société d'État, ils vont pouvoir faire ça en cachette et que tout va être caché.

En matière de défense, au lieu d'avoir de la transparence, des équipements adéquats et des investissements en défense, comme nous le voulons, les libéraux vont aller cacher ça dans une société d'État. C'est pour ça que nous nous opposons à cette façon de faire. Par ailleurs, qui ont-ils choisi pour diriger cette machine qui va dépenser de façon opaque les fonds publics? Ils n'ont pas choisi un général à la retraite, ils n'ont pas choisi un expert reconnu en approvisionnement militaire, ils n'ont pas choisi quelqu'un qui connaît les besoins du terrain. Non, ils ont choisi Doug Guzman. Qui est Doug Guzman? C'est un ami très proche du premier ministre. Leur amitié remonte à l'époque où il était chez Goldman Sachs. Cette personne a fait signe au premier ministre et lui a dit qu'elle aimerait avoir une belle *job* dans l'appareil du gouvernement. Le premier ministre lui a répondu qu'il le nommerait président de la société d'État pour l'approvisionnement en matière de défense et que ce serait la meilleure chose qu'il pourrait faire pour lui.

Nous avons dénoncé ça, de notre côté. Les conservateurs se sont demandé quelle était cette façon de faire: prendre un gars de chez Goldman Sachs et le nommer président-directeur général d'une société d'État. De plus, il va pouvoir faire ce qu'il veut, il va dépenser comme il le veut et il va être payé très grassement pour le faire. J'ai entendu mon collègue du Bloc québécois poser justement une question là-dessus tantôt. Cette personne aura un salaire de 679 000 \$ par année. Pire que ça, il recevra des bonus. Comme on le sait, au gouvernement, même si les gens ne sont pas bons, ils ont quand même des bonus. On voit ça souvent: des bonus, des bonus, des bonus, alors qu'ils perdent de l'argent. Avec les bonus, ce PDG peut aller chercher jusqu'à 900 000 \$ par année. C'est le poste le plus payé de l'appareil gouvernemental canadien. En comparaison, le salaire du premier ministre du Canada, qui a la responsabilité de l'État, est de 435 000 \$ par année. Le chef d'état-major de la défense, la personne qui dirige l'ensemble des Forces canadiennes, qui

Ordres émanant du gouvernement

a la responsabilité ultime de la vie des soldats et de la sécurité du territoire, touche un maximum de 329 000 \$.

Un ami libéral, encore une fois, un petit ami bien connecté de la machine se dit que son ami premier ministre pourrait lui donner une belle *job* dans sa patente. On le met donc là avec 600 000 \$ par année, avec des bonus en plus. On lui propose de gérer ces milliards de dollars. Il pourra en faire ce qu'il veut. Personne ne lui posera de questions. Qui ne voudrait pas une *job* pareille? C'est la preuve, encore une fois, qu'on s'en va dans un modèle, un moule, une façon de faire très libérale, très opaque, avec quelqu'un qui n'a aucune connaissance connue pour faire ça, mais qui est super bien payé. En parlant de salaire et de conditions, il existe au Canada le niveau le plus haut qu'on appelle le groupe CEO 8. Il y a des personnes qui ont les plus hauts postes, qui ont une carrière d'expertise et de connaissances et qui ne gagnent même pas ces salaires-là.

Encore une fois, c'est un projet de loi qui venait d'une bonne idée, à la base: changer les façons de faire au Canada. Toutefois, la recette libérale s'est mis les mains là-dedans. La recette libérale va faire en sorte encore une fois que les amis vont gagner de l'argent. Nous ne savons pas où va aller l'argent. Il y a un manque de contrôle total. À la fin, est-ce que les besoins opérationnels vont être remplis? Est-ce que les besoins réels des militaires vont être remplis, alors que nous avons déjà vu des annonces être faites comme celle relative au GlobalEye? On a annoncé, à la surprise de tout le monde, un avion qui ne correspond pas, sur le plan tactique et technique, aux besoins. Nous n'avons pas fini d'en voir, malheureusement.

● (1705)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est honteux que les députés conservateurs préfèrent continuer à salir des réputations. En jetant un coup d'œil à Hydro-Québec ou au système de santé de l'Ontario, nous constatons que les salaires des PDG sont très semblables. En fait, ils pourraient même être plus semblables que ce qui est suggéré ici.

Le député laisse-t-il entendre que toute nomination à une société d'État fédérale ou à une société d'État provinciale est strictement politique et partisane? Si c'est le cas, je pense que le député doit se rendre compte que les choses ont changé depuis les dernières élections fédérales, lorsque les Canadiens ont choisi un premier ministre qui agit et qui exerce des pressions pour doter les Forces canadiennes d'équipement...

[Français]

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles a la parole.

Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, j'ai été clair lorsque j'ai parlé de compétences requises pour le poste.

Ordres émanant du gouvernement

Est-ce que M. Guzman, ce qu'il a fait chez Goldman Sachs, c'était bon? C'est probablement le cas. Est-ce que, là, c'est la personne qu'il faut pour diriger une société d'État opaque pour l'achat de matériel militaire et pour remplir des conditions opérationnelles? C'est ce que nous mettons en doute, ainsi que le fait de lui payer un salaire astronomique. J'ai même mentionné dans mon discours que s'il y avait quelqu'un qui avait une expertise militaire d'achat et d'approvisionnement et qu'on le nommait à un poste clé, en effet, ce serait correct. Cependant, si quelqu'un arrive comme ça et que la seule condition qu'il remplit, c'est d'être l'ami du premier ministre, c'est discutable.

• (1710)

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles de sa clairvoyance et de son appel à ouvrir les yeux pour qu'on comprenne ce qui se passe présentement.

Ce n'est pas banal, cette approche dans laquelle il dénonce forcé-ment une forme de collusion ou, en tout cas, une proximité qui est le principal qualificatif qui fait qu'on atteint un poste « de prestige ». Moi, je m'inquiète comme contribuable. Il y a un rôle fondamental dans ce Parlement, et c'est celui de la vérificatrice générale. Or on sait très bien qu'une agence comme celle-là ne pourra pas être audité en profondeur par la vérificatrice générale. Elle n'a pas accès aux mêmes éléments que si ça relevait du ministère, comme ça devrait l'être.

J'aimerais entendre mon collègue me dire s'il connaît d'autres choses que le gouvernement va pouvoir faire pour faire une petite entourloupette comme ça et pour ne pas rendre de comptes à la population, ce qui sera au profit de l'ami du premier ministre.

Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné à quelques reprises dans mon discours, c'est ça, le problème: c'est l'opacité. Quand c'est opaque, ça veut dire qu'on ne voit rien, c'est noir.

C'est le danger majeur que soulève le projet de loi C-40, avec la mise en place d'une société d'État d'approvisionnement de défense dirigée par quelqu'un qui arrive de Goldman Sachs. Tout est fermé, tout est opaque, on ne sait rien, on ne saura rien et c'est ce qu'il ne faut pas faire. C'est la raison qui explique aussi pourquoi, par trois fois, les libéraux ont changé leur façon de présenter ce dossier-là et c'est la raison pour laquelle ils ne sont pas capables de répondre à la question de savoir pourquoi ils ont changé trois fois de façon.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à remercier mon honorable collègue pour ses nombreuses années de service dans les Forces armées.

Comme il le sait, le gouvernement conservateur précédent a réussi à mettre en œuvre des projets à fournisseur unique pour soutenir nos soldats en Afghanistan, sans pour autant faire fi du contrôle parlementaire. Pourquoi pense-t-il que les libéraux veulent éviter la transparence et le contrôle parlementaire?

Pierre Paul-Hus: Monsieur le Président, je remercie aussi mon collègue pour son service de 20 ans dans les Forces canadiennes en Afghanistan et en Irak. Il a vécu lui-même sur le terrain les décisions ministérielles sur les besoins d'équipements, qui étaient urgents. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper, à l'époque, l'a fait de façon magistrale. Aujourd'hui, ce qu'on voit, c'est qu'on retourne à l'époque de la noirceur libérale de Jean Chrétien. Moi, je l'ai vécu comme militaire à l'époque; c'était n'importe quoi. Là, on revient encore à des heures d'opacité et de noirceur au

lieu d'être transparent pour les militaires, pour le Parlement et pour les Canadiens.

[Traduction]

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, la BFC Wainwright ne fait peut-être plus les manchettes, mais bon nombre de nos militaires sont toujours dans un état critique à cause de leurs blessures et brûlures. Pensons aussi aux quatre personnes qui ont perdu la vie. Tout cela témoigne du caractère dangereux du travail que font les militaires de la Marine, l'Armée de terre et la Force aérienne, que ce soit au combat ou lors d'exercices d'entraînement. Nos pensées et nos prières accompagnent certainement les familles et les amis de ces quatre soldats, mais aussi ceux qui les connaissaient, ainsi que les nombreux membres du personnel.

Cette situation me touche de près, car j'ai fait mon instruction élémentaire à la BFC Wainwright et j'ai participé à des exercices militaires sur cette base par la suite. C'était il y a longtemps et j'ai eu une vie bien remplie depuis. Je veux vivre encore longtemps, mais des dizaines d'années se sont écoulées. Ces jeunes hommes ont perdu la vie et, à l'approche du jour du Souvenir, pensons aux dizaines de milliers de Canadiens qui sont morts sur le champ de bataille, qui se sont noyés dans l'Atlantique Nord à la suite du torpillage de leurs navires et qui ont subi des horreurs inimaginables comme prisonniers de guerre dans des camps d'internement sous les Japonais ou comme esclaves. C'était terrible.

Il y a une dizaine d'années, ma femme et moi avons eu le privilège de nous rendre en Normandie pour visiter Juno Beach, où la Première armée canadienne a débarqué, ainsi que les environs. Si certains de mes collègues n'ont pas encore eu l'occasion de le faire, je les encourage à se rendre sur ce site au moins une fois dans leur vie, ainsi qu'à découvrir d'autres lieux en France et ailleurs en Europe, comme la crête de Vimy. On y trouve des photos de Canadiens avançant dans la ville sous les tirs nourris des mitrailleuses. Des centaines d'entre eux ont été tués ou blessés. N'oublions jamais.

Les Canadiens aiment la paix. Nous avons une tradition de maintien de la paix. Mon père a servi au sein de l'Aviation royale canadienne pendant 36 ans et a été affecté à des bases un peu partout au Canada et en Allemagne, et au sein des forces de maintien de la paix des Nations unies à Israël, en Égypte, et sur le plateau du Golan. Ayant grandi dans une famille de militaires et ayant moi-même servi dans l'armée, je peux dire que l'armée canadienne a toujours occupé une place importante dans mes pensées et dans mon cœur.

Je me souviens d'avoir grandi à l'époque où Pierre Elliott Trudeau était premier ministre libéral du Canada. Je sais que ce fut une période difficile pour l'armée canadienne. De nombreuses bases ont été fermées. Les effectifs de nos forces armées ont été considérablement réduits et, à bien des égards, gravement affaiblis. Nous sommes passés d'une marine et d'une force aérienne figurant parmi les trois ou quatre plus importantes au monde à un classement bien inférieur, et le déclin se poursuit. Il semble que notre classement en matière de capacité militaire recule d'année en année. Nous occupons maintenant le 28^e rang mondial. Notre force aérienne se classe au 30^e rang, et notre marine, au 45^e rang. Ce déclin s'est poursuivi sous les libéraux. Je ne parle pas du personnel militaire. Celui-ci est excellent. Ses membres sont dévoués, loyaux et professionnels, et je crois qu'ils sont admirés partout où ils servent. Je parle du fait que, sous les libéraux, nous avons constaté un déclin continu de notre capacité militaire, malgré les dangers accrus auxquels nous sommes confrontés.

Je comprends qu'après la chute du Rideau de fer, on a touché les dividendes de la paix. Les gens pensaient qu'il n'y aurait plus de guerre, mais les choses ont changé. Or, l'humanité, elle, n'a pas changé.

• (1715)

Nous n'étions pas préparés aux guerres mondiales précédentes. Nous n'étions pas préparés à la Première Guerre mondiale ni à la Seconde Guerre mondiale. On ne peut pas simplement être prêt à réagir à l'appel d'un clairon. Il faut de l'entraînement. Il faut de l'équipement. Il faut des investissements. Il faut aussi suffisamment de personnel et d'entraînement.

En ce qui concerne les libéraux, on entend beaucoup de discours, mais on voit peu d'actions concrètes. Je n'ai pas dit « aucune action concrète », car ils vont pointer du doigt telle ou telle dépense, comme la création d'une nouvelle bureaucratie. Les libéraux sont très rusés. Ils diront qu'ils sont en voie de respecter nos obligations en matière de défense envers l'OTAN, mais il s'agit en grande partie d'un tour de passe-passe. Par exemple, ils incluent désormais la Garde côtière dans leurs calculs des dépenses de défense, ce qui n'était pas le cas auparavant. Il y a d'autres éléments qui n'ont jamais fait partie des calculs des dépenses de la défense, mais qui en font désormais partie. Le pourcentage augmente, mais en réalité, il diminue. En fait, les investissements ne restent pas simplement inchangés, ils sont en baisse. La situation empire.

Je discute avec le personnel militaire. Le budget consacré à l'entraînement et le budget de fonctionnement sont réduits d'année en année. Cette année encore, il a été réduit de 10 %. Le budget de fonctionnement est déjà très limité. C'est difficile. Par exemple, l'infanterie doit pouvoir s'entraîner au tir, mais bien souvent, même les munitions se font rares. C'est vraiment difficile. Pas plus tard qu'en 2024-2025, 40 % des flottes maritimes clés n'étaient pas en état de fonctionner pour l'entraînement et les opérations, tout comme 50 % des véhicules clés de l'armée de terre et 57 % des aéronaves. Ces chiffres ne cessent d'empirer.

Vient ensuite le retrait des Snowbirds. Ils font partie des forces armées. Ils sont un symbole du Canada, un symbole très important. Les libéraux ont déclaré qu'ils allaient leur trouver des avions de remplacement, qu'ils allaient suspendre leur programme et remplacer ces avions à réaction dans les années 2030, oubliant qu'ils venaient tout juste de moderniser ces appareils en 2021 pour la somme de 29 millions de dollars. La modernisation des avions n'est pas la raison.

Ordres émanant du gouvernement

Nous vivons dans un monde dangereux, et les libéraux restent les bras croisés. Pensons à ce qui se passe en ce moment même sur les champs de bataille en Ukraine et en Russie. Nous devons faire preuve de beaucoup plus de souplesse et être prêts à faire face à des hostilités. Les conservateurs croient qu'il faut équiper rapidement les Forces armées canadiennes tout en respectant les contribuables canadiens, qui en assument le coût.

Sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper, nous avons acheté 650 nouveaux véhicules blindés légers, 500 véhicules blindés tactiques et 100 chars Leopard. Le gouvernement précédent, sous Jean Chrétien, était en train de s'en débarrasser. Nous avons acheté deux chars de combat principaux, 82 véhicules de soutien blindés lourds, 50 véhicules blindés Nyala et 37 obusiers M777. Pour l'armée de l'air, nous avons acheté cinq avions de transport stratégique CC-177 Globemaster flambant neufs afin de pouvoir acheminer notre matériel. Nous avons acquis 21 hélicoptères Chinook et 17 nouveaux modèles CC-130J Hercules. Nous avons modernisé nos CF-188 et pris la décision d'acheter des F-35. Nous avons obtenu des résultats concrets.

Nous n'avions pas besoin d'une nouvelle structure bureaucratique relevant de l'Agence de l'investissement pour la défense, qui existe depuis 10 ans et n'a fait aucun achat, pas un seul. Les libéraux veulent maintenant en faire une société d'État indépendante. Bon, très bien. Toutefois, elle n'est pas indépendante parce que, selon les modalités prévues, contrairement à toutes les autres sociétés d'État, elle doit se plier aux exigences du ministre. Elle est beaucoup moins tenue de rendre des comptes au Parlement. Elle peut déplacer des ressources, conclure des contrats et passer des marchés à fournisseur unique qui servent ses intérêts, sans avoir à rendre de comptes au Parlement. C'est une grossière parodie.

• (1720)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la quantité de mésinformation qui nous parvient est vraiment incroyable. Un député a affirmé que le recrutement était en baisse. En réalité, le recrutement, c'est-à-dire le nombre de personnes souhaitant s'enrôler, atteint son plus haut niveau des 30 dernières années. Le député a également déclaré que nos dépenses réelles étaient en baisse. Quelle affirmation ridicule! Sous Stephen Harper, elles représentaient 1 % du PIB, alors qu'aujourd'hui, elles s'élèvent à 2 % du PIB. Il suffit de faire un simple calcul pour constater qu'elles ont augmenté.

Il y a ensuite les arguments avancés pour expliquer pourquoi les conservateurs ne soutiennent pas la création d'une société d'État. Bon sang, vous devriez vous renseigner davantage. La transparence et la responsabilité s'amélioreront avec une société d'État. Je le sais. J'ai fait partie de l'opposition pendant 20 ans, et elles peuvent s'améliorer...

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député sait qu'il doit adresser ses observations à la présidence.

Le député de Pitt Meadows—Maple Ridge a la parole.

Marc Dalton: Monsieur le Président, ce député parle beaucoup. Il semble être la seule personne que les libéraux mettent de l'avant, et il est passé maître dans l'art de déformer les faits.

Ordres émanant du gouvernement

En ce qui concerne le recrutement, le nombre de personnes qui postulent ne représente pas le nombre de personnes supplémentaires qui ont été acceptées et entraînées. Il faut entraîner ces candidats. Nous ne payons pas pour un budget d'entraînement. Tout est en train de tomber en morceaux, et c'est la faute des libéraux.

Les libéraux parlent de pourcentage. Comme je l'ai dit, une grande partie de ce qu'ils font n'est rien d'autre que de la mystification budgétaire.

• (1725)

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours et de son respect marqué pour les anciens combattants. Je l'apprécie grandement.

Si le secrétaire parlementaire est disposé à écouter, ma question est la suivante. Mon collègue a soulevé à plusieurs reprises dans son discours qu'en créant une société d'État, on risque de réduire la reddition de comptes du gouvernement envers les parlementaires. C'est une préoccupation très sérieuse pour nous, et cela semble devenir une très mauvaise habitude. On voit la même chose dans le projet de loi C-39, où le Conseil canadien des relations industrielles pourrait demander des arbitrages sans que le ministre se mouille. Ensuite, le gouvernement pourra se lever à la Chambre des communes et dire qu'il s'agit d'un organisme indépendant et que ce n'est pas sa responsabilité.

J'aimerais entendre les commentaires de mon collègue à ce sujet.

Marc Dalton: Monsieur le Président, je remercie le député de ses commentaires. Je suis d'accord avec lui.

Je pense que c'est une autre façon qu'utilise le gouvernement pour s'éloigner de ses responsabilités.

Nous ne savons pas ce qu'il va faire pour ce qui est des dépenses. Souvent, lorsqu'on voit d'autres dépenses, comme celles liées au fonds vert ou à d'autres initiatives où les amis des libéraux sont bien impliqués, ça devient un grave problème. C'est pourquoi nous voulons vraiment que tout cela se fasse sous le regard et le contrôle des parlementaires.

[Traduction]

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellent discours et d'avoir attiré l'attention sur les problèmes de comptabilité liés à la Garde côtière. Le député d'en face sait très bien que les dépenses de la Garde côtière ne correspondent absolument pas à la définition de l'OTAN, qui exige que les membres d'une entité soient entraînés, aptes à être déployés et en mesure d'opérer sous commandement militaire.

En comité, j'ai posé des questions à trois généraux qui, à mon avis, devraient diriger l'Agence de l'investissement pour la défense, contrairement au copain banquier du premier ministre. Le projet de loi C-40 indiquerait au nouveau ministre associé que l'agence doit suivre ses directives — non pas « peut », mais « doit », avec peu de comptes à rendre par écrit à la Chambre.

Êtes-vous d'accord pour dire que cela concentrerait un pouvoir sans précédent entre les mains d'une seule personne, comme l'ont souligné de nombreux députés? Est-ce dangereux?

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses questions à la présidence.

Le député de Pitt Meadows—Maple Ridge peut répondre.

Marc Dalton: Monsieur le Président, je remercie le député de l'île de Vancouver pour ses nombreuses années de service dans les forces armées. Il connaît le dossier de la marine.

C'est effectivement un défi. Je vous prie de m'excuser, j'ai perdu le fil de la question. Cela dit, en ce qui concerne l'approvisionnement, nous sommes très préoccupés par le fait que tout le dossier relève d'un seul ministre qui n'a pas de comptes à rendre. Ce ministre rendrait essentiellement des comptes au premier ministre. Encore une fois, nous observons une tendance à la centralisation du pouvoir entre les mains du premier ministre, qui exerce un contrôle sur des milliards de dollars. On voit bien qu'il n'a pas beaucoup de respect pour cette Chambre.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, nous sommes tous favorables à un meilleur système d'approvisionnement en matière de défense pour équiper les forces armées. Aujourd'hui, je voudrais profiter de mon temps de parole pour proposer un certain nombre de garanties que le Parlement devrait mettre en place concernant le projet de loi C-40, avant que nous n'accordions à l'Agence de l'investissement pour la défense des pouvoirs étendus en matière de finances et d'approvisionnement au moyen de ce projet de loi. Dans sa version actuelle, ce projet de loi soulève encore des questions importantes qui restent sans réponse en matière de gouvernance. Selon moi, nous devons régler ces questions si nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour ceux qui risquent quotidiennement leur vie pour défendre nos libertés.

Le projet de loi C-40 constitue la troisième version proposée par les libéraux pour l'Agence de l'investissement pour la défense en l'espace d'un an seulement. En mai, l'organisme devait être une agence placée sous la tutelle directe d'un ministre. Cinq mois plus tard, elle a été repensée pour devenir une société d'État indépendante. Les investissements de l'Agence de l'investissement pour la défense seront financés par des fonds publics, ce que les Canadiens appellent aussi « notre argent ». Le pouvoir d'achat du gouvernement et ses décisions réglementaires serviront à réduire les risques liés aux investissements privés. Je soutiens que si les Canadiens fournissent les fonds et assument le risque inhérent à cette réduction des risques, ils ont le droit de savoir si ce sont bel et bien les forces armées, et non des investisseurs privés, qui en récolteront les fruits.

Examinons un scénario qui pourrait se produire si le projet de loi C-40 est adopté. Supposons que l'Agence de l'investissement pour la défense acquiert des actions d'un fabricant américain avec l'approbation du ministre des Finances, parce que le projet de loi ne prévoit aucune exigence d'investissement au Canada. Des fonds de capital-investissement et des fonds de pension peuvent également détenir des actions. L'agence accorde ensuite à ce fabricant un gros contrat de défense, peut-être même sans appel d'offres, puisqu'une exception applicable dans le projet de loi le lui autorise.

Supposons maintenant qu'un fabricant canadien concurrent mette au point un meilleur produit à un prix inférieur. L'Agence de l'investissement pour la défense aura le choix. Elle pourra attribuer le contrat au concurrent, en réduisant ainsi peut-être la valeur de son propre investissement, ou elle pourra continuer à soutenir l'entreprise dans laquelle elle a un intérêt financier. Cela crée un risque d'incitatifs antagonistes au sein d'une même institution, et le projet de loi ne contient aucune disposition garantissant que l'objectif d'équiper les forces armées de l'option la plus appropriée au meilleur prix l'emporterait sur l'objectif concurrent d'accroître la valeur du portefeuille de titres de l'Agence de l'investissement pour la défense.

Voilà pourquoi le Parlement doit insister pour que les décisions en matière d'approvisionnement et d'investissement soient prises de manière indépendante, et qu'elles fassent l'objet d'un examen supplémentaire lorsque l'Agence de l'investissement pour la défense propose d'attribuer un contrat à une entreprise dont elle détient une participation. Il doit aussi établir des règles financières claires pour encadrer ces investissements. Le gouvernement ne devrait pas avoir à assumer un risque financier disproportionné tandis que les investisseurs privés profitent de la plupart des avantages. Le projet de loi doit prévoir des évaluations indépendantes, des limites aux risques financiers et l'obligation de démontrer que les Canadiens ordinaires obtiennent un rendement équitable pour leur soutien.

Pour ce qui est de la gouvernance, l'Agence de l'investissement pour la défense peut avoir un conseil d'administration composé de seulement trois membres, soit le président exécutif, le premier dirigeant et le sous-ministre. Rien ne garantit qu'il y aura des administrateurs indépendants, et encore moins une majorité indépendante. Bien que les exigences normales en matière de vérification s'appliquent, il n'y a pas de comité obligatoire de vérification, d'investissement ou de gestion des risques. Qui plus est, les dispositions transitoires permettent au premier président exécutif d'exercer seul tous les pouvoirs du conseil d'administration jusqu'à ce que des administrateurs supplémentaires soient nommés. Surtout à la lumière des objectifs d'investissement concurrents que j'ai mentionnés plus tôt, le Parlement doit modifier ce projet de loi afin de prévoir des postes d'administrateurs indépendants, une surveillance obligatoire des risques financiers et l'interdiction de prendre des décisions d'investissement majeures jusqu'à la mise en place de cette structure de gouvernance.

La rémunération des cadres supérieurs est un autre aspect qui mérite d'être examiné de près. C'est le Cabinet qui fixe leur rémunération de base, mais le projet de loi ne précise pas comment le rendement des cadres sera évalué. Les incitatifs salariaux peuvent avoir beaucoup d'influence sur les décisions. Les primes récompenseront-elles le montant des investissements en capital, le rendement financier du portefeuille ou la livraison de matériel à nos forces armées? Le Parlement devrait pouvoir s'assurer que l'objectif premier de l'Agence de l'investissement pour la défense soit de servir nos forces armées et de protéger les Canadiens.

• (1730)

J'en reviens ainsi à la décision initiale du premier ministre de nommer à la tête de cette société un banquier d'investissement plutôt que quelqu'un qui a un bagage dans le domaine de l'approvisionnement en défense, car elle en dit long sur les ambitions du gouvernement pour cette société. Le gouvernement ne se contenterait pas de créer un organisme chargé d'acheter de l'équipement militaire: il créerait un organisme qui pourrait aussi financer les entreprises et

Ordres émanant du gouvernement

les capacités industrielles associées à l'équipement. La concurrence fondamentale entre ces objectifs fait donc ressortir d'autant la nécessité d'encadrer les conflits d'intérêts.

L'Agence interagirait avec des banques, des fonds d'investissement et des entreprises dont les cadres entretiennent peut-être des relations professionnelles de longue date avec sa direction. Quiconque prend des décisions en matière d'investissements et d'approvisionnement doit être soumis à des procédures transparentes et exécutoires à l'égard de la déclaration des conflits d'intérêts et de la récusation, mais aussi quand des transactions mettent en cause des employés, des clients et des partenaires d'affaires passés.

On a déjà vu ce qui peut arriver quand il n'y a pas de contrôle rigoureux des conflits d'intérêts au sein d'un organisme de financement gouvernemental: en 2024, le Bureau du vérificateur général a recensé 90 dossiers à Technologies du développement durable Canada où les politiques relatives aux conflits d'intérêts n'avaient pas été respectées. Les décisions en cause totalisaient près de 76 millions de dollars en financement. Le Parlement aurait dû tirer des leçons de cette expérience.

Le projet de loi C-40 comprend des exceptions très larges par rapport aux marchés publics concurrentiels, entre autres lorsque les contrats sont destinés à soutenir des industries et des produits canadiens d'importance stratégique qui bénéficiaient précédemment de fonds de recherche gouvernementaux. Dans le domaine de l'approvisionnement en défense, des exceptions sont nécessaires, c'est indéniable, lorsque la sécurité nationale est en jeu ou que des exigences opérationnelles urgentes changent la donne. Néanmoins, le gouvernement devrait mettre en place les garde-fous habituels en matière de gouvernance: des justifications écrites, la possibilité d'effectuer des examens indépendants et l'obligation de répondre adéquatement de toute décision de passer outre au processus concurrentiel.

Nous devons également nous pencher sur les ordres ministériels. L'article 9 permettrait au ministre, ou au ministre adjoint et ministre associé dans ce cas-ci, d'ordonner à la société d'exercer des activités et de l'obliger à respecter les ordres, sans que soit expressément exigé le dépôt de ceux-ci devant le Parlement. L'article serait susceptible de créer une situation indésirable où la société disposerait théoriquement d'une indépendance commerciale, mais où les ministres détiendraient tout de même de grands pouvoirs sans être assujettis aux obligations de transparence habituellement rattachées à des ordres officiels donnés à des sociétés d'État. Tous les ordres ministériels d'importance devraient être consignés et divulgués, sous réserve de restrictions légitimes liées à la sécurité nationale.

Le même principe s'applique aux finances de la société. Le projet de loi C-40 accorderait le pouvoir de dépenser 1 milliard de dollars, une somme par ailleurs renouvelable ainsi que le pouvoir de dépenser 1 milliard de dollars pour les activités ministérielles et d'obtenir des emprunts auprès du ministre des Finances. Ces dispositions n'établiraient pas une seule limite globale aux risques financiers de la société.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi devrait prévoir le compte rendu complet de tous les mécanismes de financement disponibles, des plafonds d'emprunt et de garanties, ainsi que de la source de financement pour l'acquisition de capitaux propres. Le Parlement devrait recevoir régulièrement des rapports qui font état des montants investis, des bénéficiaires des investissements, de la valeur des garanties en souffrance, des pertes encourues et des rendements obtenus. Les Canadiens devraient être en mesure de comprendre ce qu'il est advenu de leur argent.

Le projet de loi C-31 prévoyait un examen législatif dans un délai de trois ans. Le projet de loi C-40 porterait ce délai à cinq ans. Le gouvernement pourrait ainsi créer une institution financière plus complexe et il faudrait attendre plus longtemps pour voir si elle fonctionne. Il faut corriger cela.

Le Canada a besoin d'un système d'approvisionnement en matière de défense plus efficace. Nos forces armées doivent être bien équipées, et nous devons développer la capacité industrielle canadienne lorsque cela est logique sur les plans stratégique et économique, mais la priorité doit demeurer la défense du Canada et les intérêts des contribuables canadiens. La gouvernance est une question importante. Bon nombre des dispositions dont j'ai parlé aujourd'hui peuvent être arides, mais elles sont très importantes. Il n'y a pas que les conflits d'intérêts qui comptent. Il y a aussi les apparences de conflits d'intérêts.

Lorsque le gouvernement agit à titre d'investisseur, de prêteur, de garant et de client, les possibilités que certains réalisent des profits privés peuvent être considérables, tout comme les possibilités de pertes financières, de mauvaises décisions en matière d'approvisionnement et de traitement préférentiel. Le gouvernement a décidé qu'il voulait utiliser ces pouvoirs. Le Parlement, quant à lui, a maintenant la responsabilité de veiller à ce que ces pouvoirs soient exercés conformément aux règles qui protègent l'intérêt public. L'Agence de l'investissement pour la défense ne doit pas devenir un organisme qui permet à des investisseurs privés de profiter financièrement des décisions du gouvernement alors que les Canadiens ordinaires doivent payer la note.

Je soutiens que nous avons l'occasion d'améliorer les dispositions relatives à la gouvernance qui figurent dans ces projets de loi et que c'est exactement ce que nous devons faire.

• (1735)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec la députée lorsqu'elle dit que la gouvernance est importante. Je suis en faveur d'une société d'État parce que, pendant les années que j'ai passées au sein de l'opposition et du gouvernement, j'ai vu les avantages d'une société d'État bien gérée, tant au provincial qu'au fédéral. Une société d'État peut assurer un haut degré de transparence et de reddition de comptes. Lorsqu'on examine le rôle que cette société d'État pourrait jouer en matière d'approvisionnement militaire, on constate qu'elle pourrait être bénéfique non seulement pour la défense du Canada, mais aussi pour l'industrie canadienne dans son ensemble, pourvu qu'elle soit bien encadrée.

Je suis d'accord avec la députée pour dire que la gouvernance est importante. La députée souhaiterait-elle que certains changements soient apportés afin de renforcer l'efficacité de cette société d'État?

Tamara Kronis: Monsieur le Président, à mon avis, si le député avait écouté mon discours, il saurait que je viens de proposer un

certain nombre de mesures très précises qui, selon moi, amélioreraient la gouvernance de cette société d'État.

Je conviens que certaines sociétés d'État ont d'excellents mécanismes de gouvernance. À première vue, le projet de loi dont nous sommes saisis comporte, selon moi, beaucoup d'éléments à améliorer.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son intervention, qui était, ma foi, percutante et très ferme.

On sait que le fait de transformer l'Agence de l'investissement pour la défense en société d'État fait que certains chiens de garde, comme l'ombudsman de l'approvisionnement, ne pourront pas examiner ses activités.

Est-ce une préoccupation particulière de ma collègue?

• (1740)

Tamara Kronis: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et je continue de travailler pour pouvoir répondre aux questions en français.

[Traduction]

Je crois aussi qu'il existe des problèmes importants en matière de transparence. Je trouve d'ailleurs encourageant, d'une certaine manière, qu'on repense une troisième fois les fondements de cette organisation. Cependant, de nombreuses préoccupations concernant la transparence et la reddition de comptes ont été soulevées à la Chambre jusqu'à présent, et j'invite le gouvernement à y prêter une attention particulière. Je pense qu'il reste un travail considérable et important à accomplir sur ce projet de loi.

Jonathan Rowe (Les Péninsules-Est, PCC): Monsieur le Président, il n'y a pas si longtemps, BC Ferries a attribué un contrat à la Chine. Ce n'était pas dans l'intérêt des Canadiens, et la plupart des gens à qui nous avons parlé dans la rue trouvaient cela absolument ridicule. Pourtant, le gouvernement fédéral a versé des milliards de dollars à BC Ferries, mais les libéraux se sont contentés de hausser les épaules, sans se soucier le moins du monde de cette situation.

Le fait d'établir cette société d'État ouvrirait-il la voie à son intégration dans le complexe militaire américain? Nous nous retrouvons alors dans une situation similaire à celle de BC Ferries, où des contrats seraient attribués d'une manière contraire à ce que souhaite la population canadienne.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, je remercie le député de se soucier de mes concitoyens qui, tout comme les siens, dépendent des services de traversier au quotidien. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ai tenu à souligner qu'à l'heure actuelle, le projet de loi ne contient aucune disposition relative aux investissements au Canada.

De nombreux députés ont soulevé des questions, et plusieurs d'entre elles sont légitimes, selon moi. J'espère que le gouvernement prête attention à ces débats et à ces observations, et que les libéraux réviseront leur projet de loi pour y apporter des améliorations afin que les mesures qu'il contient produisent davantage de résultats pour les Canadiens.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, ma collègue lit attentivement les projets de loi. Je me demande si elle a remarqué que ce n'est pas le ministre de la Défense ni même le ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement qui sont nommés dans le projet de loi, mais les libéraux se réservent le soin d'apporter des précisions plus tard, au moyen d'une décision du Cabinet.

Tamara Kronis: Monsieur le Président, encore une fois, on a l'impression que le projet de loi est mal ficelé.

Il y a tellement de possibilités. Je reviens encore une fois au fait qu'il ne s'agit pas seulement d'un conflit d'intérêts juridique réel dont nous devons nous préoccuper. Nous devons aussi nous préoccuper des apparences. À l'heure actuelle, je pense que le gouvernement s'expose à toutes sortes de conséquences imprévues si le Parlement n'a pas la possibilité d'adopter un projet de loi considérablement amendé et amélioré.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultation entre les partis, et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou usage habituel de la Chambre, durant le débat conformément à l'article 66 du Règlement relatif à la motion n° 10 portant adoption du 10^e rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, la présidence ne reçoive ni demande de quorum, ni motion dilatoire, ni demande de consentement unanime et, à la fin de la période prévue pour le débat ou lorsqu'aucun député ne se lève pour prendre la parole, selon la première éventualité, toute question nécessaire pour disposer de la motion soit réputée mise aux voix et qu'un vote par appel nominal soit réputé demandé et différé conformément à l'article 66 du Règlement.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: La Chambre a entendu le contenu de la motion de consentement unanime. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LOI VISANT À RENFORCER LE SECTEUR DE LA DÉFENSE DU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, comme toujours, c'est un véritable honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre au nom des habitants de la circonscription de Davenport. Je prends la parole au sujet du projet de loi C-40, Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada. Je prends également la parole en tant que présidente de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN. Je suis également très fière d'être vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

Je passe beaucoup de temps avec des parlementaires de l'ensemble de notre alliance, et ce qu'ils me disent aide à expliquer pourquoi ce projet de loi est si important en ce moment. Commentons par ce que le projet de loi ferait réellement.

Ordres émanant du gouvernement

Le projet de loi C-40 comporte deux parties. La première partie établirait en tant que société d'État l'Agence de l'investissement pour la défense, que nous avons lancée il y a un peu plus d'un an. Son travail consisterait à assurer la production, l'acquisition et l'investissement de biens de défense pour les Forces armées canadiennes, le ministère de la Défense nationale et nos alliés de l'OTAN. Son président-directeur général relèverait du conseil d'administration, et la société continuerait de rendre des comptes au Parlement par l'intermédiaire d'un ministre responsable.

La deuxième partie du projet de loi modifierait la Loi sur la défense nationale afin de créer un poste de ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement, de sorte que, pour la première fois, l'approvisionnement en matière de défense relèverait d'un seul ministre responsable. Il mettrait également à jour la Loi sur la production de défense, ce qui permettrait au Canada de constituer des stocks de fournitures essentielles et d'investir directement dans nos secteurs de la défense et de la sécurité. Voilà ce que prévoit le projet de loi. J'aimerais consacrer le reste de mon temps de parole aux raisons pour lesquelles nous en avons absolument besoin.

Depuis plus de 70 ans, les Canadiens vivent au sein d'un ordre international que nous avons contribué à bâtir après la Seconde Guerre mondiale, un ordre fondé sur des règles, un commerce ouvert et des institutions solides comme l'OTAN et les Nations unies. Cet ordre n'a jamais été parfait, mais il nous a apporté des décennies de paix et de prospérité. Ce monde a énormément changé et je partage l'avis du premier ministre, qui a dit que nous sommes en pleine rupture, et non en pleine transition. Nous assistons à la montée de l'autoritarisme et, dans certains endroits, du fascisme. La Russie poursuit sa guerre brutale contre l'Ukraine, et les droits de douane imposés par notre plus proche voisin ont nui aux travailleurs canadiens et ébranlé le système économique mondial dont dépendent tant de nos emplois.

Je sais que de nombreux habitants de ma circonscription, Davenport, ressentent la même chose. Quand je discute avec les gens lors d'activités communautaires ou en faisant du porte-à-porte, je perçois un réel malaise, le sentiment que quelque chose de fondamental a changé. À mon avis, ce sentiment est tout à fait légitime. Je ne crois pas que nous puissions nous permettre de nous accrocher avec nostalgie au monde tel qu'il était. Nous devons composer avec le monde tel qu'il est aujourd'hui.

L'un des plus grands changements concerne la nature même de la guerre. L'amiral Pierre Vandier, qui dirige le Commandement allié Transformation de l'OTAN et qui s'est récemment rendu au Canada, a lancé une mise en garde: les frontières entre la paix, la crise et la guerre se sont estompées, et nos adversaires agissent en permanence, sous le seuil du conflit ouvert, dans ce qu'il appelle la « zone grise ». L'OTAN a maintenant un nom pour désigner ce phénomène: la guerre cognitive. Cela signifie que nos adversaires essaient non seulement de s'emparer de territoires, mais aussi de changer notre façon de penser, de nous diviser et de nous faire perdre confiance les uns envers les autres et envers notre démocratie.

En termes simples, de nos jours, une attaque contre le Canada pourrait ne jamais impliquer le passage d'un soldat à notre frontière. Elle pourrait plutôt prendre la forme d'un vol de nos données ou de notre argent, de la diffusion de désinformation au sein de nos collectivités ou d'une tentative d'intrusion dans nos systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité.

Ordres émanant du gouvernement

L'amiral Vandier a également déclaré que « de nos jours, le bien le plus précieux est le temps », et cette phrase m'est restée à l'esprit, car c'est précisément du temps que le système d'approvisionnement actuel nous fait perdre. Comme nous le savons, le Canada est le deuxième pays au monde pour sa superficie. Il possède le plus long littoral de la planète et une région arctique qui commence à devenir accessible et qui suscite de plus en plus d'intérêt de la part d'autres pays. Pour défendre un pays de cette taille, il faut disposer de matériel adéquat, livré dans les délais. Trop souvent par le passé, nous avons échoué à cet égard.

Les fonctionnaires travaillent d'arrache-pied à ces dossiers. Cependant, le problème, c'est que le système n'a jamais été conçu pour fonctionner à la vitesse qu'exige aujourd'hui le monde dans lequel nous vivons. Par conséquent, trop souvent, les femmes et les hommes en uniforme attendent des années, voire des décennies, pour obtenir le matériel dont ils ont besoin pour faire leur travail. Voilà pourquoi nous proposons la création d'une société d'État.

Ce changement s'impose de toute urgence. J'estime qu'il nous faut un organisme entièrement consacré à l'approvisionnement et doté des pouvoirs nécessaires pour réussir. En tant que société d'État, cet organisme serait en mesure de négocier des contrats selon des pratiques commerciales déjà bien connues de l'industrie. Il regrouperait sous un même mandat les activités d'approvisionnement et d'investissement stratégique, ce qui permettrait d'accélérer considérablement la prise de décisions.

• (1745)

Des pays alliés comme le Royaume-Uni, l'Australie et la Suède se sont dotés depuis longtemps d'entités consacrées à l'approvisionnement militaire. Ce projet de loi permettrait au Canada de leur emboîter le pas.

Certains députés diront qu'une nouvelle société d'État ne fait qu'alourdir la bureaucratie. Je dirais le contraire, puisque la société regrouperait en un seul endroit des responsabilités actuellement réparties entre trois ministères et éliminerait de nombreuses approbations en double. Je tiens également à préciser que la reddition de comptes est importante. La société demeurerait assujettie aux règles du Conseil du Trésor. Elle continuerait de faire l'objet de vérifications, et elle continuerait de rendre des comptes à la Chambre et de relever d'un ministre.

J'aimerais maintenant prendre quelques instants pour répondre à une question que j'entends souvent de la part des résidents de ma circonscription de Davenport, lesquels ont toujours accordé une grande importance à la paix et à la justice sociale. Les gens me demandent souvent pourquoi nous dépensons autant pour la défense et si cet argent et ces efforts ne devraient pas plutôt être consacrés à la paix. Je tiens à leur dire que je partage leur engagement envers la paix. Cependant, j'en suis venu à la conclusion que, dans le monde d'aujourd'hui, la paix doit être protégée, ce qui exige que nous soyons en mesure de nous défendre. Une capacité de dissuasion crédible est souvent ce qui permet d'éviter qu'une crise ne se transforme en conflit armé. À mes yeux, un Canada capable de défendre sa souveraineté est également un Canada mieux placé pour promouvoir la paix, les droits de la personne et la diplomatie sur la scène internationale.

Il s'agit aussi de notre responsabilité envers nos alliés. Chaque fois que je rencontre mes collègues de l'OTAN, ils me disent à quel point ils comptent sur le Canada pour faire sa part, parce que la sécurité collective ne fonctionne que quand tous les membres y

contribuent. Je suis fière que, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, le Canada ait atteint la cible de 2 % de l'OTAN et que nous nous soyons engagés à atteindre 5 % d'ici 2035. Le projet de loi C-40 est l'instrument par lequel nous veillerons à ce que cet investissement se traduise, à temps, en capacités réelles pour les forces armées du Canada et pour nos alliés.

Je tiens également à mentionner les emplois. La Stratégie industrielle de défense du Canada vise à porter à 70 % la part des acquisitions de matériel de défense attribuées à des entreprises canadiennes et à créer jusqu'à 125 000 emplois bien rémunérés. Notre objectif est que, ce que le Canada achète, nous le fabriquions ici, au Canada, en utilisant de l'acier et de l'aluminium canadiens ainsi que le talent de travailleurs canadiens. C'est déjà le cas avec plus de 11 milliards de dollars consacrés à de nouveaux brise-glaces au chantier Davie, au Québec, et avec un élargissement de la flotte de véhicules blindés qui procurera des milliers d'emplois à London, en Ontario.

Est-ce que cela signifie que tout est fait? Ce n'est absolument pas le cas. Nous avons encore beaucoup à faire, mais ce projet de loi est une étape importante, et il nous donne l'institution dont nous avons besoin pour accomplir ce travail à la vitesse qui s'impose actuellement.

Mes grands-parents sont arrivés au Canada dans les années 1950, et le pays leur a offert un lieu sûr, libre et démocratique où bâtir leur vie. J'y pense souvent, ainsi qu'à notre responsabilité de préserver ce que les générations précédentes ont construit pour nous, surtout aujourd'hui, alors que le monde semble bien plus incertain. J'ai une grande confiance dans les Canadiens. Je crois que nous pouvons préserver notre souveraineté, soutenir nos alliés, développer notre économie et continuer à être la voix de la paix dans le monde. Je suis convaincue que le projet de loi C-40 nous aidera à y parvenir.

J'exhorte tous les députés à appuyer ce projet de loi et à le renvoyer au comité afin que nous puissions l'étudier attentivement et le rendre encore plus solide.

• (1750)

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Davenport d'avoir exposé bon nombre des raisons pour lesquelles nous avons besoin d'équipements de défense de qualité pour les Forces armées canadiennes et d'avoir exposé la menace à laquelle nous sommes confrontés en raison de l'instabilité mondiale.

Cependant, l'autre point que je voulais soulever, c'est que, historiquement, sous le gouvernement conservateur précédent, d'énormes quantités d'équipements ont été livrées en temps opportun sans qu'on ait besoin d'une agence d'investissement pour la défense, et j'en ai ressenti pleinement les avantages.

Je tiens à corriger un peu la députée. Elle a dit que ce projet de loi avait deux parties, alors qu'en réalité, il en a trois. La troisième partie, c'est que cette loi doit être réexaminée d'ici cinq ans.

La députée s'engagerait-elle à veiller à ce que le gouvernement réalise cet examen? Il y a actuellement plus de 13 mesures législatives qui n'ont pas été réexaminées et qui auraient dû l'être il y a longtemps.

Ordres émanant du gouvernement

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa contribution extraordinaire à notre pays. Je sais qu'il a servi dans les Forces armées canadiennes. Il est également très impliqué au sein de l'Association parlementaire canadienne de l'O-TAN. J'accorde toujours une grande valeur à ses opinions, à ses questions et à ses sages conseils au sein de notre équipe.

Je sais que le député a fait allusion au fait que, par le passé, cette société d'État n'aurait pas été nécessaire. C'est pourquoi j'ai consacré une bonne partie de mon discours à parler de la façon dont le monde a changé et s'est transformé. Nous sommes au beau milieu d'une rupture. À ce stade-ci, nous devons accomplir des choses extraordinaires. Je dirais au député que nous avons désormais bel et bien besoin de cette société d'État, et je pense en avoir expliqué l'importance.

En ce qui concerne sa question au sujet de la troisième partie, à savoir si nous serions ouverts à un réexamen, je répondrais que c'est la raison pour laquelle nous avons des comités. Il est important que nous discutons de ces idées en comité.

• (1755)

[Français]

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'ai une question bien précise à poser à ma collègue.

Elle a beaucoup vanté la nouvelle structure qui, selon nous, ne sera qu'une structure inutile. Au-delà de ça, n'éprouve-t-elle pas un certain malaise à l'idée que, le dirigeant de cette nouvelle structure, va être payé deux fois le salaire du ministre des Finances et que — disons-le — ce dirigeant est un ancien associé du premier ministre, donc, un bon ami? Comment vit-elle ça?

[Traduction]

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, je rappelle au député que c'est important de renvoyer le projet de loi au comité. Je pense que quand on a l'impression qu'il y a des éléments à améliorer, on a toujours la possibilité de faire des recommandations.

Je rappelle à tous que ce projet de loi confierait l'approvisionnement de la défense à une société d'État de manière à le simplifier. Nous entendons bâtir un système plus rapide, plus efficace et à même de répondre aux besoins du Canada, aujourd'hui et pour l'avenir.

Pour ce qui est de l'obligation redditionnelle, selon le système que nous proposons à la partie 1, le premier dirigeant répondrait de la gestion et de l'administration de la société auprès du conseil d'administration. Il rendrait aussi des comptes au gouvernement du Canada par l'intermédiaire d'un ministre responsable. Il serait aussi soumis à des exigences rigoureuses pour ce qui est des finances et de la production de rapports et il prendrait part à des audits, sans compter que le Parlement aurait un droit de regard.

[Français]

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Monsieur le Président, Longueuil—Saint-Hubert possède une base militaire avec de vrais soldats, qui travaillent énormément pour protéger notre souveraineté territoriale avec une expertise reconnue dans le secteur de la défense.

Comment cette loi permettra-t-elle à nos entreprises de contribuer davantage à la sécurité du Canada, tout en stimulant l'économie locale et en créant de bons emplois pour nos travailleurs?

[Traduction]

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de son excellent travail au sein du Comité permanent de l'immigration et de la citoyenneté. Pour répondre à sa question très pertinente, je dirai que lorsqu'il s'agit de renforcer le secteur canadien de la défense, l'atteinte de notre objectif passe nécessairement par le développement de notre socle industriel. Le projet de loi y concourrait.

Notre objectif, c'est de faire 70 % des acquisitions en défense auprès d'entreprises canadiennes et de créer jusqu'à 125 000 emplois payants. Je vais expliquer aux députés en quoi ce sera une bonne chose pour...

Le vice-président: Reprenons le débat. Je donne la parole à la députée de Saanich—Gulf Islands.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Davenport de partager son temps de parole avec moi.

Si je suis reconnaissante de pouvoir prendre la parole au sujet du projet de loi C-40, je tiens à informer les autres députés que, en ce moment même, un groupe de militants pour la paix très engagés est en route vers Ottawa. Ils se font appeler le train de la paix. Je les ai rejoints vendredi à Vancouver et j'ai voyagé avec eux aussi loin que possible avant de devoir descendre du train pour être certaine de prendre un avion vers Ottawa à temps pour le débat d'aujourd'hui. Il est toutefois important de constater que, partout au Canada, de plus en plus de gens sont attirés par le mouvement pour la paix, ce qui est révélateur. Ils reconnaissent que notre pays est en pleine transformation, alors qu'il était autrefois célébré dans le monde entier pour son travail historique en faveur de la paix.

Bien entendu, l'ancien premier ministre Lester B. Pearson a remporté le prix Nobel de la paix pour avoir mis en place les Casques bleus au sein des Nations unies. Il l'a fait lors de la résolution de la crise du canal de Suez, qui a coûté la vie à des soldats du Commonwealth, dont certains reposent encore à Gaza. Bien entendu, nous ne pouvons pas nous rendre sur leurs tombes en raison du génocide qui se poursuit, mais nous nous sommes rassemblés à bord de ce train de la paix. Leur slogan est « Train is a verb », qu'on pourrait traduire par « enTRAINement », et ils réclament la réouverture du Centre Pearson pour le maintien de la paix.

Nous prenons maintenant du retard par rapport à nos alliés du monde entier, car nous ne parvenons pas à maintenir nos effectifs ni notre soutien aux Casques bleus. J'ai appris l'autre jour que nous avons réduit le financement consacré au déminage. Une de nos réalisations phares les plus récentes, sous la direction de l'ancien ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, fut le processus d'Ottawa qui a abouti au traité d'interdiction des mines antipersonnel. Nous sommes aux abonnés absents en ce qui concerne le traité d'interdiction des armes nucléaires. Nous n'envoyons même pas de délégations d'observateurs aux réunions de l'ONU, bien que certains d'entre nous, à titre de parlementaires, y participent aux côtés de parlementaires du monde entier pour l'interdiction de la guerre nucléaire.

C'est donc avec une grande tristesse qu'il convient de le noter.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens à préciser que nous avons été accueillis à la gare d'Edmonton par l'un de mes héros, l'ancien député d'Edmonton Strathcona. Il a occupé ce poste en tant que progressiste-conservateur, puis il a été sénateur au Sénat canadien et ambassadeur du Canada aux Nations unies pour le désarmement nucléaire. Cette fonction n'existe plus, ce qui en dit long en soi. L'honorable Doug Roche est venu à notre rencontre et nous a encouragés. Il nous a dit de bien vouloir faire passer le message que le Canada doit jouer un rôle actif dans le désarmement nucléaire, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Ce n'est pas quelque chose qu'on puisse nier dans le cadre de ce débat. Au nom du Parti vert, je tiens à dire que nous appuyons les efforts déployés pour combler les lacunes dans le soutien apporté à nos militaires, ces jeunes hommes et femmes courageux, très dévoués et altruistes qui choisissent de s'enrôler dans les Forces armées canadiennes. Bien sûr, nous avons le cœur très lourd en ce moment en raison de la perte tragique survenue à la BFC Wainwright à la suite des feux de forêt de la fin de semaine dernière, mais il convient de souligner que la société canadienne dans son ensemble est en train de se transformer. En effet, lorsque nous parlons des dépenses militaires, nous ne les considérons plus comme une mesure que nous devons prendre pour nous défendre, mais comme un moteur de croissance pour notre économie.

Il n'y a pas si longtemps, l'ancien président Eisenhower a mis en garde les États-Unis contre les dangers liés à la dépendance à un complexe militaro-industriel. Or, nous en construisons un ici même. Nos exportations d'armes ont augmenté de façon spectaculaire. Le Canada n'était pas un pays marchand d'armes autrefois. L'organisme Project Ploughshares a suivi cette évolution. L'année dernière, il a rapporté que la vente de matériel et d'armes militaires avait atteint un niveau record, rapportant des milliards de dollars au Canada. Pourtant, il nous arrive de prétendre que ces ventes visent à soutenir le secteur canadien de la défense.

Juste avant le dernier discours, j'ai fait remarquer — et la députée de Nanaimo—Ladysmith l'a souligné — que rien dans le projet de loi C-40 ne prévoit que les dépenses en matière de défense doivent profiter à l'économie canadienne. Par contre, on prévoit qu'elles seront faites de manière plus indépendante. Ces dépenses pourraient aller à des entreprises américaines ou à d'autres entreprises dans le monde où sont fabriquées des armes et où sont construits des chasseurs à réaction. On veut dépenser de l'argent là-dedans en se soustrayant de plus en plus à la responsabilité politique.

• (1800)

Parmi les nouvelles dépenses annoncées par le gouvernement depuis le budget de l'année dernière, pas moins de 70 % sont destinées aux forces armées. Je veux aussi souligner cette annonce: le premier ministre a indiqué qu'une subvention de 2 milliards de dollars du trésor fédéral, présentée comme un moyen de créer des emplois au Canada et de soutenir l'industrie canadienne, serait versée à l'usine de General Dynamics à London, en Ontario, pour la fabrication de véhicules de transport blindés. Bien sûr, la General Dynamics de London, en Ontario, est une filiale en propriété exclusive de l'entreprise américaine General Dynamics; il n'est donc pas question des endroits où nous investissons nos fonds et de nos préparatifs en vue de notre propre défense, ce que les Canadiens soutiennent assurément.

Notre défense dans l'Arctique suscite beaucoup d'inquiétudes; il s'agit d'une vaste région où nous ne sommes pas suffisamment bien

préparés à nous défendre en cas de conflit. Les verts tiennent particulièrement à ce que la marine canadienne dispose des ressources dont elle a besoin. Nous sommes un pays maritime bordé par trois océans, et nous ne sommes même pas à même d'assurer la surveillance maritime nécessaire pour lutter contre la pêche illégale. Il y a beaucoup de domaines où nous devons revoir à la hausse les dépenses en matière de défense.

Le projet de loi C-40 s'inscrit dans une tendance que j'observe chez le nouveau gouvernement, et j'aimerais prendre le temps de parler de cette tendance qui va au-delà des dépenses militaires.

Nous savons tous que l'Agence de l'investissement pour la défense a été créée l'année dernière, le 2 octobre, sous forme d'organisme de service spécial. D'autres députés ont parlé de ce qui s'est passé depuis la création de cet organisme, qui serait maintenant transformé en société d'État. Il est important de signaler que, bien que le site Web de CBC/Radio-Canada affirme que la société canadienne d'investissement pour la défense relèvera d'un nouveau ministre associé à la Défense nationale, le projet de loi ne dit rien de tel. On y lit plutôt que le gouverneur en conseil « peut » créer un poste de ministre associé de la Défense nationale. Quand il est question du ministre responsable, rien ne dit que ce sera le ministre de la Défense nationale. Le projet de loi stipule que le Cabinet finira par décider qui est le ministre responsable. Dans l'intervalle, un nombre croissant de décisions seront prises par une société d'État qui agit indépendamment du gouvernement.

Nous savons qu'au cours des débats à la Chambre, des députés demandent au gouvernement de s'engager, par exemple, à rétablir le service ferroviaire de VIA Rail, comme il en a été question dernièrement. Les députés libéraux répondent à ce type de question en disant que le gouvernement ne peut pas s'ingérer dans les affaires d'une société d'État. Le gouvernement ne peut pas exiger qu'on rétablisse un arrêt puisqu'il s'agit d'une société d'État qui est indépendante du gouvernement. Or, le présent projet de loi créerait justement une société d'État. L'Agence de l'investissement pour la défense deviendrait une société d'État, ce qui éliminerait un lien de responsabilité directe dans la chaîne hiérarchique qui relève du ministre.

Par ailleurs, il arrive parfois que mes collègues conservateurs qualifient cela de prolifération de la bureaucratie, mais je m'interroge à ce sujet parce que les personnes qui travaillent dans ces sociétés d'État ne sont pas nécessairement des fonctionnaires du gouvernement du Canada. Elles peuvent être embauchées dans le secteur privé ou ailleurs.

Une comparaison me vient à l'esprit et il se peut qu'elle semble un peu tirée par les cheveux. Il existe une société du nom d'Epiq. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Santé Canada, a octroyé à Epiq le contrat pour gérer les fonds du recours collectif destinés aux personnes touchées par la thalidomide, c'est-à-dire les personnes au Canada qui ont vécu toute leur vie en tant que survivants de la thalidomide. Ils n'aiment pas le terme « victimes ». Epiq, une société étrangère à but lucratif, gagne 1 million de dollars par année en refusant souvent de rendre justice aux personnes touchées par la thalidomide.

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres d'une tendance de plus en plus marquée à confier des dossiers du gouvernement à des consultants tiers du secteur privé. Je me demande si le projet de loi C-40 donnera des résultats pour nos entrepreneurs du secteur de la défense, nos forces armées et nos militaires, ou s'il ne s'agira que d'une autre opération gouvernementale obscure dont nous ne pourrions pas faire le suivi.

• (1805)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je sais que la cheffe du Parti vert, qui est là depuis de nombreuses années, que ce soit en tant que parlementaire ou autre, cherche toujours des façons de responsabiliser les gouvernements. Je suis certain qu'elle a fait ses devoirs. Nous parlons des sociétés d'État. Je crois qu'avec un bon énoncé de mission, une société d'État peut rendre de grands services à la société en étant indépendante du gouvernement. Je suis sûr que la députée en conviendra. Il faut s'assurer qu'une mesure transitoire est mise en place pour favoriser la transparence et la reddition de comptes. Je crois que c'est ce que prévoit le projet de loi.

La députée a-t-elle des amendements précis à proposer? Même si elle ne les nomme pas maintenant, je pense qu'il serait avantageux de les soumettre au ministre.

Elizabeth May: Monsieur le Président, oui, je proposerai des amendements au comité et je les proposerai certainement au ministre. Le problème, c'est la tendance qui se dessine. Nous l'avons déjà remarquée avec Maisons Canada, qui a d'abord été un organisme de service spécial sans reddition de comptes avant de devenir une société d'État. L'Agence de l'investissement pour la défense a d'abord été un organisme de service spécial, elle aussi. J' imagine que le prochain changement auquel on assistera, ce sera la transformation du Bureau des grands projets en société d'État.

Comme on l'a dit, il y a eu deux séries d'annonces et beaucoup de créations de ceci et de cela qui donneront peut-être des résultats, ou peut-être pas. Il est certain que le projet de loi ne garantirait rien. Il laisse beaucoup de place aux décisions futures.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Monsieur le Président, je ne suis pas nécessairement contre l'idée d'une société d'État. Beaucoup de sociétés d'État donnent de bons résultats mais, dans d'autres cas, c'est tout le contraire.

Ce que dit le projet de loi, c'est que l'Agence de l'investissement pour la défense « se conforme » à ce que le nouveau ministre associé ordonne, donc qu'elle « doit » se conformer. La députée ne craint-elle pas que cela confère trop de pouvoir, et même un pouvoir presque absolu, à une seule personne, qui contrôlerait des milliards de dollars? Trouve-t-elle cela préoccupant?

• (1810)

Elizabeth May: Monsieur le Président, c'est beaucoup de pouvoir entre les mains d'un seul ministre, mais le projet de loi est comme un bretzel. Il ne dit pas qu'il y aura un ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement. L'article 13 dit simplement que le gouverneur général « peut » nommer un ministre associé. Il se peut qu'il n'y en ait jamais.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, il y en a qui sont en forme. Je félicite les pages, car ils font un travail exceptionnel.

Ordres émanant du gouvernement

Très rapidement, je veux entendre ma collègue parler des amendements qui peuvent être proposés. Pour ma part, je suis très inquiète concernant la reddition de comptes. Quand on parle à l'ombudsman de l'approvisionnement, il dit qu'il ne peut rien faire. Si l'ombudsman ne peut absolument pas avoir une vigie, comment peut-on se doter de pare-feu pour s'assurer de ne pas s'en faire passer une petite vite?

Elizabeth May: Monsieur le Président, je pense que la participation du Bloc québécois dans les comités est importante. Malheureusement, je n'ai pas la chance de participer aux comités en tant que membre. Je vais quand même présenter des amendements parce que ce n'est pas une question seulement de vitesse, mais d'obligation redditionnelle. Pour moi, c'est ça, la question clé.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la cheffe du Parti vert a-t-elle l'intention d'appuyer le renvoi du projet de loi au comité?

Elizabeth May: Monsieur le Président, je suis décidément en faveur du renvoi du projet de loi au comité, mais j'espère que le gouvernement ne va pas imposer sa volonté au comité et insister sur des témoignages et des témoins inadéquats. Sous le nouveau gouvernement, trop de comités sont poussés à terminer leur travail à la hâte. J'ai donc beaucoup de mal à affirmer que les projets de loi sont étudiés comme il se doit.

Blake Richards (Airdrie—Cochrane, PCC): Monsieur le Président, quand nous prenons la parole dans le cadre d'un débat sur l'approvisionnement en matière de défense, nous nous devons d'abord de mentionner et de remercier les personnes qu'il est censé servir, c'est-à-dire les militaires actuels et les anciens militaires des Forces armées canadiennes. C'est particulièrement important à l'approche du jour du Souvenir, je crois, mais nous devrions le faire chaque jour, tout au long de l'année. Nous devons nous souvenir d'eux, leur rendre hommage et leur témoigner notre reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent afin de préserver les libertés dont nous jouissons tous. Je sais qu'il y a des vétérans ici à la Chambre en ce moment même.

Je tiens à souligner que je suis très honoré de vivre dans la collectivité d'Airdrie, en Alberta, où on excelle dans l'art de faire preuve de respect et d'honorer la mémoire des disparus. Pas plus tard qu'hier, à notre musée, à Airdrie, j'ai eu l'occasion de me joindre à mes concitoyens, comme je le fais presque toujours au fil des ans, pour planter des croix au monument du véhicule léger blindé en l'honneur de notre mission en Afghanistan et de ceux qui y ont servi. Cette activité a été organisée par le comité commémoratif des anciens combattants d'Airdrie. Des gens comme Jason et Shawnee Hoffman, Bob McNeven et Dianne Kuhn, par exemple, ont joué un rôle déterminant dans la réalisation de cette activité. Nous avons ainsi eu l'occasion de planter une croix devant le monument du véhicule léger blindé pour chacun des 158 membres des Forces armées canadiennes qui ont donné leur vie au service de Canada en Afghanistan.

Ordres émanant du gouvernement

La fin de semaine prochaine, sur le boulevard Veterans, j'aurai l'occasion de déposer des croix en hommage à tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur dans les différents conflits auxquels le Canada a pris part, ces membres de notre collectivité qui ont donné leur vie pour défendre nos libertés. C'est un grand honneur de représenter une circonscription qui sait rendre aux anciens combattants l'hommage qu'ils méritent. Bien sûr, nous tiendrons également la grande cérémonie du jour du Souvenir organisée par la filiale d'Airdrie de la Légion royale canadienne. Je tiens simplement à ce que nous nous rappelions tous que, lorsque nous parlons d'approvisionnement en matière de défense, c'est de cela qu'il est question. Il s'agit des hommes et des femmes qui servent notre pays, et nous devons nous assurer de bien faire les choses pour eux.

C'est ce qui me pose problème lorsque je prends la parole au sujet du projet de loi C-40. On dirait que la réponse du gouvernement consiste toujours à alourdir la bureaucratie gouvernementale. C'est ce que nous constatons avec ce projet de loi. Ce n'est qu'un exemple de plus dans une longue série. Les conservateurs sont clairement favorables à ce que les courageux hommes et femmes des Forces armées canadiennes disposent de l'équipement dont ils ont besoin pour défendre notre pays et faire leur travail. Nous sommes en faveur d'un processus efficace, responsable et axé sur les exigences opérationnelles. Ce qui nous pose problème et ce que nous ne pouvons pas appuyer, c'est le fait de traiter un autre organigramme comme un substitut à un véritable processus d'approvisionnement.

Il y a un bilan qui vaut la peine d'être rappelé. Lorsque les forces armées ont eu besoin d'équipement pour leurs opérations en Afghanistan, l'ancien gouvernement conservateur a pris les mesures qu'il fallait pour acheter ces capacités essentielles. Il s'agissait notamment d'équipement comme des chars de combat Leopard 2, des hélicoptères Chinook, des avions de transport tactique Hercules, des aéronefs de transport stratégique C-17 Globemaster, des obusiers M777 et des véhicules blindés légers. Tous ces appareils faisaient partie de l'équipement qui a été acheté au cours de cette période. Il ne s'agissait pas seulement d'annonces sur un processus à venir. C'était le genre de capacités dont nos forces avaient besoin à l'époque pour faire leur travail.

Nous avons également lancé la Stratégie nationale de construction navale et nous avons veillé à ce que les entreprises canadiennes aient des débouchés dans la chaîne de production et d'approvisionnement des F-35. Selon nous, l'industrie canadienne devrait bénéficier des investissements dans la défense, même si les forces armées doivent toujours être en mesure d'acquérir rapidement du matériel éprouvé, qui ne peut pas être produit ici à temps. Cependant, il faut avant tout tenir compte de la sécurité du Canada et des besoins opérationnels des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes.

Le F-35 est un cas d'école sur ce qui se produit quand des décisions politiques changent sans cesse l'évolution de l'approvisionnement. Le gouvernement conservateur a annoncé que le F-35 remplacerait les CF-18. En 2015, bien sûr, Justin Trudeau a fait campagne en promettant de ne pas acheter de F-35. Le gouvernement libéral a ensuite proposé une solution provisoire, l'achat de Super Hornet, avant de lancer un autre appel d'offres en 2017.

• (1815)

En 2022, après tout cela, le gouvernement libéral a en fait opté pour les F-35. Puis, en 2025, le gouvernement a de nouveau remis en question ce projet d'acquisition. Selon le contrat actuel, le Canada s'est engagé à acquérir 16 appareils, tandis que le sort des

autres demeure incertain. Nos pilotes ne peuvent pas défendre l'espace aérien du Canada si tout est chamboulé à nouveau. Ils ont besoin de savoir quel type d'appareil ils piloteront. Ils ont besoin d'une infrastructure qui les soutiendra et d'un échéancier pour la mise en service de cette capacité. Ils ont besoin d'aéronefs. Ils ont besoin d'avions à réaction. Voilà ce dont ils ont besoin.

C'est un exemple flagrant des retards et des bévues caractéristiques du gouvernement libéral en matière d'approvisionnement de défense. Ce problème ne se limite pas aux avions de chasse. Des questions se posent également au sujet de l'annonce du gouvernement selon laquelle il avait entamé des négociations avec Saab au sujet de la plateforme de détection et de contrôle aéroportée GlobalEye. Il s'agissait de l'annonce d'un fournisseur privilégié, et non d'un contrat d'approvisionnement signé. Les conservateurs ont demandé à la vérificatrice générale et à la directrice parlementaire du budget de vérifier si les processus appropriés ont été suivis et si les exigences opérationnelles de la Force aérienne ont été dûment prises en compte.

Les Canadiens méritent de savoir comment ces décisions sont prises, si l'on tient compte en priorité des besoins opérationnels des forces armées et si les contribuables en ont pour leur argent. Parallèlement, l'état du matériel déjà en service montre pourquoi ces décisions sont cruciales et pourquoi elles doivent être prises rapidement. Les chiffres de la défense nationale pour 2024-2025 montrent que 59,6 % des flottes maritimes clés, 51 % des flottes terrestres clés et 42,3 % des flottes aérospatiales clés ne sont pas utilisables. Les soldats, les marins et les aviateurs du Canada ont besoin de matériel en état de fonctionner. Ils n'ont pas besoin de simples annonces sur la manière dont Ottawa organisera le processus d'approvisionnement. Ils ont besoin de matériel concret.

Examinons maintenant cette soi-disant Agence de l'investissement pour la défense. En octobre de l'année dernière, les libéraux ont créé cette agence en tant qu'organisme de service spécial au sein de Services publics et Approvisionnement Canada. Au printemps de cette année, ils ont proposé d'en faire un organisme autonome au moyen du projet de loi C-31, et aujourd'hui, grâce au projet de loi C-40, ils proposent d'en faire une société d'État relevant d'un nouveau ministre associé de la Défense nationale pour l'approvisionnement. Cela fait trois versions de la même initiative en l'espace d'environ un an. Ils ne sont même pas capables de faire preuve d'efficacité lorsqu'il s'agit de réaliser des gains d'efficacité.

Dans ses propres plans, le gouvernement prévoyait environ 31 millions de dollars sur quatre ans pour établir l'agence initiale, puis 104 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans pour en faire une entité autonome. Cependant, des questions persistent: qu'est-ce que la structure initiale a réellement permis d'accomplir? Qu'est-ce que la deuxième proposition a réglé? Pourquoi nous demande-t-on maintenant d'approuver un troisième modèle avant que les Canadiens puissent obtenir un compte rendu clair des résultats, si tant est qu'il y en ait? Les libéraux ont promis d'éliminer les approbations redondantes et les formalités administratives lorsqu'ils ont créé cette agence; c'était censé être son objectif. Pourtant, nous voilà en train de débattre d'une autre structure, d'un autre conseil d'administration et d'un autre titre ministériel. Il alourdit la bureaucratie. Le gouvernement doit dire au Parlement et aux Canadiens quelles décisions ont été retardées, quels obstacles subsistent et comment ce projet de loi est censé les éliminer. Sinon, il risque de les remplacer par une autre annonce.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les militaires servent notre pays et défendent nos libertés en mettant leur vie en péril chaque jour où ils portent l'uniforme. Bien sûr, la tragédie de Wainwright en est un tragique exemple. Ce que nous leur devons en tant que parlementaires et ce que le gouvernement leur doit, c'est de veiller à ce qu'ils disposent de l'équipement et des ressources dont ils ont besoin pour faire leur travail. Ce que le gouvernement semble plutôt nous offrir, c'est davantage de retards et de formalités administratives. La seule chose que nous ne semblons jamais voir, ce sont des résultats concrets pour les hommes et les femmes que nous envoyons, au nom du Canada, défendre nos libertés. C'est lamentable.

• (1820)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas parce qu'un conservateur le dit que c'est vrai. Un nombre record de personnes cherchent à s'enrôler dans les forces armées. En fait, l'année dernière, ce chiffre a atteint son plus haut niveau en 30 ans.

Nous avons un premier ministre et un gouvernement qui investissent 2 % du PIB dans les Forces canadiennes. Comparons cela au 1 %. Même sans tenir compte de l'ajout de la Garde côtière dans le calcul, ce que les États-Unis ont aussi fait, nous avons encore des longueurs d'avance par rapport aux sommes consacrées aux Forces canadiennes quand le chef du député siégeait au Cabinet.

La solde a augmenté, tout comme le matériel, et nous parlons maintenant d'une société d'État. Dites-nous pourquoi vous vous opposez aux sociétés d'État.

Le vice-président: Je ne répondrai pas à la question, et le secrétaire parlementaire sait qu'il ne doit pas s'adresser directement au député.

Je vais laisser le député d'Airdrie—Cochrane répondre.

Blake Richards: Monsieur le Président, la première chose que je retiens des propos du député, c'est que les libéraux aiment choisir leurs mots avec beaucoup de soin, parce qu'ils doivent garder une version cohérente des faits. S'ils ne parviennent pas à rester cohérents, personne ne les croira. Au bout du compte, les gens ne croient pas ce qu'ils disent. Quand le député affirme que les demandes d'enrôlement dans les Forces armées canadiennes sont en hausse, le problème, c'est qu'il s'agit en fait d'un autre exemple où les formalités administratives et la bureaucratie des libéraux sont une entrave. Le processus est tellement lent que beaucoup de gens finissent par abandonner avant même d'être arrivés au bout. C'est là le premier problème.

Le deuxième point que je tiens à souligner, c'est que nous entendons sans cesse des membres des Forces armées canadiennes se plaindre des retards dans l'obtention du matériel dont ils ont besoin. Nous avons également entendu des anciens combattants qui ont servi le pays se plaindre des difficultés qu'ils rencontrent pour obtenir les prestations auxquelles leurs années de service leur donnent droit, et la source de ces difficultés est qu'il y a déjà trop de processus bureaucratiques. Tout ce que les libéraux proposent, c'est d'ajouter encore plus de processus bureaucratiques. Ça ne va pas résoudre le problème.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, précédemment, dans mon discours, je parlais de l'inquiétude qu'une agence comme celle-ci devienne une chambre d'enregistrement, où l'on se contente d'apposer son approbation en

Ordres émanant du gouvernement

disant: voilà, c'est fait. J'aimerais savoir si mon collègue partage lui aussi cette inquiétude à l'égard d'une structure où les parlementaires ne seront peut-être pas toujours au courant de ce qui se fait et ne pourront pas exercer une vigie pour éviter que les amis du premier ministre soient gâtés.

• (1825)

Blake Richards: Monsieur le Président, au bout du compte, ce qui est important, c'est d'obtenir des résultats. Les membres des Forces armées canadiennes doivent recevoir les ressources nécessaires pour accomplir leur travail. Il ne faut pas qu'il y ait plus de bureaucratie. C'est tout ce qui importe.

[Traduction]

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier le député pour son engagement en faveur des anciens combattants. Je ne connais personne qui se soit montré plus déterminé à défendre leurs intérêts ces dernières années.

Voilà comment les libéraux agissent face à un projet de loi comme celui-ci. Quand ils ne veulent vraiment pas faire quelque chose, ils disent qu'il leur faut une loi pour faire ce qui s'impose, alors qu'ils pourraient très bien le faire dès maintenant. Quand les libéraux veulent vraiment faire quelque chose, le premier ministre le fait tout simplement de son propre chef. Que ce soit pour devenir membre associé de l'Union européenne ou mettre en place un programme de saisie d'armes à feu, il passe à l'action. Par contre, quand les libéraux ne veulent pas faire quelque chose, ils créent de toutes pièces la nécessité d'un projet de loi.

Faut-il vraiment un nouveau projet de loi pour créer une nouvelle structure administrative afin que le gouvernement agisse comme il se doit en matière d'achats militaires?

Blake Richards: Monsieur le Président, la réponse est tout simplement non. Ce qui compte, c'est que les militaires ont besoin d'équipement pour faire leur travail. Ils n'ont pas besoin de plus de bureaucratie. Ce projet de loi propose d'alourdir la bureaucratie, mais il ne propose pas nécessairement de fournir à ces hommes et à ces femmes l'équipement dont ils ont besoin pour faire leur travail, et c'est là que réside le problème de ce projet de loi.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, c'est une journée typique à Ottawa. Ce matin, j'ai d'abord parlé de l'interdiction des pétroliers imposée par les libéraux et de la façon dont ces derniers multiplient les formalités administratives au lieu de résoudre le problème. Or, voilà qu'en cette fin de journée, nous discutons de l'approvisionnement militaire. C'est le même thème. Au lieu d'essayer de réduire les formalités administratives pour obtenir des résultats, les libéraux alourdissent le fardeau administratif.

Nous avons entendu de beaux discours — auxquels je souscris même en partie — de la part des députés ministériels qui ont évoqué notamment l'importance de l'armée, mais quel est le fond du projet de loi qu'ils présentent à la Chambre aujourd'hui? Il s'agit de la troisième version d'une agence pour la défense. Elle serait synonyme d'un alourdissement de la bureaucratie: une nouvelle société d'État dotée de pouvoirs d'administration sans précédent. Elle remanierait les structures bureaucratiques, ce qui donnerait aux libéraux un peu plus de pouvoir et moins de responsabilité, sans pour autant produire les résultats attendus par les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Nous débattons bien sûr de ce projet de loi et de cette question à un moment où les conflits et les défis s'intensifient partout dans le monde. Je pense que nous sommes au cœur d'une nouvelle forme de guerre froide, marquée par une escalade des conflits et une intensification de la rivalité entre les pays démocratiques libres et les puissances autoritaires révisionnistes qui cherchent à saper la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Telle est la nature de la lutte et de la rivalité auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. Face à ce défi, nous avons besoin d'un Canada fort, qui respecte ses engagements pris envers l'OTAN en matière de dépenses, qui ne se concentre pas uniquement sur les montants investis, mais aussi sur les capacités et les résultats, et qui établit des partenariats avec des démocraties aux vues similaires afin de tenir tête aux puissances autoritaires révisionnistes et d'élargir l'espace de liberté humaine en défendant la liberté de notre population ici, chez nous, ainsi qu'en défendant et en faisant progresser l'espace de liberté partout dans le monde. Pour y arriver, il faut un Canada fort et attaché à ses principes, agissant conformément à nos valeurs et renforçant nos capacités.

Dans ce contexte, le premier ministre a malheureusement mis l'accent sur une politique étrangère qui privilégie un renouvellement des liens avec le Parti communiste chinois, ce qui est la seule constante de la politique libérale des dernières décennies. La seule chose qui ne change pas chez les libéraux, c'est qu'ils trouveront toujours une excuse pour renforcer leurs liens avec le gouvernement chinois, souvent d'une manière qui ne sert absolument pas les intérêts du Canada.

Le premier ministre parle également de partenariats avec des puissances moyennes. Il est important pour la Chambre de savoir que, quand le premier ministre parle de puissances moyennes, il parle de taille, et non de valeurs. Il existe de nombreux types de puissances moyennes. Le Canada a de nombreux intérêts et valeurs en commun avec certaines d'entre elles, mais aucun avec d'autres. De ce côté-ci de la Chambre, nous préférons plutôt insister sur l'importance de former des partenariats solides avec des pays aux vues similaires, dont les valeurs et les objectifs correspondent aux nôtres, et avec lesquels nous pouvons collaborer pour promouvoir nos intérêts et nos valeurs dans un monde complexe.

Tout cela exige un renforcement des capacités et des moyens du Canada, et voilà pourquoi nous réclamons depuis le début davantage d'investissements dans nos forces armées. Je me souviens qu'en 2015, dans son tout premier discours du Trône, le gouvernement avait appelé à alléger les effectifs militaires. Il manifestait déjà à l'époque sa volonté de réduire les capacités de nos forces armées. Les conservateurs s'y sont opposés et ils s'y opposent encore aujourd'hui. Nous revendiquons un Canada fort, doté de capacités renforcées tant sur le plan militaire que dans d'autres domaines, afin de pouvoir défendre ses intérêts et ses valeurs, tant ici que dans le reste du monde.

Les tensions qui se sont créées entre le Canada et les États-Unis à la suite des décisions prises par l'administration américaine sont regrettables. Dans ce contexte, il est d'autant plus important que nous mettions l'accent sur la force du Canada et la défense de nos valeurs, et que nous ne permettions pas aux politiciens libéraux de s'en servir comme prétexte pour se tourner vers un rapprochement avec des puissances autoritaires. Nous avons besoin de relations solides avec les démocraties. Il nous faut davantage de partenaires démocratiques partout dans le monde. Nous devons renforcer notre collaboration avec ces partenaires, où qu'ils se trouvent, en nous ap-

puyant sur le renforcement de nos propres capacités et compétences.

Malheureusement, ce n'est pas l'objectif du projet de loi. Il ne vise pas à apporter les véritables changements et à obtenir les résultats concrets dont nous avons besoin. Il s'agit plutôt d'effectuer une réorganisation bureaucratique et d'apporter des changements d'ordre administratif qui ne produiront pas les résultats dont le pays a besoin et qui sont présentement nécessaires. Comme je l'ai dit au début de mon discours, le gouvernement veut envoyer un message et parler de ses engagements dans certains dossiers, mais cela a donné lieu à des projets de loi qui alourdissent, déplacent ou modifient les formalités administratives sans produire de résultats.

● (1830)

Le projet de loi C-40 n'améliorera pas notre capacité à équiper nos militaires en cette période difficile. Cela fait des années que nous demandons au gouvernement de prendre les engagements nécessaires, ce qui implique d'assurer notre sécurité et de défendre notre pays contre l'ingérence étrangère. Cela implique de combattre les menaces bien réelles qui pèsent sur ce pays et qui prennent différentes formes, de lutter contre l'ingérence étrangère, de refuser tout partenariat stratégique avec des puissances hostiles à nos intérêts et à nos valeurs, et de plutôt renforcer nos capacités, défendre nos intérêts et assurer notre sécurité. C'est précisément ce que nous devrions faire en ce moment. Dans le contexte actuel et dans tous les contextes, nous avons besoin d'un Canada fort doté de capacités accrues. Voilà notre position en tant qu'opposition. Nous sommes convaincus qu'il existe une meilleure solution et qu'il nous faut un gouvernement déterminé à obtenir des résultats.

En conclusion, je dirai que le gouvernement sera en fin de compte jugé en fonction de ses résultats. Il ne sera pas jugé en fonction de ses paroles, du nombre de projets de loi, ni du fait que nous en sommes déjà à la troisième version d'une nouvelle agence chargée de l'approvisionnement en matière de défense en à peine plus de trois mois. Le gouvernement sera jugé en fonction de sa capacité à assurer notre sécurité, à protéger notre pays contre les acteurs hostiles, à renforcer notre économie et à tenir les divers engagements qu'il a pris. Nous lui demanderons des comptes non pas sur ses paroles, mais sur les résultats obtenus en matière de défense et dans tous les autres dossiers.

[Français]

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Monsieur le Président, j'ai un profond respect envers mon collègue, même si au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, il arrive parfois que nous ayons des divergences.

La question que je tiens à poser à mon collègue est la suivante: est-ce que mon collègue croit vraiment en la diversification de nos marchés afin de renforcer nos liens commerciaux avec les autres pays, nos alliés plus précisément? Est-ce qu'il croit en ça?

• (1835)

[Traduction]

Garnett Genuis: Monsieur le Président, non seulement j'appuie la diversification de nos échanges commerciaux, mais j'ai aussi travaillé comme membre du personnel du gouvernement de Stephen Harper, qui a ouvert la voie à cette diversification. En 2006, lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir, nous n'avions pratiquement aucun accord de libre-échange en dehors de l'Amérique du Nord. Après le mandat de Stephen Harper, nous avons signé des accords de libre-échange avec des pays représentant plus des deux tiers du PIB mondial, y compris la région Asie-Pacifique, la Zone européenne de libre-échange, l'Union européenne et divers pays individuels. Nous avons réalisé des progrès importants. Le problème, c'est que le gouvernement libéral qui a pris la relève n'a pas donné suite à ces accords commerciaux en créant les infrastructures nécessaires et en tirant parti des débouchés que ces accords nous offraient.

Nous devons renforcer la capacité des infrastructures pour vraiment réaliser le potentiel de ces accords commerciaux, mais il est tout à fait faux de dire que l'idée de diversifier nos accords commerciaux est nouvelle. Il s'agit d'une vieille idée défendue par les conservateurs et mise de côté par les libéraux pendant 11 ans.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je suis content d'entendre mon collègue, lui qui a un sens de l'éthique très avoué dans ce Parlement et qu'on entend souvent prendre la parole sur des enjeux qui touchent justement des liens de proximité que pourrait avoir, par exemple, un premier ministre qui nomme un de ses amis. Curieusement, on se rend compte que c'est ce qui se passe dans ce projet d'agence. J'aimerais entendre mon collègue me parler de ça.

[Traduction]

Garnett Genuis: Monsieur le Président, je remercie le député de ses bonnes paroles. Effectivement, l'éthique gouvernementale revêt une grande importance à mes yeux, et la concentration des pouvoirs décrite dans ce projet de loi m'inquiète, de même que les abus qui pourraient en découler. J'attends avec intérêt l'étude plus en profondeur de ces questions par le comité, mais je partage tout à fait les préoccupations soulevées par mon collègue et j'espère que cet enjeu sera examiné de plus près lors de l'étude du comité.

Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais revenir un peu à la dernière question. Cette entité, cette société d'État, si elle voit le jour, sera littéralement responsable de dizaines, voire de centaines de milliards de dollars issus des poches des contribuables canadiens. Je m'inquiète de voir que, dans sa forme actuelle, le projet de loi ne prévoit aucune surveillance parlementaire. Il semble également que la mécanique de reddition de comptes du ministre et du premier dirigeant, le cas échéant, ne soit pas précisée dans le projet de loi, ce qui m'inquiète également.

Le député partage-t-il les mêmes préoccupations au sujet de l'absence de dispositions sur la surveillance parlementaire et la reddition de comptes dans le projet de loi?

Garnett Genuis: Monsieur le Président, oui, tout à fait. Je remercie mon collègue de soulever cet aspect. La question fondamentale qui se pose dans le débat sur le projet de loi C-40 est de savoir ce que celui-ci changerait concrètement. C'est l'occasion pour nous d'aborder diverses questions liées au rendement dans le domaine militaire, à l'approvisionnement en matière de défense et, plus lar-

Motion d'ajournement

gement, à la politique étrangère. Toutefois, la question à laquelle nous devons réfléchir avant de nous prononcer sur ce projet de loi est la suivante: qu'est-ce que ce projet de loi changerait réellement? Ce projet de loi aurait pour effet de concentrer les pouvoirs, d'affaiblir la reddition de comptes et d'entraîner, dans une certaine mesure, une restructuration bureaucratique, mais il vise avant tout à masquer l'absence de résultats produits par le gouvernement dans ce dossier comme dans bien d'autres.

[Français]

Natilien Joseph: Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur la création d'emplois au Canada. Est-ce que mon collègue peut envoyer à nos petites et moyennes entreprises le message selon le projet de loi C-40 leur sera bénéfique et permettra la création de bons emplois?

[Traduction]

Garnett Genuis: Monsieur le Président, je suis très préoccupé par la situation au pays en matière d'emploi. Nous n'avons pas entendu le gouvernement aborder cette question, mais le taux d'activité au Canada est au plus bas en près de 30 ans. Ça m'inquiète beaucoup. Nous avons présenté un solide plan pour l'emploi afin de remédier à ce problème. J'en parlerai un peu plus en détail lors du débat d'ajournement. J'invite donc les députés à rester à l'écoute.

[Français]

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote!

Le vice-président: Le vote porte sur la motion.

[Traduction]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

• (1840)

James Bezan: Il y a eu des consultations entre les partis pour que le projet de loi C-40 soit adopté avec dissidence.

Le vice-président: Je déclare la motion adoptée avec dissidence. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent de la défense nationale.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 18 h 43 et passer au débat d'ajournement.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LES FINANCES

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je reviens sur des questions que j'ai posées plus tôt au sujet de l'emploi.

Motion d'ajournement

Le Canada traverse une crise de l'emploi persistante, comme le montrent clairement les plus récentes données sur l'emploi, selon lesquelles le taux de participation au marché du travail a atteint son plus bas niveau en 29 ans. Autrement dit, une plus faible proportion de Canadiens participe aujourd'hui au marché du travail qu'à n'importe quel moment au cours des 29 dernières années. Malgré cette crise, le gouvernement continue de laisser entendre qu'il pourrait augmenter les charges sociales, autrement dit la taxe sur l'emploi. Ma question précédente était la suivante: le gouvernement compte-t-il augmenter la taxe sur l'emploi et, dans la négative, pourquoi entretient-il cette possibilité?

Les conservateurs s'opposent à l'augmentation de la taxe sur l'emploi. Nous estimons que c'est le pire type de taxe, et il est certain qu'en pleine crise de l'emploi, augmenter la taxe sur l'emploi est une très mauvaise idée.

Entretemps, ma question a mis en évidence le fait que le gouvernement s'en prend aux établissements de formation professionnelle en supprimant arbitrairement les bourses d'études accordées aux étudiants de ces établissements. C'est d'autant plus important que, la semaine dernière, à la Chambre des communes, la ministre responsable de l'emploi a lancé une attaque tout à fait odieuse contre les collèges d'enseignement professionnel. C'était vraiment des propos honteux de la part d'une ministre de la Couronne, qui a fait preuve d'une ignorance totale du rôle important que jouent les collèges d'enseignement professionnel dans ce pays alors qu'elle est censée être responsable de l'emploi.

Voici ce qui s'est passé. Sous le gouvernement actuel, quelques acteurs malveillants, à bien des égards se faisant passer pour des collèges d'enseignement professionnel, ont été autorisés à abuser du système et à profiter des programmes d'immigration. Des acteurs malveillants ont abusé du système, et l'application de la loi a été inefficace pour les en empêcher. Cependant, en réponse à cela, le gouvernement a tenté de mettre tous les collèges d'enseignement professionnel dans le même panier, en faisant fi du fait que de nombreux collèges d'enseignement professionnel font un excellent travail, sont bien réglementés et offrent aux étudiants canadiens des programmes de formation essentiels et pertinents pour leur carrière afin de les préparer à occuper des emplois au Canada.

De ce côté-ci de la Chambre, nous reconnaissons que les centres de formation syndicale, les collèges à but non lucratif, les universités et les collèges d'enseignement professionnel privés font tous partie d'un important écosystème de formation qui s'efforce de préparer les jeunes Canadiens à occuper des emplois au Canada. La décision du gouvernement d'exclure arbitrairement les étudiants d'établissements privés de formation professionnelle n'est ni juste ni défendable.

Jusqu'à présent, nous avons eu du mal à comprendre pourquoi le gouvernement agit ainsi, mais l'attaque aussi ignorante que virulente de la ministre de l'Emploi et des Familles contre les collèges d'enseignement professionnel, la semaine dernière à la Chambre, montre exactement pourquoi nous avons ce problème. C'est parce que la ministre a refusé de dialoguer avec les collèges d'enseignement professionnel, qu'elle a refusé de parler aux étudiants qui fréquentent ces établissements et qu'elle a refusé de comprendre le travail qu'ils font.

La ministre et le gouvernement devraient avoir honte. À un moment où nous avons désespérément besoin de gens de métier, où nous avons désespérément besoin d'une formation appropriée qui correspond aux besoins du marché du travail et où les établisse-

ments de formation professionnelle collaborent étroitement avec les entreprises du secteur privé pour préparer les jeunes aux emplois qui existent dans ce pays, nous avons un gouvernement qui exclut arbitrairement les étudiants des collèges d'enseignement professionnel. Cette décision aura un effet négatif sur les jeunes, en particulier ceux issus de milieux à revenu moyen ou faible, qui essaient d'acquérir des compétences pertinentes sur le marché du travail.

Je veux demander au gouvernement s'il présentera des excuses pour le scandaleux spectacle qu'a donné la ministre, s'il lui demandera de retirer ses propos et s'il l'informer sur la question.

• (1845)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a quelqu'un qui devrait présenter des excuses, c'est bien le député d'en face. J'ai dû l'écouter pendant quatre minutes raconter quelque chose qui, pour être gentil, est une interprétation fort imaginative de la réalité, si je peux m'exprimer ainsi.

Si je devais renchérir sur ses dernières observations, l'une des choses que je soulignerais et qui est ressortie de la mise à jour économique du printemps pour tous les Canadiens, c'est l'investissement et l'engagement du premier ministre et du gouvernement à l'égard d'un programme fantastique, le programme du Sceau rouge. Les députés n'ont qu'à penser aux dizaines de métiers spécialisés qui existent. Il y aura de 80 000 à 100 000 Canadiens de plus qui exerceront ces métiers grâce au gouvernement. Je dirais aux députés que la grande majorité sera des jeunes Canadiens. Où pensent-ils que ces Canadiens vont aller chercher leurs compétences? Ils vont acquérir les compétences nécessaires auprès de la population active et des établissements d'enseignement postsecondaire.

Ces chiffres en disent long quant à l'importance qu'accorde le gouvernement à nos établissements d'enseignement postsecondaire et, je dois dire, à de nombreux établissements secondaires partout au pays. J'estime que c'est un portrait fort puissant de ce à quoi le gouvernement s'est engagé.

Le député d'en face parle des jeunes dans le dossier de l'emploi. Bien sûr, les emplois, c'est important. Cela ne fait aucun doute. Depuis qu'il a remporté les dernières élections fédérales, il y a un peu plus d'un an, le gouvernement a constaté une augmentation nette de plus de 150 000 emplois. Nous avons obtenu ce résultat alors même que nous devons composer avec les droits de douane imposés par Donald Trump. Nous avons tout de même réussi à obtenir une augmentation nette de plus de 150 000 emplois. Nous ne nous sommes pas arrêtés là pour autant. Le gouvernement continue de bâtir une économie plus forte et plus saine grâce à une série d'initiatives qu'il a mises de l'avant, car il comprend l'importance de l'emploi.

Le député d'en face parle du chômage chez les jeunes. Quand le député travaillait pour Stephen Harper, son chef actuel faisait partie du Cabinet et, en 2012, le taux de chômage chez les jeunes s'élevait en moyenne à plus de 14 %. Comparons cela à la dernière année: le taux est maintenant inférieur à 14 %. Contrairement aux conservateurs de l'époque, qui avaient fait des compressions dans les programmes d'emplois d'été pour les jeunes, nous continuons de les maintenir et, après tout, nous envisageons d'élargir des programmes comme celui du Sceau rouge, ce qui permettra à davantage de jeunes de trouver du travail.

Bien sûr, nous sommes préoccupés par le chômage chez les jeunes. Je pense que les mesures prises par le gouvernement l'ont démontré. Nous nous préoccupons aussi évidemment du chômage global. Selon le député, quel est l'un des facteurs qui poussent le premier ministre, le Cabinet ainsi que l'ensemble du caucus ministériel à promouvoir la réalisation de grands projets? Lorsque le premier ministre a organisé un sommet mondial pour discuter d'investissements au Canada en septembre dernier, cet événement a littéralement attiré un demi-billion de dollars d'investissements potentiels, ce qui représente une somme sans précédent. C'est sans parler du nombre de projets menés en collaboration avec les provinces et les peuples autochtones afin de bâtir un Canada plus fort et plus sain pour tous.

Garnett Genuis: Monsieur le Président, le député est chargé d'une tâche difficile. Il doit défendre toutes les sottises du jour que dit le gouvernement. Voici les données de Statistique Canada. En ce qui concerne les chiffres sur l'emploi, le taux d'activité n'a jamais été aussi bas en 29 ans. On peut le vérifier en consultant les données sur l'emploi de Statistique Canada. La solution consisterait en grande partie à former les jeunes Canadiens pour les besoins du marché du travail et à faire en sorte que les compétences recherchées par les entreprises correspondent aux formations offertes aux jeunes.

Au lieu de soutenir les établissements de formation professionnelle qui œuvrent à cet égard, le gouvernement a pris la décision arbitraire de supprimer les bourses d'études pour les étudiants de ces établissements. Puis, la ministre s'en est violemment prise à ces établissements à la Chambre.

En ce moment, sous le gouvernement actuel, un étudiant canadien peut obtenir une subvention pour étudier dans un établissement à l'étranger. Par contre, il ne peut pas obtenir de subvention pour acquérir des compétences utiles pour le marché du travail dans un collège d'enseignement professionnel ici même, au Canada. Où est la logique?

• (1850)

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il ne s'agit pas de défendre le gouvernement fédéral, il s'agit d'énoncer les faits. Le député veut peut-être déformer les chiffres, mais j'ai utilisé un exemple très précis. Il travaillait pour Stephen Harper en 2012, alors que l'économie allait si bien que le taux de chômage chez les jeunes dépassait les 14 %. Comparons cela au taux inférieur à 14 % sous le premier ministre, compte tenu du contexte actuel.

Chaque emploi est important. Nous continuons de faire pression pour qu'il y ait plus d'emplois pour tous les âges. En ce qui concerne les collèges et les universités et la façon dont nous formons les gens, il est important de travailler en collaboration avec les provinces. Celles-ci jouent un rôle de premier plan pour veiller à ce que le marché du travail relie réellement les établissements post-secondaires aux possibilités d'emploi futures. Le gouvernement fédéral soutient ces efforts, collabore avec les provinces et œuvre dans ce sens.

L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour revenir sur une question que j'ai posée au ministre de la Défense nationale au sujet du désormais tristement célèbre port spatial de Maritime Launch Services en Nouvelle-Écosse. Il s'agit clairement d'un projet dans lequel on a dépensé et on continue de dépenser des fonds fédéraux sans qu'on ait fait preuve de diligence raisonnable. Évidemment, ces fonds sont égale-

ment dépensés très rapidement. En résumé, il était question de 200 millions de dollars sur 10 ans pour un terrain que l'entreprise loue elle-même pour 13 500 \$ par an. Pour l'entreprise, c'est un excellent rendement du capital investi, mais c'est beaucoup moins avantageux pour les contribuables canadiens.

Je souhaite revenir sur une question qui me préoccupe, c'est-à-dire l'accord de garanties technologiques. Je vois que mon collègue a l'air un peu perplexe, alors je vais le laisser faire une recherche sur Google pendant que je pose ma question. L'accord de garanties technologiques est une excellente idée. Il s'agit d'une entente entre gouvernements qui établit les règles de protection des technologies spatiales sensibles d'origine américaine et des technologies utilisées à l'extérieur des États-Unis.

C'est important, car en l'absence d'un tel accord, les fusées ou les technologies d'origine américaine ne peuvent pas être lancées à partir du Canada, y compris à partir de la dalle de béton de Maritime Launch Services. D'autres pays ont conclu des accords de garanties technologiques avec les États-Unis, y compris, assez récemment, le Royaume-Uni. Si je comprends bien, des négociations de fond ont eu lieu entre le Canada et les États-Unis en août 2024, du moins si on se fie aux communiqués d'Affaires mondiales Canada.

Mon collègue pourrait-il dire à la Chambre où en est cet accord, car il aurait été conclu, mais il n'aurait pas encore été signé et ne serait pas encore en vigueur. Est-ce bien cela? Sans cet accord, l'entreprise, que le gouvernement finance maintenant à hauteur de 200 millions de dollars, ne pourra pas lancer de technologies ni de biens d'origine américaine, ce qui représente la majorité du marché auquel elle cherche à accéder avec son port spatial. Mon collègue pourrait-il nous dire où en est le gouvernement dans la conclusion de cet accord?

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on m'a fourni la question qui a été posée, et c'est sur cela que cette partie de la soirée est censée porter: une réflexion sur la question qui a été posée. La question que le député a posée l'autre jour à la Chambre portait sur le port spatial et sur les raisons pour lesquelles le gouvernement investit dans un port spatial.

Contrairement au Parti conservateur, nous reconnaissons que le port spatial n'est pas facultatif. C'est obligatoire. Lorsque le premier ministre ou le gouvernement parle de souveraineté, la capacité d'effectuer des lancements en fait partie. Le Canada est très bien placé pour travailler avec l'Union européenne et d'autres pays afin de pouvoir lancer des satellites ou d'autres objets dans l'espace. La capacité non seulement de procéder à des lancements, mais aussi de développer l'industrie ici, au Canada, est essentielle. Nous parlons d'un potentiel d'investissements futurs qui s'élèvent littéralement à des centaines de millions, voire des milliards de dollars, pour développer une industrie qui existe déjà et la faire progresser considérablement.

Motion d'ajournement

Je pense à Magellan, à Winnipeg, qui fabrique des satellites. On ne peut pas les mettre en orbite. En ce moment, si le Canada décidait qu'il serait dans son intérêt de mettre un satellite militaire en orbite, il n'aurait pas la capacité de le faire. Il devrait s'adresser à d'autres pays. Nous aménageons une plateforme de lancement et nous allons aussi en aménager une autre, à Terre-Neuve si je ne m'abuse. Le député voudra sans doute effectuer une petite recherche dans Google là-dessus. Il apprendra que, du point de vue militaire et en particulier du point de vue civil, dont il est question ce soir, mais aussi compte tenu des contrats potentiels en provenance aussi bien du Canada que d'autres pays, cette démarche sert l'intérêt supérieur des Canadiens.

Elle assurera l'essor de l'industrie de façon à ce que les entreprises canadiennes comme Magellan fassent une percée dans tout ce qui concerne le développement et la fabrication. Elle permettra au Canada de définir ses priorités. Ce ne sera pas nécessaire de s'adresser à SpaceX ou à une quelconque entité étrangère pour faire quelque chose qui nous semble important pour notre pays. Il s'agit d'ailleurs d'une industrie qui est en croissance dans le monde entier. Pourquoi ne voudrions-nous pas profiter de la technologie que nous avons déjà et la perfectionner encore davantage?

La souveraineté spatiale, c'est très important. C'est un volet du programme du gouvernement. Nous allons poursuivre nos efforts en ce sens parce que nous protégerons ainsi notre souveraineté tout en favorisant les progrès technologiques et la croissance de la main-d'œuvre d'ici, qui aura de ce fait accès à des emplois intéressants.

J'invite mon collègue d'en face à venir visiter Winnipeg et les installations de Magellan et à découvrir quelques-unes des technologies que nous pouvons développer et potentiellement envoyer dans l'espace. Certaines d'entre elles sont déjà envoyées dans l'espace, mais pas à partir du Canada. Pour cela, nous devons nous tourner vers d'autres pays. Je crois que la présence d'une plateforme de lancement spatial sera une bonne chose pour nous tous.

• (1855)

Jacob Mantle: Monsieur le Président, je ne contredis pas vraiment le député à propos des avantages potentiels d'une industrie spatiale. Là n'est pas vraiment la question. En fait, la question concerne directement ce qu'il appelle le potentiel, car celui-ci, ou la majeure partie de celui-ci du moins, ne se réalisera pas si nous ne menons pas à bien cet accord de garanties technologiques.

Je l'invite à demander à l'entreprise Magellan si elle fait quoi que ce soit sans technologie américaine. J'aurais tendance à dire qu'elle utilise une technologie américaine et qu'un produit utilisant une technologie américaine ne pourrait pas être lancé au moyen d'une fusée à partir du Canada. Pour avoir accès à ce potentiel, nous devons conclure cet accord. La réalité, c'est que de nombreuses entreprises américaines sont plus avancées que le Canada à cet égard. C'est pourquoi beaucoup de fusées et autres engins sont lancés à partir des États-Unis plutôt que du Canada. Si nous voulons le faire nous-mêmes, nous devons développer cette expertise et ces connaissances ici.

Si le député ne connaît pas la réponse, peut-il s'engager à revenir avec une réponse, ou peut-il nous donner une mise à jour aujourd'hui? Quand cet accord sera-t-il conclu?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, c'est peut-être une question que le député devrait poser pendant la période des questions. Le débat d'ajournement permet d'obtenir des renseignements complémentaires à des questions qui ont été posées lors de la

période des questions. Si le député n'obtient pas la réponse souhaitée, il pourra s'adresser de nouveau à moi, et je serai heureux de voir comment je peux l'aider.

Toutefois, je tiens à inviter sincèrement le député à visiter Magellan, à Winnipeg. Je crois qu'il serait surpris de constater à quel point nous possédons déjà cette technologie au Canada. Je dirais même que, pour certains projets dans le domaine spatial, ce sont les États-Unis qui se tournent vers le Canada. Et il n'y a pas que les États-Unis. Nous disposons d'une main-d'œuvre qui est non seulement capable de soutenir le développement de l'industrie spatiale, mais aussi de la faire croître. Toutefois, pour faire croître cette industrie, il faut notamment se doter d'une capacité de lancement.

L'ÉTHIQUE

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, je reviens sur une question que j'ai posée au sujet des relents éthiques qui flottent autour du premier ministre dans le contexte des décisions que le gouvernement qu'il dirige a prises au profit de Brookfield et, par extension, de son propre portefeuille de placements.

C'est indéniable: le premier ministre a de vastes conflits d'intérêts par rapport à Brookfield. Il en a lui-même reconnu plus de 100. Néanmoins, il écarte du revers de la main les réserves qui sont exprimées au sujet de ces conflits d'intérêts en disant avoir placé ses actifs dans une fiducie sans droit de regard. Le problème, c'est évidemment qu'il a malgré tout un certain droit de regard, puisqu'il sait exactement ce qui a été placé.

Voyons les faits.

Le premier ministre pourrait dans l'avenir toucher des dizaines de millions de dollars en primes grâce à un fonds d'investissement de Brookfield qu'il a constitué lorsqu'il était président de Brookfield. Par conséquent, il sait exactement dans quelles entreprises le fonds a investi. C'est lui qui les a personnellement choisies. Où est l'absence de droit de regard? Après, il y a les options sur actions de Brookfield, qui devraient faire engranger des millions au premier ministre. Où est l'absence de droit de regard? Tout cela pour dire qu'il voit clairement dans cette fiducie supposément sans droit de regard.

Depuis l'arrivée au pouvoir du premier ministre, la société Brookfield s'est retrouvée en tête de file à maintes reprises, et ses affaires vont très bien sous le gouvernement actuel. Je vais donner quelques exemples.

Le gouvernement a versé un demi-milliard de dollars à l'Agence spatiale européenne. Pourquoi l'Agence spatiale européenne? Serait-ce parce que Brookfield détient 50 % du siège de l'agence? Serait-ce pour cette raison, du moins en partie?

Ensuite, il y a le projet de captage de CO² de l'Alliance Nouvelles voies, qui représente des milliards de dollars d'investissements dans le captage de carbone. La principale entreprise de captage de carbone associée à l'Alliance Nouvelles voies est Entropy. À qui appartient Entropy? Tout simplement au fonds d'investissement de Brookfield qui versera la future prime que touchera le premier ministre. C'est toute une coïncidence.

Puis, il y a le fonds Maple de 50 milliards de dollars qui lie étroitement l'épargne-retraite de millions de Canadiens à Brookfield. Et j'en passe.

Brookfield encaisse des milliards de dollars grâce aux décisions prises par le gouvernement. Quand Brookfield se porte bien, le premier ministre se porte bien. Le chef de l'exploitation de Brookfield lui-même le confirme. Toute cette histoire se résume à un énorme conflit d'intérêts qui met en cause le premier ministre.

Face à cette situation, le comité de l'éthique a publié au printemps un rapport demandant au premier ministre de mettre fin à ces conflits d'intérêts en se dessaisissant entièrement de ses actifs dans Brookfield. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

● (1900)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ce que le député montre clairement, c'est que les conservateurs s'intéressent davantage aux attaques personnelles et à la diffamation qu'aux politiques publiques et aux nombreuses mesures prises par le gouvernement.

Je me souviens de l'époque où je siégeais sur les banquettes du troisième parti à la Chambre des communes. Quand Justin Trudeau a été élu pour la première fois à la tête du Parti libéral, les conservateurs ont lancé des attaques personnelles contre lui, et dès le premier jour où il est devenu premier ministre, ils n'ont fait que ça. C'est un peu triste parce que, au bout du compte, ils relèvent une chose et une autre pour établir des liens, et ils se retrouvent avec un complot. C'est ce qu'on appelle une théorie complotiste.

Le premier ministre a été gouverneur de la Banque du Canada et de la Banque d'Angleterre, et c'était un économiste hors pair. Il jouit d'une grande estime sur la scène internationale. Sous sa direction, le gouvernement a pris de nombreuses décisions pour bâtir une économie canadienne plus forte et plus résiliente.

Nous assistons au même scénario que tout à l'heure, lorsque des députés conservateurs ont déclaré que la société d'État chargée de l'approvisionnement militaire était un véritable nid de corruption. C'est ce que certains d'entre eux ont tenté d'insinuer. Or, il s'agit en réalité d'une politique publique judicieuse. Les conservateurs peuvent continuer autant qu'ils le souhaitent de s'acharner à salir la réputation du premier ministre et de faire croire aux gens qu'il y a de la corruption partout, mais je peux assurer au député que la priorité pour le premier ministre, élu il y a à peine plus d'un an, et le gouvernement actuel demeure le bien-être des Canadiens, et non le programme des conservateurs.

Si j'adoptais un point de vue complotiste pour un instant, je pourrais demander aux députés de repenser à l'époque où les conservateurs étaient au pouvoir et où ils ont voté en faveur de procédures ou d'améliorations pour la protection des exploitations agricoles, ou de penser à ceux qui plaident maintenant pour obtenir des rabais sur le diésel. Je pourrais dire, par exemple, qu'ils essaient de remplir les poches des gens de leur famille parce qu'ils sont eux-mêmes agriculteurs. Comment un député pourrait-il être agriculteur et voter en faveur d'une mesure qui profiterait aux agriculteurs? Personnelle-

Motion d'ajournement

ment, je n'adopte pas de point de vue complotiste. Je ne remets pas en question leur intégrité. Je ne remets pas en question l'éthique de tout cela, car nous avons un commissaire à l'éthique. Le commissaire à l'éthique m'inspire davantage confiance que ce dont j'ai été témoin de la part de l'opposition officielle au cours des dernières années, car elle semble trop souvent avoir la diffamation pour seule priorité. À l'extérieur de la Chambre des communes, je n'entends ni les gouvernements néo-démocrates, ni les gouvernements conservateurs, ni les différents intervenants, ni les dirigeants des communautés autochtones parler de corruption à Ottawa.

Il y a toujours moyen de faire mieux quand on travaille en collaboration, bien sûr, mais je crois que le gouvernement formé par mon parti tend la main à tous les pouvoirs publics et collabore avec eux dans de nombreux domaines. Nous allons continuer sur la même voie parce que c'est la chose à faire. C'est ainsi qu'on bâtit un Canada plus fort et plus sain pour tous.

● (1905)

Michael Cooper: Monsieur le Président, je vais l'expliquer clairement au secrétaire parlementaire. Le premier ministre détient d'importants intérêts financiers dans Brookfield. Il a choisi de ne pas se défaire de ces intérêts. Par conséquent, il profite du succès de Brookfield, et Brookfield fait de très bonnes affaires sous son gouvernement. Les gains de Brookfield s'élèvent à des milliards de dollars. Lequel de ces faits le secrétaire parlementaire conteste-t-il?

Outre la prétendue fiducie sans droit de regard, qui n'en est pas une, le premier ministre s'est placé derrière un filtre anti-conflits d'intérêts qu'il a enfreint à plusieurs reprises, notamment en participant à plusieurs réunions avec Brookfield malgré les restrictions imposées par le commissaire à l'éthique. De plus, il refuse de divulguer les cas où il a pris des décisions malgré le fait que des conflits d'intérêts avaient été signalés. Pourquoi le premier ministre cache-t-il ces conflits d'intérêts potentiels?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, comme les députés le savent, en ce qui concerne les fiducies sans droit de regard et les attentes à l'égard des premiers ministres, le système actuel est en place depuis longtemps. C'est Stephen Harper qui l'a mis en place, je crois. L'actuel premier ministre doit donc respecter les mêmes règles que Stephen Harper et Justin Trudeau.

Le premier ministre actuel a fait des pieds et des mains et collaboré directement ou indirectement avec les mandataires indépendants de la Chambre afin de garantir l'intégrité du système, notamment au moyen d'une fiducie sans droit de regard. Je pense que la situation aurait été la même pour le premier ministre Stephen Harper.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc au mardi 27 octobre, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 9.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 26 octobre 2026

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Loi révoquant certaines restrictions relatives au transport maritime

Projet de loi C-264. Deuxième lecture	10703
Lamoureux	10703
Kelly	10704
Leslie	10705
Champoux	10707
Genuis	10708
Scheer	10710
McKenzie	10711
Report du vote sur la motion	10712

Les comités de la Chambre

Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires

McCauley	10712
Motion	10712
Adoption de la motion	10712

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada

Projet de loi C-40. Deuxième lecture	10712
Berthold	10712
Lamoureux	10713
May	10714
Ruff	10714
McCauley	10714
Lamoureux	10716
Bezan	10716
Chatel	10717
Tolmie	10718
Fortin	10718
Earle	10718
Tolmie	10720
Fergus	10720
Champoux	10720
Tolmie	10720
Lamoureux	10722
Van Popta	10722
Ruff	10723
Lamoureux	10724
Stevenson	10724
Fortin	10725
d'Entremont	10725
Romanado	10727
Champoux	10727
Watchorn	10727
Fancy	10728
Romanado	10729

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée internationale des artistes

Klassen	10729
---------------	-------

Le commerce entre le Canada et Taïwan

Cooper	10730
--------------	-------

Le patrimoine canadien

Osborne	10730
---------------	-------

L'économie

Lefebvre	10730
----------------	-------

Alstom

Ntumba	10730
--------------	-------

Les aspirations familiales

Genuis	10730
--------------	-------

La Journée suisse sur la Colline

Tesser Derksen	10731
----------------------	-------

La sclérose latérale amyotrophique

Doherty	10731
---------------	-------

Alain Lefèvre

Simard	10731
--------------	-------

Le Mois de la sensibilisation à la cybersécurité

Chang	10731
-------------	-------

Le coût de la vie

Lawrence	10732
----------------	-------

Le 650^e anniversaire du guru Ravidas Ji

Saini	10732
-------------	-------

Les élections en Colombie-Britannique

Dalton	10732
--------------	-------

Les hommes de Terrebonne à l'honneur

Auguste	10732
---------------	-------

Les élections en Colombie-Britannique

Gill (Abbotsford—Langley-Sud)	10732
-------------------------------------	-------

Gord Hume

Fragiskatos	10733
-------------------	-------

QUESTIONS ORALES

L'économie

Poilievre	10733
Champagne	10733
Poilievre	10733
Champagne	10733
Poilievre	10733
Champagne	10733
Poilievre	10733
Champagne	10733
Poilievre	10734
Hodgson	10734

Les finances	
Poillievre	10734
Champagne	10734

L'environnement	
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	10734
LeBlanc	10734
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)	10734
MacKinnon	10734

Le travail	
Larouche	10734
MacKinnon	10735

Les finances	
Chambers	10735
Long	10735
Chambers	10735
Long	10735
Cobena	10735
Valdez	10735
Cobena	10735
Valdez	10736

L'économie	
Jansen	10736
Robertson	10736
Lefebvre	10736
Lightbound	10736
Lefebvre	10736
Lightbound	10736

Les affaires étrangères	
Brunelle-Duceppe	10736
Fortier	10737
Brunelle-Duceppe	10737
Fortier	10737

L'économie	
Davidson	10737
Church	10737
Davidson	10737
Church	10737
Mahal	10737
Sidhu (Brampton-Est)	10737
Deltell	10738
Gainey	10738
Deltell	10738
Gainey	10738

Les services de garde	
Yip	10738
Gainey	10738

Le secteur de l'acier et de l'aluminium	
Seeback	10738
Joly	10738
Seeback	10738
Joly	10738
Kuruc	10739
Joly	10739
Kuruc	10739
Joly	10739

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Redekopp	10739
Diab	10739

Le commerce international	
Redekopp	10739
Sidhu (Brampton-Est)	10739
Rempel Garner	10740
Sidhu (Brampton-Est)	10740

L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Rempel Garner	10740
MacKinnon	10740
Berthold	10740
Diab	10740

Le secteur de l'acier et de l'aluminium	
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)	10740
Joly	10740

Les ressources naturelles	
McKenzie	10741
Hodgson	10741
McKenzie	10741
Hodgson	10741
Anstey	10741
Hodgson	10741

L'agriculture et l'agroalimentaire	
Nguyen	10741
MacDonald (Malpeque)	10741

La justice	
Au	10741
Sahota	10742

Les affaires autochtones	
Gazan	10742
Battiste	10742

Présence à la tribune	
Le Président	10742

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Travaux des subsides	
Motion de l'opposition — Le financement du milieu culturel	
Motion	10742
Rejet de la motion	10743

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Procédure et affaires de la Chambre	
Bittle	10744
Motion d'adoption	10744
Adoption de la motion	10744
Pétitions	
La recherche agricole	
Gazan	10744

Le commerce international	
Gazan	10744
Les pompiers forestiers	
Johns	10744
Questions au feuillet	
Lamoureux	10744

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada

Projet de loi C-40. Deuxième lecture	10745
Gaudreau	10745
Lavoie	10746
Ruff	10746
Beaulieu	10746
Malette (Bay of Quinte)	10746
Ruff	10748
Gaudreau	10748
Dandurand	10748
May	10748
Cobena	10749
Lamoureux	10750
Lemire	10750
Bezan	10751
Deschênes-Thériault	10751
Ruff	10752
Gaudreau	10753
Dandurand	10753
Block	10753
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)	10755
Lemire	10755
Bezan	10755
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)	10756
Paul-Hus	10757
Perron	10757
Dandurand	10758
Paul-Hus	10758
Lamoureux	10759
Lemire	10760
Ruff	10760
Dalton	10760
Lamoureux	10761
Perron	10762

Kibble	10762
Kronis	10762
Lamoureux	10764
Lemire	10764
Rowe	10764
May	10765

Les travaux de la Chambre

Lamoureux	10765
Motion	10765
Adoption de la motion	10765

Loi visant à renforcer le secteur de la défense du Canada

Projet de loi C-40. Deuxième lecture	10765
Dzerowicz	10765
Ruff	10766
Perron	10767
Joseph	10767
May	10767
Lamoureux	10769
Kibble	10769
Gaudreau	10769
Richards	10769
Lamoureux	10771
Gaudreau	10771
Zimmer	10771
Genuis	10771
Joseph	10772
Lemire	10773
Ruff	10773
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité	10773

MOTION D'AJOURNEMENT

Les finances

Genuis	10773
Lamoureux	10774

L'industrie aérospatiale

Mantle	10775
Lamoureux	10775

L'éthique

Cooper	10776
Lamoureux	10777

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>